DERNIÈRE ÉDITION 3

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12362 – 4 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

MERCREDI 24 OCTOBRE 1984

Scandales en RFA

Affaire gigogne décidément que cette affaire Flick qui depuis trois ans, à force de rebondissements périodiques, empoisonne le climat politique en République fédérale d'Allemagne. Après de nombreux hommes politiques plus ou moins retirés de la direction des affaires, c'était M. Lambsdorff, le ministre de l'économie, qui était mis en cause et, au bout de plusieurs mois de dénégations, devait finalement se résoudre en juin 1984 à quitter le gouvernement. L'affaire n'était pas close pour autant, et l'on peut se demander si le soutien apporté à l'époque par le chancelier Kohl à son ministre n'était inspiré, comme on le pensait alors, que par la confiance ou par les hésitations devant un remaniement ministériel risquant de remettre en cause le fragile équilibre interne de la coalition gouvernementale.

C'est en effet le second personnage de l'Etat, M. Rainer Barzel, président du Bundestag, qui doit répondre maintenant des accusations accablantes publiées par la presse ouest-allemande et on voit mal comment celui qui prétendit en son temps être le tombeur du chancelier Willy Brandt, et qui s'y cassa les dents électoralement, pourrait éviter de donner sa démission.

Mais l'affaire Flick, du nom du plus grand holding familial de la République fédérale, encore une fois ne se conclura pas là. Ce qui est en cause aujourd'hui, ce n'est plus seulement une affaire de dégrèvement fiscal obtenu en échange de largesses consenties à un ministre et à son parti. Ce n'est pas seulement non plus la faiblesse d'un seul homme (M. Barzel) acceptant, si l'on en croit la presse, de céder à M. Kohl sa place à la tête du Parti chrétien-démocrate en contrepartie d'une confortable « retraite » versée par le groupe Flick. Ce qui est en cause, c'est l'influence exercée pendant des années par ce groupe sur des décisions politiques fondamentales, et notamment sur la nomination des dirigeants du principal parti de l'opposition. Les plus hauts personnages politiques, du chancelier Kohl au ministre des affaires étrangères, M. Genscher, en passant par le dirigeant de la CSU bavaroise, M. Strauss, et même par un homme dont nul, jusqu'à présent, n'avait songé à mettre en cause l'honorabilité, le président de la République, M. Richard von Weizsäcker, sont soupçonnés d'avoir bénéficié de la générosité du puissant groupe industriel.

Tout reste à prouver dans leur cas, à commencer par la gravité réelle de leurs éventuelles compromissions. La presse ouest-allemande s'entend en effet parfois à faire « mousser » des scandales qui ailleurs pourraient sembler bien fades. Le chancelier Kohl a montré en d'autres occasions – notamment au moment de l'affaire Kiessling, ce général injustement démis de ses fonctions par le ministre de la défense – qu'il pouvait résister à de très virulentes campagnes sans que sa popularité en soit sérieusement affectée. L'opinion ouest-allemande a probablement plus qu'aucune autre un besoin de rigueur, et c'est ce qui permet à toutes ces affaires d'éclater au grand jour. Mais une fois les sanctions prises ou les torts reconnus, elle est peut-être plus oublieuse que d'autres et plus ouvertes aux arguments de la Realpolitik. Il n'en reste pas moins que les scandales s'accumulent et que le procès que les Verts faisaient à l'ensemble de la classe politique, tous partis confondus, lors de leur entrée en scène il y a trois ans commence à prendre corps. Ce discrédit diffus, s'il devait s'installer, constituerait sans doute l'aspect le plus dangereux de toutes ces affaires.

(Lire nos informations page 4.)

Afrique du Sud : l'armée occupe une cité noire

Sept mille soldats et policiers recherchent les « éléments révolutionnaires »

De notre envoyé spécial

Sebokeng. – Sept mille soldats et policiers ont été engagés à l'aube, ce mardi 23 octobre, dans une vaste opération de *« rétablissement de l'ordre »* à la cité noire de Sebokeng, située à 70 kilomètres au sud de Johannesburg.

Cette opération, désignée sous le nom de code de « Jonc » (*Palmiet* en afrikaans), a pour but de rechercher *« les armes et les éléments révolutionnaires liés aux récentes émeutes »*.

Dans un communiqué diffusé dans la nuit de lundi à mardi, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a déclaré que *« le gouvernement a décidé de mettre un terme à l'état de non-loi par tous les moyens disponibles afin que la loi et l'ordre soient effectivement restaurés ». « La police et les forces de sécurité resteront à Sebokeng,* ajoute le communiqué, *jusqu'à ce qu'elles aient été assurées que la situation dans ce secteur soit retournée à la normale. »*

La cité de Sebokeng est considérée par les autorités comme la zone *« la plus sensible »* des émeutes qui depuis plus de sept semaines ont ensanglanté les cités noires d'Afrique du Sud, causant la mort d'au moins quatre-vingts personnes, parmi lesquelles seize enfants de moins de quinze ans, dont un bébé noir de sept mois et un nourrisson blanc de trois semaines.

Dans le même communiqué, M. Le Grange a indiqué que ces violences *« n'ont pas seulement été attisées par des éléments révolutionnaires mais aussi exploitées par des forces criminelles et d'intimidation »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 6.)

URSS : le PC examine la réforme de l'agriculture

M. Gorbatchev pourrait être confirmé comme le numéro deux du régime

De notre correspondant

Le comité central du PC soviétique s'est réuni en session plénière ce mardi 23 octobre à Moscou. Ce plénum devait être principalement consacré aux difficultés persistantes de l'agriculture soviétique, mais il pourrait peut-être aussi préciser les attributions de M. Mikhail Gorbatchev, qui passe pour le numéro deux de la hiérarchie.

Moscou. – Agriculture et communisme n'ont jamais fait bon ménage. Le mythe fondateur de l'URSS met en scène le prolétariat industriel des villes, accoucheur d'un monde nouveau, et oublie significativement les paysans, symboles de l'ordre ancien. La collectivisation forcée imposée par Staline à la fin des années 20 a tué définitivement, outre des millions de koulaks, la paysannerie elle-même. Il n'y a plus aujourd'hui en URSS que des ouvriers agricoles. Tout un savoir-faire ancestral est perdu, de même que la relation traditionnelle avec la terre. L'URSS est un des rares pays au monde où les journaux doivent signaler aux intéressés qu'il est temps de procéder aux semailles ou à la moisson.

On a voulu casser les réflexes anciens, rendre le travailleur de la campagne identique à celui de la ville. Le résultat a été atteint. Mis à part le niveau de vie qui reste légèrement inférieur, l'univers rural ne présente guère plus de singularités. Les attitudes, les vêtements, sont semblables, et les relations de travail ont le même caractère d'autoritarisme tempéré par le laisser-aller et l'usage de la vodka que partout ailleurs en URSS.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 4.)

Un loto « sportif » dès 1985

M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, a annoncé, mardi 23 octobre, au terme du conseil des ministres, qu'un loto sera créé en 1985 pour financer le sport.

Différent du Totocalcio italien, ce jeu, qui avait été proposé au président de la République par M. Nelson Paillou, président du Comité olympique français, au printemps dernier, concernera les classements de plusieurs grands sports populaires (cyclisme, football, tennis). La gestion en sera assurée par le Loto national, selon des règles qui seront précisées ultérieurement.

La Fédération française de football et la Ligue professionnelle avaient fait connaître leur opposition à ce projet, le 10 octobre, alors que l'ensemble du mouvement sportif s'y était déclaré favorable lors de son élaboration.

La création de ce loto « sportif » est annoncée quelques heures avant l'examen des crédits 1985 pour le sport par l'Assemblée nationale. M. Alain Calmat doit défendre un budget de 2 196 millions de francs, qui ne représente que 0,2 % des crédits de l'État et qui ne progresse que de 6,87 %, soit moins rapidement que l'inflation. C'est pour pallier l'insuffisance de ces crédits publics que des ressources extra-budgétaires ont été demandées par le mouvement sportif, qui en attend quelque 600 millions de francs par an.

(Lire nos informations page 44.)

LA VISITE D'ÉTAT DE M. MITTERRAND EN GRANDE-BRETAGNE

Etre et avoir été

par ANDRÉ FONTAINE

Carrosses et cuirasses, plumes et bonnets d'ourson : pour François Mitterrand rendre une visite d'État à la Grande-Bretagne d'aujourd'hui, c'est aussi accomplir un pèlerinage dans le passé d'un peuple qui a connu, plus que tout autre, la puissance et la gloire. Mais il en va des nations comme des hommes : il est difficile d'être quand on a été.

La fatigue – *« le plus grand péril qui menace l'Europe »* – disait déjà, bien avant la dernière guerre, le philosophe allemand Husserl, le sentiment de la vanité des choses, et donc de l'effort, et plus prosaïquement l'égoïsme et la lâcheté, s'ajoutent à la convoitise des autres pour remettre de plus en plus en cause le rang et les privilèges des pays qui ont tenu pendant un temps le haut du pavé.

Mais il y a toujours des gens pour ne pas se résigner au déclin, et il est fréquent, à l'heure du plus grand péril, de voir se dresser, pour tenter de le conjurer, un homme – ou une dame – de fer, dont le langage et l'allant réveillent ses concitoyens, et leur redonnent confiance en eux : hier Churchill et de Gaulle. Aujourd'hui, avec évidemment bien moins de classe, Reagan et Thatcher.

A trois ans d'intervalle, le président des Etats-Unis et le premier ministre de Grande-Bretagne ont échappé l'un et l'autre de justesse à un attentat, montrant à cette occasion que leur proverbial courage n'était pas feint. Mais les coups de feu de Washington ont été tirés par un déséquilibré, alors que la bombe de Brighton a été posée de sang-froid par des gens qui espéraient bien liquider d'un coup, au nom de l'Irlande unie, la moitié du gouvernement de Sa Gracieuse Majesté.

Ils seraient d'ailleurs sans doute arrivés à leurs fins si les dirigeants conservateurs avaient élu domicile dans un palace moderne, construit avec les matériaux légers qu'on utilise aujourd'hui. Heureusement pour Maggie et les siens, le respect des traditions leur avait fait préférer le charme victorien d'un grand hôtel construit en 1864, à une époque où l'épaisseur des murs criait la puissance d'Albion. Les vieilles choses, dans la bonne vieille Angleterre, ont décidément du bon.

D'avoir ainsi frôlé la mort et de la risquer désormais à chaque instant, n'a rien enlevé à la résolution de Maggie de se battre pour refaire une Angleterre fière d'elle-même. La tâche est lourde, à compter le nombre d'ennemis qu'il lui faut affronter : 1) *L'IRA.* A tout seigneur tout honneur. Seule, jusqu'à preuve du contraire, l'armée républicaine irlandaise « provisoire » en veut à la vie du premier ministre : elle n'a pas perdu de temps, après l'échec de l'attentat, pour annoncer qu'elle recommencerait. Tant d'acharnement ne peut se comprendre que si l'on prend en compte le poids, particulièrement sinistre dans ce cas, de l'histoire. Résumons-la autant que faire se peut.

Au douzième siècle, le roi d'Angleterre, Henri II, s'empara, avec la bénédiction du pape, de l'essentiel de l'Irlande : *« d'où résultèrent,* comme l'écrit Jean Duché avec un exceptionnel sens du raccourci, *des guérillas à n'en plus finir »* (1). Déjà...

La Réforme n'allait rien arranger. L'Angleterre étant devenue protestante, l'Irlande se cramponna, pour préserver son identité, à son catholicisme. Sous Elisabeth, l'Eglise anglicane fit main basse sur les biens de sa rivale papiste, et la persécution s'abattit lourdement sur ceux qui restaient fidèles à Rome. Elle n'en *« échoua »* pas moins, pour reprendre la forte expression de l'écrivain G.K. Chesterton, *« à détruire l'Irlande »* (2). Cromwell, au siècle suivant, n'y réussit pas davantage. Il n'y était pourtant pas allé de main morte : *« Etant entrés dans la ville,* écrivit-il après la prise de Drogheda, en 1649, *nous refusâmes de faire quartier... Je crois que nous avons passé au fil de l'épée la totalité des défenseurs. »*

Les Irlandais continuèrent de guerroyer, en s'appuyant sur la France ou l'Espagne. Après la grande insurrection de 1798, l'île fut incorporée, en 1800, au Royaume-Uni.

(Lire la suite page 5, ainsi que, page 4, l'article de notre correspondant à Londres, FRANCIS CORNU : « La fin des malentendus ».)

(1) Jean Duché, *le Bouclier d'Athéna*, Robert Laffont, 1983, tome I, p. 150.

(2) Cité par Hannah Arendt dans *l'Impérialisme*, Fayard, 1982, p. 19.

HISTOIRES DE FRANCE

Une petite vengeance patronale

Pierre Georges a entrepris une tournée dans la « France profonde », dont il rend compte chaque jour de cette semaine, en « photographiant » une situation particulière mais significative de l'état d'esprit et des difficultés du pays.

Un déçu du socialisme ? En tout cas, un « cocu » des lois Auroux. L'art et la manière de se retrouver, à quarante et un ans, chômeur. Pis, même, interdit de travail en sa propre région. Tricard en somme, condamné à la peine patronale suprême, disqualifiante, non écrite mais bien réelle : se retrouver prioritaire sur la liste rouge des mauvais sujets à ne point embaucher, des fauteurs de troubles sociaux.

Jacques X... a milité, voilà son crime. Il l'a fait naïvement, et tardivement, voilà son erreur. Il est et reste chômeur, ce sera son châtiment.

Histoire banale, de cette banalité extrême qui sait que les rapports sociaux sont d'abord des rapports de force. On peut avoir bien travaillé, sans histoire ni manquement, pendant vingt-quatre ans. On peut être arrivé au sommet de la hiérarchie, ouvrier hautement qualifié, bénéficier de la confiance du patron et être chef d'équipe. On peut avoir été tout cela, brave type et grande gueule, aussi capable d'arriver quatre minutes en retard à la prise du travail que de rester une heure de plus bénévolement le soir parce qu'il y a urgence sur un chantier. Et, au bout du chemin, se retrouver, pour solde de tout compte, avec un jugement prud'homal qui, faute de donner complètement raison, vous relaxe en somme à la peine capitale : *« Indemnités de licenciement mais non réintégration. »*

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 10.)

La relance des industries du son

500 millions de déficit

Lire page 16 l'article de JEAN-FRANÇOIS LACAN

« Médée » de Charpentier à Lyon

Bob Wilson chez Louis XIV

Lire page 13 l'article de JACQUES LONCHAMPT

AU JOUR LE JOUR

Goût

Est-il vraiment nécessaire de déléguer M. Cheysson à Alger, le 1er novembre, pour la célébration de la fête nationale algérienne ? Certains trouvent que cette présence ne sera pas du meilleur goût, trente ans, jour pour jour, après la « Toussaint sanglante » qui marqua le début de l'insurrection.

M. Edgar Faure, par exemple, estime qu'il n'y a « aucune raison de commémorer un massacre de Français ». *On ne saurait lui donner tort.*

Les seuls massacres qu'on puisse à la rigueur commémorer – le temps ayant fait son œuvre, – ce sont les massacres entre Français, comme le 14 juillet.

BRUNO FRAPPAT.

commentaires

Le Monde

Préséances

DEVANT la mort, *les métiers qui la côtoient de force* pratiquent volontiers l'humour noir, façon de combattre ensemble l'émotion et la routine. A l'heure des « nécros », les salles de rédaction rivalisent de cynisme *goguenard avec les salles de garde et les postes de police.*

Le mauvais goût culmine les jours de « doublés ». Qui privilégier, quand deux stars décèdent ? A l'aune du trépas, qui aura la vedette ? De quelle taille, les titres ? Qu'a fait la *concurrence* ?

Les accidents aériens posent crûment le dilemme. Quand l'« avion de Cerdan » s'est écrasé, en 1949, la violoniste Ginette Neveu est tombée, pour l'éternité, à l'état d'« *autre passagère disparue* ».

Le cas d'Edith Piaf et de Jean Cocteau reste célèbre : tous deux éteints, en octobre 1963, à quelques heures d'intervalle. De l'ironie du sort, la presse fit un coup *fumant* : *Dieu réunissait deux saltimbanques de génie*, amis de surcroît, une vraie trouvaille d'imprésario !

En juin 1979, atroce marchandage de cadavres sous les sunlights : d'un côté John Wayne, tout en épaules, le géant *qui dégainait plus* vite que son ombre ; de l'autre, le frêle Jean-Louis Bory, tout en intelligence anxieuse, maladroit au point qu'il faillit se rater au fusil de chasse. Ici, le corps universellement pleuré ; là, un esprit follement français. *D'où mesurer l'événement ? Jouer les cosmopolites* ou s'assumer Rive gauche ?

Cette semaine, le destin nous provoque à nouveau. Ensemble, Michaux, Truffaut et Kast rendent leur copie. Quel ordre imposer aux moulinets de la faucheuse ?

Le choix des médias audiovisuels est dicté par les archives. Michaux et Truffaut avaient beau se ressembler par la rigueur inquiète, se partager le même public, entre un poète sans visage et l'auteur de quarante heures de *films ou interviews, comment hésiter !*

Le critère des audiences est tentant : quelques milliers de lecteurs, d'une part ; des millions de spectateurs, de l'autre. Un raisonnement qu'aurait récusé Truffaut lui-même, *le plus littéraire des cinéastes, le plus fou de mots*. Et le généreux Kast qui passe après, une fois de plus !

Reste la distance des froids, l'anticipation sur le tri futur des historiens : qui, des deux, des trois, des mille, vaut au plus loin de chez nous ? Qui vaudra encore, au *temps des dictionnaires et des manuels scolaires* ? Qui passera le siècle, le millénaire, les frontières, la semaine ?

Piètres débats ! Seules devraient compter les œuvres arrachées à la noire marmite. Nos condoléances et nos préséances, *écoutez-les, ce ne sont que raclements de souliers* vernis entre les tombes !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

Sociologues dans la mêlée

IL était un temps où les sociologues semblaient les théoriciens suprêmes qui, armés de leur science, expliqueraient à leurs concitoyens le sens des sociétés humaines. *C'était l'époque où l'Occident, guidé par les* Lumières, semblait irrésistiblement emporté vers le progrès. Puis la crise est venue – politique, économique, culturelle, morale... – et la sociologie a perdu sa belle assurance. De nombreux chercheurs ont alors pensé que l'idée d'un ordre caché était une illusion et qu'il ne pouvait y avoir d'observateurs privilégiés. Chassé de son piédestal, le *sociologue n'était qu'un homme parmi les autres.*

Deux livres récents, où deux des plus actifs représentants de la sociologie française, Edgar Morin (dans *Sociologie*) et Alain Touraine (dans *le Retour de l'acteur*), ont rassemblé divers textes théoriques, illustrent ce changement d'optique. Tous les deux ont renoncé à trouver une rationalité dans l'histoire. Tous les deux sont fascinés par les crises, les ruptures, les déséquilibres. Ils s'intéressent plus aux minorités qu'aux institutions, aux acteurs qu'aux *structures, aux déviances qu'aux organisations. Ils sont* attentifs à l'événement, à la transgression, à l'innovation. Ils ne craignent pas de se mêler à leurs semblables et de parler à la première personne.

Pour Edgar Morin, la société est un organisme en fusion, constamment agité de conflits, d'interactions, d'affrontements, de collisions. Le sociologue doit l'aider à prendre conscience de sa complexité et de son instabilité, *à élaborer une théorie de la crise, permettant de déceler ce* qui, dans ce bouillonnement, est annonciateur d'avenir ou symptôme de régression. Il rêve d'une *« sociologie clinique »*, observant à chaud la pathologie sociale et capable de repérer, dans le chaos des accidents, les mutations en cours.

Poussant plus loin encore l'engagement personnel, Alain Touraine imagine une méthode d'*« intervention sociologique »* dans laquelle le chercheur aide les acteurs d'un mouvement social à analyser leur pratique et à énoncer leurs objectifs. Cette méthode, il l'a déjà expérimentée avec des étudiants, des militants régionalistes et antinucléaires, des syndicalistes ou des membres de Solidarnosc.

Pour Touraine comme pour Morin, la sociologie doit s'immerger dans la crise et rechercher derrière la décomposition apparente les prémices d'une renaissance déjà au travail.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ SOCIOLOGIE, d'Edgar Morin. Fayard. 464 p., 120 F.

★ LE RETOUR DE L'ACTEUR. ESSAI DE SOCIOLOGIE, d'Alain Touraine. Fayard. 350 p., 85 F.

L'AVENIR DE LA GAUCHE

Pour Maurice Duverger, le PCF n'a pas intérêt à se détourner définitivement de l'union de la gauche, sauf s'il décide de mettre en œuvre une logique « révolutionnaire »

Les deux logiques du Parti communiste

LA logique de la démocratie empêche les communistes de dominer un jour l'alliance de gauche et leur interdit de rompre complètement. Ils n'ont aucune chance *d'être les maîtres d'œuvre* du « nouveau rassemblement populaire et majoritaire » qu'ils appellent *de leurs vœux*. Dans une France qui connaît le système soviétique, seule une petite majorité acceptera de leur faire confiance tant qu'ils se référeront toujours au socialisme tel qu'il *s'édifie dans plusieurs pays*, comme ils viennent de le proclamer eux-mêmes dans leur comité central, *désignant ainsi, sans les nommer*, les nations de l'Est, dont ils saluaient en 1979 le « bilan gobalement positif ».

Une telle référence ôte toute crédibilité aux chaleureuses déclarations *proclamant* l'attachement aux libertés et au pluralisme. Elles sont contredites aussi par l'organisation d'un parti dont l'idéologie dogmatique et la structure monolithique reproduisent en microcosme celles des Etats qui incarnent à ses yeux le « socialisme existant ». L'union de la gauche a gagné les élections parce que l'affaiblissement des communistes les plaçait nettement *derrière* le Parti socialiste. Elle ne conservera ou ne retrouvera la majorité que dans le cadre du même *rapport de forces. Il ne pourrait* en aller autrement que si le PCF renonçait à se référer à l'Union soviétique, abandonnait le centralisme dit démocratique et cessait de tenir le marxisme pour une science exprimant la vérité. Mais que resterait-il alors de son identité ?

En attendant une telle mutation, *l'union de la gauche ne pourra* vaincre que s'il y participe en conservant le rôle secondaire qui est le sien depuis plusieurs années. Il déteste une telle position, mais il ne peut pas s'en dégager. *Il peut* quitter le gouvernement et la majorité parlementaire. Il peut reprendre sa propagande antisocialiste de 1978-1981. Il peut mener la vie dure à François Mitterrand et à Laurent Fabius. *Mais il ne peut pas abandonner* la « discipline républicaine » au second tour des législatives. La *grande majorité de ses électeurs ne* l'accepteront pas. Lui-même serait écrasé par une telle tactique. Il ne l'a *pratiquée* que dans trois scrutins majoritaires à deux tours : en 1958, où il a réuni seulement 2 % des sièges avec près de 19 % des suffrages ; en 1928, où il avait 2,3 % des sièges avec 11,3 % des suffrages ; en 1932, où ses suffrages ont dégringolé *à 8,3 %*, et ses sièges à moins de 2 %.

Un retour à la proportionnelle lui restituerait la liberté totale dont il a joui sous la IV[e] République. Alors la gauche serait de nouveau paralysée, *comme elle le fut en ce temps-là*, et les socialistes se retrouveraient dans la position inconfortable *qui les avait peu à peu paralysés*. Guy Mollet en fut moins responsable que la représentation proportionnelle. Le déclin des communistes a commencé avec le scrutin majoritaire à deux tours établi par le général de Gaulle. En 1958, ils perdent près de 7 points, tombant à 18,9 % des suffrages contre 25,7 % deux ans plus tôt. Ils remonteront à une moyenne de 20 % *dans les cinq législatives suivantes*, avant leur chute de 4,5 points en 1981. Ces éléments ne peuvent *être oubliés dans la préparation* d'une réforme électorale.

Il dépend d'elle que le PCF demeure *ou non lié à l'union de la gauche*. Certes le Parlement *n'est* qu'un objectif secondaire pour des communistes *purs et durs*. Mais ils ne peuvent guère s'en détourner, d'autant que le Parti socialiste leur *ferait payer cher l'abandon des désistements* du second tour : en mettant fin lui-même à l'alliance dans *les municipalités. Ils seraient singulièrement* démunis en perdant ainsi leurs places fortes. Tant que la proportionnelle *sera exclue, ou appliquée* à dose homéopathique, leur position en seconde place dans l'union de la gauche formera un plafond indispensable à sa victoire, et la « *discipline républicaine* » un plancher nécessaire à leur efficacité électorale. Au moins dans la logique de la démocratie.

Mais une autre logique se dessine en filigrane derrière la politique économique réclamée par le PCF, qu'inspire *l'action de la CGT*. Prétendre qu'on peut indéfiniment acheter à l'étranger les produits énergétiques et les matières premières qui nous sont indispensables sans les payer par des exportations équivalentes ; qu'on peut développer celles-ci sans abaisser les prix et améliorer la qualité de nos marchandises ; qu'on peut atteindre cet abaissement et cette amélioration sans moderniser notre appareil de production ; qu'on peut réaliser cette modernisation sans réductions d'emplois dans une première phase ; qu'on peut conserver des *charbonnages, une sidérurgie*, des constructions navales à coups de subventions publiques ; qu'on peut soutenir les revendications de salaires sans considération des coûts : tout *cela n'est guère sérieux*.

Cependant, les économistes du parti qui défendent de telles stratégies *sont des gens parfaitement* avertis de leurs conséquences. Ils savent qu'elles impliqueraient un effondrement de la monnaie, un contrôle des changes rigoureux, un accroissement considérable des prélèvements fiscaux sur les revenus moyens et supérieurs, une réduction *drastique des importations*, toutes choses qui réduiraient durablement la consommation après une relance éphémère. Certes, il reste peu probable qu'on tombe alors au niveau de vie et de contraints des pays de l'Est. Mais on glisserait lentement vers lui par une poussée mécanique, *une fois pris dans l'engrenage*.

Telle est peut-être la forme moderne de la « *révolution* » : *un mot* que les communistes emploient volontiers sans mesurer sans doute *cette nouvelle signification*. Les stratégies politiques évoluent, comme les stratégies militaires. Les étudiants de mai 68 ne l'avaient pas compris. Avec leurs barricades et leurs cocktails Molotov, ils ressemblaient un peu à nos généraux de 1939 faisant une guerre sur le modèle 1914. La droite était aussi dépassée quand elle évoquait les risques d'un coup de Prague modèle 1948 à propos des quatre mousquetaires du Colonel-Fabien dans le gouvernement Mauroy. *Aucun parti* communiste en Europe ne cherche à prendre le pouvoir grâce à l'armée *rouge, même si l'attitude des Etats-Unis* au Liban pourrait faire croire qu'ils resteraient alors passifs.

La déstabilisation économique paraît désormais la seule voie révolutionnaire praticable en Occident. Invisible au départ, *comme un virus*, on ne la décèlerait qu'une fois installée dans l'organisme attaqué, d'où elle serait alors difficile à déloger. Quand les dirigeants communistes encouragent *les travailleurs à refuser* tout sacrifice, tout licenciement, toute rigueur, quand ils exigent la fidélité à des promesses impossibles à tenir, peut-être sont-ils inconscients des conséquences. Peu *importe. Les hommes font l'histoire*, même quand ils ne savent pas l'histoire qu'ils font.

MAURICE DUVERGER.

COURRIER

« Nous n'étions pas des oisifs »

Permettez-moi de vous faire part de ma surprise devant les termes employés par M. Isnard dans son article du 12 octobre intitulé « Manœuvres en panne ». Ainsi, donc les manifestations de 1974 dans et hors des casernes, les revendications des comités de soldats existant à l'époque, seraient le fait d'appelés « *oisifs » ayant sans doute trouvé* par ce biais un moyen de se distraire.

Les responsables de l'appel des Cent, tous ceux qui, militants politiques, syndicaux, ou simplement appelés, se sont alors organisés et fait entendre dans les casernes n'étaient pas des « oisifs ». Ils exigeaient la reconnaissance d'un certain nombre de droits et de libertés au sein d'une institution qui avait et a souvent pour but premier d'opprimer et de soumettre chaque année plusieurs centaines de milliers de jeunes.

Cette lutte était profondément politique, et soutenue par un certain nombre *d'organisations ou de personnalités* dont le sérieux et l'aptitude à porter un jugement sont reconnus de tous.

JEAN-LUC VIDON,
Ex-militant d'un comité de soldats, responsable d'une radio locale à Lyon.

Les Indiens du Nicaragua et du Guatemala

Dans le Monde du 9 octobre, j'ai lu avec indignation la lettre de M. Soustelle, qui prétend apporter un *démenti* aux informations données par MM. Devé et Ruellan dans leur article sur la situation au Nicaragua.

On ne peut prétendre que les Indiens sont massacrés au Nicaragua. *Il suffit pour s'en convaincre de* lire les rapports d'Amnesty International, de plusieurs organismes religieux des Etats-Unis et de l'American Indian Movement, qui ont visité la côte Atlantique. Si le FSLN a dû déplacer de 80 kilomètres au sud des populations indiennes vivant le long du rio Coco, c'était uniquement pour les soustraire aux actions de la Contra, qui opère dans le nord à partir du territoire du *Honduras*, et qui n'hésite pas à massacrer, torturer et déporter tous ceux qui résistent.

Il est vrai qu'en ce moment, en Amérique centrale, ont lieu des massacres de populations indiennes. Mais cela se passe au Guatemala, et, là, il s'agit d'un gigantesque génocide, puisque les Indiens sont assassinés par dizaines de milliers depuis plusieurs années. Mais, là, M. Soustelle n'en dit rien.

ROBERT BÉRANGER
(Le Puy).

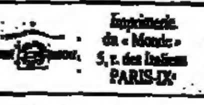
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

Le trentième anniversaire de l'UEO

Il y a trente ans, le 23 octobre 1954, étaient signés les accords de Paris qui allaient donner naissance à l'Union de L'Europe occidentale, seule organisation européenne compétente en matière de défense. L'UEO organise cette semaine à Rome, pour célébrer cet anniversaire, une rencontre exceptionnelle des ministres des affaires étrangères et de la défense des sept pays membres (France, Italie, Grande-Bretagne, RFA, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg). Les membres de son Assemblée parlementaire se réuniront par ailleurs pour une session extraordinaire, sous la présidence de M. Jean-Marie Caro, le lundi 29 octobre dans la capitale italienne.

Alfred Grosser rappelle ci-dessous les conditions dans lesquelles fut conclue cette alliance, au lendemain de l'échec de la Communauté européenne de défense, et les obligations qui en découlent encore aujourd'hui pour les Etats membres de l'UEO.

Signatures d'hier : engagements d'aujourd'hui

par ALFRED GROSSER

La France est-elle légalement obligée de voler au secours de la République fédérale d'Allemagne ? Mais non, puisque le traité de l'Atlantique n'engage pas à grand-chose, chaque signataire prenant simplement, en cas d'attaque contre un autre, *« telle action qu'il jugera nécessaire »* ! Eh bien si ! *Un autre texte est toujours* en vigueur. Et il dit que, *« au cas où l'une des hautes parties contractantes serait l'objet d'une agression armée en Europe, les autres lui porteront aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres »*. Les sept pays liés par cet engagement automatique sont la France, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et les trois Etats du Benelux.

Le 23 octobre 1954, à Paris, c'est une pluie de signatures qui sont apposées à une batterie de textes dont le principal négociateur a été Pierre Mendès France, président du conseil et ministre des affaires étrangères. Rétrospectivement, il s'agit d'une date charnière. Une évolution commencée en 1947 s'achève. L'essentiel des décisions prises ne sera plus mis en cause. En 1984 encore, le statut international de notre partenaire allemand est exprimé dans les documents d'alors.

Depuis le 30 août, il s'était agi de rebâtir, puisque le vote de l'Assemblée nationale rejetant la Communauté européenne de défense avait, au bout de quatre années de négociations et d'affrontements, laissé un *champ de décombres*. L'une des raisons du rejet avait été l'absence de la Grande-Bretagne. Pierre Mendès France et Anthony Eden firent alors une découverte mathématique : 5+2=6+1. Si l'on reprenait le traité de Bruxelles de 1948 entre la France, la Grande-Bretagne et les pays du Benelux et si on y ajoutait la République fédérale et l'Italie, c'était comme si la Grande-Bretagne se joignait aux six Etats de l'Europe communautaire du plan Schuman. Ainsi *fut fait*, après une toilette du texte, puisque celui-ci désignait à l'origine l'Allemagne comme ennemi potentiel. Et on l'assortit d'un ensemble d'institutions et d'obligations d'importance inégale, le tout prenant le nom trop pompeux d'Union de l'Europe occidentale.

En même temps, une longue convention sur les relations entre les trois puissances et la République fédérale d'Allemagne fait sortir celle-ci du statut de pays occupé et lui permet de devenir, par un autre texte, signataire du traité de l'Atlantique et membre de l'OTAN – un membre si bien inséré dans l'Organisation qu'il ne disposera en aucune façon de l'indépendance militaire tant redoutée par ses partenaires.

L'engagement le plus connu pris à Paris ce jour-là figure à l'article premier du protocole n° 111 relatif au contrôle des armements, annexe au traité de l'UEO : la République fédérale promet de ne pas fabriquer sur sont territoire d'armes atomiques, biologiques et chimiques. En fait, cet engagement, bien que toujours en vigueur, n'a plus beaucoup d'importance depuis le 28 novembre 1969, où la *signature allemande a été* apposée au traité sur la non-prolifération nucléaire, aux interdits beaucoup plus précis (1).

Il est vrai que le protocole ne devait pas être connu par son article 3, jamais appliqué ni même invoqué, alors qu'il aurait pu imposer à la France une lourde contrainte : *« Lorsque la fabrication des armes atomiques, biologiques et chimiques dans les territoires continentaux des hautes parties contractantes, qui n'auront pas renoncé au droit de produire ces armements, aura dépassé le stade expérimental, et sera entré dans le stade de la production effective, le niveau des stocks, que les hautes parties contractantes intéressées seront autorisées à détenir sur le continent européen, sera fixé par le Conseil de l'union de l'Europe occidentale, à la majorité des voix. »*

La limitation de la souveraineté allemande

D'autres dispositions de 1954 ne connaîtront pas un sort bien meilleur. *Le statut européen de la Sarre*, laborieusement mis au point par Mendès France et Adenauer, sera rejeté un an plus tard par les deux tiers des suffrages sarrois, ce qui conduira à une intégration pure et simple de la Sarre à la République fédérale. Et l'article 5 de la convention entre les trois et l'Etat allemand cessera d'être en vigueur, conformément aux dispositions qu'il contient, après avoir provoqué une énorme crise politique en République fédérale : en 1968, la législation sur les situations d'urgence où les libertés publiques peuvent être restreintes, les *Notstandgesetze*, sera difficilement adoptée et, conformément à la promesse de l'article 5, les anciens occupants renonceront alors aux *« droits antérieurement détenus ou exercés par eux en ce qui concerne la sécurité des forces armées stationnées sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne »*, celle-ci se trouvant exercer désormais ses pouvoirs souverains de police. Enfin, certaines restrictions non atomiques imposées à l'armement allemand seront levées, près de trente ans après les signatures de Paris, en juillet 1984.

Mais aujourd'hui encore, des dispositions centrales demeurent en vigueur, et déterminent le statut de la République fédérale. Tout particulièrement l'article 2 de la convention entre les trois et elle, qui montre que sa souveraineté est toujours incomplète : *« En raison de la situation internationale qui a, jusqu'à ce jour, empêché la réunification de l'Allemagne et la conclusion d'un règlement de paix, les trois puissances se réservent les droits et les responsabilités antérieurement exercés ou détenus par elles en ce qui concerne Berlin et l'Allemagne dans son ensemble, y compris la réunification de l'Allemagne et un règlement de paix. »*

Tous les partis au pouvoir à Bonn depuis trente ans souhaitent voir maintenue cette *diminutio capitis*, puisque aujourd'hui encore Margaret Thatcher, Ronald Reagan et François Mitterrand incarnent, en commun avec Constantin Tchernenko, ce qui reste de l'unité de la nation allemande. Et c'est aussi le statut établi par les vainqueurs en 1945, confirmé par le texte de 1954, qui permet d'assurer la sécurité de Berlin-Ouest.

Que, périodiquement, on sorte les institutions de l'UEO de leur sommeil avec l'idée qu'elles pourraient servir de base à une défense européenne spécifique, est sans doute moins important, quand on regarde les textes de 1954, que la limitation maintenue de la souveraineté allemande, ne serait-ce qu'à cause de la compensation psychologique qu'elle donne à la France pour son infériorité économique.

(1) Art. II : *« Tout Etat non doté d'armes nucléaires, qui est partie au traitement, s'engage à n'accepter de qui que ce soit, ni directement ni indirectement, le transfert d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires ou du contrôle de telles armes ou de tels dispositifs explosifs nucléaires ; à ne fabriquer ni acquérir de quelque autre manière des armes nucléaires ou autres dispositifs nucléaires explosifs ; à ne rechercher ni recevoir une aide quelconque pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs. »*

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU A ÉLU QUATRE DES CINQ NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

New-York (Nations unies). – L'Assemblée générale de l'ONU a élu, lundi 22 octobre, quatre des cinq nouveaux membres non permanents du Conseil de sécurité. Il s'agit de l'Australie, du Danemark, de Trinidad-et-Tobago et de la Thaïlande. Ni l'Ethiopie ni la Somalie, en revanche, n'ont pu obtenir la majorité des deux tiers requise.

L'Ethiopie aurait décidé de retirer sa candidature au profit de celle de la Tanzanie. Mais la Somalie entend maintenir la sienne, bien que la majorité du groupe africain préfère désormais une candidature unique de compromis.

L'Assemblée a, par ailleurs, élu dix-huit nouveaux membres du Conseil économique et social de l'ONU pour un mandat de trois ans : Bangladesh, Brésil, Colombie, Espagne, France, Guinée, Haïti, Islande, Inde, Japon, Maroc, Nigéria, RFA, Roumanie, Sénégal, Turquie, Venezuela et Zimbabwe. – *(AFP.)*

● *Extension des attributions de deux ambassadeurs.* – Le *Journal officiel* daté du 21 octobre a annoncé que M. Gérard Serre, ambassadeur de France à Maputo, était désormais accrédité également auprès du Swaziland, et M. Jacques Gasseau, ambassadeur de France à Luanda, auprès de Sao-Tomé-et-Principe. (*Le Monde* a publié la notice biographique de M. Serre le 6 avril dernier, et celle de M. Gasseau le 15 septembre).

M. EMMANUEL DE MARGERIE EST NOMMÉ AMBASSADEUR A WASHINGTON

Le *Journal officiel* de ce mardi 23 octobre annonce la nomination de M. Emmanuel Jacquin de Margerie comme ambassadeur de France à Washington, en remplacement de M. Bernard Vernier-Palliez. L'édition du 24 octobre annoncera celle de M. Jacques Andréani à Rome (*le Monde* du 19 octobre).

[Né le 25 décembre 1924, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, certifié d'études supérieures d'histoire, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. de Margerie a appartenu à la direction d'Europe (1951-1954 et 1963-1967) et celle des affaires politiques (1961-1963). Il a été en poste à Londres (1955-1959), à Moscou (1961-1963), à Tokyo (1967-1970) et à Washington (1970-1972). Revenu à l'administration centrale comme chargé des affaires d'Europe en 1972, M. de Margerie a été nommé directeur des musées de France en 1975 puis ambassadeur à Madrid en 1977, et à Londres en janvier 1981.]

AMÉRIQUES

Argentine

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT ALFONSIN EN VISITE A PARIS

« La démocratie pour cent ans... »

Pour la première journée de son séjour en France le lundi 22 octobre, le président argentin, M. Raul Alfonsin, s'est, à l'occasion d'un déjeuner à l'Elysée, entretenu avec M. Mitterrand. Les deux hommes sont convenus de se rendre mutuellement une visite d'Etat en 1985. La situation internationale, les relations bilatérales et les problèmes économiques et financiers, notamment la dette extérieure de l'Argentine, ont été au cœur des nombreux entretiens que le chef de l'Etat argentin et son ministre de l'économie, M. Bernardo Grispun, ont eus à Paris le 22 octobre.

« Nous n'avons pas le droit d'échouer. Car ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement le destin d'un gouvernement – le nôtre, – c'est l'avenir même de la démocratie en Argentine. Nous avons de très bonnes raisons d'espérer car notre peuple a beaucoup mûri. Il a observé que l'autoritarisme ne mène à rien, car il veut nier la justice sociale. Les Argentins ont appris, parallèlement, à repousser les mythes révolutionnaires, lesquels nourrissent toutes les conceptions extrémistes. Ce sont là de bonnes bases pour asseoir la démocratie. Pour toujours peut-être, pour cent ans en tout cas, comme nous l'avons promis durant la campagne électorale. »

Tout homme politique, a-t-on dit, a constamment le choix : rabâcher ou se renier. M. Raul Alfonsin, à l'évidence, n'a pas peur de se répéter.

Naguère parfois cassant, cet homme qui nous reçoit le lundi 22 octobre dans un grand hôtel parisien a désormais la rondeur, la majesté de ceux qui ont conscience d'avoir été rejoints par le destin. Il n'a cédé – lorsque cela se pratiquait beaucoup à Buenos-Aires – ni au « chic » révolutionnaire ni à la tentation de rechercher le « bon » général pour « pousser » sa carrière vers les sommets. C'est cette constance peu commune que les citoyens argentins ont plébiscitée le 30 octobre 1983, bien plus que le programme (sans grand relief) de l'Union civique radicale ou le charisme (limité) de son chef.

La « *démocratie* », c'est, en tout, *le nord magnétique du chef de l'Etat* argentin. Les « mères de la place de Mai » se plaignent-elles – en faisant, ces jours-ci, une grève de la faim – que trop de tortionnaires de la « sale guerre » des années 70 soient encore en liberté ? *« La démocratie, ce n'est ni la revanche ni la vengeance*, répond M. Alfonsin. *La justice travaille lentement. C'est ainsi, et c'est bien ainsi, même si je peux tout à fait comprendre que les intéressées ou leurs proches soient impatients. »*

Cette « démocratisation » à laquelle le président Alfonsin consacre tous ses efforts est-elle en bonne voie ? *« Les forces armées sont aujourd'hui disciplinées et obéissent aux ordres du chef de l'Etat »*, constate tout d'abord M. Alfonsin. De fait, la réforme du haut état-major a *été réalisée tout de suite* après son accession au pouvoir, le 10 décembre 1983. Il n'y a eu, depuis lors, qu'une « crisette » au printemps dernier, apparemment surmontée.

S'agissant des syndicats, dont les péronistes ont de longue date fait leur propriété exclusive, le chef de l'Etat n'a pas pu obtenir du Parlement une loi les démocratisant en profondeur. Mais, assure-t-il, *« des élections internes sont en cours, avec un fort taux de participation de la base, ce qui permet d'entrevoir une normalisation »*.

L'extrême gauche, enfin – qui avait, elle aussi en son temps, manifesté un grand mépris pour la démocratie, – voit ses dirigeants mis en demeure de répondre devant la justice de leurs agissements passés : *« Mario Firmenich, chef des Montoneros, est arrivé, le dimanche 21 octobre, à Buenos-Aires, extradé par le Brésil, et son procès peut désormais commencer. »*

Mais quelle démocratie résisterait longtemps à une crise économique comme celle que vit l'Argentine ? *« L'inflation sera, cette année, de 700 % – et non de 1 000 % comme on le dit parfois. J'observe, en revanche, que la progression du PIB sera de 5 %. Et nous avons créé cent soixante mille emplois depuis notre arrivée au pouvoir – en foi de quoi le chômage a cessé d'être le problème numéro un du pays »*, assure M. Alfonsin.

Le chef de l'Etat a entendu refuser, dans les très difficiles négociations de Buenos-Aires avec le FMI, *qui ont conduit au « mémorandum d'accord »* de septembre, ce qu'il dénomme les *« recettes récessives »*. Ce n'est pas seulement, explique-t-il, une question de justice sociale : *« C'est parfaitement en accord avec notre volonté de tenir nos engagements envers nos créanciers. Pour que nous puissions payer nos dettes, il ne faut pas que l'on nous refuse les moyens de travailler ! »* Pour ce faire, l'Argentine a obtenu des conditions que son président estime tout à fait *« inédites »* : *« Nous devrons, d'ici au 1er octobre 1985, avoir ramené notre taux d'inflation à 300 %. Et d'ici au 1er octobre 1986 à 150 %. C'est tout le contraire d'un traitement de choc. »* Les négociations concrètes avec les quelque trois cent vingt établissements privés créanciers ont commencé le 20 octobre à New-York.

M. Alfonsin, qui a pris son petit déjeuner du 22 octobre avec les responsables des banques françaises engagées en Argentine, et avec ceux du Club de Paris (1), espère bien que les négociations avec les gouvernements créanciers de l'Argentine connaîtront également un heureux aboutissement *« avant la fin de l'année »*. A l'heure du thé, le même jour, il a parlé au CNPF devant un aréopage de patrons français qu'il a invités à venir *« investir en Argentine »*.

A M. Delors, futur président de la Commission économique de Bruxelles, il a demandé que les Européens manifestent de la bonne volonté dans leurs relations commerciales avec Buenos-Aires. Enfin, devant le Fonds international de développement agricole (2), il devait prôner ce mardi une *« augmentation de la participation des pays développés »* – sans oublier, nous dit-il, la *« responsabilité »* que confère à son pays le fait d'être *« un des rares Etats du Sud à avoir des excédents alimentaires »*.

Propos recueillis par JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Le Club de Paris est une instance organisant, au cas par cas, la renégociation de la dette extérieure des Etats en difficulté avec les gouvernements créanciers. Le directeur du Trésor français en assure la présidence. La dette totale de l'Argentine est aujourd'hui de 45 milliards de dollars.

(2) *Le Monde* du 23 octobre.

El Salvador

Recrudescence des affrontements

Une quarantaine de combattants, dont douze soldats de l'armée régulière, ont été tués le 21 octobre lors d'une attaque menée par la guérilla contre une centrale électrique à Apopa, à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale, a annoncé, le lundi 21, le service de presse des forces armées salvadoriennes. Selon Radio-Venceremos, l'organe d'information et de propagande des rebelles, ce sont trente soldats et officiers qui ont été tués. Les responsables du système de production et de distribution de l'électricité (CEL) ont indiqué que la salle de contrôle de la station avait été détruite, ainsi que plusieurs pylônes, *ce qui représente « beaucoup d'argent »*.

L'armée, de son côté, poursuit sa vaste offensive dans la province du Morazan, à l'est du pays. Ce sont les zones de Perquin et de San-Fernando, fiefs traditionnels de la guérilla, qui sont particulièrement visées. L'impression des observateurs est que les deux parties cherchent à renforcer leurs positions après la rencontre du 15 octobre à La Palma et la décision qu'ils y ont prise de se revoir dans la deuxième quinzaine de novembre.

De passage à Paris le lundi 22 octobre, M. Guillermo Ungo, président du Front démocratique révolutionnaire salvadorien (FDR), qui dirigeait la délégation des rebelles à La Palma, a rencontré M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, pour, en particulier, a-t-il indiqué au *Monde*, *« remercier la France »* de son attitude dans le conflit salvadorien. Le leader du FDR se montre d'un *« optimisme prudent »* sur l'avenir du processus de dialogue lancé le 15 octobre.

A TRAVERS LE MONDE

RDA

● QUATRE CITOYENS EST-ALLEMANDS, qui demandent un visa d'émigration, se seraient réfugiés à l'ambassade de RFA à Budapest, selon le quotidien ouest-allemand *Bild Zeitung* du mardi 23 octobre. Cent cinquante autres ressortissants de RDA se trouvent depuis plusieurs semaines dans les locaux de l'ambassade de RFA à Prague.

Syrie

● EXÉCUTION DE TROIS CRIMINELS. – Trois hommes accusés de meurtres et de vols ont été pendus, samedi 20 octobre, sur une place d'Alep, seconde ville du pays. Ahmed Wafa Ben Abdel Hadi Bittar, Foudeddine Ben Ahmed Arnab et Samir Ben Hussein Bittar, trois Alepins, avaient assassiné en janvier (*le Monde* du 18 février) le pasteur arménien Kihan Azarian, ainsi que la femme d'un bijoutier juif syrien et ses trois filles. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

Le président Amine Gemayel s'est rendu en Libye

Le président Amine Gemayel a quitté Beyrouth, lundi 22 octobre, pour la Libye, à l'invitation du colonel Kadhafi. Cette nouvelle, révélée à l'issue d'une réunion du cabinet, a causé une certaine surprise, rien ne laissant jusque-là prévoir l'imminence d'une rencontre entre les deux hommes d'Etat. Les relations entre les deux pays sont pratiquement gelées depuis 1983, en dépit d'une visite déjà effectuée à la fin de cette année-là en Libye par le président libanais.

D'autre part, M. Gemayel s'est rendu ce mardi à Rome pour une brève audience privée du pape Jean-Paul II. Il devait s'entretenir dans l'après-midi aussi avec le président du conseil italien, M. Craxi, et avec le président de la République, M. Pertini.

Affrontements chiito-palestiniens

A Beyrouth un accord est intervenu lundi soir en vue de mettre un terme aux affrontements meurtriers qui se déroulaient depuis dimanche soir à Bourj-Barajneh (banlieue sud), la plus importante concentration palestinienne de Beyrouth (20 000 personnes), et qui ayant d'abord opposé des éléments palestiniens pro et anti-Arafat ont ensuite mis aux prises des Palestiniens et des miliciens chiites du mouvement Amal. Ils ont fait, selon un bilan provisoire, huit morts et vingt-huit blessés.

Conformément à cet accord, conclu au cours d'une réunion entre les notables palestiniens de Bourj-Barajneh et le mouvement chiite Amal au domicile de M. Nabih Berri, chef d'Amal et membre du gouvernement libanais, l'armée libanaise s'est redéployée autour du camp et a pris deux nouvelles positions a l'intérieur du camp. – *(Reuter, AFP.)*

● *Conflit irano-irakien : mise en garde de Bagdad aux étrangers d'Iran.* – Le ministre irakien de l'information, M. Latif Jassem, a invité lundi 22 octobre les ressortissants étrangers travaillant en Iran à quitter ce pays. Il a affirmé que l'Irak avait établi une liste de *« soixante-dix objectifs sélectionnés »* qui pourraient être la cible des Irakiens en cas d'*« opération irréfléchie ou suicidaire »* des Iraniens, notamment contre le sud de l'Irak. Le ministre a lancé cette mise en garde au lendemain de *« la fin de la bataille de Seifsaad »*, position frontalière à 150 kilomètres à l'est de Bagdad, qui a été au cours des quatre derniers jours le théâtre de violents affrontements avec les Iraniens. – *(AFP.)*

● PRÉCISION. – La jeune étudiante qui s'est consacrée durant plusieurs mois aux recherches qui ont permis de retrouver le fameux « relief de Jérusalem » (*le Monde* daté 21-22 octobre) se nomme Ariane Littman. – *(Corresp.)*

EUROPE

URSS

La réforme de l'agriculture

(Suite de la première page.)

L'habitat a été regroupé. La maison traditionnelle en bois a été souvent *délaissée au profit de logements* collectifs ni mieux ni moins bien *finis* qu'à la ville. Le travailleur agricole soviétique est quelqu'un qui attend le matin un autocar qui le ramènera chez lui le soir dans un ensemble d'habitations qui n'a plus rien à voir avec le village d'antan, mais possède sur ce dernier l'avantage *d'être parfois doté* de l'eau courante et de l'électricité.

Les fameux lopins de terre individuels continuent à fournir la plus grande partie des légumes, un quart de la viande, un tiers du lait et un peu moins de la moitié des œufs consommés dans le pays. Mais les jeunes ne sont guère enclins à maintenir cette « agriculture complémentaire ». Ils auraient plutôt tendance à faire la queue comme tout le monde devant les magasins d'alimentation. Enfin, les ruraux n'ont pas plus d'enfants que les citadins, c'est-à-dire assez peu...

Ce contexte historique et sociologique n'est pas indifférent au moment où l'on parle une fois de plus d'une grande réforme de l'agriculture soviétique mettant l'accent sur la « *motivation* » et l'intéressement des travailleurs aux bénéfices. Comme pour l'industrie, le nom d'Abel Aganbegyan, directeur de l'Institut d'économie, section sibérienne de l'Académie des sciences de l'URSS, est fréquemment associé à ces projets.

« Brigades sous contrat »

L'idée telle qu'elle ressort notamment de confidences de journalistes de *Selskaya Jizn* (la Vie agricole) et d'un très long reportage sur un kol-khoze expérimental paru le 10 octobre dans la *Literaturnaïa gazeta*, est la suivante : aussi bien dans les kolkhozes que dans les sovkhozes, on laisserait aux « brigades » (une dizaine d'hommes et de *femmes en* moyenne) 50 % de ce qu'elles produisent au-delà d'une certaine norme fixée d'avance. Les économies réalisées, notamment en carburants et en temps d'utilisation des machines agricoles, feraient également l'objet de primes égales à la moitié des sommes épargnées.

« *Toutes les branches d'activité sans exception ont été placées sur une base commerciale* », explique la *Literaturnaïa gazeta* à propos du kol-khoze « La voie vers le communisme », situé dans l'Altaï, en Asie centrale. « *On a créé des équipes de trayeuses, de vachers, de conducteurs de machines agricoles. On les a munies du matériel approprié et on leur a dit : dorénavant soyez vous-mêmes contrôleurs et comptables. La moitié de ce que vous gagnerez sera à vous. Si vous perdez de l'argent, on le prendra dans votre poche. Chaque équipe sera une entreprise autonome pour sa comptabilité. Un changement d'état d'esprit, voilà le but final de l'expérience* », affirme l'auteur du reportage.

Le système est déjà partiellement en vigueur. *Un nombre non précisé* de kolkhozes et de sovkhozes sont dès à présent organisés en « brigades sous contrat ». L'expérience lancée en 1982, et qui rappelle une tentative (sans lendemain) de Khrouchtchev au début des années 60, est jugée *concluante* par la presse.

L'idée d'un plénum consacré à l'agriculture remonte au temps d'Andropov. La continuité apparaît très grande en ce domaine. Le même homme, M. Mikhaïl Gorbatchev, benjamin du bureau politique et numéro deux officieux du parti, a d'ailleurs la responsabilité du secteur agricole depuis les dernières années de Brejnev.

Le comité central pourrait décider d'étendre la zone d'application des « brigades sous contrat ». Il devrait également procéder à un bilan du « programme alimentaire » lancé en *mai 1982 et qui, théoriquement* au moins, est en vigueur depuis le 1er janvier 1983 sur l'ensemble du pays.

Comme les « brigades sous *contrat* » actuellement, le « programme alimentaire » a débuté de façon expérimentale et à une échelle limitée en 1974. Deux Républiques seulement, la Georgie et l'Estonie, étaient alors concernées. Tel qu'il se présente aujourd'hui, le « programme *alimentaire* » *consiste* en un regroupement au niveau du district de toutes les activités agro-alimentaires. Un seul organisme est chargé à la fois de superviser la production agricole elle-même (kolkhozes et sovkhozes), les services (*machines, engrais, pesticides*) et les industries de transformation. Chaque union agro-industrielle de district (RAPO selon le sigle russe) est dirigée par un président. Celui-ci est toujours *le* vice-président du comité exécutif du district, c'est-à-dire le numéro deux dans la hiérarchie d'Etat pour cette circonscription territoriale. A titre d'exemple, le RAPO « modèle » de Gori, la ville natale de Staline, en Georgie, compte vingt-trois *mille salariés*, treize kolkhozes, dix-sept sovkhozes et soixante et une sociétés de services.

La réforme a été poussée très loin en Georgie. Les trois ministères locaux qui s'occupaient d'agriculture ont été *supprimés. La plupart* des décisions relèvent maintenant des RAPO eux-mêmes. A Tbilissi, le nombre des fonctionnaires chargés des questions agricoles est passé de 2 000 à 800. Les autres ont été répartis entre les RAPO, ce qui ne *s'est pas fait sans* grincements de dents, car ce déplacement s'est accompagné pour eux d'une perte de pouvoir et de prestige. La réforme des unions agro-industrielles a donc pour *conséquence* une certaine décentralisation et une plus grande *responsabilité* des dirigeants locaux.

Il ne faudrait pas cependant en exagérer l'importance. L'agriculture soviétique est entièrement planifiée à partir de Moscou et le pouvoir acquis par les RAPO l'a été aux dépens de l'échelon inférieur (*kolkhozes, sovkhozes*) ou des ministères spécialisés de chaque République et non pas du « centre », qui reste tout puissant. Dans bien des cas, la nouvelle structure n'a fait que se superposer à l'ancienne ou n'existe que sur le papier. La suppression *de ministères et le déplacement* de fonctionnaires n'ont eu lieu jusqu'ici qu'en Géorgie et paraissent impensables dans l'immense fédération de Russie.

Le bilan du « programme alimentaire », tel qu'il sera présenté au comité central, devrait être très largement positif. Des bons résultats ont été obtenus dans l'élevage, qui constituait l'objectif prioritaire en 1982. La production de viande a atteint 16 millions de tonnes en 1983, un chiffre très honorable, en progrès *sur 1982 (15,2 millions de tonnes)* et proche des prévisions du plan. La même remarque vaut pour le lait (96,4 millions de tonnes) et les œufs (74,7 milliards d'unités, soit, une fois n'est pas coutume, plus que le plan).

La récolte céréalière de cette année, une des plus mauvaises depuis 1975, *risque-t-elle de tout perturber* ? Les estimations américaines font état pour 1984 de 170 millions de tonnes contre environ 200 millions en 1983 et 180 millions en 1982 (les Soviétiques ne fournissent plus de statistiques officielles depuis 1981 : *le plan prévoit 238 millions* de tonnes). Au total, le département d'Etat américain de l'agriculture escompte que l'URSS devra importer en 1984-1985 environ 50 millions de tonnes de céréales, le plus haut niveau jamais atteint. Le précédent record *date de 1981-1982*, avec 46 millions de tonnes.

Selon que l'on voudra ou non donner un satisfecit au numéro deux du parti, l'accent sera mis devant le comité central sur les succès de l'élevage ou sur l'échec céréalier. La *tendance est actuellement*, conformément d'ailleurs à une longue tradition, de se réjouir de ce qui a réussi et de taire pudiquement les déconvenues.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La viande reste rationnée dans de nombreuses régions

Moscou *(AFP)*. – Parmi toutes les branches de l'économie, *c'est l'agriculture* qui connaît « *les problèmes les plus sérieux* », a indiqué un spécialiste, M. D. Khodjaev, chef de département au comité d'Etat au plan (Gosplan), lors du récent séminaire idéologique réservé aux cadres du parti de la région de Moscou (*le Monde* du 20 octobre). Cette année, alors qu'aucune catastrophe particulière ne s'est produite, la récolte de grain n'a été que de 14,3 quintaux à l'hectare, alors que l'objectif visé était de 19,2 quintaux. A Volgograd, le rendement n'a pas dépassé 3 quintaux à l'hectare, c'est-à-dire que la récolte a été « *égale à l'ensemencement* » : des semailles en pure perte.

La situation dans l'élevage, a ajouté le responsable du Gosplan, *s'est* « *améliorée* », mais le *rationnement de la viande doit* être maintenu « *dans de nombreuses régions* ».

Si ces indications sont destinées à un public très restreint, les défaillances de l'agriculture *soviétique – et plus encore* peut-être du réseau de distribu*tion – sont de notoriété publique*. La quantité et la qualité des *fruits et légumes*, des produits laitiers et de la viande vendus dans les magasins d'Etat demeurent insuffisantes. Selon une moyenne statistique dont a fait état le quotidien les *Izvestia*, chaque ménagère soviétique fait la queue pendant deux heures par jour. Et les longues files d'attente devant les magasins de primeurs n'ont pas disparu, pas plus que les lourdes chaînes cadenassées qui interdisent la plupart du temps l'accès des boucheries moscovites.

RFA

A travers l'affaire Barzel

LA PRESSE DÉNONCE UN RÉSEAU COMPLEXE DE LIENS ENTRE LES MILIEUX D'AFFAIRES ET LES PARTIS DE LA MAJORITÉ

(Correspondance.)

Bonn. – C'est un homme seul qui comparaîtra mercredi 24 octobre devant la commission d'enquête parlementaire chargée de l'affaire Flick. Accusé d'avoir reçu 1,7 million de DM du groupe industriel entre 1973 et 1979 par l'intermédiaire du cabinet d'affaires Albert Paul, le président du Bundestag, M. Rainer Barzel, a pu s'en rendre compte par lui-même : réunis lundi à Bonn autour du chancelier Kohl, les dirigeants du Parti démocrate-chrétien ont pris acte de sa volonté de se défendre, mais sans lui apporter le moindre soutien.

Chargé d'informer la presse des résultats de la réunion, le secrétaire général de la CDU, M. Reiner Geissler, avait perdu sa gouaille habituelle. La situation avait apparemment fait l'objet d'appréciations divergentes au sein de la direction démocrate-chrétienne. A la base, la pression reste forte pour en finir le plus vite possible et exiger la démission de M. Barzel. Mais celui-ci avait pris les devants en affirmant le matin même qu'il n'avait jamais touché d'argent de Flick. « *Je suis victime, moralement également, d'une fausse accusation* » avait-il expliqué.

Il était dès lors difficile à ses pairs de lui dénier le droit d'être entendu par la commission d'enquête. Les dirigeants du parti se sont cependant bornés à prendre note de son intention d'apporter des éclaircissements « *satisfaisants et sans équivoque* ». Ils se sont bien gardés en revanche, de porter à l'avance un jugement quelconque.

Les dirigeants chrétiens-démocrates sont obligés d'avancer avec prudence. Derrière l'affaire Barzel se profile tout autre chose. Les récits du *Spiegel* et des quotidiens ouest-allemands laissent deviner plus qu'une banale affaire de corruption : tout un réseau de complicités étroites entre les responsables de la majorité actuelle et les milieux d'affaires ; ils décrivent des mécanismes qui ont abouti finalement à la mise sur orbite de l'actuel chancelier, M. Helmut Kohl. A travers les notes de l'ancien fondé de pouvoir du groupe Flick, Eberhard von Brauschitsch, retrouvées par le tribunal chargé de l'instruction du dossier, transparaissent les noms de très nombreuses personnalités, qui ont compté dans la vie politique de ces dix dernières années ou qui comptent encore, de M. Hans-Dietrich Genscher à M. Franz-Josef Strauss, en passant par le magnat de presse Axel Springer et l'ancien « patron des patrons » ouest-allemand Martin Schleyer, assassiné par la Fraction armée rouge.

Après son cuisant échec électoral de 1972 face à M. Willy Brandt, M. Barzel ne faisait plus l'affaire, écrit le *Spiegel*. On lui procure donc une « retraite » confortable, pour le remplacer à la tête du parti démocrate-chrétien par M. Helmut Kohl. « *Décidé à l'action Kohl* », inscrit Brauschitsch au bas d'une note de 1973. Fait-il l'affaire ? Il n'a pas encore « *eu sa chance* » et il n'y a « *personne d'autre* », note-t-il encore, comptable scrupuleux de ses conversations.

Même si tout cela n'est finalement que de la cuisine politique quotidienne, M. Rainer Barzel a peut-être eu le tort d'en profiter un peu trop pour son compte personnel et aucun dirigeant politique ne peut assister sans frémissements à ces révélations. *Le chancelier Kohl comparaîtra* à son tour le 7 novembre prochain devant la commission d'enquête parlementaire dont la tâche reste seulement, jusqu'à nouvel ordre, d'examiner les dégrèvements fiscaux dont a bénéficié le groupe Flick dans les années 70 sous l'ancienne coalition sociale-démocrate libérale. *M. Brandt sera entendu* lui-même jeudi, MM. Genscher et Strauss, les présidents du Parti libéral et de la CSU, le seront le 15 novembre.

HENRI DE BRESSON.

LA VISITE D'ÉTAT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN GRANDE-BRETAGNE

La fin des malentendus

Londres. – Jusqu'à une période toute récente, quand les dirigeants français et britanniques se rencontraient, on avait le sentiment que les bonnes paroles ne servaient qu'à dissimuler les malentendus après l'examen des contentieux. Le climat des relations entre les deux pays a sensiblement changé, tout au moins au niveau des gouvernements, et le voyage officiel du président de la *République en Grande-Bretagne* devrait être l'occasion de souligner cette évolution.

Pour la première fois, les partenaires pourront se tourner vers l'avenir sans être totalement accaparés par leurs divergences. Voilà bien vingt ans que cela n'était pas arrivé, notamment depuis que, dans les années 60, la participation du Royaume-Uni à l'Europe communautaire a commencé à *faire* problème. Les objections du général de Gaulle à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ont, de ce côté-ci de la Manche, provoqué une profonde et durable amertume au point de raviver de vieilles réactions de méfiance dues à une rivalité séculaire. Plus tard, la mésentente existant entre Mme Thatcher et M. Giscard d'Estaing a *continué de freiner* les échanges et la coopération ; elle a retardé un rapprochement qui, curieusement, ne s'est dessiné qu'à partir du moment où s'installait en France un gouvernement fort différent de celui de la « dame de fer ».

Les Britanniques n'ont pas fini de s'en étonner, mais, depuis 1981, une détente prudente s'est confirmée.

Le voyage de M. Mitterrand a lieu dans des circonstances d'autant plus favorables que, dans le domaine communautaire, *le dernier sommet* des Dix en juin à Fontainebleau, *après six mois de présidence française*, a permis d'éviter le pire et de régler, provisoirement, plusieurs points épineux ayant trait surtout à la contribution de la Grande-Bretagne au budget de la CEE.

Il s'agit d'une « visite d'Etat », c'est-à-dire d'un événement de portée essentiellement symbolique dont le cérémonial – toujours fastueux quand la reine reçoit – laisse peu de place aux conversations vraiment politiques. Une seule et brève *réunion de travail est prévue* mercredi à Downing Street.

Depuis mai 1981, M. Mitterrand a effectué dix déplacements en Grande-Bretagne. Mme Thatcher s'est rendue presque aussi souvent en France. Ils se sont en outre retrouvés ailleurs en d'autres occasions et, dans un mois, ils se reverront plus longuement à Paris pour un sommet régulier franco-britannique.

Entre Downing Street et l'Elysée le changement s'est amorcé *quand* Londres a découvert que le nouveau *gouvernement français entendait* manifester une grande fermeté envers l'Union soviétique et appuyer le déploiement des euromissiles. Mme Thatcher et ses collaborateurs qui se tenaient vis-à-vis de Paris dans l'expectative ont été à la fois surpris et « *impressionnés* », selon l'expression d'un diplomate français. L'appui apporté peu après par la France à la Grande-Bretagne au moment du *conflit* des Malouines a convaincu davantage Londres qu'il *était redevenu possible de compter* sur la recherche de convergences avec Paris.

Etant donné que les relations bilatérales feront l'objet d'un prochain sommet, les entretiens de mercredi seront plutôt consacrés aux problèmes internationaux. M. Mitterrand vient de déclarer dans une interview à une chaîne de télévision britannique qu'il était toujours inquiet pour l'avenir de la CEE : à son avis, si l'on ne parvenait pas à s'entendre « *avant la fin de l'année* », « *c'est tout l'édifice qui serait une fois de plus menacé* ». Il a ajouté qu'il aimerait voir, d'autre part, la Grande-Bretagne « *s'engager plus hardiment* » dans la coopération avec ses partenaires.

A propos de l'extension de la concertation dans le domaine *politico-militaire en Europe*, les dirigeants britanniques sont réservés. Ainsi admettent-ils difficilement que la France veuille « réactiver » l'Union de l'Europe occidentale. On se méfie toujours à Londres, où

De notre correspondant

Mme Thatcher persiste à s'avouer résolument « pro-américaine », de toute initiative tendant apparemment à inciter les Européens à prendre leurs distances à l'égard des Etats-Unis. De même, les Britanniques ne sont-ils pas hostiles aux *idées franco-allemandes* sur la réglementation de l'utilisation de l'espace, mais sur ce point comme sur d'autres, le renforcement de l'« axe Paris-Bonn » fait figure d'épouvantail, et suscite également une certaine jalousie.

En s'adressant mercredi au Parlement, M. Mitterrand fera certainement allusion à *la nécessité* de relancer la coopération entre les deux pays, et comme lors de son entretien avec Mme Thatcher il anticipera inévitablement sur les travaux du sommet de Paris. On commencera ainsi à évoquer quelques grands projets en cours d'étude, et on reparlera inévitablement du tunnel sous la Manche.

M. Mitterrand aura vraisemblablement à cœur de rappeler que la France et la Grande-Bretagne sont devenus deux partenaires économiques très importants. Les échanges entre les deux pays se sont multipliés par six au cours des dix dernières années. *La France est désormais le troisième client et le quatrième fournisseur* du Royaume-Uni alors que, traditionnellement, son commerce était excédentaire en faveur de la France depuis 1982. Mais on assiste à un changement considérable, car la Grande-Bretagne est devenue notre deuxième fournisseur *d'or noir*.

FRANCIS CORNU.

Aux accents de « Pigalle »

De nos envoyés spéciaux

Londres. – Que de dames rassemblées pour accueillir M. François Mitterrand, mardi, à l'heure du déjeuner, à la gare Victoria de Londres ! La reine d'abord, manteau de tweed chiné bleu et gris, *chapeau pastel de type « breton »* selon les indications *de son service de presse*, Mme Margaret Thatcher en strict tailleur gris clair et chapeau aile-de-pigeon, la duchesse de Kent en vert gazon et Lady Diana en bleu roi. Il y avait là de quoi donner corps à cette plaisanterie qui court le Tout-Londres masculin : « *Le chef de l'Etat est une femme, le premier ministre aussi, le Lord Maire de Londres également. Le jour où l'archevêque de Canterbury sera une femme, j'émigre.* »

Les hommes faisaient pâle figure en jaquette, comme M. Mitterrand et sa suite, à la descente du train royal qui l'a conduit de l'aéroport de Gatwik jusqu'à Londres. Il y avait M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, le duc d'Edimbourg et le prince Charles. M. Mitterrand a échangé quelques mots en français avec le duc d'Edimbourg en passant en *revue* un détachement des « bonnets à poil » du *1er bataillon de grenadiers*, qui s'illustra, jadis, à Waterloo. Pendant ce temps, la musique militaire interprétait *Pigalle, air de valse.*

La reine et le président de la République française ont ensuite pris place dans le premier – tiré par six chevaux blancs – des huit carrosses qui ont conduit le cortège jusqu'au palais *royal en passant le long de* Trafalgar Square. Venaient ensuite Mme Mitterrand, souriante, dans le second carrosse, puis M. Cheysson, M. Jacques Attali, conseiller spécial du chef de l'Etat et, enfin, MM. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, et Jacques Védrine, conseiller technique. Tous ont roulé carrosse jusqu'à Buckingham où la reine Elizabeth II et le duc d'Edimbourg ont offert un déjeuner *en l'honneur du président* de la République et de Mme Mitterrand.

Le chef de l'Etat devait visiter ensuite l'abbaye de Westminster *puis être reçu par le Lord Maire de* Londres, avant de rendre une brève visite à la reine mère Elizabeth. En fin d'après-midi, M. Mitterrand devait se rendre devant la communauté française puis assister à un dîner offert en son honneur par la reine Elizabeth II au palais de Buckingham.

J.Y. LHOMEAU.
FRANCIS CORNU.

L'Entente cordiale

Née à l'occasion de la visite du roi Edouard VII à Paris, en mai 1903, l'Entente cordiale résulta tant de la *love affair* du *souverain britannique pour la* « *belle France* » que du jeu des puissances face à l'Allemagne et à la Russie. Alors qu'étaient encore récentes les luttes d'influence franco-britanniques en Afrique et qu'à Paris on n'oubliait pas Fachoda, d'autres considérations diplomatiques extérieures poussaient au rapprochement : la France, au fond, n'avait pas renoncé à l'Alsace-Lorraine, et l'Angleterre, inquiète du programme naval *allemand*, redoutait peut-être plus encore les visées *russes en Asie et dans* l'Empire ottoman en décomposition.

Aussi, à peine monté sur le trône en 1901, Edouard VII, qui avait gardé le souvenir des « *jolies femmes parfumées* » de Paris lors de sa visite en 1855 avec la reine Victoria, proclame-t-il d'emblée son « *constant désir* » d'instaurer un « *sentiment de chaude affection* » entre les deux pays. Son voyage à Paris en *1903* se termine en triomphe. L'année suivante, Delcassé, *ministre français des affaires étrangères*, se rend à Londres. La négociation coloniale s'amorce. Le 8 avril 1904, trois conventions sont signées.

Par la première, la France renonce *au monopole de la pêche* dans certains secteurs de Terre-*Neuve contre des avantages au* Soudan ; la seconde règle des difficultés en Indochine, à Madagascar et aux Nouvelles-Hébrides ; par la troisième, la France et la Grande-Bretagne échangent la liberté d'action de la première au Maroc (sauf aux abords de Gibraltar) contre celle de la seconde en Egypte.

Le défi naval de Guillaume II consolidera l'alliance franco-britannique à la veille de la première guerre mondiale. Mais elle ne devait pas survivre à la paix et, après 1945, elle devait perdre beaucoup de sa signification.

Pologne

Inquiétude sur le sort du Père Popieluszko

L'enlèvement du Père Popieluszko est une « *provocation soigneusement orchestrée contre nous* », a déclaré, lundi 22 octobre, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban : « *Je n'en connais pas le responsable, mais il faut songer à qui profite cette affaire, et qui est susceptible d'en tirer un parti politique.* » M. Urban a ajouté que l'ecclésiastique, enlevé vendredi soir sur une route proche de Torun *par trois hommes, dont l'un* portait un uniforme de la milice, avait été vu vivant après sa disparition.

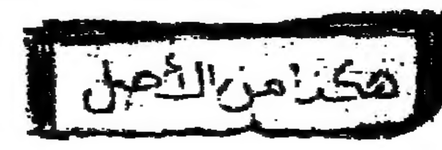
Lundi soir, un lieutenant-colonel de la milice a déclaré à la télévision qu'une habitante de Varsovie avait déclaré avoir « *vu le Père Popieluszko samedi dernier en début d'après-midi, dans le quartier résidentiel de Saska Kepa, à Varsovie, alors qu'il descendait d'une voiture en compagnie de deux hommes* ». Ces déclarations rassurantes, ainsi que les commentaires de M. Urban, qui n'a pas attendu sa traditionnelle conférence de presse du mardi pour prendre *position et parler de* « *provocation politique* », semblent le signe d'un très grand embarras. L'aumônier des aciéries de Varsovie, personnalité très populaire en Pologne, connue pour l'audace de ses homélies et ses fermes déclarations en faveur de Solidarité, est l'une des bêtes noires du régime, et a d'ailleurs été inculpé d'abus de sacerdoce. M. Urban, lui-même, s'en était pris à lui avec une extrême virulence dans les articles qu'il écrit sous pseudonyme, le traitant entre autres de « *fanatique, héraut de la décadence idéologique et intellectuelle* ».

En dépit des informations données par ces représentants des autorités, un grand pessimisme règne dans les milieux proches de Solidarité et de l'Eglise quant aux chances de revoir *vivant le Père Popieluszko*. L'épiscopat, dans un communiqué publié lundi matin, a déclaré « *craindre pour la vie* » du prêtre.

Le primat de Pologne, le cardinal Glemp, a cependant maintenu son voyage à Berlin-Est, où il est arrivé lundi 22 octobre.

Arrivée de M. Papandréou

D'autre part, le premier ministre grec, M. Andreas Papandréou, est arrivé lundi à Varsovie. C'est le premier chef de gouvernement d'un pays membre de l'OTAN à faire le voyage de Varsovie depuis la proclamation de l'état de guerre. M. Papandréou avait vigoureusement condamné les sanctions politiques et économiques prises contre la Pologne par les autres membres de l'OTAN, et, lundi, un quotidien grec proche de son parti (socialiste), a publié un panégyrique du général Jaruzelski. – *(AP, AFP, UPI, Reuter.)*



Etre et avoir été

(Suite de la première page.)

Les catholiques y étaient traités, écrit Lucien Genêt, en « *parias, susceptibles d'être renvoyés de leurs médiocres terres au moindre caprice du seigneur anglais, et menacés de famine si la récolte des pommes de terre est seulement médiocre* » (3). Rien d'étonnant à ce qu'ils aient émigré massivement vers les Etats-Unis. Et à ce que la cause de l'IRA y dispose aujourd'hui de puissants soutiens, notamment financiers.

En 1829, les catholiques sont émancipés dans tout le royaume, ce qui leur ouvre entre autres les portes du Parlement. C'est une grande victoire pour les Irlandais, dont les députés vont désormais se battre aux Communes, d'abord pour l'égalité des droits avec les Britanniques, puis pour le *home rule*, l'autonomie, tandis que les plus intransigeants continuent les actions terroristes, y compris l'assassinat, en 1864, du secrétaire d'Etat pour l'Irlande. L'insurrection de 1916, déclenchée en pleine guerre mondiale, contraindra Londres à reconnaître à l'Irlande, en 1921, le statut de dominion. En 1937, elle rejettera la souveraineté du roi et proclamera la République. Elle restera neutre pendant la deuxième guerre mondiale, quittera le Commonwealth en 1948 et refusera, l'année suivante, d'adhérer au pacte atlantique.

Deux mille morts depuis 1969

L'accord de 1921 laissait au Royaume-Uni six des neuf comtés de l'Ulster, au Nord, où la population protestante était majoritaire. Les nationalistes irlandais n'ont guère cessé de se battre, depuis lors, pour obtenir la réunification de l'île, estimant que les protestants, pour la plupart descendants de colons britanniques qui ont lourdement exploité, au cours des siècles, la population autochtone, n'ont qu'à accepter la loi de la majorité ou à se replier sur la Grande-Bretagne. Au terrorisme des uns a répondu le terrorisme des autres, et l'armée britannique, envoyée sur place, prétendument pour séparer les combattants, protège essentiellement aujourd'hui les protestants. C'est la guerre civile, avec son inévitable cortège d'atrocités, mais aussi d'héroïsme : à preuve les militants qui se sont laissé mourir de faim en prison. Elle a fait, depuis 1969, quelque deux mille morts.

L'IRA compte que les Britanniques finiront par se lasser : après tout, l'enjeu est limité, puisque le nombre des protestants de l'Ulster ne dépasse pas le million et qu'un certain nombre d'entre eux ne demandent que la paix. Les sondages, la lecture de certains articles de journaux, montrent qu'il existe *indiscutablement*, en Grande-Bretagne, un courant favorable à la réunification de l'île. Le gouvernement de Dublin, à la tête duquel se trouve un homme de cœur, Garry FitzGerald, pousse à la conciliation. Les dirigeants de Londres recherchent eux aussi un compromis. Mais comme elle vient de le dire, Maggie « *ne voit pas d'initiative politique acceptable par les uns qui ne répugnerait pas aux autres* ». Moyennant quoi, conclut-elle, « *nous devons continuer d'essayer* ». En tout cas, un attentat comme celui de Brighton ne peut que l'encourager à résister, et le chef de l'opposition a d'ailleurs aussitôt tenu à lui manifester sa solidarité. Autant dire que la lutte va, selon toute probabilité, durer et se durcir avec toutes les conséquences qu'on peut en attendre sur les nerfs et les finances du royaume.

2) *Arthur Scargill*, le leader des mineurs de charbon en grève pour empêcher la fermeture des puits non rentables. Aux yeux de la dame de fer, c'est le diable en personne, un marxiste, un stalinien, qui tourne la loi en dérision, puisque les grévistes empêchent par tous les moyens ceux qui voudraient travailler de se rendre à la mine. Pour elle, comme elle l'a déclaré au congrès conservateur, « *la bataille est entre les extrémistes et les autres. Le gouvernement ne faiblira pas. Cette nation fera face au défi. La démocratie l'emportera* ».

Il y a dix ans, un autre premier ministre conservateur, Edward Heath, avait fait face avec une même détermination au même défi. Mais il n'avait pu faire appliquer la législation que le Parlement avait adoptée à sa demande ; des élections avaient suivi et les travaillistes étaient revenus au pouvoir. La tendance modérée prévalait alors au sein de leur parti. Ils parvinrent à mettre au point une très réformiste politique des revenus. Aujourd'hui, le Labour a changé. Le leader qu'il s'est donné l'an dernier, Neil Kinnock, est un homme de compromis dont il est de plus en plus clair qu'il n'a pas réussi à établir son autorité. Alors que le récent congrès du parti à Blackpool a réservé à Scargill un accueil « *extatique* » — *Financial Times dixit* — et condamné à une large majorité les « *violences policières* » contre les piquets de grève.

Autant dire que, comme en Irlande du Nord, la lutte va, selon toute probabilité, durer — « *peut-être un an* », a dit le premier ministre — et se durcir, puisque les agents de sécurité vont débrayer à leur tour le 25 octobre, interrompant totalement l'extraction. Le prix à payer, pour l'économie, risque d'être lourd : l'office central des statistiques impute déjà à la grève une baisse de 3,5 % de la production industrielle, et des coupures de courant paraissent inévitables l'hiver prochain si elle se poursuit ;

3) *La conjoncture économique internationale.* Celle-ci n'est pas précisément favorable ; les capitaux désertent la City, attirés par les taux d'intérêt actuellement pratiqués aux Etats-Unis et par un dollar devenu valeur-refuge. La tendance à la baisse sur le marché libre du pétrole vient de contraindre, comme on l'a vu, la compagnie nationale britannique à baisser de 1,35 dollar le prix de son pétrole. Du coup la livre n'a jamais été aussi faible et la déprime s'empare du Stock Exchange ;

4) *Elle-même.* Pour bien gouverner, il faut être opiniâtre. Mais l'opiniâtreté devient un défaut, et un défaut grave, lorsqu'elle se mue en entêtement et en autoritarisme. Maggie n'est pas à l'abri de ce travers, et elle a lassé les meilleurs de ses lieutenants. Ses relations s'étaient même tendues, ces temps derniers, avec l'homme qui paraissait le mieux placé pour lui succéder le moment venu : Norman Tebbitt, secrétaire au commerce et à l'industrie, si superbement Anglais qu'après avoir été enseveli quatre heures sous les décombres du Grand Hôtel de Brighton il a conservé assez d'esprit pour répondre au chirurgien qui lui demandait, avant de l'opérer, s'il ne souffrait d'aucune allergie : « *Si, aux bombes...* »

Mieux que personne, l'archevêque de Cantorbéry, autrement dit la plus haute figure de l'Eglise anglicane, vient de résumer la situation dans son interview au *Times* (4). Ecoutons-le : « *La crise actuelle découle de la peur, de la perplexité, et des profonds changements qui prennent place dans notre société (...). Il semble qu'il y ait un mouvement du consensus à l'affrontement (...). Nous vivons dans une société où la majorité connaît un sort meilleur, mais où s'accroissent la pauvreté, le désespoir et le sentiment d'impuissance (...). Le danger d'un autoritarisme de droite ou de gauche s'aggrave (...). Je crois que, un jour, les gens vont se réveiller et découvrir que l'on ne peut décemment vivre dans une société comme la nôtre...* »

Ce sont là de fortes paroles. Rien n'indique pourtant que l'avertissement ait été reçu. Maggie identifie trop — c'est moins sa faute que celle de son éducation — la cause de la nation, qu'il faut effectivement réveiller et arracher au défaitisme qui la mine, à celle d'une partie de la classe dominante qui conserve une vue exagérément hiérarchique des rapports sociaux. La médication Thatcher, qui a certes relancé l'économie, fait trop de laissés-pour-compte, qui, encore plus que de vivre mal, souffrent d'être ignorés, dédaignés. Il faut à tout prix que le pouvoir trouve le moyen d'enrayer la montée d'un chômage qui s'accroît au rythme mensuel de dix à quinze mille personnes, pour atteindre *maintenant* 13,3 % de la population active.

Le jour où elle se persuadera que, de tous les ennemis que l'on vient de passer en revue, le chômage est celui qui la menace le plus, alors la « dame de fer » aura de bonnes chances de rallier autour d'elle le large consensus sans lequel il est de plus en plus difficile de nos jours de gouverner. A défaut, elle aurait toutes chances de préparer, à plus ou moins longue échéance, le retour aux affaires d'un Parti travailliste maintenant gagné, comme son homologue allemand, par la contestation la plus directe, non seulement de l'ordre social, mais de l'alliance occidentale.

C'est dire que ce qui se passe en Grande-Bretagne ne peut laisser indifférent aucun de ses partenaires, à commencer par les membres de cette Communauté européenne dont on ne demande qu'à croire qu'elle fait toujours partie.

ANDRÉ FONTAINE.

(3) Lucien Genêt, *Histoire du XIX[e] siècle*, Hatier, 1980, p. 186.

(4) Voir *le Monde* du 10 octobre.

AFRIQUE

Guinée

La France s'est engagée à parrainer le redressement économique du pays

De notre envoyé spécial

Conakry. – La France vient de franchir un pas important dans son engagement aux côtés de la Guinée pour l'aider à se relever des ruines du régime de Sekou Touré. Paris a, en quelque sorte, décidé de parrainer l'œuvre de reconstruction des militaires guinéens au pouvoir depuis le 3 avril. C'est ce qui ressort, en tout cas, de la visite effectuée dans la capitale guinéenne, du 19 au *21 octobre, par* M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, *qui a évoqué un* nouveau *« contrat de confiance »* franco-guinéen.

Peut-on déjà parler d'un pari français sur la Guinée ? Comparée à celles accordées à d'autres Etats francophones de la région, l'enveloppe de l'aide française à la Guinée demeure modeste – une centaine de millions de francs en 1984, – du même ordre de grandeur que celle des Etats-Unis, par ailleurs premier partenaire commercial de Conakry. Mais, après six mois de réflexion et d'analyse, plutôt que d'hésitations, Paris a assuré les nouveaux dirigeants guinéens de son concours dans la négociation, à la fois urgente *et épineuse*, d'indispensables réformes financières.

Les caisses de l'Etat guinéen sont vides, sa dette extérieure est évaluée à quelque 800 millions de dollars (pays de l'Est non compris) et sa monnaie, le sily, s'échange sur le marché parallèle, au dixième de son taux officiel. Au moment où les mili*taires guinéens, encore peu sûrs* d'eux-mêmes, abordent avec réticence une négociation très délicate avec le Fonds monétaire international, dont une délégation est arrivée dimanche à Conakry, la garantie française pèse donc d'autant plus lourd qu'elle a pour effet – et, sans doute, pour ambition – de pousser Conakry à *« faire le plongeon »*.

En d'autres termes, si l'on en croit de bonnes sources guinéennes, le message français est le suivant : « N'hésitez plus à vous entendre avec le FMI, même si une forte dévaluation du sily vous fait peur. Car vous avez besoin du FMI pour obtenir une assistance internationale et le rééchelonnement de votre dette extérieure. Nous serons à vos côtés. Nous prenons nos responsabilités et, à plus long terme, nous vous aiderons, si vous le souhaitez, à rentrer dans la zone franc. »

Afin de ne pas provoquer de levées de boucliers à Paris, où l'on vit à l'heure de la rigueur financière, et de ménager les susceptibilités des partenaires africains de la zone franc, ce langage n'a pas été tenu publiquement, mais il est clair que Paris s'engage dès maintenant à appuyer, le moment venu, l'entrée de la Guinée dans la zone franc et a passé avec Conakry, dans un pre*mier temps, ce que M. Nucci a qua*lifié de *« véritable contrat de confiance »*.

Une confiance sans réserve

Ce choix, produit de nombreuses consultations entre les services concernés à Paris, revêt d'autant plus d'importance que les autorités guinéennes ont une confiance apparemment sans réserve dans la France. Première personnalité officielle à se rendre en Guinée depuis le coup d'Etat militaire,M. Guy Penne, conseiller à l'Élysée pour les affaires africaines et malgaches, avait déjà pu, en mai, s'en rendre compte. A cet égard, la réception réservée à M. Nucci a été encore plus éloquente.

Pendant trois jours, dans une atmosphère bon enfant, un peu brouillonne et sans protocole, une douzaine de ministres se sont mis totalement à la disposition de la quarantaine de personnes – experts, industriels et journalistes – qui accompagnaient le ministre français. Ce dernier a été reçu, à deux reprises, samedi et dimanche, par le chef de l'Etat guinéen, le colonel Lansana Conté. A la seule exception d'une rencontre avec les dignitaires de l'ancien régime emprisonnés à Kindia, dont le président Conté n'a pas voulu, les journalistes français ont pu faire ce que bon leur semblait.

A ce jour, Paris a déjà contribué à assurer la rentrée scolaire fixée fin octobre. Des séminaires ont été animés, tout l'été, à Conakry et en province, par des pédagogues français chargés de réformer, plutôt que de recycler, des enseignants guinéens à l'abandon. Il n'y avait plus de manuels, de papier, de cahiers et de crayons. Un énorme effort a été rapidement entrepris dans ce domaine. En outre, des manuels destinés spécialement aux écoles guinéennes ont été conçus et sont déjà à l'impression. Les Français organisent également, en ce moment, des stages de formation de gestionnaires d'écoles *(proviseurs et comptables)*.

Parallèlement, la France participe à la remise en état de l'infrastructure de Conakry, une capitale délabrée. Dans un premier temps, des crédits de 50 millions de francs ont été dégagés pour les transports urbains, une opération qui comporte des ateliers d'entretien et la mise en service de vingt-cinq autobus. Enfin, Paris s'engage, selon la formule de M. Nucci, *« aux côtés de la Guinée, sur tous les aspects de l'action économique »*, ce qui implique, notamment, une assistance dans le domaine agricole, puisque le président Conté a fait de l'auto-suffisance alimentaire l'objectif de 1985.

Les experts internationaux calculent que la relance de l'économie guinéenne – réforme monétaire comprise – est une opération de l'ordre de 1 à 2 milliards de francs. En 1984, l'aide américaine, qui était de 7 millions de dollars l'année précédente, est passée à 9 millions de dollars (plus de 80 millions de francs), celle de l'Allemagne fédérale s'est située aux alentours de 60 millions de francs (non compris 300 millions de francs de crédits), celle du Canada à 60 millions de francs et celle de la CEE à un peu plus de 80 millions de francs. De son côté, l'Union soviétique, qui a d'importants intérêts en Guinée (bauxite et pêche) et maintient, sur place, selon des sources diplomatiques, trois mille agents, vient de faire un nouvel effort d'investissement dans le domaine agricole.

Si l'on ajoute à cet effort la contribution d'organisations internationales – représentant près de la moitié de la coopération technique et 40 % des concours financiers – ainsi que celle de bailleurs de fonds arabes, la Guinée ne manque pas de partenaires pour tenter de relancer son économie et assainir ses finances. Mais l'engagement moral de la France peut jouer un rôle moteur dans cette tentative car, même si le dialogue avait repris entre Paris et Conakry du temps de Sekou Touré, il prend aujourd'hui une tout autre portée puisque les Français ont choisi, en dépit des rigueurs budgétaires, de dire aux Guinéens qu'ils peuvent compter sur la France pour reconstruire leurs pays. Le pari n'est pas sans risque. Mais il est tout aussi vrai qu'il en vaut la peine.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

République sud-africaine

L'armée occupe une cité noire

(Suite de la première page.)

Il a également insisté sur le fait que *« les milliers d'élèves »* qui boycottent les cours devraient reprendre le chemin de l'école.

Déjà, au début du mois d'octobre, le ministre de la loi et de l'ordre avait fait appel à l'armée pour restaurer la paix civile. Ce qui avait provoqué un véritable tollé de la part de l'opposition libérale, et un cri d'alarme d'une grande partie de la presse. L'utilisation de soldats des forces sud-africaines avait été ponctuelle et brève. Seulement, quelques jours plus tard, ordre avait été donné aux *« boys »* de rentrer dans les casernes, en raison de *« l'apaisement de la situation »*.

Depuis, cependant, il ne se passe pas de jour sans que des incidents plus ou moins graves soient signalés, que ce soit dans le triangle du Vaal ou dans la région de l'East Rand. Lundi encore, des heurts se sont produits dans la cité de Kwathema, à proximité de Johannesburg, où un adolescent de *quinze ans* a été sérieusement blessé.

Cette situation de guérilla latente préoccupait de plus en plus les autorités, d'autant que le boycottage des écoles noires se poursuit. Le gouvernement a donc décidé de frapper un grand coup pour montrer sa détermination, quitte à s'attirer la réprobation internationale.

La grande cité de Sebokeng, la plus importante de cette zone du triangle du Vaal, qui regroupe près de cent vingt mille habitants a été, au cours de la nuit, complètement investie par la police et l'armée. Toutes les routes d'accès de cette ville-dortoir, constituée d'une succession d'alignements de petites maisons couvertes de tôles, étaient bloquées par les soldats. De puissants projecteurs éclairaient les rues. La presse n'a pas pu pénétrer dans les lieux. Une visite en engins blindés a été organisée au petit matin pour découvrir l'étonnant spectacle d'une ville investie, assiégée. Des soldats en tenue de combat, casqués et armés, postés tous les vingt mètres face à une population incrédule, et sans réaction. Un quadrillage serré, quartier par quartier. Un piège qui s'est refermé sur Sebokeng bien avant l'heure du laitier. La mise au pas méthodique, planifiée, sans possibilité d'échappatoire.

Oui, étonnant spectacle que ces rues aux magasins éventrés, calcinés, ces chemins de terre rouge filant droit entre les petites bâtisses au long desquelles la troupe a pris position. L'intendance a déjà installé ses campements sur les terrains vagues. Pas l'ombre d'une rumeur ni de cris de protestation. Un calme étrange règne sur Sebokeng, qui s'est réveillée sous la botte des militaires.

Des militaires devenus auxiliaires de la police et qui attendent patiemment que celle-ci termine son ouvrage : la visite systématique de 15 000 habitations, avec l'aide de chiens policiers, sur quelque 3 500 hectares désormais placés sous haute surveillance. Les personnes contrôlées se voient dans l'obligation de porter un badge orange sur lequel est écrit : *« A été recherché et vérifié »*. Elles peuvent désormais déambuler au milieu des files de soldats ou franchir des barrages. Les autobus et les voitures portant l'indispensable estampille peuvent à nouveau circuler et sortir du ghetto. La visite officielle est terminée. Les policiers accompagnant la presse demandent candidement : *« Est-ce que cela vous a plu ? »*

Selon un porte-parole de la police, le *« nettoyage »* de la cité s'opère actuellement sans incidents et calmement. Près de 300 personnes au total ont été pour l'instant appréhendées, mais le chiffre est encore provisoire. Les arrestations sont effectuées pour des motifs très divers qui vont de la détention de matériel pornographique à celle d'armes, au port de documents illégaux, à l'infraction aux lois sur les mouvements de population. Toutes les personnes détenues seront immédiatement déférées devant les tribunaux qui siégeront en session spéciale.

Le ministre de la loi et de l'ordre a par avance annoncé que tout avait été fait pour que le quadrillage de la cité occasionne *« le moins de gêne possible aux résidents »*... Il s'est même excusé auprès des employeurs de la main-d'œuvre noire de Sebokeng, c'est-à-dire les firmes de Vereeniging et Vanderbilpark, pour l'éventuel retard au travail de leurs ouvriers. *« Tout le possible sera fait pour que les travailleurs puissent remplir leurs obligations. »* Le souci d'apparaître comme *« des vecteurs de l'ordre »* a été poussé jusqu'à distribuer des tracts aux habitants pour leur expliquer *« les objectifs de l'opération Palmiet »* et appeler la population à *« cesser de participer à l'agitation »*. En fait, il s'agit d'inciter surtout les écoliers à reprendre les cours, car *« l'éducation est la clé du futur »*, comme le proclame un tract.

Bref, le pouvoir a tenté une bonne fois pour toutes de *« séparer le bon grain de l'ivraie »*, de *« neutraliser les brebis galeuses »* et de se concilier la masse. Cela suffira-t-il ? Les problèmes qui sont à l'origine de la flambée de violence dans les townships demeurent entiers. Si certaines augmentations de loyers et d'électricité ont été rapportées, elles ne l'ont pas été partout... D'autre part, la grande masse de la population noire subit plus que tout autre le contrecoup des difficultés économiques du pays.

N'ayant pas accepté le renchérissement du coût de la vie, illustré notamment par l'augmentation de la taxe générale sur les produits (excepté quelques denrées de base), qui est passée de 7 à 10 % le 1er juillet dernier, les conseillers municipaux noirs, élus par une infime partie de la population et considérés comme les collaborateurs d'un régime honni, ont été les premiers à faire les frais des troubles qui ont éclaté au début du mois de septembre. Trois d'entre eux ont été tués dès le début des événements. D'autres ont fui, et leurs maisons ont été détruites. Tous sont considérés comme incompétents ou corrompus. Si les difficultés économiques ont été le détonateur de la révolte, le mal est plus profond.

Pour la première fois depuis les événements de Soweto en juin 1976, un courant de contestation est apparu. Il s'est manifesté à travers le boycottage des élections, au Parlement, des chambres indienne et métisse, qui, plus que jamais, ont fait ressentir aux Noirs (73 % de la population) qu'ils étaient exclus de la nation. Ce qui a fait remonter à la surface toutes les astreintes codifiées du système de l'apartheid, que ce soit les déplacements forcés de populations, l'obligation de vivre dans des zones assignées suivant la couleur de la peau ou enfin l'insuffisance du système d'éducation.

La fronde scolaire

Ce dernier aspect du développement séparé des races a été depuis le début de l'année le fer de lance et le catalyseur de la contestation. A un mois des examens de fin d'année, des dizaines de milliers d'élèves boycottent toujours les cours, dénonçant la mauvaise qualité de l'enseignement, demandant l'abolition des châtiments corporels et réclamant la gratuité des ouvrages scolaires. Le gouvernement a déjà fait deux concessions de taille : l'établissement en 1985 de conseils représentatifs d'élèves et l'abolition de l'âge limite. Cela n'a pas suffi aux organisations d'étudiants et d'élèves, qui regrettent de n'avoir pas été consultées et qui veulent en outre la libération de tous les professeurs et étudiants actuellement détenus.

Est-ce à dire que la fronde scolaire et le boycottage des élections sont à l'origine du soulèvement des town-ships, et que l'AZAPO (Azanian people's organization), le COSAS (Congrès des étudiants sud-africains) et l'UDF (Front démocratique uni) ont fomenté les troubles ? C'est en tout cas l'opinion de M. Le Grange, qui a publiquement blâmé l'UDF *« d'être directement ou indirectement à l'origine des émeutes »*, associant ce mouvement au Parti communiste et au Congrès national africain (ANC), deux organisations bannies, afin de mieux le discréditer.

Ce qui est sûr, c'est que l'agitation entretenue par ces groupements n'a été qu'un facteur parmi d'autres. Certaines émeutes ont été totalement spontanées, et les groupes d'élèves en rupture de cours n'ont fait que prendre le relais, occupant leurs loisirs à défier la police.

Quelles suites auront ces troubles, et quelles répercussions aura l'*« opération Palmiet »* ? Tout pronostic est pour l'instant hasardeux. Malgré tout, la rafle opérée à Sebokeng et l'utilisation en masse de l'armée ont ravivé une situation en voie de pourrissement. Le calme reviendra peut-être demain. Mais pour combien de temps ? Comme le déclarait récemment un responsable de l'UDF : *« Le pouvoir est de plus en plus assis sur la répression militaire et policière. Nous continuerons à mobiliser le peuple autour des problèmes qui affectent leur vie de chaque jour. Les causes en sont les racines de l'apartheid. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

ASIE

LA CONDAMNATION DE JACQUES ABOUCHAR

« *Une expulsion est hors de question si la grâce n'est pas accordée* »
déclare le chargé d'affaires afghan à Paris

Le chargé d'affaires d'Afghanistan à Paris, M. Keshtmand, convoqué le lundi 22 octobre au ministère des relations extérieures, où il a été reçu par le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Gutmann a déclaré le même jour, dans une interview à France-Inter, que la condamnation de Jacques Abouchar à dix-huit ans de prison n'était pas *« dure »* compte tenu du *« sang versé »* lors de son arrestation.

« *M. Abouchar*, a-t-il dit, *était accompagné d'un groupe de gens armés, qui, lors de l'arrestation, ont échangé des coups de feu qui ont fait plusieurs blessés dans les rangs des forces armées de la République démocratique d'Afghanistan. Il y a eu du sang versé, et il fallait s'attendre que cela soit pris en compte dans le verdict.* »

« *Seule*, a-t-il ajouté, *une mesure de clémence peut aboutir éventuellement à une expulsion de M. Abouchar, mais une expulsion est hors de question si la grâce n'est pas accordée.* » A Paris, la séance de l'Assemblée nationale a été suspendue durant cinq minutes, mardi matin, sur proposition de M. Emmanuel Hamel (UDF, Rhône), en signe de protestation contre la condamnation du journaliste.

De nouvelles accusations ont, d'autre part, été portées, à Kaboul et à Moscou, contre la France à propos de l'affaire Abouchar. Citée par l'agence tchécoslovaque CTK, l'agence afghane Bakhtar reproche ainsi à la France de *« tenter de camoufler la véritable nature des crimes »* pour lesquels le journaliste d'Antenne 2 a été condamné. *« Si un cas similaire s'était produit en France*, ajoute-t-elle, *les autorités locales, qui, maintenant, tentent de justifier la conduite d'Abouchar, auraient, sans aucun doute, agi de la même façon. »*

L'agence soviétique Tass accuse de son côté l'Occident, et plus spécialement la France, d'essayer d'induire l'opinion publique en erreur à propos d'Abouchar *« en provoquant un tollé général à la suite de sa condamnation »*. Tass déclare que Jacques Abouchar a publiquement admis lors de son procès qu'il était entré illégalement en Afghanistan et qu'il avait des liens avec les *« dirigeants contre-révolutionnaires »* basés au Pakistan. *« S'il n'avait pas l'intention de mener des activités illégales*, poursuit l'agence soviétique, *et de réunir des informations hostiles, incompatibles avec sa profession, pourquoi n'a-t-il pas demandé l'autorisation de pénétrer légalement en Afghanistan ? »*

Deux lettres de M. Mermaz

Outre la démarche effectuée à Moscou par M. Claude Estier (voir l'article de notre correspondant), de nombreuses personnalités sont encore intervenues en faveur de Jacques Abouchar.

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a adressé des lettres aux chefs de l'Etat afghan et soviétique, MM. Babrak Karmal et Constantin Tchernenko, dans lesquelles il demande la *« clémence »* pour le journaliste français. *« Jacques Abouchar*, écrit-il notamment, *ne faisait que remplir sa mission de journaliste et défendre le principe de la libre circulation de l'information.* » Il demande à M. Tchernenko d'*« user de* [son] *influence auprès des autorités afghanes pour obtenir qu'une mesure de clémence soit prise rapidement »* en faveur de Jacques Abouchar.

A New-York, un porte-parole des Nations unies a indiqué que le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, agissait *« dans le cadre de sa diplomatie discrète »* pour favoriser la libération du journaliste français. De source informée, on apprend qu'il s'est notamment entretenu de ce sujet avec des représentants soviétiques et afghans.

Mme Garaud : accepter l'inacceptable ?

Mme Marie-France Garaud, présidente de l'Institut international de géopolitique, s'est pour sa part élevée lundi contre les *« conditions scandaleuses »* du procès de Jacques Abouchar et *« la condamnation à laquelle a abouti cette parodie de justice »*.

« C'est à tort, estime-t-elle, *que nous entretenons la fiction d'un Etat souverain afghan. Chacun sait que la décision prise à l'encontre de Jacques Abouchar l'a été, en fait, sur ordre soviétique.* » Elle ajoute que *« la volonté de dissimuler les moyens mis en œuvre et les buts poursuivis dans cette zone par l'impérialisme soviétique, ainsi que les récents incidents survenus à la frontière pakistanaise font craindre des développements nouveaux dans cette partie du monde »*.

Mme Garaud déplore enfin qu'*« à l'odieuse agression commise contre le peuple afghan, les Occidentaux n'aient jamais opposé que des protestations indignées mais sans conséquences »*. *« Je regrette*, dit-elle, *que l'on se contente depuis le début de cette guerre de la juger « inacceptable ». Je me demande quel respect peuvent inspirer des gens qui se résignent à accepter l'inacceptable. J'aurais au moins souhaité que le gouvernement de mon pays manifeste plus de rigueur et de vigueur pour la défense de ses nationaux.* »

EN VISITE A MOSCOU

M. Estier a demandé une «réponse rapide» sur la « date de la libération » du journaliste français

De notre correspondant

Moscou. – Une délégation parlementaire française conduite par M. Claude Estier (PS), président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, est arrivée lundi 22 octobre à Moscou pour participer aux cérémonies du soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'URSS et la France. Accueilli par M. Avgust Voss, président du Soviet des nationalités (une des deux chambres du Parlement soviétique), M. Estier a aussitôt évoqué le sort de Jacques Abouchar, indiquant que les autorités françaises *souhaitaient « une réponse rapide »* concernant *« la date de la libération »* du journaliste d'Antenne 2 capturé le 17 septembre en Afghanistan et qui vient d'être condamné à dix-huit ans de prison.

Le président de la commission des affaires étrangères a souhaité que *« ce soixantième anniversaire »* ait lieu *« dans le meilleur climat possible »*, mais a indiqué que *« ce qui vient de se passer à Kaboul »* pesait sur l'événement. Il a estimé qu'une *« détérioration des relations franco-soviétiques »* était à craindre si la détention de Jacques Abouchar se prolongeait. M. Estier, qui doit séjourner jusqu'à jeudi à Leningrad, a demandé à ses interlocuteurs de lui faire savoir à son retour à Moscou *« quand » le journaliste pourrait fait* l'objet d'une mesure de grâce du président Karmal. M. Voss lui a seulement répondu que les autorités soviétiques *« tiendront compte »* de sa requête.

On insiste du côté français sur le fait que la délégation, qui comporte notamment M. Louis Odru, député communiste de Seine-Saint-Denis, est *« unanime »* en ce qui concerne cette démarche. Celle-ci a, d'autre part, une signification qui n'est pas uniquement parlementaire dans la mesure où M. Claude Estier a été reçu par M. Mitterrand la veille de son départ pour Moscou.

D. D.

Angola

La mise à l'écart de M. Paulo Jorge coïncide avec une crise intérieure

La démission de M. Paulo Jorge de ses fonctions de ministre des relations extérieures (*le Monde* du 23 octobre) consacre la mise à l'écart de l'un des membres de la « vieille garde » du MPLA-PT, parti au pouvoir à Luanda, qui avait perdu, depuis trois ou quatre ans, le contrôle de la diplomatie angolaise.

Dès 1981-82, quand des négociations sérieuses avec les Etats-Unis *ont été engagées*, M. Jorge a été dessaisi du dossier confié à M. Kito Rodriguez, ministre de l'intérieur, assisté de M. De Moura, vice-ministre des relations extérieures. Les Angolais avaient-ils ainsi voulu manifester leur « bonne volonté » à l'égard de Washington, qui refusait de négocier avec M. Jorge ? Toujours est-il que la position de ce dernier était devenue intenable et qu'il avait offert, en 1982, sa démission, qui avait été refusée.

En 1983, M. Jorge avait entrepris une remise en ordre de son ministère qui s'était heurtée à de solides oppositions, apparemment encouragées par le président Dos Santos. Il avait donc, avec cet échec, perdu également le contrôle de son outil de travail. Depuis cette date, ses relations avec M. De Moura s'étaient plus nettement détériorées.

Homme dont l'intégrité est indiscutée, M. Paulo Jorge pourrait également être victime, aujourd'hui, d'un « scandale financier » qui a fait couler assez d'encre pour que le bureau politique du MPLA-PT ait jugé nécessaire, récemment, de démentir des accusations de corruption portées contre M. Rodriguez et les autres artisans de la négociation en cours avec Washington et Pretoria.

Il leur serait reproché des liens avec un homme d'affaires douteux, M. Carlos Fernandez, patron d'une société basée en Suisse, la Trade Angol. En outre, dans la lutte d'influence à Luanda, ce groupe de négociateurs angolais, appuyé par le président Dos Santos, s'oppose, en schématisant, aux jeunes commandants de l'armée regroupés autour de M. Iko Carreira, autre personnage de la « vieille garde » qui est redevenu, depuis deux ou trois ans, le véritable patron de l'armée.

Le départ de M. Jorge est-il lié à ces querelles internes ? Pour l'instant, on l'ignore totalement. Comme on ignore si sa démission, officiellement pour *« convenance de service »*, constitue un nouveau clin d'œil à l'égard des Américains.

J.-C.P.

AFRIQUE

Le Maroc ou « l'Etat c'est lui »

II. – *L'étau économique*

Les partis banalisés, le Parlement assagi, les militaires mis au pas, les mouvements contestataires (islamistes, « gauchistes ») privés de chefs prestigieux *et de réseaux organisés*, Hassan II demeure seul maître à bord (*le Monde* du 23 octobre).

De notre envoyé spécial
PAUL BALTA

Casablanca. – Depuis les émeutes sanglantes de juin 1981, la capitale économique du Maroc a changé de visage. Mégapole de plus de trois millions d'habitants, naguère sale, poussiéreuse, oppressante, Casablanca est *toujours* aussi bruyante mais elle paraît aérée, propre et même coquette, avec ses petites places fleuries. On a taillé de larges artères à travers les bidonvilles, pour des raisons de sécurité et, le long de la route de l'aéroport, des immeubles populaires, précédés de jardins et de fontaines, commencent à remplacer les taudis.

« Le roi avait dit, après les événements : d'ici à six ans, il ne devra plus y avoir de bidonvilles. Nous espérons gagner ce pari », nous explique M. Mohamed Abied, président de la communauté du Grand Casablanca, membre de l'Union constitutionnelle, en soulignant que *neuf communes sur quatorze sont* gérées par son parti. En fait, il ne s'agissait pas d'une opération ponctuelle destinée à rendre la ville accueillante pour le sommet islamique qui s'y est tenu au début de l'année, mais d'une entreprise de longue haleine destinée à éviter le retour des explosions de 1965 et 1981, et à « marocaniser » l'ancienne cité coloniale pour qu'elle ait enfin sa propre personnalité.

L'autoroute Casablanca-Rabat, dont la construction sommeillait depuis des années, est en voie d'achèvement. Un train confortable et rapide baptisé *Aouita*, du nom du champion de course à pied, permet de gagner la capitale politique en cinquante minutes. D'autres villes se sont également transformées, à l'initiative de l'Etat et avec son aide, comme El Aïoun et Smara, au Sahara occidental, ou sous l'impulsion des élus locaux, comme à Essaouira, l'ancienne Mogador. Efforts louables, mais il faut avoir entendu M[me] Fatima Alaoui, candidate malheureuse dans les bidonvilles de Rabat aux dernières élections, raconter son voyage au bout de l'enfer pour prendre la mesure de tout ce qu'il faudrait entreprendre et qui ne l'est pas, faute de moyens

Dans son numéro du 31 août, veille du jour où les Marocains ont approuvé le *« mariage »* avec la Libye – ballon d'oxygène pour leur économie – le mensuel *la Vie économique* titrait en première page : *« De très nombreuses entreprises au bord de l'asphyxie »*. Désabusé, un homme d'affaires nous dit : *« L'Etat n'a pas d'argent et personne ne paye plus personne. Alors, que faire ? »* Sur le papier, si l'on en croit les chiffres, c'est le Maroc tout entier qui est au bord de la faillite. *« Et pourtant*, constate un diplomate, *ça tient avec des bouts de ficelle, mais ça tient ! »*

Un esprit coopératif

Depuis 1979, année du second « choc pétrolier » qui voit aussi se confirmer la chute spectaculaire et durable des cours du phosphate dont le Maroc est le troisième producteur mondial, mais le premier exportateur, les spécialistes annoncent régulièrement l'effondrement de l'économie marocaine. Chaque année la situation se dégrade un peu plus. En 1978, la Mauritanie, ruinée par trois ans de conflit saharien, s'était retirée de la guerre après que les militaires eurent renversé le président Ould Daddah, et le Front Polisario espérait que des bouleversements analogues obligeraient le Maroc à accepter une solution négociée. Il n'en a rien été. Le Maroc résiste.

Comment expliquer ce mystère ? Ou ce miracle ? D'abord, le royaume a des ressources humaines *et matérielles non négligeables, et si* sa situation économique est moins bonne que celle de la Tunisie ou de l'Algérie, il est quand même, comparé à nombre de pays en voie de développement, un des plus industrialisés. En outre, malgré des jacqueries et des révoltes urbaines, ses vieilles traditions lui confèrent une capacité de résistance supérieure à celle de jeunes Etats moins structurés et moins enracinés dans l'histoire.

« Il faut aussi compter avec l'esprit coopératif ou associatif et la solidarité sociale qui font que le plus pauvre aura sa kesra (pain) *quotidienne et que personne ne meurt de faim. On oublie aussi qu'il existe une économie occulte, souterraine, représentant 30 % à 40 % de notre produit intérieur brut mais dont la production n'apparaît ni dans les statistiques internationales ni dans le discours officiel marocain »*, nous dit M. Abdelmalek Charkaoui, secrétaire général du plan et président de l'Association marocaine de prospective, fondée en 1979.

Ajoutons la solidarité des monarchies qui s'est traduite par une aide appréciable des émirats et de l'Arabie saoudite en particulier. Ryad, qui trouvait, à la longue, le fardeau un peu lourd, a d'ailleurs suggéré à la Libye de se rapprocher du Maroc, et le « mariage » qui en est résulté a sans doute dépassé ses espérances. Il y a enfin les propres efforts du royaume qui, sous l'impulsion de M. Karim Lamrani, président de l'Office chérifien des phosphates et actuellement premier ministre, transforme de plus en plus cette matière première pour compenser la chute des cours.

Il n'en demeure pas moins, même si l'armée a consolidé ses positions au Sahara occidental, que neuf ans de guerre s'ajoutant à la sécheresse, à la crise mondiale et à une gestion sans perspective, provoquent une hémorragie permanente menaçant de laisser le pays affaibli pour longtemps et que la situation y demeure particulièrement explosive. Le montant de la dette – 12 milliards de dollars – représente 90 % du PIB, alors que, en Algérie, elle s'élève à 15 milliards mais n'atteint qu'un tiers du PIB. De même, le revenu par tête – *900 dollars par an*, soit quelque 20 F par jour – est nettement inférieur à celui de la Tunisie (1 500 dollars) et de l'Algérie (2 200 dollars) sans parler de celui de la Libye, même tombé de 12 000 à 8 000 dollars.

D'énormes inégalités

Alors que le pays compte près de vingt-cinq millions d'habitants (avec l'émigration), dont 60 % de moins de vingt ans, et que cette population doublera d'ici à l'an 2000, le chômage ne cesse de s'aggraver et les inégalités sociales de se creuser. Sans parler des fortunes du secteur privé qui échappent en grande partie à l'impôt, on constate que, dans le secteur semi-public, l'échelle des salaires va de 1 à 300, alors qu'elle est *de 1 à 10 aux Etats-Unis*, et de 1 à 12 en Suisse. Quant au secteur public, la faiblesse des revenus (700 dirhams minimum par mois en ville et 500 dirhams dans les campagnes) y est telle qu'elle engendre nécessairement la corruption.

Le Maroc souffre aussi de deux handicaps : le manque de pétrole et l'insuffisance de la production céréalière (3 millions de tonnes sur les *six consommées*). *Le* taux de couverture des importations de brut par les exportations de phosphate et de ses dérivés est tombé de 259 % en 1973 à 173 % en *1976*, à 130 % en 1978 et à 77 % en 1983. Parallèlement, le taux de couverture des achats de produits alimentaires par les ventes de fruits et légumes est revenu de 155 % en 1973 à 86 % en 1976 et à 89 % en 1983, grâce à une meilleure récolte. Le taux de couverture global des importations par les exportations a été de *53,5 %* en 1981, de 47,9 % en 1982 et de *57,5 % en 1983*, les achats à l'étranger ayant été réduits au minimum.

Les rentrées de devises sont assurées principalement par les travailleurs émigrés (7 milliards de dirhams, dont plus de 4 milliards envoyés par les Marocains en France), les phosphates (6,3 milliards dont 3,3 milliards pour la matière première, 2,1 milliards pour l'acide phosphorique – en hausse de 34 % – et 920 millions pour les engrais chimiques qui font un bond de 97 %), *l'agriculture* (3,7 *milliards*) et le tourisme (3,2 milliards, dont 2,6 milliards de recettes réelles une fois déduites les dépenses des touristes marocains à l'étranger).

La structure de l'économie est telle que l'entrée prévue de l'Espagne dans le Marché commun – plus que celle du Portugal – rend les perspectives inquiétantes. La loi de finances 1984 s'établissait ainsi : *38,8 milliards de dépenses* (19,2 milliards pour le fonctionnement, 10,1 milliards – en fait 8 milliards – pour les investissements et 9,5 pour la dette publique) et 32,5 milliards de recettes, dont 8 d'emprunts, soit un déficit de 6,3 milliards, qui s'ajoute à celui des années précédentes. La concurrence espagnole va frapper de plein fouet une économie déjà en difficulté.

Les conseils du FMI

Face à cette situation, le FMI incite le royaume à tendre vers l'autosuffisance alimentaire en accroissant les rendements céréaliers *et en reconvertissant* les cultures d'agrumes, deux opérations qui exigent du temps. De plus, réduire ou supprimer la production d'agrumes, c'est se priver de rentrées de devises. Mais les exporter va aussi poser des problèmes : Rungis est à vingt heures de Valence et d'Alicante en camion, et à trente-six heures de Tanger, car les Espagnols ne semblant pas pressés de *construire avec le Maroc un pont ou* un tunnel, les véhicules marocains doivent être transbordés. Les autres marchés prospectés présentent aussi des inconvénients : l'Europe de l'Est exige de vendre, en contrepartie, du matériel dont les Marocains ne veulent pas, l'Afrique noire n'a pas d'argent, et le Golfe, comme la Libye, est peu peuplé.

Sur le plan industriel, les perspectives ne sont guère plus encourageantes pour plusieurs produits, dont les textiles. Le gouvernement a donc cherché à attirer les investissements étrangers. Mais pour quelques implantations qui ont bien réussi, comme Thomson qui fabrique *des composants électroniques* à Casablanca, on enregistre nombre d'échecs ou de défaillances, car les investisseurs sont découragés par la paperasserie, la corruption et surtout une douane tatillonne et bureaucratique.

Le FMI pousse aussi à la « privatisation ». Les autorités ont commencé à s'engager dans cette voie en supprimant l'Office de commercialisation à l'exportation et en transformant le ministère des PTT en office, ce qui est, selon M[e] Maati Bouabid, président de l'Union constitutionnelle et ancien premier ministre, une étape vers la privatisation. Mais cette politique a ses limites comme celle de la liberté et de la vérité des prix réclamée par le FMI, lequel, selon l'expression de M. Habib Malki, un des meilleurs économistes marocains, membre de l'USFP, *« impose des cures d'amaigrissement à des économies déjà anémiées »*. Certes, le soutien aux produits de base représentera en 1985 une charge de 4 milliards de dirhams mais le maintien de la paix sociale est à ce prix, comme l'ont prouvé les émeutes de la vie chère, en janvier dernier, après un train de hausses. La masse des pauvres est encore trop grande pour que l'Etat puisse impunément laisser vendre le pain, et quelques autres produits essentiels, à leur « vrai » prix.

L'impasse actuelle est due en grande partie au fait que, depuis dix ans, les gouvernements successifs se sont contentés de gérer la pénurie en pratiquant une politique à court terme. Aucune stratégie prévisionnelle n'a été définie. *« Le paradoxe, chez nous, c'est que les services de sécurité sont informatisés mais pas le système économique alors qu'il faudrait précisément tracer des perspectives et définir les moyens de l'action »*, nous dit M. Cherkaoui. M. Malki, dont le dernier livre s'intitule *Au-delà des chiffres, quel développement ? (1)*, va dans le même sens en soulignant que l'Association marocaine de prospective s'est penchée sur ces problèmes.

Les économistes sont d'accord sur un point : le Maroc a besoin d'un gouvernement fort, d'une équipe soudée composée d'hommes capables et décidés à s'attaquer réellement aux problèmes. L'urgence est d'autant plus grande que 1986 sera l'année des remboursements maximum de la dette, et celle où les effets de l'entrée de Espagne dans la CEE commenceront à se faire sentir. Les regards se tournent évidemment vers le roi. *« Il a les mains d'autant plus libres pour agir*, dit-on, *qu'il a desserré l'étau autour du Maroc en réalisant un très joli coup : l'union d'Etat avec la Libye »*.

Prochain article :

LE « BEAU COUP » DE L'UNION

(1) Ed. Maghrébines, Casablanca, 1983. M. Malki a exposé ses vues au cours d'une série de leçons au Collège de France, en 1984.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9[e] Chambre de la Cour d'appel de Paris du 23 janvier 1984, M. SIRON Jacques, Georges, né le 1[er] juillet 1954 à Saint-Ouen (93), demeurant chez M. et Mme ESPIE, 93, bd Exelmans à Paris (16[e]), a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures, délits commis au Perreux courant 1978 et 1979. La Cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro* et *le Monde*. L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (16[e]), où M. Jacques Siron exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le Greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 13[e] Chambre de la Cour d'appel de Paris du 9 juillet 1984, M. MONTAUT Jean-Claude André, né le 10 juillet 1943 à Boulogne-Billancourt, demeurant à Paris (4[e]) 3, rue des Lions-Saint-Paul, a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende pour publicité mensongère. La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde, le Figaro, France-Soir* et *le Quotidien de Paris*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le Greffier en chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la *9[e] Chambre de la Cour* d'appel de Paris du 29 avril 1983, Mme MONIOT Monique, divorcée BAZE, née le 1[er] juin 1938 à Herserange (Meurthe-et-Moselle), demeurant Résidence Chaillot, 2, rue Chardin au Chesnay (78), a été condamnée à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La Cour a en outre ordonné, aux frais de la condamnée, la publication de cet arrêt, par extrait dans les journaux *le Journal officiel, le Figaro, le Monde*. L'affichage de cet arrêt, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune du Chesnay (78) et sur la porte extérieure de l'immeuble sis n° 58 de la rue Bassano (Restaurant-cabaret « Le Raspoutine » à Paris (8[e]) où Mme MONIOT Monique exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le Greffier en chef.

Par jugement du 15 juin 1983, contradictoirement, le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand a condamné MANTELET Pierre, directeur de la papeterie de la Banque de France, demeurant à *Longues-Vic-le-Comte à 15 000 F* pour homicide involontaire et infractions à la législation du travail.

Le Monde

dossier

LE POINT SUR...

L'élection du président des Etats-Unis

LE 6 novembre prochain, le peuple américain est appelé à désigner le futur président des Etats-Unis, dont le mandat de quatre ans commencera le 21 janvier 1985. Les électeurs devront choisir entre deux principaux candidats : M. Ronald Reagan, le président sortant, qui sera assisté sur le « ticket » républicain par le vice-président, M. Georges Bush, et M. Walter Mondale, démocrate, qui s'est donné comme colistière Mme Geraldine Ferraro, la première femme choisie par un grand parti pour briguer une fonction aussi éminente.

Le même jour, les électeurs procéderont au renouvellement de la Chambre des représentants et du tiers (33 sur 100) des membres du Sénat, en même temps qu'ils participeront, selon les cas, à diverses consultations locales.

Conscients qu'une de leurs meilleures chances dans cette bataille consistait à inciter des partisans potentiels, mais jusque-là indifférents, à s'inscrire sur les listes électorales, les deux grands partis ont déployé, ces dernières semaines, de grands efforts en ce domaine. Les démocrates, aiguillonnés par le pasteur noir Jessie Jackson, candidat malheureux à l'investiture de son parti, ont lancé le mouvement. Plus de huit cent mille nouveaux électeurs noirs se sont, a indiqué une responsable du Voter Education Project (Programme pour l'éducation des électeurs), inscrits dans onze Etats du Sud. La centrale syndicale AFL-CIO, favorable à M. Mondale, a, pour sa part, dégagé 3 millions de dollars pour mener une action similaire en milieu ouvrier. Mais les républicains ne sont pas en reste : c'est 10 millions de dollars que le parti a engagés dans cette affaire et, apparemment, pas en vain.

Porté par la reprise économique, la baisse du chômage et de l'inflation et une popularité qui ne se dément pas auprès des classes moyennes, M. Reagan part grand favori dans cette course pour se succéder à lui-même. A quinze jours du scrutin, les sondages lui donnent de 9 à 25 points d'avance. Toutefois, les faiblesses qu'il a manifestées lors de son premier débat télévisé avec M. Mondale ont fait s'interroger sur sa capacité physique à assumer un deuxième mandat. A soixante-treize ans, M. Reagan est le candidat à la présidence le plus âgé de l'histoire des Etats-Unis.

Si, malgré tout, la masse de l'électorat de M. Reagan paraît ressembler, selon le mot de l'un de ses amis, à une « forteresse inexpugnable », certaines inconnues n'en demeurent pas moins : comment se répartiront les voix qui, en 1980, s'étaient portées sur le troisième homme, M. John Anderson (7 % des suffrages exprimés) ? Celui-ci appelle, cette année, à voter pour M. Mondale, mais il n'est pas sûr que ce conseil soit partout entendu.

Quelle sera, d'autre part, l'ampleur de l'« effet Ferraro » ? Les gains dans l'électorat féminin dus à sa présence sur le « ticket » démocrate ne seront-ils pas contre-balancés par des pertes de voix parmi les électeurs les plus réservés envers le mouvement féministe ou choqués de la position permissive sur l'avortement de cette catholique pratiquante ?

Enfin, M. Reagan, s'il est réélu, aura-t-il face à lui un Congrès plus docile ou se heurtera-t-il de nouveau, comme c'est le cas surtout depuis deux ans, à la guérilla de la Chambre des représentants ? Dans la foulée de sa victoire de 1980, le président avait fait entrer trente-trois de ses partisans à la Chambre. Mais aux élections intermédiaires de 1982, ces gains étaient plus qu'aux deux tiers annulés. La persistance d'un contrôle démocrate sur la Chambre serait pour l'électorat de M. Mondale la garantie que, sans être complètement entravés, la politique de M. Reagan de limitation du rôle de l'Etat-providence et son programme d'armement seraient néanmoins freinés.

Chef de l'exécutif, mais non maître absolu

L'introduction dans le système constitutionnel de la V[e] République de l'élection du président de la République au suffrage universel et la dérive présidentialiste constatée, de de Gaulle à François Mitterrand, dans le fonctionnement des institutions ont amené fréquemment, ces vingt dernières années, à se demander lequel, du chef de l'Etat français ou du chef de l'Etat américain, avait le plus de pouvoirs

Comparaison d'autant plus risquée qu'est, ô combien, différente l'histoire des deux nations. Plutôt que de chercher les hypothétiques similitudes ou filiations entre les deux systèmes, il convient plutôt de s'intéresser à la logique interne qui les organise et qui répond, au-delà de la poursuite de certains idéaux communs, à des circonstances historiques spécifiques.

Il n'en est pas moins frappant de constater qu'une des principales interrogations concernant le rôle politique et institutionnel du président des Etats-Unis comme du président de la République française est couramment formulée dans les mêmes termes : ne s'agit-il pas, dans un cas comme dans l'autre, de monarques républicains ? Une façon de poser le problème qui sous-entend que leurs attributions, à l'un et à l'autre, sans être illimitées, n'en sont pas moins extrêmement larges et échappent aisément au contrôle populaire, via le parlement, ou judiciaire.

Dans cette perspective, il n'est sans doute pas inutile de savoir que, parmi les constituants réunis à Philadelphie en 1787, personne, sauf une infime minorité, qui, au demeurant, n'osait s'exprimer, ne voulait d'un roi. On n'avait tout de même pas arraché les « treize colonies » à l'emprise de la couronne britannique pour retomber sous l'autorité d'un nouveau monarque ! D'un autre côté, il n'était pas question de confier au « peuple » le soin de désigner le futur président. Conscients des exigences et des susceptibilités des différents membres de l'Union, les délégués mirent donc au point un suffrage à deux degrés, qui fait du président américain autant un élu des Etats que des citoyens.

Un gouvernement fort ?

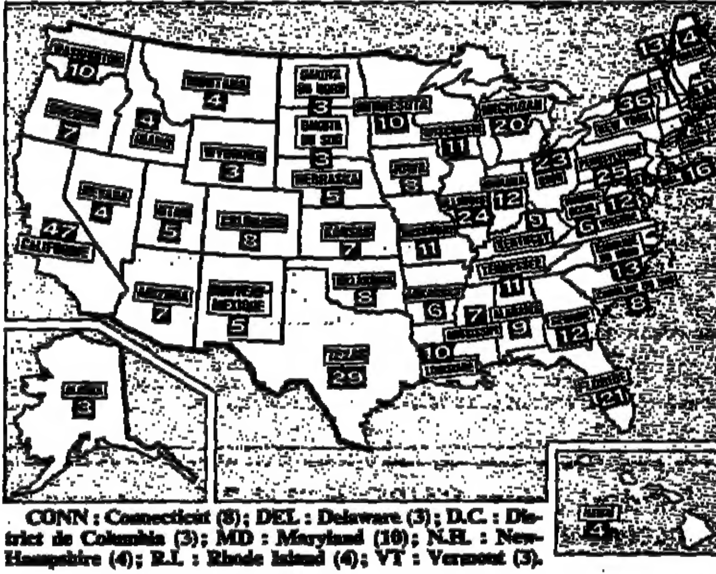
Une grande partie du débat politique aux Etats-Unis, depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui, a tourné et tourne encore autour de cette question centrale : faut-il avoir un gouvernement fort, fût-ce au détriment des droits des Etats, comme le souhaitait Alexander Hamilton, le premier secrétaire au Trésor de George Washington, ou, au contraire, préserver les souverainetés locales, garantes des libertés, comme le voulait Jefferson ? Telle n'était évidemment pas la préoccupation essentielle des auteurs de la Constitution de la V[e] République, avant tout soucieux de mettre fin à l'instabilité parlementaire et au « régime des partis » et d'affirmer à cette fin le pouvoir d'un président incarnant la souveraineté populaire. D'où la révision constitutionnelle de 1962 prévoyant l'élection pour sept ans du chef de l'Etat au suffrage universel direct (art. 6).

L'examen des textes constitutionnels des deux pays amène à une seconde observation : la Constitution française de 1958, après avoir, à son titre premier, traité « de la souveraineté », précise, à son titre II, les prérogatives et attributions du président de la République, les titres III et IV étant respectivement consacrés au gouvernement et au parlement. La Constitution américaine, quant à elle, avait pris les choses dans le sens inverse : elle détaille d'abord longuement le mode de composition du Congrès et ses compétences, avant de s'intéresser, à son article 2, au rôle du président. Pour le moins, cette différence de présentation est significative des arrière-pensées, voire des intentions, des auteurs respectifs des deux textes quant à leur conception de l'organisation des pouvoirs au sein de l'Etat républicain. A propos des Etats-Unis, Tocqueville était allé jusqu'à noter : « *Le président est placé à côté de la législature, comme un pouvoir inférieur et dépendant.* »

Le rôle que joue le président des Etats-Unis dans le système politique et institutionnel américain n'en est pas moins éminent, et il tient, pour l'essentiel, au fait qu'il est, à lui seul, investi du pouvoir exécutif, ce qui n'est pas le cas de son homologue français. A ce titre, le président américain est non seulement le personnage le plus important de l'Etat, dont il « *protège et défend* » la Constitution, de la même façon qu'en France le président de la République « *veille à son respect* », mais il est aussi le chef du gouvernement, en même temps qu'un dirigeant politique qui intervient dans le débat d'idées.

Curieusement, la Constitution américaine ne prévoit pas l'existence d'un cabinet. L'idée d'un Conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat, telle qu'elle figure dans la Constitution française, lui est étrangère. Responsables devant le chef de l'exécutif, les chefs des départements de l'administration américaine avaient simplement, à l'origine, la possibilité de lui faire connaître par écrit, à sa demande, leur opinion sur les questions de leur ressort. Bien vite, toutefois, George Washington trouva plus utile de réunir autour de lui ses principaux collaborateurs. L'usage s'est perpétué, mais il reste à la discrétion du président.

La répartition des grands électeurs par Etats



CONN : Connecticut (8) ; DEL : Delaware (3) ; D.C. : District de Columbia (3) ; MD : Maryland (10) ; N.H. : New-Hampshire (4) ; R.I. : Rhode Island (4) ; VT : Vermont (3).

Les rapports avec le Congrès

Autrement dit, le jeu institutionnel, dans le système américain, se focalise sur les rapports entre le président et le Congrès. Si, de chaque côté de l'Atlantique, il revient au président de nommer les différents membres du gouvernement, la procédure appliquée ici et là n'est pas identique. Aux Etats-Unis, la désignation des secrétaires (ministres) est soumise, cas par cas, à la confirmation du Sénat, laquelle est rarement acquise d'avance. Les auditions peuvent durer des mois. En France, la nomination des ministres se fait sur proposition du premier d'entre eux. Celui-ci engage, devant l'Assemblée nationale, la responsabilité de son équipe sur son programme ou, éventuellement, sur une déclaration de politique générale, mais cette procédure n'est pas contraignante (art. 49-1).

Autre différence importante : le président américain n'a pas l'initiative législative, et ce n'est que par des voies indirectes qu'il fait pénétrer au Congrès ses idées et ses avis. Que les Chambres lui soient favorables ou non, il doit « faire avec », puisqu'il ne dispose pas, comme le président français, du droit de dissolution. La cohabitation d'un président républicain et d'une Chambre des représentants démocrate, comme cela a été le cas pendant le premier mandat de M. Reagan, n'a rien d'exceptionnel. Mais la tâche du président n'en est évidemment pas facilitée. Il dispose toutefois, lorsqu'il est en désaccord avec un projet de loi, d'un droit de veto suspensif. Celui-ci ne peut être levé que par un vote à une majorité des deux tiers de chacune des deux Chambres. Aucune disposition comparable à l'art. 16 de la Constitution française (pouvoirs exceptionnels) n'existe, d'autre part, dans le système américain. Le président des Etats-Unis n'a pas non plus la possibilité de recourir au référendum. Nous ne pouvons qu'évoquer les implications considérables sur la législation de l'œuvre judiciaire de la Cour suprême.

Si le président de la République, lui non plus, ne fait pas les lois, il n'en participe pas moins à leur mise au point, le conseil des ministres se réunissant sous sa présidence. Il peut même demander, après un vote du Parlement, une nouvelle délibération qui ne peut lui être refusée (art. 10). Une procédure toutefois peu utilisée (une seule fois par M. Mitterrand à propos de l'organisation de l'Exposition universelle). L'article 49-3 autorisant le chef du gouvernement à engager sa responsabilité sur le vote d'un texte est une arme plus souvent employée et dont le maniement est l'une des façons pour le président de s'impliquer indirectement dans l'action législative.

L'un des pouvoirs constitutionnels du président le plus discuté aux Etats-Unis depuis 1945 a été celui découlant de sa fonction de « commandant en chef de l'armée et de la marine ». C'est, en effet, au Congrès qu'il revient de déclarer la guerre, ce qu'il a fait, à ce jour, cinq fois depuis la fondation de l'Etat fédéral. Or, les forces armées américaines, à la demande de l'exécutif, ont été engagées, dans le même temps, sur des dizaines de théâtres d'opérations. Soucieux, à la suite de la guerre du Vietnam, de mieux contrôler les initiatives présidentielles en la matière, le Congrès a adopté en 1973 la « Résolution sur les pouvoirs en cas de guerre ». Aux termes de cette loi, le président, lorsqu'il recourt aux forces armées sans déclaration de guerre, doit « *dans toute la mesure du possible* » consulter préalablement le Congrès et lui faire rapport dans les quarante-huit heures après le début de l'action. Celle-ci est limitée à une durée de soixante jours, avec une possibilité d'extension pendant trente jours de plus. Le Congrès peut, à tout moment, pendant cette période, voter une résolution exhortant le président à cesser l'opération militaire en cours.

En France, le président de la République est le chef des armées. Il est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de Communauté et des traités.

L'Inauguration Day

Depuis l'adoption du 20[e] amendement et sa ratification par le quorum requis des trois quarts des Etats, le 23 janvier 1933, la date d'entrée en fonctions du président nouvellement élu est fixée par la Constitution. Il s'agit du 20 janvier, le mandat du président sortant et de son vice-président prenant fin, ce jour-là, à midi. Franklin D. Roosevelt fut, en 1937, le premier président à se conformer à cette disposition constitutionnelle. Il est toutefois d'usage de repousser d'un jour l'intronisation d'un nouveau président, lorsque le 20 janvier tombe un dimanche, ce qui sera le cas en 1985.

Avant l'entrée en vigueur du 20[e] amendement, l'Inauguration Day tombait le 4 mars. Ainsi en avait, à l'origine, décidé le Congrès. C'est le 4 mars 1789 que commença le mandat du premier président des Etats-Unis, George Washington, le seul à ce jour à avoir fait sur son nom l'unanimité des suffrages des grands électeurs (en 1820, il manqua une voix à Monroe, l'auteur de la doctrine qui porte son nom – l'Amérique aux Américains, – pour rééditer cet exploit). Retiré dans sa propriété de Mount Vernon, en Virginie, Washington prit toutefois son temps : il ne prêta serment que le 30 avril 1789, au terme d'un voyage triomphal qui le conduisit de Virginie à New-York. Du balcon d'un bâtiment situé à l'angle de la rue de Nassau et de Wall Street, dans Manhattan, il prononça la phrase que, depuis lors, tous ses successeurs, chacun à son tour, ont reprise : « *Je déclare et je jure solennellement que je remplirai fidèlement les fonctions de président des Etats-Unis, et que, au mieux de mes capacités, je préserverai, protégerai et défendrai la Constitution des Etats-Unis.* »

Un mode de scrutin complexe

Contrairement à une idée répandue, le président des Etats-Unis n'est pas, à strictement parler, élu au suffrage universel direct. L'usage consistant à demander son avis à l'électeur de base était, au demeurant, pratiquement absent du mode de scrutin originel mis au point par les pères de la Constitution américaine en 1787. « *On pensa*, écrit un commentateur, *que les gens n'avaient pas une connaissance suffisante du caractère et de la qualification des candidats en présence pour faire un choix intelligent.* »

La désignation du président américain résulte, en fait, d'un vote d'un collège électoral, dont la particularité est qu'il ne se réunit jamais en tant que tel. Ses membres, que l'on appelle en anglais des *electors* et en français, par souci de clarté, des « grands électeurs », sont choisis dans chacun des cinquante Etats et dans le district de Columbia, où se trouve la capitale, Washington. Très exactement, le texte de la Constitution (art. II, sect. I) prévoit que « *chaque Etat doit nommer* (appoint), *de la manière qui sera indiquée par son assemblée, un nombre de* (grands) *électeurs égal au nombre total de sénateurs et de représentants auquel ledit Etat a droit au Congrès* ». Dans la pratique actuelle, ces grands électeurs sont désignés au suffrage universel.

• **Comment se déroule la procédure électorale ?** Le jour prévu à cet effet – ce sera, cette année, le 6 novembre, – les citoyens inscrits sur les registres électoraux (à noter, toutefois, que cette condition n'est pas requise dans un des Etats de la Fédération) se prononcent, dans chaque Etat, pour la liste des grands électeurs se réclamant du candidat présidentiel de leur choix. La liste arrivant en tête se voit attribuer l'ensemble des grands électeurs de l'Etat. Telle est la formule appliquée dans 47 Etats et le district de Columbia. Des variantes sont en vigueur dans les trois derniers Etats (Mississippi, Caroline du Sud et Maine). Quel que soit leur mode d'élection, il n'est toutefois jamais arrivé depuis 1916 que les grands électeurs désignés d'un Etat soient acquis à des candidats à la présidence différents.

• **Combien existe-t-il de grands électeurs ?** Le collège électoral compte autant de membres qu'il y a de sièges au Congrès, – il existe 100 sénateurs et 435 représentants, – auxquels s'ajoutent les trois grands électeurs octroyés aux habitants de Washington par le XXIII[e] amendement de la Constitution (1961), soit au total 538. Pour devenir président des Etats-Unis, il faut obtenir la moitié plus un de ce chiffre, soit 270 mandats électoraux de grands électeurs.

• **Comment les grands électeurs désignent-ils le président ?** Le jour de la désignation, à proprement parler, du président des Etats-Unis par les grands électeurs a été fixé par le Congrès en 1792 : il s'agit du premier mercredi de décembre. Ce devrait donc être, cette année, le 5 décembre. Ce jour-là, les grands électeurs se réunissent dans chacun des Etats qu'ils représentent et émettent deux votes, l'un pour le président, l'autre pour le vice-président. S'il ne se dégage pas un résultat clair de ce scrutin (égalité de voix pour deux candidats, absence de majorité), il revient alors à la Chambre des représentants de procéder immédiatement à un choix entre les candidats ayant obtenu le plus de voix. Dans ce cas, il est exigé que la majorité des Etats se prononcent en faveur d'un candidat pour qu'il soit élu, étant entendu que la délégation de chaque Etat compte alors pour une seule voix. C'est dans ces conditions, par exemple, que Thomas Jefferson, troisième président des Etats-Unis, fut élu en 1800. En pareille hypothèse, le vice-président est élu, quant à lui, par le Sénat.

Ce sont donc, on le voit bien, des Etats autant que le peuple qui élisent le président. Le système est tel qu'il suffit d'un écart, dans un Etat, de quelques centaines, voire quelques dizaines de voix, pour qu'un candidat s'attribue tous les grands électeurs de l'Etat en question. En 1980, M. Ronald Reagan recueillit 51 % des suffrages populaires, mais 469 mandats de grands électeurs, soit très largement plus que la majorité absolue requise (270), tandis que, avec 42 % des votes, M. Carter ne réunissait que 45 grands électeurs. A l'époque contemporaine, c'est en 1960, lors de la campagne opposant le démocrate John Kennedy au républicain Richard Nixon, que la logique du système se manifesta avec le plus d'éclat. Au soir de l'élection présidentielle, l'écart séparant les deux candidats n'était que de 119 000 voix. On a donc retenu que la victoire de Kennedy avait été obtenue d'une courte tête. En réalité, 303 grands électeurs se prononcèrent pour lui contre 219 seulement pour son adversaire. En fin de compte, son succès fut donc relativement aisé.

La complexité de ce système et ses incohérences potentielles – il est déjà arrivé trois fois au dix-neuvième siècle qu'un président minoritaire au suffrage populaire soit porté malgré tout au pouvoir par un vote majoritaire des grands électeurs – ont amené le Congrès, dans le passé, à envisager sa réforme. En 1969, la Chambre adoptait à une très forte majorité un projet prévoyant que le président serait élu au suffrage universel direct, la condition étant qu'il réunisse 40 % des voix. L'idée fut torpillée au Sénat. En 1977 et en 1979, le président Carter soumit un nouveau projet de réforme reprenant les principales dispositions du précédent, mais sans plus de succès.

Le vice-président

Si, dès l'origine, la Constitution américaine prévit l'élection d'un vice-président dans des conditions comparables à celles du président, il fallut attendre l'adoption du 25[e] amendement (ratifié en février 1967) pour que soient plus exactement précisées les circonstances et les modalités de l'entrée en fonctions, en tant que chef de l'Etat, du numéro deux de l'exécutif.

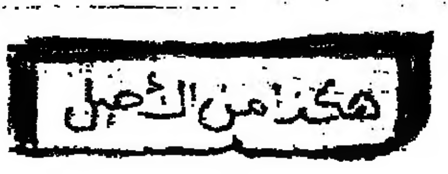
Cet amendement porte que le vice-président devient le président dans le cas de la « *destitution* » de ce dernier de sa charge, de « *sa mort ou de sa démission* ». En cas de vacance de la fonction de vice-président, le président est tenu de le remplacer. La nomination de l'impétrant doit être confirmée par un vote à la majorité des deux Chambres du Congrès.

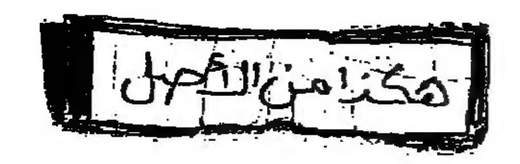
Ces différents cas de figure se sont présentés à plusieurs reprises depuis la fondation de la Fédération. Neuf vice-présidents, au total, ont accédé à la charge de président, dont quatre (Andrew Johnson en 1865, Chester Arthur en 1881, Theodore Roosevelt en 1901 et Lyndon Johnson en 1963) à la suite, respectivement, des assassinats d'Abraham Lincoln, James Garfield, William McKinley et John Kennedy.

Le second mandat de Richard Nixon, qui avait été réélu en novembre 1972, vit se produire une situation tout à fait exceptionnelle. A la suite de la démission, le 10 octobre 1973, du vice-président Spiro Agnew, impliqué dans une affaire de fraude fiscale, M. Nixon nomma à sa place M. Gerald Ford. L'histoire voulut que, moins d'un an après son entrée en fonctions, M. Ford succède à la présidence à M. Nixon, contraint à la démission à la suite du scandale du Watergate. M. Nixon passait ainsi à la postérité comme étant le premier président des Etats-Unis à donner sa démission, tandis que M. Ford devenait le premier à assumer cette responsabilité sans avoir jamais été élu ni à la présidence ni à la vice-présidence.

S'il advenait que le candidat qui rassemblera, le 6 novembre prochain, une majorité de mandats de grands électeurs meure avant le vote, le 5 décembre suivant, du collège électoral composé de ces derniers, le parti victorieux devrait désigner un nouveau candidat à la présidence. Si, par contre, ce décès intervenait après le 5 décembre, le vice-président élu assurerait automatiquement la charge suprême du pouvoir.

Dossier établi par MANUEL LUCBERT





Le Monde

politique

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés ont diminué de 923 millions les recettes de l'Etat

En quatre jours de discussion budgétaire, les députés ont diminué les recettes de l'Etat pour 1985 de 923 millions de francs. Ainsi, après le vote de la première partie de la loi de finances, intervenu le vendredi 19 octobre, le déficit du budget de l'Etat est accru d'autant pour atteindre 140719 millions de francs. Le vote des crédits, ministère par ministère, qui va s'étendre du mardi 23 octobre au jeudi 15 novembre, modifiera certainement cet équilibre en décidant quelques modifications des dépenses et des économies pour compenser en partie la suppression du prélèvement de 3 milliards sur les impôts des collectivités locales.

Par rapport au projet primitif, les ressources de l'Etat ont été modifiées de la façon suivante :

● **Impôt sur le revenu** : son rendement augmentera de 240 millions de francs. Le maintien du prélèvement de 1 % forfaitaire sur les revenus des capitaux mobiliers et sur certaines plus-values rapportera 420 millions de francs. En revanche, les dégrèvements accordés aux personnes accueillant chez elles des personnes âgées et aux couples pour la garde de leurs enfants coûtera 50 millions et le changement de comptabilisation des stocks à rotation lente des agriculteurs, 120 millions.

● **Prélèvement libératoire** : la suppression de cette possibilité et paiement de l'impôt sur les revenus accordé jusqu'à présent à l'emprunt Giscard devraient coûter à l'Etat 300 millions, alors que la réintégration des revenus de cet emprunt dans le barème de l'impôt sur le revenu n'aura d'effets qu'en 1986. La dispense accordée aux étrangers achetant dorénavant des obligations à l'Etat fera baisser ses recettes de 25 millions.

● **Impôt sur les sociétés** : son rendement sera inférieur de 100 millions aux prévisions, du fait de la limitation de la suppression de la réserve pour participation.

● **Impôt sur les grandes fortunes** : il rapportera 315 millions de francs de plus que prévu du fait de la création d'une tranche d'imposition à 2 % qui touchera la partie du patrimoine dépassant 20 millions de francs, cela pour lutter contre la *« nouvelle pauvreté »*.

● **Prélèvement sur les impôts des collectivités locales** : il devait rapporter 3 milliards de francs et il est donc supprimé.

● **Taxe sur les produits pétroliers** : son augmentation sur le fuel lourd rapportera 490 millions en gage partiel de la suppression ci-dessus.

● **Participation des entreprises de l'Etat** : elles fourniront au budget pour les mêmes raisons 900 millions de plus, les financiers apportant eux 400 millions et les autres 500 millions.

● **TVA** : elle rapportera 9 millions de moins à cause de sa possible déduction pour les utilisateurs de gaz liquéfié.

● **Garantie des matières d'or et d'argent** : l'Etat attend 5 millions de plus de son rendement.

● **Taxe sur les véhicules de société** : son augmentation rapportera 100 millions à l'Etat, en compensation de la limitation de la suppression de la réserve pour participation.

● **Droits de timbres** : leur augmentation rapportera 203 millions pour permettre de compenser l'aménagement de la fiscalité agricole et pour donner un peu d'« argent de poche » qui sera utilisé dans la discussion des crédits de certains ministères.

● **Autres recettes** : pour compenser certains nouveaux allégements fiscaux et augmenter cet *« argent de poche »* ont aussi été accrues les recettes des *« autres conventions et actes civils »* (+120 millions), des *« actes judiciaires et extra-judiciaires »* (+6 millions), de la *« publicité foncière »* (+13 millions), des *« actes et écrits assujettis au timbre de dimension »* (+70 millions), des *« recettes diverses et pénalités »* (+10 millions), des *« autres droits »* (+9 millions), des *« amendes »* (+30 millions).

Au total, les ressources nettes du budget général de l'Etat devraient être en 1985 de 855808 millions de francs.

Th. B.

LA POLÉMIQUE SUR L'« EMPRUNT GISCARD »

M. Charzat (PS) : la droite préfère la rente à l'industrie

M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du PS, a évoqué, le lundi 22 octobre, la tenue du conseil national du PR en qualifiant cette réunion de nouvel épisode dans le *« combat douteux »* des trois dirigeants de l'opposition. Il a comparé la *« nième réconciliation »* entre MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing aux *« adieux permanents des Frères Jacques »*. *« La cohabitation forcée entre Chirac et Giscard d'Estaing relève davantage de la contrainte par corps électoral que de l'amour libre »*, a-t-il ajouté, avant de souligner : *« Il y a quelque chose d'inconvenant dans ce pacte sur succession future, car la République n'est pas une rente viagère. »*

Quant aux réactions de l'opposition à la suppression de l'avantage fiscal sur l'« emprunt Giscard », M. Charzat les juge *« trop belles pour être vraies »* et montrant *« le visage caricatural d'une droite crispée sur ses privilèges »*. Au surplus, pour M. Charzat, ces prises de position montrent *« une préférence pour la rente au détriment de l'industrie »*, alors que les orientations socialistes sont *« inverses »*. *« Il y a là*, a affirmé M. Charzat, *un vrai débat »*, qui devra être conduit d'ici à 1986. *« La droite*, a encore affirmé M. Charzat, *ne peut pas faire campagne sur le thème de la nouvelle pauvreté en refusant toute solidarité effective. »* Quant au gouvernement, *« il a bien fait de céder à l'amicale pression de ses amis »*.

Enfin, à propos des réactions suscitées par l'annonce du voyage de M. Claude Cheysson à Alger le 1er novembre, M. Charzat a observé qu'elles montrent la *« nostalgie passéiste »* de l'opposition. Quant aux prises de position défavorables de deux députés socialistes, M. Charzat estime qu'il s'agit d'*« initiatives individuelles »* auxquelles ne sont pas étrangères des considérations *« locales »*. Il a souligné que le Parti socialiste *« approuve »* la décision d'assister à la commémoration du trentième anniversaire du début de l'insurrection algérienne. Cette décision, a-t-il dit, *« s'inscrit dans une perspective historique de réconciliation nécessaire entre la France et l'Algérie »*.

● *Suite de la réforme du droit des faillites au Sénat.* – Troisième des quatre volets de la réforme du droit des faillites, entreprise par M. Robert Badinter, ministre de la justice, garde des sceaux, le projet de loi relatif aux administrateurs judiciaires, mandataires-liquidateurs et experts en diagnostic d'entreprise, adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 13 avril) et qui avait déjà fait l'objet d'une discussion générale au Sénat (*le Monde* du 7 juin), a été approuvé, après avoir été amendé, sans opposition par la Haute Assemblée, mardi 9 octobre. Tout en acceptant le principe de la création de deux professions distinctes (administrateur judiciaire et mandataire-liquidateur), M. Marcel Rudloff (Un. cent., Bas-Rhin), rapporteur de la commission des lois, a jugé indispensable d'assouplir les incompatibilités entre ces deux professions *« pour éviter des coupures trop brutales ou des situations irrémédiables »*.

L'Algérie, affaire française

M. Georges Gorse, député RPR des Hauts-de-Seine, président de l'Association France-Algérie, a renoncé à participer aux cérémonies célébrant, à Alger, le trentième anniversaire du déclenchement de l'insurrection. Il ne souhaitait pas que *« les relations franco-algériennes soient l'objet de querelles intérieures »*. Il n'a pas voulu, en effet, que sa présence à Alger ce jour-là soit exploitée à des fins politiques, et reproche à M. Claude Estier, président socialiste de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, d'avoir suggéré que sa présence à Alger eût été une caution gaulliste donnée au voyage de M. Cheysson.

Il est vrai que les « gaullistes », en cette affaire, sont beaucoup moins en pointe que les « giscardiens ». La modération, pour ne pas dire l'embarras, de leurs réactions contraste avec l'indignation bruyante des « giscardiens ». Certes, Pierre Charpy, éditorialiste de *la Lettre de la Nation*, juge, mardi 23 octobre, que la décision de M. Mitterrand est une *« bêtise »*, et il se demande à quel *« niveau de stupidité »* se situe la politique extérieure française. Mais c'est plus généralement sur le ton de l'affliction qu'est commenté le voyage de M. Cheysson. Ainsi, après M. Pasqua, qui avait trouvé ce geste *« un peu excessif »*, M. Marc Lauriol, qui fut député d'Alger, estime qu'il est *« moralement navrant et politiquement maladroit »*. Même M. Olivier Stirn (député du Calvados), qui fut secrétaire d'Etat de M. Giscard d'Estaing, est quelque peu gêné, et s'il reconnaît que l'*« intérêt supérieur du pays »* imposait cette décision, celle-ci n'en est pas moins une *« maladresse de politique intérieure »*.

La discrétion relative des responsables du RPR vient du fait que, se disant les disciples du général de Gaulle, ils ne peuvent refuser les effets de la politique de décolonisation et d'autodétermination mise en œuvre par leur mentor. M. Jacques Chirac, qui s'efforce d'entretenir de bonnes relations avec l'ensemble du monde arabe, ne s'est toujours pas prononcé sur cette affaire. Le président du RPR, qui ne s'est encore jamais rendu à Alger, y a été cependant invité, tout comme les autres chefs de parti français, pour les cérémonies du 1er novembre.

Une conférence de M. Barre

Son emploi du temps ne devrait pas lui permettre d'effectuer ce déplacement ! Mais d'ici à la fin de l'année il se rendra en Arabie saoudite, en Egypte et en Israël et plus tard en Irak et en Syrie. M. Raymond Barre, lui, sera à Alger le vendredi 26 octobre, mais il y donnera seulement une conférence à l'université et il sera de retour à Paris le mardi 30, c'est-à-dire avant l'anniversaire tant redouté.

Si les responsables politiques nationaux, et notamment ceux qui se réclament du gaullisme, observent une certaine réserve et attendent que les retombées politiques en soient dissipées, il n'en va pas de même pour d'autres. M. Jean-Marie Le Pen appelle les Français à exprimer leur « indignation », et M. Roseau, au nom de l'association de rapatriés le RECOURS, menace les députés socialistes et radicaux de gauche, qui *« prétendent régulièrement à la veille des consultations électorales être les amis des rapatriés »*, en leur annonçant que leur attitude sur cette affaire sera mise en *« observation »* et qu'il en sera tenu compte pour les consignes de vote aux prochaines élections cantonales et législatives.

Si l'Algérie n'est plus française depuis 1962, elle n'a toujours pas cessé, par ses séquelles, d'être une affaire franco-française.

ANDRÉ PASSERON.

POLITIQUE

La composition du nouveau bureau politique du PR

Avec M. François Léotard, secrétaire général du PR, ont été élus dimanche 21 octobre à Joinville-le-Pont les vingt-neuf membres de sa liste qui constituent le nouveau bureau politique du parti. S'y ajoutent dix membres de droit.

Il s'agit, pour les membres élus, de MM. François Léotard, secrétaire général, François d'Aubert, député de la Mayenne, Christian Bonnet, sénateur du Morbihan, Mme Christine Boutin (1), conseillère générale de Rambouillet, MM. Jean Brocard, député de la Haute-Savoie, Hervé de Charette, conseiller municipal de Nevers, Pascal Clément, député de la Loire, Stéphane Dermaux (1), maire de Tourcoing, Hugues Dewavrin, ancien président des Jeunes Giscardiens, Serge Didier (1), adjoint au maire de Toulouse, président de la fédération de Tarn-et-Garonne, Willy Dimeglio, conseiller général de l'Hérault et président de la fédération, Jacques Douffiagues (2), maire d'Orléans, Maurice Dousset, député d'Eure-et-Loir, René Haby, député de Meurthe-et-Moselle, Daniel Laurent, conseiller général de l'Ariège, Bernard Lehideux, conseiller de Paris, Marcel Lucotte, sénateur de Saône-et-Loire, Gérard Longuet (2), conseiller général de la Meuse et membre de l'Assemblée des Communautés européennes, Alain Madelin (2), député d'Ille-et-Vilaine, Simone Martin, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, Charles Millon (2), député de l'Ain, Arthur Paecht, maire de Bandol, conseiller général et président de la fédération du Var, Jean Puech (1 et 2), sénateur de l'Aveyron, Jean-Pierre Raffarin, conseiller municipal de Poitiers, Jean Roatta (1), conseiller général et secrétaire fédéral des Bouches-du-Rhône, Mme Alice Saunier-Seïté, conseillère de Paris, Hugues Sirven-Vienot, adjoint au maire de Boulogne-Billancourt, président de la fédération des Hauts-de-Seine, Lionel Stoléru, ancien secrétaire d'Etat, Pierre-Christian Taittinger, sénateur et conseiller de Paris, Yves Verwaerde (1), conseiller de Paris.

Il s'agit, pour les membres de droit, des présidents des groupes parlementaires : M. Jean-Claude Gaudin pour l'Assemblée nationale et M. Philippe de Bourgoing pour le Sénat ; des anciens secrétaires généraux du PR : MM. Michel Poniatowski, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, Michel d'Ornano, député du Calvados, Roger Chinaud, maire du dix-huitième arrondissement de Paris, Jacques Dominati, député de Paris, Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, et Jacques Blanc, député de la Lozère ; du président des Jeunes Giscardiens, M. Patrick Gérard, et d'un représentant des clubs Perspectives et Réalités dont le nom n'est pas encore connu.

(1) Nouveaux membres.

(2) Membres du secrétariat politique du PR, organe nouvellement créé par M. Léotard.

● *M. Poher dénonce les «querelles inutiles».* – M. Alain Poher, qui intervenait, vendredi 19 octobre, au Faouët devant l'association des maires du Morbihan, a appelé à *«l'union des Français»* : *«Abandonnons les polémiques stériles sans renier pour autant nos convictions»*, a déclaré le président du Sénat avant de souhaiter que *«les Français pensent davantage au salut de la France»* et qu'*«ils se retrouvent pour réfléchir sur la mutation profonde qui n'épargne aucun pays occidental»*. Il a ajouté : *«(...). La France a besoin de tous les Français. (...). Il vaut mieux travailler pour l'avenir, cela vaudra mieux que les querelles inutiles.»*

● *M. Poperen élu président du groupe d'amitié France-Etats-Unis.* – M. Jean Poperen, député socialiste du Rhône, vient d'être désigné président du groupe d'amitié France-Etats-Unis de l'Assemblée nationale. Il remplace M. Pierre Joxe qui, entré au gouvernement, s'était démis de ses fonctions.

M. RAYMOND BARRE ET LA COHABITATION

« Mise au net »

Dans le dernier numéro de sa lettre mensuelle *Faits et arguments*, M. Raymond Barre fait une nouvelle « *mise au net* » sur sa conception de la cohabitation et rappelle qu'il y est hostile parce qu'il est « *contre le retour à la IVe République et au régime des partis* ».

L'ancien premier ministre n'est pas surpris que son opposition à toute « *cohabitation entre un président et un gouvernement d'orientations contraires* » ait provoqué « *effervescence et remous* ». Il ajoute : « *Ce n'est pas sans raison que j'ai jeté ce pavé dans la mare.* » A ceux qui lui reprochent de privilégier l'échéance de 1988 par rapport aux législatives de 1986, M. Raymond Barre répond : « *Si je pose la question dès maintenant, c'est bien au contraire parce que j'espère en la victoire de l'opposition en 1986 et que je souhaite que cette victoire, pour laquelle je ne ménage pas mes efforts, ne soit pas sans lendemain.* »

L'ancien premier ministre émet ensuite deux hypothèses. Premièrement, « *le pouvoir institue un mode de scrutin (avec dose de proportionnelle) tel qu'il sorte des élections une Assemblée nationale sans majorité claire* ». Pour M. Barre, « *c'est la situation idéale pour que le pouvoir puisse survivre, la confusion politique et le comportement des hommes y concourant. Ce sera alors la IVe République, ses combinaisons, ses jeux et, pour le pays, l'impuissance et le déclin* ».

Second scénario : « *En dépit du mode de scrutin, le président de la République se trouve en face d'une nouvelle majorité très forte parce que le courant populaire d'opposition est puissant* », l'ancien premier ministre considère que dans ce cas le « *contrat de confiance passé entre le peuple et le président... est manifestement rompu* » et que le président de la République « *doit en tirer les conséquences et se retirer* ». « *S'il reste*, poursuit M. Barre, *je dis que la nouvelle majorité ne doit pas en fournissant au président un gouvernement assurer sa survie.* »

Il rappelle qu'en 1924 le Cartel des gauches a adopté cette attitude à l'égard du président Millerand et rejette l'argument selon lequel en agissant ainsi la nouvelle majorité créerait une crise de régime : « *Le président peut nommer un gouvernement de son choix, la nouvelle majorité peut censurer ce gouvernement, le président peut à tout moment dissoudre l'Assemblée nationale.* »

« *En vérité*, conclut M. Barre, *si nous avons la cohabitation-compromis ou mieux la cohabitation-immobilisme, l'élection présidentielle qui suivra a toutes chances d'être gagnée par la gauche !* »

Une petite vengeance patronale

(Suite de la première page.)

Les indemnités (12 000 F) passent, reste le licenciement.

Ce soir-là, dans un restaurant, l'homme qui se racontait avec ce luxe de détails insignifiants des histoires incessamment remâchées s'est retourné à plusieurs reprises. Savoir si on ne l'écoutait pas ? Si les murs d'un bistrot de province n'avaient point des oreilles patronales ?

Paranoïa ? Simple réflexe d'un homme qui précisément n'est plus payé pour savoir ce que peut avoir d'implacable un règlement de comptes en vase clos et petite entreprise. En 1982, Jacques X..., qui n'a jamais milité, mais a toujours eu *« le cœur à gauche »*, décide de s'engager. On l'y pousse. Quelqu'un de sa famille l'y incite fortement. On lui parle de nouveaux droits des travailleurs. Surtout lui, qui n'a changé que deux fois d'entreprise en vingt-quatre ans, et encore, pour suivre *« son »* contremaître, apprend que son entreprise va changer de tête. Changement de propriétaire, comme l'on dit. L'ancien patron passe la main, le contremaître rachète. Jacques X... pense que le contremaître ne fera pas un bon patron. A dire vrai, là, il ne se trompe pas.

Il adhère à la CGT, décide, dans cette entreprise de cinquante salariés, de se présenter aux élections professionnelles et l'annonce. Déclaration d'intention pour lui. Déclaration de guerre pour l'ancien comme pour le futur patron. Pas lui et pas cela, casser une si jolie petite entreprise. Schéma classique : le bon ouvrier est devenu le loup syndiqué à isoler, puis à licencier d'urgence. Procédés classiques : le chantage à l'emploi sur ses camarades — *« Si vous votez pour lui, je ferme la boutique »*, — la contre-liste maison avec d'ailleurs un candidat CGT qui ne l'est plus depuis, les amicales pressions et les fermes conseils. Bref, Jacques X. n'est pas élu. Le voici isolé.

Reste à s'en débarrasser, à attacher un huissier à ses horaires, à faire témoigner contre lui trois bons camarades, *« d'ailleurs vidés par la suite, évidemment »*. Reste en somme à peaufiner l'exécution. Une, deux lettres recommandées. Trois minutes de retard à l'embauche, quatre minutes. Qui sait, peut-être bien cinq pour la troisième lettre recommandée, un 31 décembre. *« Tu prends tes affaires, tu laisses les papiers du chantier et tu t'en vas. »*

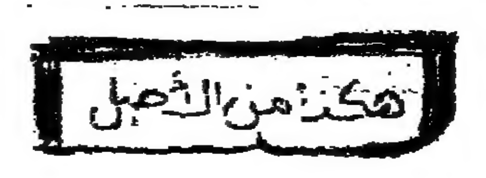
« Viré comme un malpropre, ou plutôt comme un malfaisant. » Jacques X..., vingt-quatre ans de travail, est au chômage depuis un an. Immédiatement après son licenciement, il avait bien trouvé un emploi temporaire, un remplacement de six mois. Il n'a pas été embauché. *« Le contremaître m'a dit en confidence qu'on voulait le faire mais qu'il y avait eu de mauvais renseignements sur moi. »* Evidemment, l'extrait de casier du travail vaut bien un casier judiciaire. La vengeance d'un petit patron est une longue patience.

Jacques X... a rompu avec son syndicat qui le trouvait un peu encombrant depuis qu'inutile. Il a tout essayé. Répondu à quarante-sept offres d'emploi. En vain. Présenté quatre concours d'Etat. En pure perte : *« Il y a vingt-cinq ans que je n'ai pas touché un crayon, et je n'avais que le niveau de la troisième. »*

Il s'est inscrit dans une dizaine d'entreprises de travail temporaire. *« Ils n'ont rien à proposer. Ou alors, dans ma spécialité, c'est très souvent mon ancien employeur ou un de ses amis qui font appel à elles. »* Bref, la nasse. L'OHQ, Jacques X..., seul débouché que lui permette encore sa qualification, peut travailler... au noir.

Il va entrer dans sa deuxième année de chômage, celle des allocations de fin de droits (1 000 F par mois). Il a fini de construire sa maison, chômeur-castor. Il est prêt aujourd'hui à tout accepter. Et il est aussi tout près de la grosse déprime : *« Je suis moins sûr de moi que je l'étais. Je me sens cassé. »*

PIERRE GEORGES.



هكذا من الأصل

Le labourage sans visibilité: une réalisation de la micro-électronique Bosch.

L'agriculteur n'a plus besoin de surveiller la charrue derrière son tracteur. Il peut même labourer dans l'obscurité. La micro-électronique Bosch régule entièrement la profondeur des socs, pour un travail rapide et régulier quelles que soient les modifications du terrain.

Pour les labours aussi, le temps c'est de l'argent. Plus vite est travaillé le champ, mieux se porte le cultivateur. Mais souvent terre varie. Et si la charrue rencontre un sol plus compact, l'avance du tracteur sera subitement freinée.

C'est là *qu'intervient* instantanément la micro-électronique Bosch. Un palpeur dynamométrique lui indique à quelle hauteur relever la charrue et à quel moment la redescendre à la profondeur normale. Ainsi la puissance de traction demeure constante et la meilleure vitesse de travail est maintenue.

Arrivé à l'extrémité du champ, l'agriculteur, pour effectuer un demi-tour, presse un bouton : la micro-électronique Bosch relève la charrue et la replace automatiquement dans le nouveau sillon, à la même profondeur.

A *contraintes particulières*, solutions particulières : la micro-électronique Bosch.

Vous trouverez la micro-électronique Bosch dans tous les domaines qui exigent hautes performances, haute fiabilité et haute résistance : l'automobile, l'aviation, les satellites et les studios TV.

Vous pouvez toujours compter sur la micro-électronique Bosch.

Le Groupe Bosch en France.

En 1899, 13 ans après la création de la société mère en Allemagne, Robert Bosch a ouvert une agence commerciale à Paris, et en 1905, le 1er atelier de fabrication de produits Bosch en France.

Aujourd'hui, parmi les 116 pays où le groupe Bosch exerce ses activités devenues largement diversifiées, la France occupe toujours une place prépondérante, tant en termes d'échanges commerciaux que d'investissements.

- 3.800 personnes
- 4 usines (Rodez-Vénissieux-Caen-Massy)
- 3,7 milliards de chiffre d'affaires
- 0,8 milliard réalisé en exportation directe et 0,3 milliard d'achats de Robert Bosch GmbH en France.

Principales activités

- Automobile : équipements électriques, électroniques, essence et diesel
- Electroménager
- Autoradios, TV couleur, magnétoscopes Blaupunkt
- Electronique médicale
- Machines d'emballage
- Outillage électrique et pneumatique
- *Photo, cinéma, vidéo Bauer*
- Produits et technologie pour l'industrie
- Télécommunication, radiotéléphone.

Pour toutes informations : Robert Bosch (France) S.A.
32, Avenue Michelet
93404 Saint Ouen
Tél : 251.99.33



BOSCH

POLITIQUE

LA FIN DE NOTRE ENTRETIEN AVEC M. LIONEL JOSPIN

Le Parti socialiste doit valoriser le rôle de l'Etat

Dans la première partie de l'entretien qu'il a accordé à Jean-Louis Andréani, Jean-Marie Colombani et Philippe Labarde (*le Monde* du 23 octobre), M. Lionel Jospin s'est élevé contre l'accusation de « trahison » intentée contre les socialistes par une partie de la gauche. Dans la deuxième partie, il précise l'analyse du PS sur le rôle de l'Etat, le libéralisme, la montée de l'individualisme.

« Face à la vague anti-étatiste, le PS se fait discret : est-ce un choix tactique ou une évolution fondamentale ?

– Il y a en France, comme dans les autres pays capitalistes développés à système démocratique, une tendance au rejet de l'Etat ou à la critique de l'Etat. L'Etat a été bien accepté tant qu'il a été ressenti surtout comme protecteur. On acceptait ses interventions grandissantes, y compris dans la vie quotidienne des gens, parce que son action était liée à des résultats positifs : la croissance, l'emploi, le revenu qui progresse, la protection sociale. A partir du moment où il y a crise, l'Etat est d'abord ressenti comme tatillon, ingérent, paralysant. S'appuyant sur ces sentiments diffus, des intérêts particuliers puissants tentent actuellement de prendre une revanche historique sur l'Etat qui, progressivement, les avait *contenus*, au nom de la collectivité !

» Le Parti socialiste a toujours pensé que l'Etat devait être un régulateur, qu'il incarnait d'une certaine façon l'intérêt général. De ce point de vue là, il a plus repris à son compte les idées de Hegel que celles de Marx. Depuis 1981, il a agi conformément à cette double démarche : il a accru la capacité d'intervention de l'Etat, notamment avec les nationalisations, et en même temps il a essayé de changer l'Etat, par exemple en opérant la décentralisation.

» Face à une offensive systématique mais souvent irréfléchie contre l'Etat, le rôle du Parti socialiste est de valoriser le rôle de l'Etat, comme incarnation de l'intérêt général, comme instrument d'un minimum de solidarité et aussi comme l'un des leviers du développement économique de la France.

– En faisant de la baisse des prélèvements obligatoires un des axes de votre discours économico-politique, n'accréditez-vous pas l'idée d'un Etat budgétivore et inefficace ?

– Je pense que le choix du président de la République ne résume pas une philosophie économique ou une conception de l'Etat. Il exprimait la volonté de casser une tendance à l'augmentation continue des prélèvements obligatoires amorcée avant nous, dans le septennat précédent, mais poursuivie, accélérée, par nous. Et l'intuition du président de la République était que, si l'on n'agissait pas par un acte volontaire, visible, c'est-à-dire marqué clairement au niveau des feuilles d'impôts (d'où la contrainte d'avoir à privilégier la diminution des impôts directs, ce qui pose problème pour les socialistes), cette tendance à la montée des prélèvements obligatoires serait irrésistible. Dans un pays aussi sensible que la France à l'impôt, c'était une évolution qu'il considérait comme dangereuse.

» A mon avis, son choix signifie cela et seulement cela. A nous de montrer que la gestion publique peut être efficace. C'est la Sécurité sociale qui s'équilibre, c'est un certain nombre d'entreprises publiques qui réalisent des prouesses, c'est une administration qui deviendrait plus proche des citoyens.

– Quand vous dites que, dans l'esprit du président de la République, il s'agissait de casser une tendance, il ne s'agissait donc pas comme on a pu l'interpréter, d'un premier pas vers moins d'Etat ?

– Ne posons pas le problème dans des termes aussi tranchés : être pour « moins d'Etat » ou être pour « plus d'Etat ». Historiquement, la révolution industrielle en France, le développement économique rapide après la deuxième guerre mondiale se sont faits grâce à l'entraînement de l'Etat. Sans l'intervention de l'Etat, un développement économique suffisamment fort n'est pas possible en France. Nous n'avons pas dans notre pays une vraie classe d'entrepreneurs. Nous avons quelques dirigeants d'entreprise efficaces, mais, globalement, le capitalisme français est faible : tourné vers le marché intérieur, il cherche plus la rente de situation ou le profit à court terme que l'investissement ou l'aventure industrielle.

» C'est dans ce cadre, non pas pour des raisons idéologiques mais pour des raisons pratiques et historiques, que l'Etat a été amené à jouer ce rôle en France. Et je pense que ceux qui, par un discours purement idéologique ou pour prendre le contrepied de ce qu'ils pensent être la pensée socialiste, veulent casser cet instrument et ce consensus autour de l'Etat en France jouent un jeu irresponsable. Ou ils feraient ce qu'ils disent, et ce serait dangereux, ou ils ne le feraient pas, alors pourquoi le disent-ils.

On assiste à un maquillage de la réalité

– Revenons aux prélèvements obligatoires. Moins de prélèvements égale moins d'impôts directs...

– Ça, c'est un problème ! J'ai dit que la justification pratique de ce choix est que, si on voulait que les Français sentent qu'un effort était fait, il fallait qu'ils puissent le lire dans leur feuille d'impôts. On a donc tendu à diminuer la part des impôts directs. Mais je dois dire que, si cela devait amorcer une évolution plus durable et un renversement de la conception socialiste (recourir davantage à l'impôt direct, plus juste, qu'à l'impôt indirect, plus injuste), ce serait dommageable. Il revient au premier responsable du Parti socialiste de rappeler que la conception des socialistes, c'est bien de faire appel plus aux impôts directs qu'aux impôts indirects. Je veux le dire clairement parce que cela me paraît être une des données du message socialiste et un des domaines dans lesquels il ne faut pas qu'on se laisse aller aux idées dominantes ou à l'humeur du temps.

– En parlant d'idées dominantes, que vous inspire la réflexion d'Alain Minc lorsqu'il déclare que « la gauche sera libérale, ou ne sera plus » ?

– La gauche sera toujours. Dans les trois dernières décennies, des prophètes ou des analystes ont annoncé à plusieurs reprises la mort de la *classe ouvrière* ou la mort de la gauche. Je pense, moi, que pour des raisons sociales, historiques et culturelles, il y aura toujours une gauche en France. Sur le libéralisme, il faut s'entendre. Le libéralisme a bonne presse parce que le mot évoque l'affirmation de l'individu et la défense des libertés individuelles.

» Je constate en fait que ceux qui sont libéraux en économie ne le sont pas nécessairement en politique. Ils sont souvent très autoritaires, et parfois même, ont de l'indulgence pour les régimes de dictature, dans les pays sous-développés. *Car, dans les pays qui* ces dernières années ont servi de terrain d'expérience pour ces puristes du libéralisme économique – Argentine, Chili ou Brésil – le libéralisme politique en a été la première victime.

– Il reste qu'on assiste en ce moment à une explosion des individualismes, dont les techniciens de la communication disent que c'est l'un des phénomènes les plus marquants ces dernières années. N'êtes-vous pas en contradiction avec l'évolution même de la société ? Car la notion de solidarité, décisive pour la gauche, contrarie l'évolution en profondeur de la société, qui porte à davantage d'autonomie.

– Il faut comprendre cette évolution, en tenir compte, mais aussi y résister. Car on assiste à un maquillage de la réalité. Ce qu'on essaie de mettre dans les têtes n'est pas forcément ce qui se passe dans les faits. Prenons l'exemple de la télévision : on joint directement chaque personne, mais à partir d'un centre unique. Il y aurait progrès de l'individualisme si l'on donnait la possibilité à chaque personne d'être non seulement récepteur passif, mais aussi émetteur. Actuellement, la droite a un « discours » sur l'individualisme, mais sa politique ne conduirait pas à un progrès de l'individu par rapport à la puissance des entreprises ou des médias.

– Mais, dans le même temps, il y a un individu qui est censé rechercher davantage d'autonomie, qui est censé avoir davantage de choix dans ses options personnelles parce qu'il a peut-être un peu plus de temps libre, etc. : cela induit, sur le plan politique, un comportement plus pragmatique, moins idéologique. Or vous êtes porteur d'une idéologie et de valeurs de solidarité qui apparaissent un peu en contradiction avec cette évolution-là ?

– Chaque homme, chaque femme, fait sa vie ou tente de la faire. Et plus il ou elle a d'options personnelles, mieux c'est. Ce qui est en cause, ce n'est pas *tel* homme en particulier, mais l'ensemble des *hommes en particulier*. C'est pourquoi, contrairement à ce qu'on dit à droite, ce sont les progrès de l'égalité et de la solidarité qui permettent le plus grand nombre d'épanouissements individuels. N'est-ce pas cela le vrai individualisme ? Mais ne s'incarne-t-il pas dans le socialisme démocratique ? Quant à l'idéologie, je trouve que, dans la dernière période, la droite a été plus idéologique que la gauche. Les hommes qui entourent Ronald Reagan sont, en économie, beaucoup plus idéologiques que ceux qui entourent François Mitterrand.

– Vous venez de dire que la droite est plus idéologique que la gauche, et que la gauche, du moins dans cette période, est pragmatique.

– Il faudrait parler aussi de Mme Thatcher. La façon dont elle nie un certain nombre de réalités me paraît être complètement idéologique. La meilleure preuve, c'est que la réalité se venge. Regardez ce qui se passe en Grande-Bretagne : un taux de chômage très élevé (14 %) et qui continue à croître, un investissement faible et une épargne en baisse, des tensions sociales marquées par des grèves dures, et une politique extérieure nationaliste qui crée des problèmes à l'Europe. Si ce pays n'avait pas le pactole pétrolier, la Grande-Bretagne connaîtrait dès maintenant un désastre. Voilà où conduisent l'idéologie et la pratique du néolibéralisme.

Notre politique n'est pas une totale réussite

– Comment expliquez-vous que l'opinion vous conteste le rôle de gestionnaires que vous voulez assumer ?

– Elle nous le conteste parce que notre politique n'est pas une totale réussite, c'est évident. Par rapport à un objectif que nous avions clairement marqué (la lutte contre le chômage...), il y a insuccès. Bien sûr, on peut dire que si la droite était restée au pouvoir, ce serait plus grave. Mais pour le moment, compte tenu du poids que cet engagement avait dans les promesses de 1981, les gens, sur ce terrain du chômage, disent : *« Ce n'est pas le succès. »* Vous me direz : *« pourquoi le président et le gouvernement persistent-ils dans une politique de rigueur qui, visiblement, n'est pas populaire ?* C'est que nous avons clairement conscience que le choix d'une politique, qui se libérerait des contraintes économiques et financières, ne poserait plus le problème en termes d'efficacité relative de gestion, mais en termes de risque de faillite financière.

» Nous n'avons pas les moyens de prendre le risque économique d'un succès provisoire de popularité, en faisant une politique plus large, en augmentant dès maintenant les salaires, en maintenant des emplois artificiels, par exemple. Le choix qui est fait consiste donc à prendre le risque politique (clair en 1986) d'un succès économique, pour permettre un succès politique durable pour les socialistes. Reste, d'ici à 1986, à bien doser la part de l'économique et la part du politique et du social.

– N'avez-vous pas remporté, en 1981, un succès politique au détriment du réalisme économique ?

– Peut-être certains étaient-ils, au Parti socialiste, plus prudents que ceux – dont j'étais – qui ont finalement fixé l'orientation. Mais ils étaient si prudents en tout... Nous avons, avant 1981, honnêtement affronté la réalité. En revanche, je pense que nous avions peu l'expérience du pouvoir réel et nous avons eu, par rapport à nous-mêmes, *un trop grand degré d'illusion*. Je pense que nous n'avons pas politiquement écarté les réalités économiques ; nous nous sommes en partie illusionnés sur elles, ou sur notre capacité à les faire changer rapidement.

– Comment expliquez-vous ce degré d'impréparation ? Après la prédominance pour vous, quand vous étiez dans l'opposition, du politique sur l'économique, n'y a-t-il pas, maintenant, un effacement, peut-être excessif, du politique devant l'économique ?

– Quand on est dans l'opposition, le politique l'emporte forcément sur l'économique. Regardez la droite dans l'opposition : ses thèmes dominants sont politiques et non économiques. Mais c'est trop simple, maintenant, de dire : vous vous êtes trompés sur la réalité économique. Il n'était pas évident, d'une part que la conjoncture mondiale serait exactement celle-ci, d'autre part qu'un certain nombre de pays développés, notamment les Etats-Unis, iraient si loin dans l'égoïsme national : la première puissance mondiale, le premier pays de l'alliance atlantique, n'a jamais intégré aussi peu, dans ses choix politiques et économiques, les réalités mondiales et en particulier les problèmes de ceux qui sont en principe ses amis et ses partenaires. Ça c'est quand même une donnée nouvelle ! Imaginez que nous ayons eu l'administration Reagan au moment du plan Marshall, quand il s'est agi de reconstruire l'Europe... Je ne sais pas ce que serait l'Europe actuellement !

» Par ailleurs, si nous avions su l'appareil de production aussi détérioré, si nous avions mieux connu l'insuffisance des capacités de réaction de notre économie, nous aurions été plus prudents. Il ne faudrait pas, bien sûr, que ce nouveau réalisme nous conduise à ne plus faire une gestion « socialiste ». Puisque nous savons qu'il est difficile d'élargir vite le revenu national, il faudra, pour la deuxième législature, mieux veiller encore à le mieux répartir. C'est dans ce sens que j'inviterai le Parti socialiste à orienter sa réflexion. Faire que la lutte contre la crise – qui durera – soit mieux partagée qu'elle ne l'est.

FIN

M. HINTERMANN QUITTE LE PS POUR PARTICIPER A UN REGROUPEMENT DES RÉFORMISTES

M. Eric Hintermann, qui avait réintégré le PS en mars 1982, après l'avoir quitté en 1975 pour devenir secrétaire général du Parti socialiste-démocrate (PSD), s'apprête de nouveau à prendre des distances avec le PS pour animer l'Alliance social-démocrate. Le comité directeur de ce mouvement, réuni début octobre, souhaite que la gauche française entreprenne *« sa révolution culturelle social-démocrate »*. Pour l'ASD, *« les Français qui ont* [comme M. Hintermann] *voté en 1981 pour M. François Mitterrand dans une perspective réformiste et qui ont été tenus à l'écart de la vie de la gauche par le PS demeuré marxiste et hostile aux sociaux-démocrates doivent se regrouper pour rééquilibrer et moderniser la gauche afin de consolider la majorité présidentielle »*.

Dans *la Lettre social-démocrate*, M. Hintermann, qui estime que les socialistes sont *« contraints »* de *« gouverner »* désormais *« à la droite de la social-démocratie »*, pose trois conditions à l'organisation d'*« un vrai centre-gauche »* : la définition d'un projet de société *« qui permette de l'identifier idéologiquement »*, le soutien *« clair et loyal »* à M. Mitterrand, le regroupement sous forme fédérale des *« sensibilités social-démocrates, radicales de gauche, radicales modérées, écologiques, chrétiennes de gauche et gaullistes de gauche »*.

La constitution de cette *« troisième voie humaniste »* qui, à bien des égards, rejoint les objectifs du MRG ou de M. Stirn, est une exigence, selon M. Hintermann, pour assurer *« le succès du septennat »* de M. Mitterrand.

★ Alliance social-démocrate, 95, rue des Morillons, 75015 Paris.

La nouvelle Assemblée de Corse à l'épreuve du pouvoir

De notre correspondant

L'Assemblée de Corse examine, à partir de ce mardi 23 octobre, le projet de budget supplémentaire pour 1984, qui s'élève à 56 millions de francs. Après la crise, puis la dissolution de la première Assemblée régionale au printemps dernier, qui avait conduit le préfet de région à régler lui-même le budget primitif à hauteur de 241 millions de francs, ce budget supplémentaire est le premier acte important à mettre à l'actif du nouvel exécutif, dirigé par M. Jean-Paul de Rocca Serra, député de Corse-du-Sud, élu président le 24 août dernier.

Deux mois ont suffi pour que s'esquisse une nouvelle pratique du pouvoir tenant compte du nouveau rapport des forces au sein de l'Assemblée de Corse, dominée par une majorité de droite alliée au Front national.

Bastia. – Quel appétit de puissance, quelle boulimie de pouvoir. Depuis le 24 août *1984*, date de l'élection de M. Jean-Paul de Rocca Serra à la présidence de l'Assemblée régionale, l'opposition a compris que, pour elle, en Corse, l'heure de la reconquête avait sonné. Sans fausse pudeur, le RPR, l'UDF, les bonapartistes, le CNIP, *alliés au* Front national, ont repris en un mois tous les leviers de commande mis en place par le statut particulier et que la gauche avait, en 1982, répartis à la proportionnelle.

Première bataille gagnée : celle des présidences des commissions. Au grand dam de la gauche, M. Rocca Serra, membre de droit de chaque commission, a subrepticement voté dans chacune pour élire son président, contrairement à l'usage. De fait, le règlement *intérieur* de l'Assemblée est imprécis sur ce point. La faille existe, la droite s'y est engouffrée. Elle contrôle ainsi quatre présidences et offre la cinquième à M. François Giacobbi (MRG), sénateur.

L'extrême droite banalisée

La seconde bataille, celle des offices et agences, s'est déroulée suivant le même scénario. L'opposition avait en août 1983 soutenu que la représentation dans les conseils d'administration de ces offices devait permettre à ceux qui ne détenaient pas l'exécutif de l'Assemblée d'y être majoritaires pour y constituer une sorte de contre-pouvoir. Un an plus tard, elle argumente, au contraire, sur la *« nécessaire cohérence »* entre les choix du bureau homogène et ceux des élus qui siègent dans les organes d'exécution. Faut-il alors désigner les quarante-huit postes à pourvoir dans les conseils d'administration des trois offices (1) et de l'agence régionale du tourisme selon la représentation majoritaire ou, au contraire, proportionnelle des groupes ? Les amis de M. de Rocca Serra *sont favorables* à la première solution. La gauche, les autonomistes et les nationalistes défendent la seconde. En théorie, avec trente et une voix contre trente, ces derniers devraient l'emporter. C'est compter sans le refus de vote du groupe *MRG* de M. *François* Giacobbi, qui se retire sur son Aventin, après avoir perdu dans la négociation avec le RPR la présidence de l'Office d'équipement hydraulique que les amis de M. Chiarelli (CNIP) ont refusé d'offrir à la gauche bastiaise, *qu'ils combattent* farouchement sur le terrain.

Le retrait du MRG de Haute-Corse a permis à l'opposition de remporter les quarante-huit postes à pourvoir. En revanche, la répartition de cent trente représentations annexes dans divers organismes et commissions tempère un peu le système des dépouilles *imposé* par la droite. La gauche, PS et PC confondus, obtiennent trente-six places. Mais la pilule est amère.

Malgré de profondes divisions de personnes, l'opposition fait bloc. L'alliance avec le Front national ? *« La cohabitation avec l'extrême droite, telle qu'elle est en Corse, ne nous pose à ce jour aucun problème »*, déclare M. José Rossi, premier vice-président (UDF) de l'Assemblée. Le patron régional du parti de *M. Jean-Marie Le Pen* n'apparaît-il pas avant tout comme un « radical de droite » ? Candidat à la députation en 1968 aux côtés de M. Giacobbi, M. Pascal Arrighi est comme ce dernier, farouchement antinationaliste. La droite classique le « digère » comme un moindre mal, persuadée, comme le dit l'un de ses responsables, que *« le Front national est une donnée provisoirement durable de la vie politique corse »*. Il faut donc s'en accommoder.

M. Giacobbi, lui aussi, a choisi son camp. Ne pardonnant pas à l'Union socialiste et radicale de M. Nicolas Alfonsi, député MRG, de lui avoir fait perdre la présidence de l'Assemblée, le président du conseil général de la Haute-Corse s'installe dans l'abstention *active* en faveur de l'opposition. Stratégie délicate à mener au coup par coup car, comme l'explique amèrement M. Albert Ferracci, l'un des responsables de la fédération de Corse-Sud du PCF, qui a perdu la présidence de la commission des finances à cause de l'abstention du MRG : *« Le problème de Giacobbi, c'est de conserver une image de gauche, tout en ayant des alliances à droite. »* L'axe Jean-Paul de Rocca Serra-François Giacobbi est reconstitué. C'est un casse-tête qui embarrasse aussi les communistes bastiais liés au MRG au niveau départemental. Une situation qui n'est pas loin d'attiser la brouille entre les deux fédérations du PC qui parlent de plus en plus difficilement d'une même voix.

Quant à l'Union socialiste et radicale, elle n'existe pas encore en opposition structurée. Elle observe les conséquences de sa décision politiquement courageuse mais électoralement difficile de ne soutenir aucun *candidat* à la présidence de l'Assemblée et paraît hésiter entre le soulagement de ne plus être aux commandes et la curiosité qui la pousse à suivre l'expérience de ses adversaires sans véritablement la contrarier.

Reste le pôle nationaliste, encore divisé entre les trois conseillers de l'Union du peuple corse et ceux d'Unità Naziunalista. Les premiers s'efforcent de trouver une stratégie plus offensive que celle engagée par M. Edmond Siméoni dans la précédente Assemblée, notamment *en privilégiant* d'autres secteurs d'actions. Les autonomistes, eux, butent sur un renouvellement des hommes – leur groupe a la plus forte moyenne d'âge de l'Assemblée – ce qui suppose le retrait consenti de deux au moins des trois élus, qui seraient alors remplacés par la génération montante qui attend de faire ses preuves.

L'effet de tribune

Les trois conseillers d'Unità Naziunalista se servent de l'Assemblée comme d'une tribune, conscients cependant que *« l'effet de tribune »* s'émousse vite. *« Ni compromission, ni gestion de la misère qu'abandonne le colonialisme à la Corse »*, viennent de déclarer les trois élus pour qui l'Assemblée, comme le dit M. Yves Stella, n'est *que le « wagon de queue »* d'une stratégie plus vaste, qui repose toujours, pour la famille indépendantiste, sur la lutte institutionnelle où ils ont marqué des points, la lutte de masse incertaine et la lutte armée – les attentats – assumées par le *Front de libération* national de la Corse. Mais les militants de base, instruits par la perte d'audience de l'UPC, veulent exercer un contrôle étroit sur leurs élus, pour que l'image du mouvement ne pâtisse pas des nécessités stratégiques qu'impose le jeu d'assemblée et qui peuvent paraître à certains moments compromettantes.

Entre la dénonciation du système et sa récupération, la marge est étroite. Depuis l'élection régionale, les nationalistes sont en quête de thèmes porteurs. La mobilisation qu'entraîne la multiplication des procès de *militants doit être « relativisée*, selon *U. Ribombu*, l'organe nationaliste, *au regard de l'ensemble de la lutte »*. Et la revendication du *« statut politique »* pour les prisonniers n'est pas non plus un élément suffisamment mobilisateur.

Quoi qu'il en soit, après trois années agitées, incertaines, voire *cahotiques*, la Corse paraît soudain s'éloigner de cette instabilité dont on pouvait croire parfois qu'elle lui est consubstantielle. Il ne s'agit pourtant pas d'une véritable détente, même si on enregistre à l'heure qu'il est un tassement du nombre des *attentats* de l'ordre de 25 % (2).

L'élection de l'Assemblée, le 12 août, a cependant créé une situation nouvelle. L'Assemblée régionale est désormais débarrassée des phénomènes marginaux. Reste à savoir comment elle résistera à l'épreuve du pouvoir.

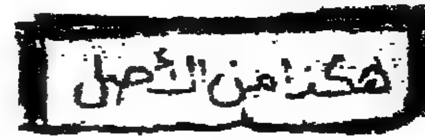
DOMINIQUE ANTONI.

(1) Office d'équipement hydraulique, office de développement agricole et rural, et office des transports.

(2) Au 15 octobre 1984, on a dénombré 368 attentats contre 491 pour la même époque en 1983 : en 1984, 229 actions violentes ont été revendiquées par l'ex-FLNC.

● *Le PC dénonce des « brutalités policières ».* – Le bureau politique du PC a demandé, lundi 22 octobre, une *« enquête approfondie »* sur les *« brutalités policières »* subies par des participants à une manifestation organisée par le Mouvement de la jeunesse communiste pour sauver M. Hidir Aslan, condamné à mort par le gouvernement turc. Le bureau politique du PC *« s'élève avec indignation »* contre ce qu'il considère comme une *« agression délibérée »* contre les principaux dirigeants du mouvement. Ceux-ci se trouvaient en tête de la *manifestation*, samedi 20 octobre, à Paris, devant l'ambassade de Turquie et les Turkish Airlines. La police était intervenue pour disperser les manifestants et trois personnes avaient été interpellées pour vérification d'identité.

Le bureau politique du PC *« charge le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale d'interroger mercredi prochain le premier ministre sur cette affaire inadmissible »*.



Le Monde

culture

EXPOSITION

LA FIAC 84

Chapitre prestige

Un dada peut cacher une locomotive. Contrairement à ce qu'on pourrait croire en arrivant au Grand Palais, ce n'est pas sous le signe du cheval dont un spécimen articulé nommé Léo par son géniteur (C. Renonciat, un artisan du trompe-l'œil en bois) trône – c'est beaucoup d'honneur – au-dehors qu'il faut placer la FIAC. Ni sous celui de la statue équestre en passe (impasse ?) de réhabilitation dans la foulée des hommages publics et posthumes aux grands du vingtième siècle. Le sculpteur César s'en fait le champion, avec son monument centauromachique à Picasso qu'un jour prochain on verra parader en haut de la rue de Rennes. Des tirages en bronze de la maquette se vendent, et bien, au stand de la galerie Beaubourg. Non, la locomotive de la FIAC, ce n'est pas le cheval, c'est Fernand Léger, Léger dont la mécanique plastique, moderne sans ambiguïté, domine la foire.

Grâce à Sidney Janis. Le collectionneur, écrivain d'art et marchand américain mériterait la médaille du prestige de la FIAC, si elle existait, mais le ministre délégué à la culture lui remettra les insignes des arts et lettres le 25 octobre pour sa contribution aux échanges artistiques de part et d'autre de l'Atlantique). Il a réuni une cinquantaine d'œuvres de Léger, dont la plupart appartiennent aujourd'hui à des collectionneurs privés, ou au Musée d'art moderne de New-York, ou font partie de sa propre collection et ne sont donc pas à vendre. Et c'est à une véritable rétrospective qu'il nous convie qui avec un échantillonnage des thèmes principaux abordés par le peintre, depuis les années 10 et jusqu'aux années 50. Le stand à lui seul vaut le déplacement.

Et Léger est encore à l'honneur au stand voisin, celui de la galerie Gmurzynska de Cologne, avec une œuvre monumentale : des *Plongeurs* de 3,70 × 10,60 mètres, et les *Baigneuses* de 1955. Mais la galerie de Cologne comme à l'accoutumé présente aussi l'avant-garde russe (Kliun, Suetin) et Schwitters, et Picasso ; des œuvres toujours rares et de qualité.

Ce secteur de la FIAC est particulièrement beau, particulièrement noble, particulièrement muséal. On y oublie plus qu'ailleurs encore qu'on est sur un lieu de marché. En face des Léger, la galerie de France s'est fait plaisir en demandant à Jean-Pierre Raynaud de lui créer un coin. Blanc, de carrelage, atemporel, c'est la grande réconciliation de l'aujourd'hui avec l'hier, le *Buisson* de Matisse derrière une stèle où repose une feuille de lierre ; un dessin de J.-J. P. Oud, dont le nom est lié au Stijl hollandais, à côté d'un tableau de céramique blanche *numéroté zéro* ; une photo des colonnes sans fin de Brancusi derrière une colonne de pots blancs. Du blanc voisin de deux Soulages récents, noirs, profonds, tendus à l'extrême, très beaux, tandis qu'à l'intérieur du stand, parmi les jeunes artistes de la galerie, on retrouve des dessins et des petites (mais grandes) sculptures de Gonzalès.

Le regard ne s'arrête pas là. Chez Jeanne Bucher, il y a les *Mires* de Dubuffet (1983, présentées à la Biennale de Venise cet été) et leurs vibrations rouges, jaunes, pour relancer, interroger, irriter même par leur présence incontournable : cinq *Mires* seulement, mais le grand *Cours des choses* de 2,68 × 8 mètres.

Des points forts, de ceux qu'on remarque au premier passage en parcourant les cents cinquante stands du Grand Palais, il y a en a d'autres bien sûr. Par exemple du grand Joan Mitchell chez Jean Fournier un peu plus loin – toujours le long de l'allée B, juste après les carrés d'Albers (galerie Denise René). Un Alechinsky florissant et débordant de couleurs chez Maeght Lelong, avec quelques grandes œuvres prises dans la production de 83-84, exposées à Senanque cet été.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Grand Palais, jusqu'au 28 octobre.

■ RECTIFICATIF. – Dans notre article du 22 octobre consacré à l'ouverture de la FIAC, nous avons annoncé que le ministère de la culture allait proposer au Parlement de voter en faveur du mécénat d'entreprise le passage du plafond de déductions fiscales sur le chiffre d'affaires de 1 % à 2 %. Nous n'en sommes pas là ! Il fallait lire, bien sûr, de 1 ‰ à 2 ‰.

MUSIQUE

« MÉDÉE », de Charpentier, à Lyon

Bob Wilson chez Louis XIV

Continuant une politique exemplaire, l'Opéra de Lyon commence sa saison par un double coup d'éclat avec la présentation groupée de deux *Médée* : l'une de Marc-Antoine Charpentier, qui n'avait plus été jouée (1) depuis son apparition en décembre 1693, l'autre de Gavin Bryars, compositeur anglais de quarante et un ans, toutes deux données en alternance et montées par Bob Wilson.

Avant l'œuvre de Bryars (dont la première mondiale a lieu ce mardi soir), la sublime *Médée* de Charpentier a consacré, le 22 octobre, l'audace de Louis Erlo et de Jean-Pierre Brossmann dans cette singulière rencontre entre un des plus grands créateurs du théâtre moderne et un musicien soumis à la rigoureuse étiquette du siècle de Louis XIV ! L'œuvre était connue depuis peu par le splendide enregistrement de William Christie (2), mais il n'était pas sûr qu'elle pût affronter la scène. Wilson a levé les doutes et donné une nouvelle preuve de son talent, en mariant pour la première fois avec une œuvre préexistante son prodigieux univers intérieur, celui du *Regard du sourd* et d'*Einstein on the Beach*.

Le « fait divers » qu'est la légende de Médée a exercé, depuis Euripide et Sénèque, une fascination extraordinaire sur les écrivains, les peintres, les musiciens et les cinéastes. Innombrables sont les œuvres inspirées par cette femme, qui, pour se venger de son époux, fait périr l'amante de celui-ci en lui offrant une robe empoisonnée, puis tue ses propres enfants. Le livret de Charpentier a été écrit par Thomas Corneille, qui ne faisait que suivre l'exemple de son illustre frère aîné.

Le spectacle de Lyon commence par une ouverture théâtrale, qui remplace le prologue obligé à la gloire du Roi-Soleil (sans rapport avec le drame). Pendant une demi-heure, Wilson déploie sur fond de mythologie intime un paysage de crime, d'innocence, de violence, de rêves, mêlant l'Antiquité, l'histoire, la vie de tous les jours, le monde entier, en une vision poétique qui enchevêtre et déborde de toutes parts les significations (plus explicites cependant que dans *Einstein* ou la *Lettre à la reine Victoria*).

Les images, les sons, le silence, s'entrechoquent : musique de Charpentier en fond enregistré, sirène d'ambulance à deux tons, prière des morts en hébreu.

Après ce prologue frappant et puissamment personnel, comment la musique de Charpentier, étroitement datée, va-t-elle dégager son identité ? Les deux femmes en blanc (ou leurs sœurs) se sont installées à l'avant-scène sur un tapis immaculé, aseptisé (avec un pliant de jardin et un panier à provisions), où elles vont exécuter tout au long de l'œuvre, avec une lenteur très wilsonienne, des gestes quotidiens (cuisine, tricot, ramasser une épingle, mettre des socquettes) ou une gymnastique bizarre, indifférentes en général à l'action, comme si c'était un disque ou la radio, mais s'y mêlant parfois tels des touristes étonnées entre les colonnes d'un temple. Présence de la vie de tous les jours et d'aujourd'hui dans ce drame antique, qui agit comme une sorte de révélateur : on les regarde quand l'action traîne un peu, quand un personnage n'accroche pas l'attention ; on les oublie totalement quand on est pris par le spectacle.

Et le miracle se produit : la musique se révèle prodigieusement belle, le style louis-quatorzien de Thomas Corneille est soulevé par la justesse et l'expressivité du récitatif proche de l'arioso, l'orchestre est d'une chaleur vibrante où se retrouvent les leçons des maîtres italiens, les passions brûlent sous la discipline du langage, et Charpentier mêle avec un art incomparable les épisodes les plus tendres aux affrontements les plus violents. Médée, qui découvre peu à peu son malheur et les perspectives toujours plus terrifiantes de sa vengeance ; la touchante Créuse, victime innocente du drame, dont les deux duos d'amour avec l'inconstant et inconsistant Jason (le second, doux et pathétique, au bord de la mort affreuse) sont des joyaux ; Créon, le père complice, le politicien ; Oronte, l'amoureux évincé ; même les servantes et les confidents. Tous vivent étonnamment sous cette plume qu'on aurait pu croire guindée.

A cette œuvre si forte, Bob Wilson a soumis son génie comme on ne pouvait l'imaginer, avec une liberté et un respect merveilleux. Dans de ravissants costumes de Franca Squarciapino, dépourvus d'excentricité, dans des décors crayonnés (aux profondeurs transparentes), qui font parfois songer à Poussin, voire à Cézanne, il a inscrit ses trajectoires rectilignes et souples, ses mouvements infinitésimaux, ses groupes admirables de justesse, de naturel, illuminés. Des gestes arrondis de l'époque baroque, un port de statuettes de Tanagra, et tout ce qu'il y a de parfait, d'intense ou d'exquis dans la statuaire grecque, les miniatures persanes, les vases crétois, les danses indiennes ou le théâtre japonais. Tout se marie comme spontanément avec la musique.

L'interprétation musicale de Michel Corboz est moins musicologique, moins datée, moins ornée que celle de Christie, mais non moins bouleversante, plus scénique sans doute, à la tête du jeune et scintillant Orchestre de l'Opéra de Lyon. Esther Hinds, dont la voix est belle, sombre et émouvante, la gestique souvent impressionnante, flotte quelque peu dans le rôle de la terrible Médée, que Wilson avait largement taillé à la mesure de Jessye Norman, tombée malade. Un air vif circule à travers toute la troupe, le chœur composé des stagiaires de l'Atelier lyrique, plus ou moins expérimentés, mais auxquels Eric Tappy a insufflé un art du chant si frais, naturel et expressif, et des chanteurs dont il faudrait détailler les mérites (avec, chez la plupart, une excellente prononciation française) : Danielle Borst, exquise Créuse, Henri Ledroit (Jason), Brigitte Lafon, Aline Dumas, Gilles Cachemaille, René Schirrer.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Sinon peut-être à Lille, en 1700 ou 1711, on ne sait.

(2) Trois disques Harmonia Mundi, HMC 1139/41 ; cf. *le Monde Loisirs* du 18 août.

CHANSON

La rumeur Karim Kacel

Curieuse aventure que celle de Karim Kacel, à l'affiche du Théâtre de la Ville pour deux récitals. Il y a deux ans, l'émission « Moi, je... » filme des auditions Pathé-Marconi, et Kacel devient le personnage central d'une séquence qui, après sa diffusion, provoque l'envoi de trois mille lettres d'encouragement au jeune auteur-compositeur né à Paris d'un père kabyle et d'une mère algéroise. Au dernier Printemps de Bourges, Kacel est la révélation du « Tremplin ». Le métier du spectacle s'intéresse à lui.

Pourtant, le seul 45 tours qu'il ait sorti (*Banlieue*) ne s'est pas beaucoup vendu, et l'album paru en juin (*Gens qui rient, gens qui pleurent*) n'a pas encore fait recette. Il y a mouvement de curiosité autour de Karim Kacel et le chanteur court *« pour rattraper la rumeur »*.

Kacel comprend la langue arabe et le kabyle mais ne les parle pas. Il chante en français des chansons « très naïves » (*Fais de la musique*, *Utopie*, *Gens qui rient, gens qui pleurent*), simples mais justes, sur une musique jazzifiée. *« J'ai travaillé ma voix en écoutant Al Jarreau »*, dit le chanteur, aujourd'hui âgé de vingt-cinq ans.

Depuis quelques mois, Karim Kacel « tourne » beaucoup dans les maisons de jeunes, dans les halls de gare, dans les gymnases : *« Il n'y a pas beaucoup de Maghrébins dans le public*, dit-il, *mais des étudiants, des enseignants, des curieux qui viennent me voir sans savoir ce que je fais, sur un titre,* Banlieue, *entendu à la télévision. »*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de la Ville, les 23 et 26 octobre à 18 h 30.

DANSE

Le paradoxe Chopinot

Le Théâtre de la Ville a ouvert sa saison chorégraphique avec Jean-Claude Gallotta ; il la clôturera sur un spectacle de François Verret. Avec Régine Chopinot à l'affiche (1), c'est en quelque sorte la trinité de la danse contemporaine française.

Pour Gallotta, *Yvan Vaffan* ouvre une voie royale à *Mammam* (création prévue en avril) et à une saga évoquant en trompe-l'œil toute l'histoire de l'humanité. François Verret, lui, tente de visualiser en métaphores flamboyantes l'époque actuelle, ce qu'il appelle son *« Illusion comique »*. Entre les deux, Régine Chopinot transpose la vie quotidienne dans un univers de B D ; son originalité tient à sa manière excessive et paradoxale de brûler l'énergie, absolument étrangère aux normes de la modern-dance américaine dont elle se moque éperdument.

Régine Chopinot a accédé d'un seul coup à la notoriété au concours de Bagnolet 1981 avec un trio féminin découpé à l'emporte-pièce, *Halley's comet*. *« J'en avais assez*, dit-elle. *Jusqu'à vingt-trois ans je n'ai su que dire oui. C'est comme si on m'avait forcée à n'être que d'une seule couleur, le gris. »*

Cheveux courts, allure provocante, Chopinot dialogue avec le saxophoniste Graham Fox et le bassiste Jean-Pierre Bessières ; chose rare, elle est adoptée par le jeune public des concerts de rock. La façon dont un de ses ballets *Simone* se transforme quelques mois après en *Swim one* avec quelques gestes de natation en dit long sur son genre d'humour. Mais déjà dans *Grand écart* l'occupation de l'espace, la descente éperdue des danseurs vers la rampe, un équilibre sans cesse au bord de la rupture, rappellent Pina Bausch. La violence est latente sous la drôlerie tendre.

Délices, spectacle pluridisciplinaire qui ne ressemble à rien de déterminé, est plus risqué et fort ambitieux. Les costumes de Jean-Paul Gaultier accentuent le côté mode de la représentation : *« Pour moi*, explique Régine Chopinot, *être à la mode signifie être de son époque, et je ne vois pas en quoi cela serait péjoratif. Je n'aurais pas tenu sept ans si j'avais été seulement « branchée » sur l'effet mode. »*

Portée par le succès, dotée d'une subvention de 600 000 F du ministère de la culture, Régine Chopinot. Impossible de nier qu'il existe un style Chopinot : *« C'est une chose que je vis difficilement*, dit-elle, *comme un constat d'impuissance, de limite. Peut-être est-ce un faux problème, qu'il faut vivre le plus tranquillement possible... »*

Vie, présenté au Théâtre de la Ville dans une version remaniée (le danseur Didier Deschamps remplace le comédien brésilien Marco Soares) est un exercice de style, une étude dans la lignée d'*Appel d'air* et de *Grand écart* où tout passe par les corps.

Vie, c'est une trajectoire, un chemin, la vie tout simplement mais saisie comme un grand divertissement. Eclairages hyper-sophistiqués, beaucoup de professionnalisme sous la désinvolture des attitudes, du Chopinot à l'état pur.

MARCELLE MICHEL.

(1) Théâtre de la Ville, 24-25-26 octobre, 20 h 30.

LA MORT DU GRAPHISTE MAURICE HENRY

Fraîcheur féroce

Le graphiste Maurice Henry est mort d'une crise cardiaque le 22 octobre, en Italie, dans sa soixante-dix-septième année (nos dernières éditions).

Drôle, Maurice Henry ? En 1973, il écrit : *« On me considère souvent comme un humoriste, noir de préférence, alors que je ne fais rien d'autre qu'exprimer des angoisses anciennes. »*

Ce rescapé du surréalisme aura connu la notoriété pour celle de ses activités – le dessin d'humour – qui comptait le moins pour lui. Combien de lecteurs du *Paris-Match* des années 50 ou du *Canard enchaîné* connaissaient son œuvre de graphiste, de peintre, de critique, d'adaptateur, de scénariste, de poète ? Combien savaient que l'auteur de ces dessins au trait classique – on dirait aujourd'hui la ligne claire – fut dans l'entre-deux-guerres l'un des militants les plus zélés, les plus furieux, les plus désespérés de la révolution surréaliste ? Se souvenant de ses débuts dans ce combat aux côtés d'André Breton et de tant d'autres, il écrira, cinquante ans après : *« Nous avions l'ambition désespérée de rechercher les secrets de la poésie jusqu'aux confins de la mort. »*

La mort qui, obsédante, sous-tend toute son œuvre. Humour, certes, mais fort noir, qui fait de ses personnages des squelettes revêtus de peau (pour combien de temps ?) ou qui, plus abruptement, fait parler, penser, agir les squelettes eux-mêmes. Il ne s'était lancé dans le dessin que pour *« gagner sa vie »*, il y exprima aussi l'absurdité de la mort et la vanité des institutions ou des mythes de la consolation. Magistrature, armée, prisons, églises : rien ne tenait, rien de résistait à sa férocité, à l'expression d'un insolite plus frissonnant que plaisant. Irrespect total : on voit, dans une église qu'il dessine, d'abord un confessionnal puis, plus loin, une pissotière, de même forme. Ailleurs, il montre le salon d'un psychanalyste. Sur le divan le Christ. Le « psy » a ce diagnostic : *« C'est un cas très net de fixation sur le père »*...

Ses dessins, il remercia la presse de les avoir accueillis : *« Les journaux ont accepté plus volontiers mes inventions absurdes ou macabres que ne l'auraient fait les marchands d'art. »* Et Breton les résumait ainsi : *« Ils sont l'idée-image surréaliste dans toute sa fraîcheur originelle. »*

On a évalué à vingt-six mille le nombre de ces dessins toujours décapants, cocasses, où la sagesse du trait était victime d'un véritable détournement vers l'absurde et la cruauté. Deux cents journaux les ont publiés.

Il y a quelques années Maurice Henry, qui s'était installé en Italie, avait abandonné le dessin, se consacrant exclusivement à son œuvre picturale. Depuis sa rupture avec le mouvement il avait le désir de *« poursuivre seul ses expériences surréalistes »*. On a publié au printemps dernier un livre écrit par lui quand il avait vingt ans (*le Monde* du 6 avril). Le héros y indique qu'il sort de préférence la nuit, car il peut y rencontrer *« la vie et la mort sans en avoir peur »*. Le titre de ce livre, *l'Adorable Cauchemar*, résume toute l'œuvre qui suivra.

BRUNO FRAPPAT.

■ REPORT D'« ORPHÉE AUX ENFERS ». – L'espace Pierre-Cardin à Paris annonce lundi qu'il est contraint de reporter la première représentation de *Orphée aux enfers* d'Offenbach, du 23 au 24 octobre. Les places vendues pour le 23 seront remboursées au théâtre ou validées pour une autre date.

■ JAZZ AU CASINO DE PARIS. – Le Kip Hanrahan band donne un concert ce mardi 23 octobre au Casino de Paris. Un mélange toxique, inattendu, prometteur et drôle de ce que réserve encore New-York. L'affiche est solide : Jack Bruce, Chico Freeman, Arto Lindsay et pêle-mêle tout ce que la « Grosse Pomme » compte d'immigrés à carte de séjour : Haïtiens, Porto-Ricains, Cubains, etc.

APRÈS LE DÉCÈS DE FRANÇOIS TRUFFAUT

Les réactions dans le monde

La mort de François Truffaut (*le Monde* du 23 octobre) continue de provoquer des réactions dans le monde entier. Le *New York Times* lui accorde deux colonnes en première page. Il parle d'*« un des plus importants metteurs en scène du XXe siècle »*, et pour le *Washington Post*, *« François Truffaut a changé le cinéma et, plus encore, il a changé les spectateurs »*.

D'Italie les réactions ne sont pas moins élogieuses. Gian Luigi Rondi, directeur de la Mostra de Venise, qualifie Truffaut de *« personnalité largement représentative non seulement de l'histoire du cinéma français, mais de toute l'histoire du cinéma »* (*Il Tempo*, conservateur). *L'Unita* (communiste) titre son hommage : *« Truffaut, le dernier maître »*. Giovanni Grazzini, critique à *la Stampa* et directeur du *Centro sperimentale* de Rome, a vu dans son œuvre *« un moment important de l'histoire du cinéma »*.

Parmi les cinéastes, on relèvera d'abord le commentaire d'Eric Rohmer, son ami des *Cahiers du cinéma* : *« La critique française n'a pas été assez juste avec lui. A l'étranger, et notamment aux États-Unis, Truffaut est considéré comme le cinéaste français le plus important, et même comme l'un des plus grands cinéastes étrangers avec Fellini et Bergman. »* *« Nous avons perdu un des plus grands »*, a répondu le cinéaste allemand Werner Herzog au correspondant de l'Agence France-Presse. *« C'est tragique, car les meilleurs, tels qu'Yilmaz Güney et maintenant François Truffaut, meurent. C'est une catastrophe. Tout à coup, nous sommes totalement nus et pauvres. »* *« Nous avons perdu un vrai talent*, commente Sergio Leone. *Je ne connaissais pas beaucoup Truffaut, mais je l'estimais beaucoup. Son univers était éloigné du mien, et c'est peut-être pour cela que je l'aimais tant. »*

François Truffaut sera inhumé le mercredi 24 octobre à 15 h 30 au cimetière de Montmartre à Paris.



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Église SAINT-SÉVERIN Ts les mardis d'octobre à 21 heures Les 23 et 30 octobre Places : 60 et 80 F. Loc. Tél. 633-87-31 3 FNAC (p.a. Valmalète)	Quator VIA NOVA Le 23 : W. BOEYKENS SCHUBERT, BRAHMS, WEBER Le 30 : BEETHOVEN 3 Quatuors : 2, 10 et 9
INSTITUT NÉERLANDAIS CENTRE POMPIDOU Jeudi 25 octobre à 15 h 30 (p.a. Valmalète)	Tera de MAREZ OYENS piano interprétera ses propres œuvres
SALLE GAVEAU Vendredi 26 octobre à 20 h 30 (p.a. Mondial Musique)	J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS Au piano : FRANÇOISE THINAT BACH - CHOPIN SCHUMANN - LISZT
INSTITUT NÉERLANDAIS 121, rue de Lille 75007 Paris Dimanche 28 octobre à 11 h (p.a. Valmalète)	HET AMSTERDAMS GITAARTRIO Helen Metzelaar flûte Lily BOULANGER Caroline ANSINK
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS Châtelet Lundi 29 octobre à 20 h 30 (p.a. Werner et Musicaglotz)	Ileana COTRUBAS soprano Udo REINEMANN baryton Ralf GOTHONI piano HUGO WOLF
ÉGLISE St-GERMAIN-DES-PRÉS Mardi 30 octobre à 20 h 30 (p.a. Mondial Musique)	ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE Dir. : Alexandre MYRAT A. Papatziakou, mezzo-soprano G. Demertzis, violon MOZART - HAYDN VIVALDI - SKALKOTAS
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS 51, av. Iéna 75116 Paris Mardi 30 octobre à 20 h 45 (p.a. Valmalète)	ANIBAL LIMA violon ARMANDO VIDAL piano DOMINGOS - BONTEMPO BEETHOVEN - BRAHMS

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LEONIE EST EN AVANCE - L'INTRUSE : Cartoucherie Aquarium (374-99-61), 20 h 30.

LES PROJECTEURS DE REVE : Lucernaire (222-26-50), 18 h 30.

FRESHWATER : Dostack de la Meurthe, 21 h.

LE SABLIER : Antoine (208-77-71), 20 h 30.

VELI VELO : Ivry, Théâtre (670-15-71), 20 h 30.

ORESTIE : Carré Silvia Monfort (531-28-34), 18 h 30.

EMBRASSE-MOI OU JE TUE : Dix Heures (606-07-48), 21 h.

KEAN : Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h.

LE POUVOIR DES FOLIES : Saint-Denis, TGP (243-00-59), 20 h 30.

SANG D'ENCRE : L'Arlequin (606-11-90), 20 h 30.

LYSYSTRATA : Théâtre du Temps (355-10-88), 21 h.

HORACE : Square de Choisy, Chapiteau, 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Roméo et Juliette.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : le Mariage secret.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Corbeaux.

CHAILLOT (727-81-15) : Théâtre Gémier : 20 h 30 : Comme il vous plaira. — Grand Théâtre : 18 h 30 : l'Echarpe rouge.

PETIT ODEON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) 18 h 30 : le Mal du pays.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra : 20 h 30, Antologia de la zarzuela.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) : 20 h 30, Groupe Emile Dubois ; 18 h 30 : Karim Kacel.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : Michel-Ange.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : la Ville marine.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Mariage de Figaro.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Folle ordinaire d'une fille de Cham.

CALYPSO (227-25-95), 22 h : Lamme ou l'équation F.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), l'Orestie, 20 h : Agamemnon ; 20 h 45 : la Surprise de l'amour. — Épée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Galerie du Palais. La Resserre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : la Mouche et le Pantin.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Don Juan aux enfers.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 18 h : Pâques.

ESSAION (278-46-42), I. 21 h : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. 21 h : le Journal de Marie Bashkirtseff.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Riou-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

GYMNASE (246-79-79), 20 h 30 : le Sixième Jour.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Noises.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. 20 h 15 : Ubu roi ; 22 h : Hiroshima mon amour ; II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

Mardi 23 octobre

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : la Dernière Classe. Petite salle, 21 h : Attention à la p'tite marche.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.

MOUFFETARD (329-21-75), 20 h 45 : la Femme de paille.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Emouvioupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉÂTRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), 18 h : Nicomède.

PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain (dern.).

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Emistej.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

TH. D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. NOIR (346-91-93), 20 h 30 : 8 heures, c'est trop tôt quand on a bouffé la veille.

TH. DE LA PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Chimères.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; Petite salle, 20 h 30 : Salle obscure.

TH. DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 45 : Vie et mort de P.P. Pasolini.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Fando et Lis, la Porte.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Et si le bon Dieu en était une bonne ? 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TH. 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hommeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Tania, P. Favre.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), 22 h : Pepe de Cordoba.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : P. Beaussant.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : S. Reggiani.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : E. Mitchell.

SPLENDID (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

TH. DE PARIS (280-09-30). Petite salle 20 h 30 : A. Pruneal.

TH. 18 (226-47-47), 20 h 30 : Maison.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Cafetín de Buenos-Aires.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ÂNES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Danses rituelles d'Afrique.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Opéra

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : La Périchole.

Les concerts

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Libre parcours voix.

Eglise St-Séverin, 21 h : Quatuor Via Nova.

Salle Pleyel, 20 h 30 : P.-A. Volondat (Chopin, Liszt, Schumann...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Quatuor Ivaldi (Strauss, Donatoni, Mahler...).

Eglise St-Médard, 21 h : Ensemble La Follia (Bach).

Eglise St-Roch, 20 h 30 : Quintette de cuivres Florent Musica, Ensemble vocal Audite Nova (Schütz, Gabrieli).

CC Suédois, 20 h 30 : Femmes compositeurs suédoises.

Institut autrichien, 19 h : D. Grieser.

Festival d'automne

(296-12-27)

Th. de Paris (280-09-30), 19 h : Zom, à 21 h : Peppe e Barra.

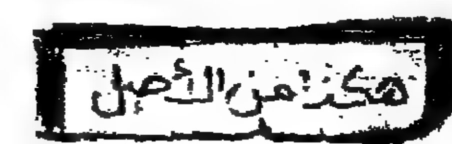
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Philoctète.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

RIS, Eglise Saint-Roch, (260-31-84), 20 h 30 : Ensemble vocal Audite Nova (Gabrieli, Schütz, Croce...).

SARTROUVILLE, Eglise Saint-Martin (914-23-77), 21 h : The Sixteen (Monteverdi, Caldara, Grandi...).



SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, Soixante-dix ans d'Universal : la Fille de Dracula, de L. Hillyer ; 21 h, Il ne suffit plus de prier, de A. Francis.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE BAL (Fr. It.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (228-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A., V.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; George V, 8e (562-41-46).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LE JUMEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 8e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (527-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA SMALA (Fr.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

SOUVENIRS, SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04).

STRESS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : La Cité internationale (H. sp), 14e (589-38-69) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR PAR TERRE, film français de Jacques Rivette. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20)) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

BAARA, Film malien de Souleymane Cisse. V.O./Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA CLASSE, Film italien de Juan Bosch. V.F./George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EUSKADI HORS D'ÉTAT, Film français d'Arthur Mac Caig, studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MARCHE A L'OMBRE, Film français de Michel Blanc. Gaumont Halles, 1er (297-49-70 ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31 ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03 ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

SUPERGIRL, film américain de Jeannot Swarc. V. o./Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). V.F./Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14); Républic cinémas, 11e (805-51-34); Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50); Napoléon, 17e (267-63-42).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30); Mac Mahon, 17e (380-24-81).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Templiers (h.sp.), 3e (272-94-56).

LA CORDE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-25-97); Reflet Médicis, 5e (633-25-97); Action Christine, 6e (329-11-30); Lincoln, 8e (359-36-14); George-V, 8e (562-41-46); Action Lafayette, 9e (329-79-89); 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Parnassiens, 14e (320-30-19); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.F. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); UGC Opéra, 2e (574-93-50); Paramount Gobelins, 13e (707-12-28); Mistral, 14e (539-42-43).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CUL DE SAC (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) ; Olympic Luxembourg (H. sp.), 6e (633-97-77).

LES DAMNÉS (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A. v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76); Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (805-51-33).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

ERENDIRA (v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

L'ESPOIR (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FEMME FLAMBÉE (A. v.o.) (**) : Ursulines, 5e (354-39-19).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) Denfert, 14e (321-41-01).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o) : Latina, 4e (278-47-86).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films (h.sp.), 17e (622-44-21).

L'IMPOSSIBLE Mr. BEBE (A., v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e (326-84-65).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA KHOVANTCHINA (Sov., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MORT EN CE JARDIN (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Galande (h.sp.), 5e (354-72-71).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14) ; Balzac, 8e (561-10-60); Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'étoile, 17e (380-42-05).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

REDS (A., v.o.) : Ciné 13 (sam., dim.), 18e (259-62-75).

RENCONTRE DE LAUREL ET HARDY (A., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LA SOUPE AU CANARD (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

SCIUSCIA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Templiers (h. sp.) : 3e (272-94-56).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LE VENT (Tunisien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77); Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

YENTL (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-59).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ZELIG (A.) : Galande, 5e (354-72-71).

COMMUNICATION

LA RELANCE DES INDUSTRIES DU SON

Cinq cents millions de déficit

Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, et M. Jack Lang, ministre de la culture, présentent mardi 23 octobre un programme d'action pour soutenir les industries du son et de la musique. Encore un plan, dira-t-on, et l'on sait que, souvent, la distance est grande entre le volontarisme du gouvernement et les capacités de réponse de l'initiative publique ou privée. Mais, sur ce dossier, les deux ministères ont quelque peu retardé l'annonce de leur plan pour pouvoir présenter des réalités tangibles et convaincre les sceptiques.

Deux entreprises ont déjà bénéficié de la relance des industries du son : MPO Disques, qui a commencé le pressage de disques compacts dans son usine de Mayenne et devrait atteindre les cinq millions d'unités dès 1985 ; Hohner Electronique, qui crée soixante emplois sur trois ans à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) pour fabriquer des synthétiseurs et des orgues électroniques.

Ces deux coups de pouce donnés à l'industrialisation de produits nouveaux traduisent la volonté de reconquête du marché intérieur et l'esprit de compétition internationale qui animent tout le plan d'action. Fidèle à la même stratégie depuis 1981, M. Jack Lang traite la politique culturelle comme un dossier industriel, préférant, à la politique traditionnelle de subvention l'aide aux entreprises, les mécanismes régulateurs du marché ou la formation de professionnels. Une ligne de conduite d'autant plus crédible qu'elle rencontre depuis peu un écho auprès du ministère de l'industrie. La logique de l'intervention gouvernementale dans les industries du son rappelle d'ailleurs celle qui a présidé à la relance du dessin animé ou des programmes audiovisuels : il s'agit de profiter d'une mutation technologique pour redynamiser un secteur sous-développé ou laissé à l'abandon.

Dans ce cas, le choc technologique, c'est celui du son numérique, ce codage informatique qui génère la matière sonore dans les synthétiseurs, la modèle à volonté dans les régies d'enregistrement et la restitue avec une très haute fidélité sur les disques compacts. Cette révolution, qui influe aussi bien sur le confort d'écoute que sur la création musicale, est aussi un redoutable défi pour les entreprises françaises : éditeurs de disques dont les ventes baissent depuis deux ans, studios d'enregistrement qui doivent se moderniser, facture instrumentale qui tente de se mettre à l'heure de l'électronique.

Quand on y regarde de près, le bilan n'est pas brillant. Les éditeurs français font la queue à Hanovre pour faire presser leurs disques compacts. Les groupes de rock désertent les studios nationaux, trop spécialisés dans la variété, et vont chercher des ingénieurs du son en Angleterre ou en Belgique. Les orgues électroniques et les synthétiseurs sont importés, pour 238 millions de francs par an, du Japon, des États-Unis ou d'Italie. Une capitulation sur tous les fronts, qui se chiffre à environ 500 millions de francs de déficit dans la balance des paiements.

Un Music Box français

Pour redresser la barre, le plan d'action des deux ministères propose une trentaine de mesures immédiates. Au chapitre des produits nouveaux, on trouve, aux côtés de MPO Disques et de Hohner électronique, le développement d'une nouvelle génération d'ondes Martenot (1) et la réalisation de Logimus, une gamme de logiciels pour micro-ordinateurs familiaux favorisant l'initiation à la musique. Le plan prévoit d'aider la réalisation de studios numériques pour l'enregistrement comme pour la radio et le développement de matériels professionnels par Enertec et Schlumberger. Il tente aussi de jeter un pont entre la recherche musicale et l'industrie.

Qu'Iannis Xenakis se passionne pour l'informatisation de la composition musicale, que Bernard Szajner invente un merveilleux synthétiseur capable de créer de la musique à partir des mouvements du corps, ne suffit pas. Il faut encore passer du prototype au produit commercialisable. La rencontre entre créateurs et entreprises sera organisée dans le cadre du prochain Salon de la Musique. Un centre permanent de conseil et d'information prendra ensuite le relais.

Il faut aussi former des professionnels, et en particulier des ingénieurs du son familiers de l'informatique comme de la musique. En attendant la réforme des études de l'audiovisuel promise par le rapport Bredin, les pouvoirs publics accorderont des bourses à des jeunes ingénieurs et techniciens pour compléter leur formation. Un studio « bruit-son-musique » sera créé à Strasbourg, en liaison avec le conservatoire de région et l'université.

Enfin, il faut travailler sur la promotion, la diffusion, l'exportation du disque français et des produits musicaux. Le ministère de la culture songe à faire, pour la musique, l'équivalent des « césars » pour le cinéma. Il voudrait encourager la production d'émissions à la télévision, améliorer la distribution du disque, qui reste le goulet d'étranglement du secteur.

L'agence publique Octet voudrait intensifier la production de cet outil de production spécifique qu'est le vidéo-clip. Mais que faire en face de Music Box, la chaîne britannique qui s'offre gratuitement aux réseaux câblés avec le soutien des disques EMI et Virgin ? M. Daniel Populus, le directeur d'Octet, fait en ce moment le tour des partenaires potentiels : Europe 1, Télé-Monte-Carlo, Havas, la SOFIRAD. Là encore, il s'agit de reconquérir le marché intérieur en créant une chaîne musicale française, qui offrirait ses propres ensembles aux chaînes publiques et privées comme aux réseaux câblés, en attendant de pouvoir monter sur un satellite. En échange de l'anticipation financière nécessaire, Octet offre de créer pour cette chaîne un « habillage » national de qualité à base de nouvelles images. Un appel d'offres serait lancé aux agences de publicité pour concevoir la maquette et trouver les annonceurs.

On dira encore une fois que les pouvoirs publics se mêlent de tout, qu'ils outrepassent leur vocation naturelle pour investir abusivement le terrain de la production. Mais la passivité étonnante des principaux acteurs publics et privés sur un marché aussi important ne justifie-t-elle pas la pratique de l'électrochoc ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Claviers électroniques utilisés dans la musique symphonique.

LA CLT ET HAVAS PRENNENT LE CONTROLE DES ÉDITIONS ROBERT LAFFONT

La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, qui est actionnaire de RTL) et IP (Havas) prennent le contrôle des éditions Robert Laffont. Les deux sociétés, associées dans Presse 31 vont prendre 54 % d'un holding — FINEDIT — qui détiendra lui-même 51,52 % dans les éditions Robert Laffont. M. Guy Gervais (Havas) dirigera FINEDIT, tandis que M. Robert Laffont restera à la tête de la maison d'édition qui porte son nom.

L'Institut de développement industriel (IDI) cède la majorité de ses actions, après avoir joué depuis 1981 son rôle auprès du quatrième éditeur français dont l'actionnariat était, auparavant, fort dispersé et qui avait besoin de fonds propres. Fidèle à sa vocation, l'IDI se retire partiellement, alors que les éditions Robert Laffont sont sorties du rouge, réalisant en 1983 un chiffre d'affaires consolidé de 490 millions de francs et un bénéfice de 9,8 millions. L'IDI conservera cependant une participation directe de 14 %, en même temps qu'une part de 20 % dans FINEDIT. La banque Worms maintiendra aussi une participation (10 % directement et 26 % dans FINEDIT), tout comme la société Marcel Dassault (10 % directement). En revanche, le groupe Time se retire.

● *Grève de journalistes à* la Montagne. — Le quotidien régional *la Montagne*, édité à Clermont-Ferrand (diffusion 260 000 exemplaires environ) n'a pu paraître mardi matin 23 octobre, en raison d'une grève de 24 heures, reconductible, décidée par les journalistes pour « *non-respect d'accords salariaux* ». Cet accord, signé en 1981 (et appliqué en 1981 et 1982 mais pas depuis 1983) prévoit, pour une durée de six ans, une progression (en plus de l'indice) du salaire des journalistes de 1,5 % par an.

● *Médias en RFA.* — Un séminaire « Connaissance de la presse et des médias en RFA » est organisé par le Centre de perfectionnement des journalistes (CPJ) à partir du 8 novembre 1984. Ce cours hebdomadaire, réalisé avec le concours de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), s'adresse aux professionnels de la presse française ainsi qu'aux enseignants et étudiants germanistes. Il porte principalement sur l'histoire, l'organisation et la fonction de la presse, de la radiotélévision et des nouveaux médias.

★ Département des langues du CPJ, 31, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 508-86-71, poste 443.

En Italie

Le conseil des ministres annule la décision des juges sur les télévisions privées

De notre correspondant

Rome. — La suspension des émissions télévisées des trois principales chaînes privées italiennes, décidée le 16 octobre par des magistrats de Rome, de Turin et de Pescara, afin de faire respecter le principe émis par la Cour constitutionnelle de 1976 selon laquelle les télévisions privées ne peuvent émettre qu'à l'échelon local (*le Monde* du 20 octobre), avait pour but de contraindre les pouvoirs publics à préciser finalement de manière concrète les normes juridiques d'application du principe de liberté d'antenne. Par un décret-loi approuvé samedi 20 octobre en conseil des ministres, le gouvernement n'a fait qu'entériner une situation de fait : les principales télévisions privées italiennes émettent sur l'ensemble du territoire national.

Ce texte, qui a une validité d'un an, autorise en effet les télévisions privées à transmettre dans toute la péninsule des émissions préenregistrées et à utiliser leur « pont radio ». Le Parlement a jusqu'à octobre 1985 pour approuver une loi dont un premier projet devrait lui être soumis dès cette semaine.

Le communiqué de la présidence du conseil commentant le décret-loi précise qu'il vise « *à remédier à la situation d'injustice créée pour les auditeurs par la décision des magistrats* ». Trois régions, en effet, avaient été privées des émissions des trois chaînes contrôlées par M. Berlusconi, alors que le reste de l'Italie les recevait normalement : il s'était ainsi créé, selon le président du conseil M. Bettino Craxi, une situation d'inégalité entre les citoyens, contraire à la Constitution.

Si sur la nécessité du décret s'est dégagé un large consensus au sein du conseil des ministres, malgré la perplexité émise par certains membres de la démocratie-chrétienne et du Parti républicain, la discussion a été particulièrement vive sur la question de la durée de validité de celui-ci, les socialistes voulant qu'elle soit indéterminée.

Le décret immédiatement signé par le président de la République a permis à Canale-5, Retequattro et Italia Uno de reprendre leurs émissions dès samedi à 20 h 30. Le Parti communiste a durement critiqué ce qu'il estime être une précipitation répondant « *aux pressions des lobbies et des intérêts privés* » et traduisant une intention implicite de ne procéder à aucune réglementation.

PHILIPPE PONS.

Un nouveau mensuel à Toulouse

De notre correspondant

Toulouse. — Soixante-six pages, format magazine, couverture couleur et papier glacé, le numéro un de *l'Éclat de Midi-Pyrénées* est en vente (12 F) dans les kiosques à journaux de la région. Ce mensuel, qui se veut, affirme l'éditorial, « *à gauche sans ambiguïté* », entend faire connaître « *tous ceux qui font vivre et bouger un pays* ». Après l'hebdomadaire *l'Autan*, contraint de se saborder en 1978 en raison d'un déficit grandissant, après l'expérience avortée de *la Tribune du Midi*, autre hebdomadaire né de courants militants proches de l'Université, *l'Éclat* reprendre le flambeau d'une presse qui balance en permanence entre le *news magazine* et le périodique engagé (1).

L'Éclat de Midi-Pyrénées vise un public jeune, issu des universités (cinquante mille étudiants à Toulouse), et n'hésite pas à faire appel à la publicité. Tiré à cinq mille exemplaires, ce premier numéro a été distribué dans les principales villes de la région. *L'Éclat* appartient à une association qui édite déjà *Flash*, un hebdomadaire consacré aux spectacles et à la culture. Derrière ces deux publications il y a l'Imprimerie 34, une entreprise qui est aussi le lieu de rencontre et d'échanges des milieux libertaires du Sud-Ouest. *L'Éclat*, qui est dirigé par M. Bernard Réglat, emploie pour l'instant un journaliste et un photographe, mais ses promoteurs espèrent bien obtenir d'ici à la fin de l'année trois emplois d'initiative locale.

G. V.

★ *L'Éclat de Midi-Pyrénées*, 24, allées Frédéric-Mistral, 31000 Toulouse.

(1) Le quotidien *Toulouse-Matin* avait échoué le 22 février 1983, après une existence de trois mois. Le mensuel d'opposition *le Nouveau Midi*, créé en décembre 1983, a dû s'arrêter en avril 1984. Repris par le Parti républicain, il reparaît épisodiquement sous le titre *le Nouveau Midi magazine*.

Mardi 23 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Série : Les grandes expéditions de l'équipe Cousteau.**
Au large des Bermudes, l'équipe Cousteau filme les baleines blanches, capte le concert sous-marin, enregistré et analysé par des spécialistes de bioacoustique.

21 h 30 **Contre-enquête.**
Magazine des faits divers d'Anne Hoang.
La mémoire des murs : un fantôme à Venise au XVIe siècle ; le musicien Carlo Gesualdo : un mari bafoué, prince de Naples ; Raimondo de Sangro : secrets d'hier, légendes d'aujourd'hui.

22 h 35 **Les chemins de la musique.**
Portraits d'Emmanuel Chabrier à l'occasion de la reprise de « l'Etoile », à la salle Favart ; le disque compact ; Pierre Boulez : nouvelle présentation de « Répons » à Paris ; une promenade sur le Rhin romantique, à l'occasion du festival Musica 84.

23 h 20 **Journal.**
23 h 40 **C'est à lire.**
23 h 45 **Clignotant.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 **Cinéma (hommage à F. Truffaut) : Baisers volés.**
Film français de F. Truffaut (1968), avec J.-P. Léaud, C. Jade, D. Ceccaldi, D. Seyrig (Rediffusion).
Libéré du service militaire, Antoine Doinel cherche à gagner sa vie en faisant divers métiers. Amoureux d'une jeune fille quelque peu distante à son égard, il est, un moment, fasciné par une femme mariée, en laquelle il voit une héroïne de Balzac. Tendresse et nostalgie pour une chronique d'un début de vie adulte, et d'une éducation sentimentale. Truffaut a inventé un nouveau réalisme poétique, et Jean-Pierre Léaud est indissociable du personnage d'Antoine Doinel, depuis « les Quatre Cents Coups ».

22 h 15 **Mardi-cinéma.**
De Pierre Tchernia et Jacques Rouland.
Avec Sophie Marceau, Marisa Berenson, Jacques François, Bernard Fresson.

23 h 20 **Journal.**
23 h 35 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Cinéma : Les hommes préfèrent les grosses.**
Film français de J.-M. Poiré (1981), avec J. Balasko, A. Lartéguy, L. Rego, D. Lavanant, D. Auteuil.
Une fille boulotte qui n'a pas de chance en amour partage son appartement avec un joli mannequin dont elle doit supporter les nombreux soupirants. Ecrite par Josiane Balasko, cette comédie se présente comme une suite de sketches de café-théâtre, plus ou moins amusants.

22 h **Journal.**
22 h 30 **Vidéo à la chaîne.**
22 h 35 **Prélude à la nuit.**

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Oum le dauphin ; 17 h 15, Ciné 16 : la Maison de marbre, de J.-C. Sordelli ; 18 h 40, Albert Camus ; 18 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, les Tritons ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : les revues de poésie.
21 h Entretien : avec Henri Alekan.
21 h 30 Musique : Diagonale ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22 h 30 Nuits magnétiques : surimpressions viennoises, Paris 1984.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 23 mai 1984 au grand auditorium de Radio-France) : œuvres de Langlais, Franck, Tournemire, par J. Langlais et J.-L. Jacquet-Langlais, orgue, œuvres de Langlais, par le Quatuor Novalis ; œuvres de Mozart, par G. Robert, piano.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : œuvres de Langlais, Chabrier ; à 23 h 05, Jazz-Club (en direct du New Morning).

Mercredi 24 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 **TF1 Vision plus.**
11 h 50 **La une chez vous.**
12 h **Feuilleton : Gorri le diable.**
12 h 30 **Variétés : La bouteille à la mer.**
13 h **Journal.**
13 h 40 **Vitamine.**
Les Trois Mousquetaires ; Pourquoi/comment ? ; les petits creux de Loulo ; Vitaboum ; Gigi ; Billy ; Pixifoly ; Dessins animés.
16 h 25 **Microludic.**
16 h 50 **C'est super.**
17 h 10 **Hip-hop.**
17 h 25 **Jack spot.**
17 h 50 **Journal.**
18 h **Des jouets par milliers.**
18 h 10 **Le village dans les nuages.**
18 h 30 **Série : Danse avec moi.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Cocoricocoboy.**
19 h 55 **Tirage du Tac-o-Tac.**
20 h **Journal.**
20 h 25 **Tirage du Loto.**
20 h 30 **Série : Dallas.**
21 h 25 **Documentaire : Chronique d'une famille française.**
Série d'Hervé Basle et J. Tréfouel ; avec Adolphe et Agnès Bessard.
Les six enfants d'Adolphe Bessard et d'Agnès Chaudet jugent la vie de leurs parents. Trajets de vie, choc des générations. Une très belle émission-miroir.
22 h 25 **Télé-foot 1.**
22 h 36 **Branchés musique.**
Emission de Gilbert Foucaud.
Des extraits du spectacle de Bernard Lavilliers à l'Olympia en juin dernier.
23 h 20 **Journal.**
23 h 40 **C'est à lire.**
23 h 45 **Clignotant.**

> **Au cas où l'un des trois matches de football, comptant pour le deuxième tour de la Coupe d'Europe, serait retransmis, ce programme serait modifié.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal et météo.**
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13 h 45 **Dessins animés : X-Or, Wattoo, Wattoo.**
14 h 15 **Récré A 2.**
Les devinettes d'Epinal ; la Pimpa ; Maraboud'ficelle ; Discopuce... et les rendez-vous habituels.
16 h 50 **Micro Kid.**
17 h 25 **Les carnets de l'aventure.**
18 h **Platine 45.**
Avec Gérard Blanchard, Tracey Ullman, Al Corley, William Sheller...
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Les Cinq dernières minutes.**
La Quadrature des cercles, de J.-P. Richard ; avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Daniel Beretta...
Un professeur de mathématiques précipité du haut d'une passerelle. Dans sa poche, deux millions de centimes et un jeu de cartes. Etrange, non ! Cabrol et Ménardeau enquêtent.
22 h **Psy Show.**
Emission de Pascale Breugnot, Denis Chegaray et Bernard Bouthier.
L'histoire d'un couple bloqué : ils s'aiment, mais ensemble, c'est l'enfer. Une tierce personne s'est installée : l'alcool. Ils tentent, ce soir, de dire tout... Mieux qu'un film, c'est le roman de deux êtres, en direct, pour de vrai. Un des meilleurs psy-show réalisés à ce jour.
23 h 30 **Journal.**
23 h 45 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20 h 5 **Les Jeux.**
20 h 35 **Cinéma 16 : Jane.**
Téléfilm de C. Guilmain.
Jane est une comédienne qui ne se joue pas la comédie. Fringante quinquagénaire, drôle et intelligente, elle décide brusquement de bouleverser sa vie un peu facile. Aussi entreprend-elle d'affronter un nouveau public en même temps qu'elle cesse de fermer les yeux sur les incartades de Michel, comédien raté, coureur de jupons avec qui elle vit. Une comédie tendre où Maria Pacôme, auteur du scénario également, s'est créé un personnage sur mesure.
22 h **Journal.**
22 h 20 **Vidéo à la chaîne.**
22 h 25 **Musiclub.**
« Harold en Italie », de Berlioz, par l'Orchestre de la Philharmonie nationale de Katowice, dir. J. Salwarowski, sol. S. Kamasa, alto.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

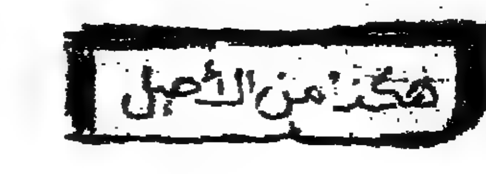
17 h 5, Dessin animé : Oum le dauphin ; 17 h 10, Belle et Sébastien ; 17 h 40, le Club des pucas ; 17 h 50, les Molécules ; 18 h, Pierrot ficelle ; 18 h 15, Musiques mécaniques ; 18 h 30, Vie régionale ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, les Tritons ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

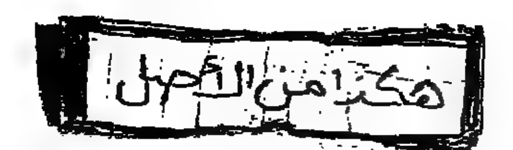
FRANCE-CULTURE

7 h Le goût du jour.
8 h 15 Les enjeux internationaux.
8 h 30 Les chemins de la connaissance : la géographie et le paysage.
9 h 5 Les matinées de la science et des hommes : 20 ans de l'INSERM.
10 h 30 Musique et architecture.
10 h 50 Les chemins de la connaissance : une école d'art allemande de l'entre-deux-guerres : le Bauhaus.
11 h 10 Le livre ouverture sur la vie : « le Mouton noir et le loup blanc », avec Bernard Clavel.
11 h 30 Feuilleton : « La San-Felice ».
12 h Panorama.
12 h 45 Avant-première.
14 h Un livre, des voix : « Les voies de la passion », de Jean Castarède.
14 h 30 Passage du témoin : (reprise).
15 h 30 Lettres ouvertes.
17 h Musique : Notes en contrepoint - Adorno.
17 h 10 *Le pays d'ici.*
18 h Subjectif : Agora avec Jean-Claude Pecker ; à 18 h 35, Tire la langue ! ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale - l'acide ribonucléique de transfert.
20 h Musique mode d'emploi : Notes en contrepoint.
20 h 30 Faits divers : le récit.
21 h 30 Musique : Pulsation (13e rencontres internationales de musique contemporaine de Metz, octobre 1984).
22 h 30 Nuits magnétiques : surimpressions viennoises, Paris 1984.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 8 Musiciens d'aujourd'hui : M. Tippett.
12 h 5 Concert : œuvres de Verdi, Donizetti, Hérold, Cilea, Massenet, Catalani, Verdi, par l'Orchestre de la radio télévision suisse italienne.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Jeunes solistes : œuvres de Byrd, Couperin, Scarlatti, par L. Wjuniski, clavecin, œuvres de Berio, Jolas, Jolivet, par F. Garnier.
15 h Après-midi des musiciens : La saison musicale 1884-1885 à Paris et ailleurs : œuvres de Reyer, Brahms, Strauss.
17 h Histoire de la musique.
18 h L'imprévu.
19 h 15 Le temps du jazz : Où jouent-ils ? ; Intermèdes ; feuilleton : Le jazz en France.
20 h Musique contemporaine magazine.
20 h 30 Concert (donné à la Salle Pleyel le 22 juin 1984) : « Symphonie n° 5 » de Hartmann, « Concerto pour piano et orchestre » de Mozart, « Symphonie n° 6 en fa majeur » de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Leitner, Sol. O. Gardon, piano.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : à 23 h 05, Verveine-Scotch ; à 1 h, Poisson d'or.





LES VIes JOURNÉES INTERNATIONALES DE L'IDATE

La communication : un secteur économique sous tutelle

DANS les tourments de la crise, la communication fait figure de privilégiée. Sa croissance, pourtant, ne doit pas faire illusion. Trop de signes révèlent la fragilité de ce secteur aux activités éclatées : faiblesse de la production en « contenus », indétermination de la politique appuyant son développement, étroitesse des marchés nationaux, perméabilité aux assauts étrangers, notamment. Défauts de jeunesse ? Sans doute. Mais que sait-on au juste de cet enfant naissant des entrailles de la société industrielle essoufflée ?

Étrange avorton qui tire sa substance dans ce qu'il y a de plus subjectif et incertain chez les humains – les « informations », les idées, les créations en tout genre – et qui prend appui sur des envies, par définition versatiles et irrationnelles, autant que sur des besoins : désir d'évasion, de culture, d'échanges. Étrange encore le fait que son essor se réalise à l'aide de techniques où tout se ramène à des calculs binaires et dont les possibilités de manipulation et de duplication confondent toutes les habitudes marchandes.

Et pour ajouter à la confusion, ce jeune secteur de la communication semble subir les influences contradictoires de bonnes fées rivales. La logique des techniciens en laboratoire n'est pas celle des industriels ; celle des utilisateurs heurte celle des « politiques » qui – euphémisme – ne donnent pas l'exemple.

Depuis 1978, date du rapport Nora-Minc (qui réclamait la constitution d'un pôle administratif cohérent pour la communication), chaque ministère a trop tendance à concevoir « son » développement audiovisuel sans très bien savoir en outre quel doit être son rôle : doit-il se contenter de donner l'impulsion là où les acteurs font souvent preuve de timidité, doit-il intervenir sur le terrain ?

A l'heure où les projets se concrétisent, à l'heure où la télématique arrive partout, où se lancent les satellites et se déploient déjà les réseaux bouleversant de fond en comble les règles du jeu, l'État ne pourra pas faire l'économie d'un *aggiornamento* sur sa vocation. Une révision qui, dans la fragile Europe, ne peut se limiter à un seul retrait.

En consacrant ses journées de 1984 au thème du prix des nouveaux médias, c'est-à-dire aux logiques économiques et politiques qui vont gouverner la communication, l'IDATE ne pose peut-être pas la question la plus séduisante. Mais c'est bien celle qui est sous-jacente aujourd'hui et dont les réponses en feront ou non un secteur d'activité adulte.

ÉRIC ROHDE.

Contradictions à la française

L'émiettement des pouvoirs et l'indécision du pouvoir ne favorisent pas les choix faits pour développer la communication. Et ces choix sont-ils les bons ?

LA filière audiovisuelle française manque de cohérence. Les *secteurs traditionnels* comme le cinéma ou la presse sont fragiles, tandis que les *nouveaux médias restent* sous-développés. A cela s'ajoutent des taux de pénétration des productions étrangères forts, tant pour les contenus que pour les contenants. Les balances commerciales accusent des déficits lourds dans pratiquement tous les domaines : cinéma, programmes de télévision, banques de données, mais aussi informatique, électronique grand public, appareils professionnels. Seul le secteur des télécommunications est encore bénéficiaire, mais le bilan global est largement négatif.

L'audiovisuel étant l'un des rares secteurs de la vie économique à pouvoir encore se réjouir des perspectives de croissance du marché, le manque de dynamisme *du pays peut* conduire – *si rien* n'est fait – à une inéluctable dégradation de ses positions. Le risque connu, et régulièrement souligné, est celui d'un envahissement par des productions américaines et japonaises, c'est-à-dire celui d'une perte d'identité culturelle.

Pour tenter de modifier le cours des choses, les pouvoirs publics avant 1981 n'avaient guère réagi que dans les télécommunications avec le lancement des programmes télématiques (réseau Transpac, Vidéotex, Télétexte) et la *mise en* route du satellite franco-allemand de télévision directe. La stratégie était de bâtir une infrastructure de réseaux et de terminaux, puis de compter sur l'émergence spontanée de sociétés de service pour remplir les « tuyaux » ainsi posés.

C'est en suivant la même stratégie que trois sociétés privées de *distribution* de *cinéma se* sont engagées dans les années 70 dans l'acquisition du tiers des salles du pays (*soit 60 % des recettes*) et dans leur modernisation. L'idée était identique : une infrastructure *rénovée devait attirer* des clients, et donc des productions nouvelles ; le contenant se remplit d'un contenu, l'offre crée la demande. Le risque que présentait une telle stratégie était évidemment celui de voir les images et les données étrangères affluer dans le vide ainsi laissé dans les « tuyaux ». Ne fallait-il pas aussi les remplir, et les remplir français ?

C'est ce qu'a très tôt voulu faire le gouvernement après 1981. Tout en accentuant ses efforts sur les *contenants* (*plan de télévision* par câble), il a multiplié ses interventions sur les contenus : réforme du cinéma, libéralisation « contrôlée » de l'audiovisuel, lancement d'une quatrième chaîne à capitaux nationaux, et contrainte de consacrer le quart de ses ressources au cinéma français ; mise en place d'un fonds de soutien à la création audiovisuelle, « plan nouvelles images électroniques », etc. La création de programmes était une des priorités gouvernementales.

Confusion

Dans le même temps, le gouvernement a cherché à « recoudre » la filière audiovisuelle déchirée, c'est-à-dire à renforcer les synergies entre les médias. La télévision a été ainsi invitée à coproduire un nombre accru de films. L'industrie vidéo doit attendre un an avant de vendre un film sur cassette ; la presse commence à investir dans les banques de données. L'on a voulu ainsi éviter de *« déstabiliser » quiconque*, en particulier en maniant avec précaution les recettes publicitaires. La presse s'est vu attribuer dès 1981 un monopole des petites annonces locales sur l'« annuaire électronique ».

Il est encore trop tôt pour juger cette politique, mais pour l'heure il est déjà clair qu'elle n'a pas eu les effets positifs escomptés. Les raisons en sont sans doute multiples, et toutes ne sont pas de la responsabilité gouvernementale.

Toutefois, le pouvoir est responsable de son indécision. Autant les constats faits sur les faiblesses du pays emportent l'adhésion générale, autant la mise en œuvre des mesures nécessaires est critiquable pour sa lenteur. Ainsi des décrets d'application de la loi sur l'audiovisuel indispensable au développement du câble. Ainsi encore de la décision relative au satellite de télédiffusion directe, dont l'origine remonte à 1979 et qui n'était toujours pas prise en *1983. La* quatrième chaîne, avant d'être confiée à Havas, a fait l'objet de multiples rapports aux philosophies très différentes.

La source de cette indécision est désormais claire. L'audiovisuel dépend de différents ministères : techniques de la communication, culture, PTT, industrie, mais aussi du Quai d'Orsay, de Matignon. Comptent également le CNCA, la « mission câble », M. Chirac, à cause du plan de câblage de Paris, des quantités de conseillers de toutes chapelles, et, bien entendu, M. Rousselet, le président d'Havas, ancien responsable des médias à l'Élysée. Chacun a son idée, et les divergences sont naturellement profondes entre, par exemple, M. Rousselet, qui a intérêt, pour *favoriser* Canal Plus, à ralentir le « plan câble », et M. Mexandeau, ministre délégué *aux PTT, qui veut l'accélérer*. Elles le sont aussi entre ces mêmes PTT et le ministère de l'industrie, favorable lui au satellite.

Pour compliquer encore la situation, la responsabilité des sociétés d'exploitation *du câble* a été confiée aux collectivités locales ; mesure qui peut se comprendre *du point de vue de la nécessaire* décentralisation. Mais certainement pas du point de vue économique puisque l'on demande de favoriser des techniques coûteuses à des communes souvent sans moyens. Il a fallu deux ans pour se rendre à l'évidence : seuls les PTT ont les moyens techniques et financiers nécessaires.

Une telle confusion ne pouvait *être qu'un terrain favorable* à l'équilibrage d'ordre politique, qui a donc, plus souvent que nécessaire, pris le pas sur les considérations économiques. Les groupes *de pression des secteurs* traditionnels (distributeurs de films, presse quotidienne de province) ont pu tirer leur épingle de ce jeu, sans doute aux dépens d'un développement qui eût été plus rapide.

Cet émiettement des pouvoirs a eu surtout pour effet de peu modifier les affectations des sommes disponibles vers les goulets d'étranglement. Ainsi l'on déplore unanimement que la France reste défaillante en matière de création de programmes originaux exportables et rentables. Or l'économie de ce secteur montre que le pays investit chaque année *grosso modo* sept ou huit milliards de francs dans les contenants (câble, satellite, télématique, budget TDF) et seulement 4 milliards de francs environ dans les programmes (2,5 *milliards pour* la télévision, 1 milliard pour le cinéma, quelques dizaines de millions dans la vidéo et les banques de données). Nous sommes loin de l'« *égalité* » réclamée par M. Jack Lang, ministre délégué à la culture. De surcroît, il eût été constructif de décerner les allocations en fonction des « effets d'entraînement » que tel ou tel organisme a sur la création audiovisuelle. Est-il si sûr que Canal Plus, de ce point de vue, soit un bon « émetteur » ?

Pourtant, la principale critique économique que l'on peut faire est plus générale. La France a choisi avec le vidéotex, le satellite de télévision et Canal Plus des systèmes de communication dits « points à masse » : un seul émetteur et une quantité de receveurs munis de terminaux. Le contingentement des magnétoscopes sur le sol national, s'il a été décidé pour d'autres motifs, a produit le même effet. Il freine la généralisation des communications « ciblées » de points à groupes. Le projet de câble ne viendra remédier à cet état de choses que d'ici plusieurs années.

ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 18.)

L'Europe à la traîne

Les Etats-Unis dans le « soft » et le Japon dans le « hard » dominent le marché mondial de l'audiovisuel.

LE marché mondial de la communication audiovisuelle s'est organisé depuis vingt ans autour de deux grands pôles de spécialisation – programmes et matériels – que dominent respectivement les Etats-Unis et le Japon. Une étude de l'IDATE, menée par M. Jean-Paul Jeandon, sous la direction de M. Laurent Gille, pour le compte du ministère de la recherche et de la technologie, éclaire les stratégies actuelles.

Les habitants des pays les plus développés consomment de plus en plus de ce qu'il convient d'appeler des « biens culturels ». On dépense moins pour l'alimentation, plus pour les loisirs. La montée spectaculaire du niveau de vie depuis la seconde guerre mondiale a permis la croissance rapide de la filière « communication audiovisuelle ». Celle-ci se caractérise par une diversification progressive, à partir de l'apparition de la photographie (1830), du disque et du cinéma (1890), de la radio (1920), de la télévision (1940).

Il s'agit d'un phénomène continu, les appareils venant s'ajouter les uns aux autres, permettant de perfectionner la production et la réception d'images et de sons. Il se poursuit sur le même mode, avec sans cesse des améliorations pour l'usager : chaîne hi-fi dans les années 60 – capacité de reproduction et de stockage, – magnétoscope dans la décennie 80. L'image de *synthèse, dans quelques années*, viendra à son tour modifier, en la complétant, la chaîne des produits audiovisuels.

Selon les chercheurs de l'IDATE, la filière s'est structurée autour de cinq phases : conception et création de programmes ; traitement et production ; programmation et édition ; diffusion et transmission ; restitution à l'usager. Pour M. Jeandon, *« l'émergence de nouveaux produits conduit depuis quelques années à un nouveau mode de valorisation, dont la généralisation devrait conduire à une mutation importante de la filière »*. C'est la possibilité accrue de choix que permettent le magnétoscope et le vidéodisque. On ne choisit plus entre des chaînes de télévision, mais entre des programmes.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 19.)

L'IDATE

Fondé en 1977 à Montpellier, l'Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie (IDATE) est un organisme d'études et de recherches régi par la loi de 1901. En partie subventionné par le ministère des PTT, il réalise des travaux à la commande, conduit des recherches fondamentales et organise chaque année des journées *d'informations et de débats* qui ont lieu dans la ville de son siège. Les actes de ces réunions sont publiés dans le *Bulletin de l'IDATE* paraissant quatre fois par an. *Le Monde* a déjà publié à l'occasion des précédentes journées deux suppléments spéciaux (nos éditions datées du 17-18 octobre 1982 et du 16-17 octobre 1983).



L'Etat et l'argent des médias

L'Etat se donne-t-il les moyens d'une politique de croissance ? C'est douteux. Pour vêtir Pierre, il déshabille Paul...

DE nombreux pays ont mis le développement des activités de communication au rang de priorité nationale. *La France ne fait pas exception*, comme en témoigne un des objectifs du IXe Plan. Depuis les débuts du capitalisme, le développement d'un nouveau secteur important, voire, comme on le dit, la réorientation de la croissance dans une perspective où ce secteur *jouerait un rôle central* (thèmes de la société de l'information, de la troisième révolution industrielle) impliquent une attitude active de la part des finances publiques à l'égard de ce secteur.

Il est utile de savoir si la France s'engage dans une telle voie, bien que de nombreuses difficultés se présentent pour l'observateur : pas plus qu'ailleurs l'intervention de l'Etat dans la communication n'est menée de manière monolithique. *Le domaine considéré ici* est la réunion de trois ensembles jadis disparates, mais de plus en plus solidaires : la culture, la communication et l'information. On y trouve la presse *et* l'édition, les spectacles et l'audiovisuel, les PTT, la publicité et l'informatique. Soit, en 1983, un chiffre d'affaires global de 400 milliards de francs (environ 6 % de l'activité économique du pays), ou une valeur ajoutée de 180 milliards et 1,4 million de personnes employées.

10,4 milliards de dépenses publiques « nettes »

Les budgets publics, centraux ou locaux, alimentent ce domaine par de multiples voies : subventions, investissements, budgets de fonctionnement. Mais ces mêmes budgets publics sont également nourris par des prélèvements qui portent sur les activités de communication. Faire le bilan de ces deux flux de sens inverse soulève un problème délicat : quels prélèvements faut-il prendre en compte ? Il ne faut considérer que les seuls *flux* qui excèdent ce que d'ordinaire on impose à une activité économique.

Ainsi nous retiendrons pour 1983, 12,3 milliards au titre de la TVA, qui représentent ce que le domaine verse au-delà du taux *moyen constaté dans* l'économie française (11,8 %). On sait en effet que d'importants pans du système de communication français sont *lourdement* taxés : disques, vidéo, électronique grand public par exemple. Un « bilan » des dépenses et des prélèvements de l'État fait apparaître une différence de 10,4 milliards de francs au bénéfice des domaines de la communication *(voir le tableau I)*.

Si l'on considère que le domaine reste hétérogène, il faut se garder de conclure trop vite que les budgets publics contribuent à hauteur de 10 milliards au développement de la communication. Ce ne sont en effet pas tout à fait les *mêmes qui* paient et qui reçoivent. L'électronique, l'informatique, les télécommunications et la télévision ne bénéficient que de moins de 15 % des dépenses que nous avons recensées, soit environ 3,7 milliards en 1983. Par contre, ces mêmes acteurs supportent la moitié de la TVA versée par le secteur, essentiellement grâce à l'électronique professionnelle et à l'audiovisuel grand public. En appliquant à leur valeur ajoutée le taux moyen de 11,8 % constaté précédemment, les finances publiques perdraient environ 8,5 milliards.

En ajoutant à ce transfert la somme *prélevée sur les PTT*, on parvient à cette conclusion : les formes modernes de communication contribuent au budget général à *hauteur d'au moins 6,8* milliards. Il s'agit ici d'une contribution « nette ». A l'inverse, les spectacles, la préservation du *patrimoine*, les bibliothèques *et*, dans une certaine mesure, la presse (si l'on tient compte par exemple du taux préférentiel de TVA ou de certains avantages fiscaux) sont bénéficiaires de 17,2 milliards.

I. — RELATIONS FINANCIÈRES ENTRE LA COMMUNICATION ET LES BUDGETS PUBLICS EN 1983
(en millions de francs)

Dépenses publiques		Prélèvements « nets »	
Dépenses culturelles		TVA au-delà du taux moyen	12 300
• *Ministères*	9 790	Budget des PTT	2 000
• Collectivités locales	10 400	Autres	50
Aide directe à la presse	131		
Organismes de régulation	510		
Audiovisuel	882		
Industrie électronique	2 950		
Divers	600		
Total	24 753	Total	14 350

Sources : documents budgétaires, rapports parlementaires, Haute Autorité, SJTI notamment.

Plus que les relations financières externes avec les finances publiques, ce sont surtout et de plus en plus les transferts internes *au domaine de la communication* qui sont le lieu véritable des politiques publiques. Ces flux sont prélevés sur les ressources d'un au *moins des acteurs de la filière et* orientés ensuite au bénéfice d'une autre activité de communication. La politique culturelle, en particulier, *repose en grande partie* sur une dizaine d'actions de ce type qui ne coûtent rien au budget général, ou presque *(voir le tableau II)*.

Mais ce sont les télécommunications *qui sont au cœur* du dispositif des transferts internes au domaine de la communication. A chaque seconde, la direction générale des télécommunications (DGT) facture environ 2 500 taxes de base, soit de l'ordre de 80 milliards par an. *Le téléphone* est à l'origine de plus de 90 % des ressources d'exploitation de la DGT. Cette dernière, *comme ses* homologues étrangères, est en mesure de dégager de substantiels excédents d'exploitation. Depuis très longtemps, les pouvoirs publics ne manquent pas d'idées quant à l'utilisation de ces *excédents*, outre la solution radicale d'en reverser une partie au budget général.

II. — LES TRANSFERTS INTERNES A LA COMMUNICATION RÉALISÉS AU TITRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

	Gestionnaire	Bénéficiaire
Taxe sur l'édition Redevance sur la reprographie	Fonds national du Livre	Centre national des Lettres
Taxe sur les spectacles	Association pour le soutien du théâtre privé	Théâtre
Taxe spéciale additionnelle Taxe sur les films X Versement des chaînes	Fonds de soutien	Cinéma
Taxe sur les magnétoscopes		Secteur public de l'audiovisuel
Exonération de la taxe TV	Budget de l'audiovisuel	Consommateurs de TV
Loi sur le prix unique du livre	(sans objet)	Librairies

Le financement du déficit de la poste est un premier problème délicat à évoquer. Le fait est *cependant que la différence entre* les charges et les produits d'exploitation fait apparaître pour la poste un déficit chronique qui *n'est pas couvert*, que l'on *sache*, par le budget. D'autre part, la DGT finance des actions qui visent à développer des technologies n'ayant *qu'un rapport* indirect avec les télécommunications. L'argent du téléphone irrigue là le Centre mondial d'informatique (jusqu'en 1985), *ici* le CNES, ou des recherches sur des matériels audiovisuels, remonte toute la filière électronique, aide de manière plus ou *moins* directe la presse à se redéployer sur le vidéotex, bref, diffuse toujours plus loin dans l'ensemble du domaine.

Au regard de cette multitude d'interventions, l'Etat peut prétendre, souvent à *juste* titre, mener des politiques ponctuellement efficaces, mais remarquons que cela ne lui coûte pas cher et qu'elles n'augmentent pas d'un centime les ressources globales du secteur.

Totaliser l'ensemble de ces sommes n'a pas grand sens, et ce d'autant *moins que* l'année 1983 n'a pas connu tous les développements que ce système est appelé à connaître dans les années 1984-1987. On peut estimer cependant que l'ensemble met en jeu un total de l'ordre de 12 milliards de francs. Pour l'avenir, le développement de l'action du Fonds de soutien à l'industrie des programmes audiovisuels, *l'augmentation* de 15 centimes de la taxe téléphonique en 1984 rendent la compréhension de cet ensemble *d'actions* de l'Etat encore plus nécessaire et difficile.

La modicité des moyens

On peut pour l'instant faire trois observations qui incitent à douter qu'il y ait actuellement en France une organisation des rapports entre l'Etat et les activités de la communication allant dans *le sens d'une* contribution forte à la croissance :

— *considérée en additionnant* toutes les interventions publiques, la politique semble caractérisée par la modicité de ses moyens : la somme des *dépenses « nettes »* et des transferts avoisinant les 22 milliards de francs pour les activités dont les chiffres d'affaires *cumulés sont* de l'ordre de 400 milliards. D'autres activités (l'agriculture par exemple), qui n'ont pas le même degré de *priorité officiellement, bénéficient* d'un effort proportionnellement beaucoup plus important ;

— plus de la moitié des sommes utilisées par les pouvoirs publics sont en fait prélevées à l'intérieur même du domaine. En répartissant ainsi quelques mannes sur certains points-clés, on risque surtout de répartir l'incapacité à financer les investissements de développement ;

— à la faveur de ce dispositif complexe, sont réalisés un certain nombre de transferts du neuf vers le vieux (effet global du budget général décrit plus haut) ou du populaire vers l'*élitiste* — par exemple, la forte taxation des disques de variétés et la subvention de l'Opéra de Paris — qui ne sont naturellement pas toujours volontaires mais qu'il serait bon de prendre en compte.

En définitive, ces évaluations semblent indiquer que les interventions financières publiques, prises dans leur ensemble, ont pour effet principal de ralentir les mutations en cours. Elles paraissent donc *constituer un dispositif* conservateur. Peut-être est-ce là l'effet d'une peu explicite sagesse...

ALAIN LE DIBERDER,
chargé de recherches,
au Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE).

Contradictions à la française

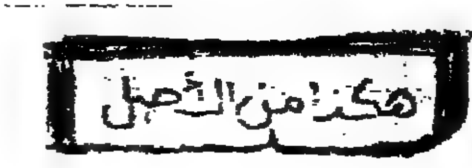
(Suite de la page 17.)

Il s'agit autant de maintenir un contrôle central que de ralentir la diffusion des terminaux autonomes, que l'industrie française se révèle incapable de produire.

Ces soutiens industriels et politiques sont compréhensibles, mais on n'a guère tiré les conséquences économiques. *Une* communication plus diffuse peut s'appuyer sur des PMI, mais un système « point à masse » suppose un *émetteur puissant* ; c'est-à-dire que son développement repose sur de grandes entreprises privées multimédias. Or elles sont quasi inexistantes en France : aucune société capitaliste *française* n'a encore voulu prendre le pari de miser sur le satellite TDF 1. Gaumont, Parafrance et consœurs affichent des résultats financiers inquiétants. Il n'y a pas en France de Ted Turner, propriétaire de la chaîne CNN aux Etats-Unis, pas d'American Express, pas de Mc Graw Hill.

Le capitalisme français donne dans ce secteur — qui comporte beaucoup de risques, il est vrai — *toutes les preuves de sa frilosité*. L'Etat, de son côté, fait passer le vent de la rigueur sur les chaînes et l'ensemble du secteur s'en trouve affecté. Au total, l'argent manque dans un domaine qui en consomme beaucoup plus qu'on ne l'avait imaginé. Le peu qui reste est « saupoudré ». L'audiovisuel *français est frappé* du maldéveloppement, au sens où l'entendent les économistes du tiers-monde. Il ne se distingue guère en définitive du reste de l'industrie du pays.

ERIC LE BOUCHER.





Un secteur disparate à la croissance globalement forte

LES différents secteurs que l'on peut regrouper sous le label de « communication » n'ont encore guère fait l'objet d'approches macro-économiques globales. Parmi les premières recherches, celles du BIPE ont abouti à estimer la valeur ajoutée de ce domaine à 150 milliards de francs en 1982, soit presque 5 % du produit intérieur brut (PIB). A lui seul, il réalise 8 % des importations nationales et 6 % des exportations, soit un déficit de l'ordre de 18 milliards de francs pour la même année de référence.

Avec plus de 1,4 million de personnes, salariées ou non, la communication occupe 6,5 % de la population active, des effectifs comparables en volume à l'ensemble des industries de biens intermédiaires (sidérurgie, non-ferreux, matériaux de construction, verre et chimie) (1).

Le budget « communication » des ménages (151 milliards de francs) représente grosso modo le double des dépenses « automobiles et cycles » et égale celles qui sont consenties pour le poste « hôtels, restaurants et cafés ». Sa *croissance annuelle est très forte* : de l'ordre de 16 % par an (en francs courants) depuis cinq ans.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION SELON LES PRÉVISIONS DU BIPE (*)
(Les valeurs 1989 sont exprimées en francs 1983.)

	1983	1989	Taux de croissance annuel moyen
Livres et ouvrages cartographiques (en millions de francs)	Production : 8 160 (1)	8 815	+ 1,3%
	Importations : 1 816	2 050	+ 2 %
	Exportations : 1 807	1 990	+ 1,6%
	Marché intérieur : 8 169	8 875	+ 1,4%
Quotidiens, périodiques et autres publications (en millions de francs)	Production : 33 400 (1)	33 400	0 %
	Importations : 1 342	1 500	+ 1,9%
	Exportations : 1 365	1 480	+ 1,4%
	Marché intérieur : 33 377	33 420	0 %
Imprimés divers (en millions de francs)	Production : 22 100 (1)	22 945	+ 0,6%
	Importations : 2 119	2 735	+ 4,3%
	Exportations : 999	1 105	+ 1,7%
	Marché intérieur : 23 220	24 575	+ 0,9%
Services postaux	Nombre d'« objets » acheminés : 14,8 milliards (1)	17,9 milliards	+ 2,8%
	Produit d'exploitation : 28 milliards de francs	36,9 milliards	+ 4 %
Télécommunications	Abonnements au téléphone : 20,7 millions	27 millions	+ 4,5%
	Trafic téléphonique : 75,8 milliards de taxes de base (1)	93,4 milliards	+ 3,5%
	Abonnements au télex : 105 800	167 900	+ 8 %
	Réseaux câblés :		
	• Prises potentielles : –	3,2 millions	–
	• Nombre d'abonnés : –	1,2 million	–
	Terminaux Vidéotex : 120 000	5,7 millions	–
	Produit d'exploitation : 60,1 milliards de francs (1)	87,2 milliards	+ 6,4%
Informatique	Chiffre d'affaires total : 16 milliards de francs dont :	33,7 milliards	+13,3%
	• Prestations intellectuelles : 6,6 milliards de francs	13,6 milliards	+12,8%
	• Prestations machines : 5,3 milliards de francs	8,7 milliards	+ 8,7%
Télévision (RTL-Télévision et Télé-Monte-Carlo compris)	Ressources globales (redevance et publicité) : 7,4 milliards de francs	Ressources globales péage, « parrainages » et abonnem. au câble incl.) : 15,4 milliards	+15,9%
Cinéma	Nombre d'entrées dans les salles : 197,1 millions	166,9 millions	– 2,8%
	Chiffre d'affaires (hors exploitat.) : 2,7 milliards	3,7 milliards	+ 5,4%
Disques et cassettes préenregistrés (en millions de francs)	Production : 2 970 (1)	3 248	+ 1,5%
	Importations : 334	501	+ 7 %
	Exportations : 338	428	+ 4 %
	Marché intérieur : 2 966	3 321	+ 1,9%
Spectacles	Ressources provenant des ménages : 8,3 milliards de francs	9,3 milliards	+ 1,9%
	Ressources provenant des aides publiques : 4,1 milliards de francs	3,6 milliards	– 2 %
	Total : 12,5 milliards de francs	12,9 milliards	+ 0,7%
Publicité (en millions de francs)	Investissements dans les médias :		
	• Presse 9 500	10 690	+ 2 %
	• Télévision 3 750	6 118	+ 8,5%
	• Affichage 3 000	4 020	+ 5 %
	• Radio 1 875	2 372	+ 4 %
	• Cinéma 375	332	– 2 %
	Total 18 500	23 540	+ 4,1%
	Investissements hors médias :		
	• Promotion 5 600	8 886	+ 8 %
	• Publicité directe 3 150	4 468	+ 6 %
	• Publ. sur lieux de vente 1 450	1 450	0 %
	• Divers 1 800	2 027	+ 2 %
	Total 12 000	16 831	+ 5,8%

(1) Estimations.
* Bureau d'informations et de prévisions économiques. Ces chiffres sont extraits des « prévisions glissantes détaillées 1984-1989 ».

Quelle évolution ?

Comment vont évoluer les activités de communication à moyen terme ? Pour la première fois, le BIPE s'est livré à des estimations portant sur l'ensemble des secteurs du domaine. Le tableau ci-contre rassemble les données décrivant les activités de services et de « contenus » ; celles concernant les matériels, professionnels ou grands-publics, ne sont donc pas reproduites ici. Les prévisions énoncées ont, bien sûr, été calculées en fonction des « tendances fortes » décelables aujourd'hui et prennent en compte des hypothèses qui, inéluctablement, ne se vérifieront pas toutes.

(1) La répartition des effectifs des différentes « filières », de la fabrication des équipements jusqu'à l'après-vente, de la communication est la suivante : Télévision, radio, vidéo, 94 130 ; Hi-fi et reproduction du son, 37 483 ; Photo-ciné, 82 946 ; PTT, 534 363 ; Informatique, bureautique, 144 381 ; Services de communication (publicité, formations spécialisées, bureaux d'études), 96 222 ; Spectacles (cinéma, spectacles culturels et sportifs, musées, dancings), 83 044 ; Presse, édition, 299 822. D'autres métiers (la facture instrumentale par exemple), comprenant 31 990 personnes, n'appartiennent à aucun de ces secteurs.

L'Europe à la traîne

(Suite de la page 17.)

Le degré de liberté supplémentaire pour l'usager va modifier en profondeur les comportements de consommation. Dès lors, estime M. Jeandon, *« la domination des stades de programmation et de diffusion »* cède la place à une prépondérance du *« rapport production-réception »*. Celui-ci devient *« un stade-clé, à un moment où les biens qui ont structuré l'équipement des ménages – l'électrophone, la radio et la télévision – connaissent une relative saturation »*.

C'est là que le partage du gâteau – le marché mondial – prend toute sa signification. Le nouveau mode de valorisation (choisir ses programmes) détermine l'enjeu économique et dicte les stratégies. Jusqu'à présent, une double hégémonie s'est affirmée, fruit de l'histoire économique de la planète et des spécificités de chaque nation. D'un côté, le Japon a misé à fond sur le « hard » (la « restitution »), complétant sans cesse la gamme des produits et jouant sur la demande *du public d'une qualité toujours supérieure*. De l'autre, les Etats-Unis ont réussi à négocier le virage cinéma-télévision, en utilisant la synergie des deux modes de diffusion ; *ils dominent* le « soft » (la production des programmes).

France-RFA : la diffusion

Deux point communs. La production – programmes américains, matériels japonais – s'appuie sur un marché intérieur puissant ; les deux pays s'imposent d'autre part comme les exportateurs privilégiés dans leur spécialité. Ainsi, le Japon – qui a conquis le marché mondial du magnétoscope après celui de la photo – est aussi le seul parmi les six pays étudiés (1) qui n'importe pas de postes de télévision couleur, mais au contraire en exporte dans quatre des cinq autres (sauf l'Italie, chiffres 1981). D'autre part (2), *« les Etats-Unis importent moins de 1 % des programmes télévisés diffusés, le Japon 5 % et les pays d'Europe de l'Ouest 30 % »*, alors que 44 % des programmes importés en Europe occidentale sont américains.

Face aux deux géants, les pays européens apparaissent bien à la traîne, surtout si l'on admet l'hypothèse de M. Jeandon sur le mode de valorisation privilégié de la filière. Si la Grande-Bretagne et l'Italie sont devenues des têtes de pont pour les Etats-Unis, sans concurrencer le Japon sur le marché des nouveaux appareils, la France et l'Allemagne fédérale ont fait porter leurs efforts sur la quatrième phase de la filière : la diffusion. C'est le plan français de réseaux câblés en fibres optiques et le programme mixte de satellites TDF-TV-Sat.

Un choix qui ne permet pas d'intervenir efficacement dans la problématique de communication grand public : production de programmes - appareils privés de réception. Avec, *dans les deux cas*, une puissante intervention étatique qui caractérise bien la manière de faire française. On la retrouve avec la télématique et la diffusion du Minitel, un appareil de consommation de masse s'il en fut, mais qui est surtout distribué, peu commercialisé.

On a peut-être eu tort, en France, de balayer d'un trait de doctrine, au nom d'une certaine économie mixte socialisante, tout ce qu'on appelle la privatique. Les comportements sociaux sont têtus, et la remontée actuelle du magnétoscope dans la consommation des ménages, malgré les coups de frein puissants du pouvoir, le montre. La demande de programmes est la plus forte, semble-t-il. Cela donne sans doute raison à ceux qui ne cessent de répéter que la priorité des priorités est à l'industrie des images.

YVES AGNÈS.

(1) Etats-Unis, Japon, France, RFA, Grande-Bretagne, Italie.
(2) Lire notamment *Problèmes audiovisuels*, n° 24 (INA) (*le Monde* daté 19-20 août).



INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Midi l'injuste

Détail significatif, c'est la commission des transports qui a proposé au Parlement européen *une harmonisation de l'heure* d'été dans tous les Etats membres de la Communauté. Le but de l'opération est explicite : faciliter le trafic frontalier des voyageurs et des marchandises, économiser l'énergie, manifester une *« solidarité communautaire »*.

A propos des économies d'énergie, le rapport de la commission indique : *« On ne dispose évidemment pas de données précises sur la quantité d'énergie réellement économisée. » « Il est malaisé,* poursuit le rapport, *d'évaluer les économies d'énergie résultant de l'introduction de l'heure d'été,* car, ajoute-t-il, *si elles peuvent être significatives en quantité, elles sont faibles en pourcentage et se situent dans la marge d'incertitude des évaluations. »* Economies : oui, non ? La question n'est pas tranchée.

Le rapporteur a-t-il senti la faiblesse de son argumentation ? Il persévère : *« Si les économies d'énergie (...) ne sont pas aussi importantes qu'on le pense généralement, elles sont loin d'être négligeables, compte tenu... » Etc.*

ces doutes s'expriment le 4 février 1982. Le 1ᵉʳ octobre 1984, ils sont tout bonnement retirés de la proposition de résolution. L'exposé des motifs évoque succinctement *« un souci de simplification mais aussi d'économie »*.

L'« heure folle »

En dépit des ces approximations, le Parlement européen devait adopter, mardi 24 octobre, la proposition qui fixe, pour *les années 1986, 1987 et 1988* — le calendrier initial, il ne faut pas l'oublier, allait jusqu'à l'an 2000 — la fin de l'heure *d'été au deuxième dimanche* d'octobre. Les dates de départ restent inchangées. C'est ainsi que se prennent des mesures *administratives qui bouleversent* la vie de millions de citoyens.

L'exemple est venu de France ; de France part la contestation. Le docteur Boris Sandler, professeur de pédiatrie génétique médicale à l'université de Bordeaux-II, et chef de service *au CHU de cette même ville,* reçoit en consultation, en 1976, des mères qui, après les vacances de Pâques, expriment toutes les *mêmes inquiétudes* : leurs enfants ont de la peine à s'endormir ; le matin on ne peut les tirer du lit ; ils connaissent l'échec scolaire. Le *professeur* Sandler finit par s'interroger : l'horaire d'été, qui donne à la France deux heures d'avance sur le soleil, *n'est-il pas responsable* de ces perturbations ? L'année suivante, mêmes doléances au cours de la même période. Le *professeur multiplie* alors les articles dans les revues spécialisées et met en garde contre la médicalisation excessive de ces troubles.

Le professeur Sandler, fondateur de l'Association contre l'horaire d'été, découvre que les enfants ne sont pas *les seules* victimes de l'« heure folle », comme on l'appelle souvent. *« Les agriculteurs, dont la vie est réglée sur le soleil, ressentent un sentiment d'exclusion sociale : à l'heure où le Français moyen regarde le journal télévisé, puis le film, eux sont encore dans les champs. Leurs épouses sont astreintes à un double service de dîner : 20 heures pour les enfants (18 heures solaire), plus tard pour les maris et les ouvriers agricoles. »*

Ces derniers, comme les travailleurs du bâtiment, reprennent le travail à 14 heures, qui correspond au midi solaire. Au moment le plus chaud de la journée, ils sont *dans les champs ou sur les* échafaudages. Dans les hôpitaux et les maisons de retraite, le repas du soir est servi au mieux à 19 heures *(17 heures solaire) au* pis à 17 heures (15 heures), et l'on distribue calmants et somnifères aux malades qui ne peuvent *s'endormir.*

Faut-il s'étonner si l'association, fondée en juin 1983, recueille en masse adhésions, signatures de pétitions et délibérations de conseils municipaux demandant *« l'abrogation de l'heure d'été et le retour à une même heure toute l'année »*.

Les lettres que l'association *adresse aux ministres concernés* reçoivent toutes la même réponse venant de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME). *Le premier ministre,* M. Laurent Fabius, répond le 21 septembre dernier au maire d'Hagetmau (Landes) : *« Cette mesure... entraîne l'économie de 300 000 tonnes d'équivalent pétrole chaque année sur l'éclairage. »* Economies sur lesquelles revient aujourd'hui l'AFME : *« Le calcul de l'économie réelle reste toujours délicat et, huit ans après la mise en application de la mesure, il ne peut être affirmé que le gain est toujours aussi important ».*

M. Pierre Lemaigre-Voreaux, ancien président de la Société française de photobiologie, secrétaire exécutif de la Commission internationale de l'éclairage, docteur ès sciences physiques venu à la biologie, apporte au débat la caution des savants. *« Changer l'heure en vue d'économiser l'énergie n'a aucun sens »*, dit-il. Son argumentation est rigoureuse. *« La France,* explique-t-il, *connut son premier changement d'heure de 1916 à 1941. Elle était alors à l'heure de son méridien en hiver, avec une heure d'avance en été. Cette mesure, destinée à réduire la consommation d'électricité utilisée pour s'éclairer, était valable en 1920, à une époque où l'éclairage représentait 50 à 70 % de la consommation électrique. » « En 1984,* poursuit-il, *l'éclairage représente 9,5 % de la consommation globale d'électricité en France. »* La part de l'éclairage domestique, égale à 20 % de la consommation totale d'énergie électrique, tombe à 1,9 %. *« Peut-on parler d'économie d'énergie,* conclut M. Lemaigre-Voreaux, *quand on sait que l'éclairage domestique — sur lequel porte l'essentiel de l'économie — ne représente que 1,9 % de l'électricité consommée en France ? »* La question devait être posée.

« Il faut, dit-il, *mesurer toutes les conséquences d'une décision. »* Et de citer un exemple : à Hambourg, pendant trois ans, on réduisit l'éclairage public pendant la moitié de la nuit. Économie réalisée : 2 millions de DM. Dépenses occasionnées par les accidents beaucoup plus nombreux : 18,6 millions de DM.

Puis M. Lemaigre-Voreaux passe à l'aspect chronobiologique. Il évoque l'*« horloge interne » qui* s'est formée en nous au cours des siècles et commande des rythmes biologiques, chimiques, psychologiques *d'environ vingt-quatre heures* appelés *« rythmes circadiens ». « Ces rythmes règlent notamment* dit-il, *le sommeil, la température du corps, les battements du cœur et les taux hormonaux. Certains* dit-il, *sont directement induits par la lumière et toute rupture des rythmes circadiens a des conséquences : troubles du sommeil, troubles de croissance — l'hormone de croissance est sécrétée à 90 % pendant son sommeil — et, peut-être, troubles des fonctions sexuelles. »*

En conclusion, M. Lemaigre-Voreaux rappelle la doctrine des photobiologistes : *« Tout changement a des effets et l'effet est généralement nocif ».* Il ajoute : *« Nous vivons dans un équilibre écologique très subtil où les effets sont liés à des doses homéopathiques. Il ne faut donc pas dire : le changement est minime ».*

Dans cette querelle sur l'heure *d'été, nuisible* selon lui à tant de personnes, enfants d'abord mais aussi adultes, il note : *« Les pouvoirs publics ne tiennent pas compte du flot d'études effectuées par les spécialistes. »* Il apporte pour preuve sa rencontre avec le « technocrate » qui *réglementa* l'usage des codes en ville, alors que les études démontraient le contraire. *« Voici mon dossier, lui dit-il. Puis-je prendre connaissance du vôtre ? ».* Il n'y avait pas de dossier. La mesure, on le sait, fut rapportée.

DANIELLE TRAMARD.

★ Association contre l'horaire d'été, 21, chemin de Toussaint, 33500 Libourne.

★ Commission internationale de l'éclairage, 52, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 22 et mardi 23 octobre :

UN DÉCRET

● Relatif à la périodicité des cotisations de sécurité sociale des personnes non salariées agricoles, au recouvrement de ces cotisations par voie d'appel ou de prélèvement et aux majorations de retard.

DES ARRÊTÉS

● Complétant et modifiant l'arrêté du 22 juin 1972 relatif à l'attribution aux fonctionnaires des prêts à la construction institués par le décret du 24 janvier 1972.

● Approuvant la création du groupement d'intérêt public dénommé Groupement d'intérêt public Instrumentation et spectrométrie.

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 OCTOBRE

« Le Musée de l'assistance publique », 14 h 30, 47, quai de la Tournelle, Mᵐᵉ Hulot.

« *Les Carmes* », 15 heures, 30, rue de Vaugirard, Mᵐᵉ Garnier-Ahlberg.

« L'École des beaux-arts », 15 heures, 13, quai Malaquais, Mᵐᵉ Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les ateliers de la manufacture de Sèvres », 15 h 30, entrée du musée (Approche de l'art).

« Œuvres d'art et crypte de Saint-Merri », 15 heures, 76, rue de la Verrerie (M. Boulo).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Mᵐᵉ Ferrand).

« *Montmartre* », 14 h 30, *métro* Abbesses (Les Flâneries).

« La manufacture des Gobelins », 14 h 45, 42, avenue des Gobelins (Mᵐᵉ Hauller).

« Chez un tourneur d'étain », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers (Mᵐᵉ Lasnier).

« Le quartier de l'Horloge », *15 heures, 2, rue du Renard (Paris* autrefois).

« La Nouvelle Athènes », 15 heures, 14, rue de la Rochefoucauld (Mᵐᵉ Pohyer).

CONFÉRENCES

14 h 30, 62, rue Madame : « Les crises du pouvoir au premier millénaire *dans l'Egypte pharaonique* » et « Le paysage avant l'impressionnisme » (Arcus).

18 h 15, 8, rue de l'Abbé-Grégoire, Raphaël Cohen : « L'amour de Dieu dans le judaïsme » (Fraternité d'Abraham).

18 h 30, 35, rue des Francs-Bourgeois, Bernard Kouchner : « L'Europe vue d'ailleurs ».

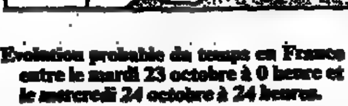
18 h 30, Centre Georges-Pompidou, avec Michel Wieviorka, Seweryn Blumsztayn, Christian Jelen et Annie Kriegel : « La Pologne et les juifs ».

19 heures, 62, rue Madame : « L'art islamique des premières grandes dynasties » (Arcus).

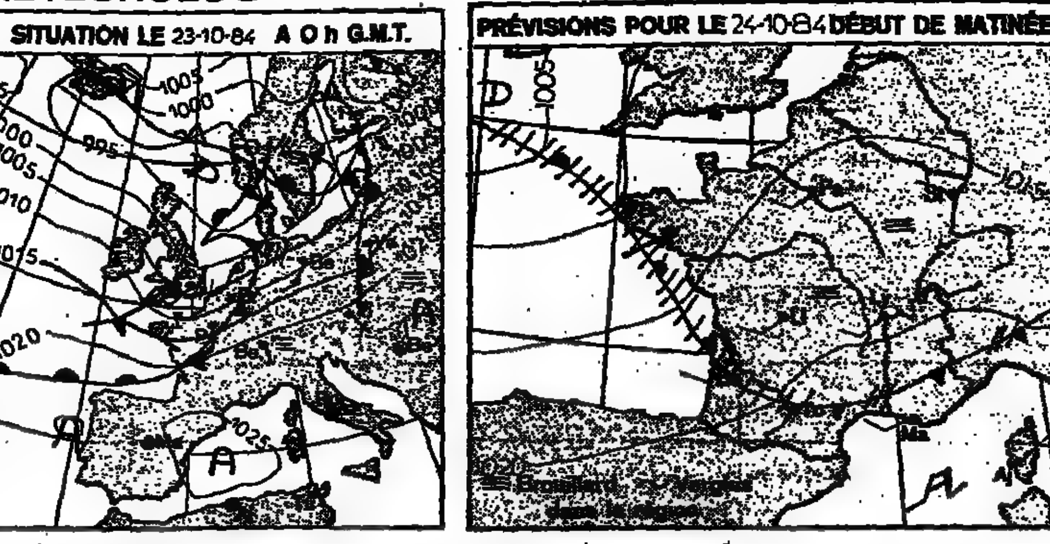
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-10-84 À 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 24-10-84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 23 octobre à 0 heure et le mercredi 24 octobre à 24 heures.

Le temps perturbé d'ouest, doux et humide, se poursuivra. Mercredi, des brumes et des brouillards seront observés le matin du Massif Central au Nord-Est. Ailleurs, le ciel sera nuageux avec des éclaircies. Mais les nuages et les pluies liés à un front chaud s'étendront en début de journée de la Bretagne à la Gironde, pour traverser les régions situées au nord du 45ᵉ au cours de la journée. A l'arrière de cette zone, le ciel sera nuageux avec développement d'éclaircies par le sud. L'épisode pluvieux du front froid ne débutera qu'en fin de journée en Bretagne. Un temps ensoleillé prédominera sur les régions les plus méridionales.

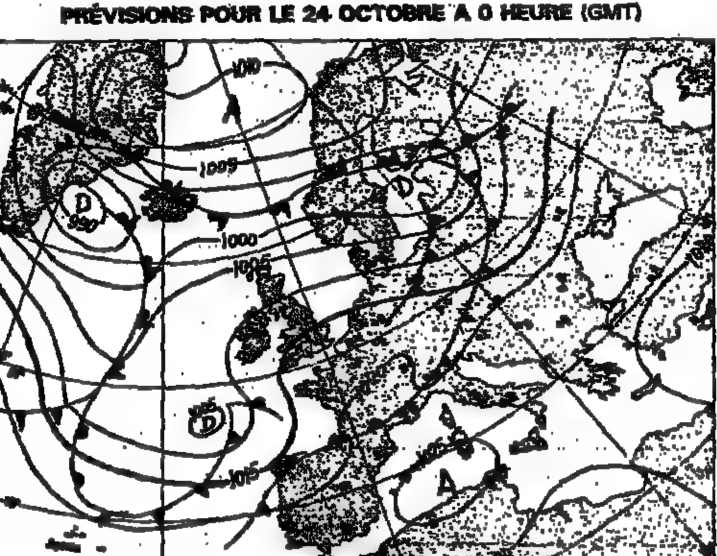
Le vent de secteur sud-ouest sera toujours assez fort, en particulier près des côtes de la Manche.

Les températures minimales seront de l'ordre de 8 à 10 degrés, ponctuellement 5 à 7 degrés.

Les maximales seront de 14 à *16 degrés au nord de la Loire,* 19 à 22 degrés au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 23 octobre à 7 heures, de 1015,1 millibars, soit 759,9 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 24 OCTOBRE À 0 HEURE (GMT)



Sens d'évolution pour la fin de semaine

De l'air humide continuera à circuler sur la majeure partie de la France dans un flux de secteur ouest.

Temps prévu pour la fin de semaine

Jeudi, sur le littoral méditerranéen et *le sud des Alpes, prédominera un temps* ensoleillé. Des Pyrénées au Massif Central et au nord des Alpes, le ciel deviendra de plus en plus nuageux en cours de journée. Plus au nord, un temps humide avec pluies intermittentes se généralisera. Ces pluies seront plus marquées de la Bretagne aux frontières du nord.

Les vents de secteur sud-ouest souffleront assez fort près de la Manche. Les températures maximales atteindront 14 à 16 degrés au nord de la Loire, 20 à 22 degrés près de la Méditerranée, 19 à 21 degrés dans le sud-ouest, 16 à 18 degrés ailleurs.

Vendredi, les régions méditerranéennes bénéficieront encore d'un ciel peu nuageux. Ailleurs, les nuages resteront abondants. Ils donneront des pluies, plus marquées le matin, de la Bretagne et de la Vendée au nord et aux Ardennes, avec des vents assez forts près des côtes, le soir, des Pyrénées au centre et au Nord-Est. Les températures maximales baisseront de 2 degrés environ.

Samedi, les images et les pluies se décaleront vers le sud-est en débordant sur les régions méditerranéennes. Sur les autres régions, des éclaircies se développeront, mais des averses risquent de se produire au nord de la Loire.

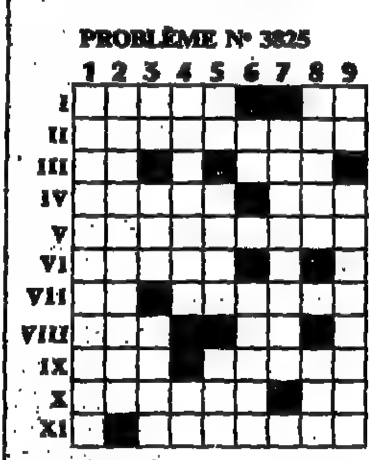
Températures (le premier chiffre indique le *maximum enregistré* au cours de la journée du 22 octobre; le second, le minimum de la nuit du 22 octobre au 23 octobre) : Ajaccio, *21 et 8* degrés; Biarritz, 20 et 11; Bordeaux, 19 et 10; Bourges, 14 et 12; Brest, 15 et 10; Caen, 17 et 13; Cherbourg, 16 et 12; *Clermont-Ferrand,* 15 et 9; Dijon, 14 et 10; Grenoble-St-M.-H., 18 et 5; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 7; Lille, 14 et 14; *Lyon, 16 et 8; Marseille-Marignane,* 20 et 9; Nancy, 12 et 11; Nantes, 16 et 13; Nice-Côte d'Azur, 21 et 13; Paris-Montsouris, *15 et 14; Paris-Orly,* 14 et 13; Pau, 20 et 8; Perpignan, 21 et 6; Rennes, 16 et 10; Strasbourg, 13 et 11; Tours, 15 et 13; *Toulouse,* 17 et 5; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 9; Amsterdam, 15 et 14; Athènes, 24 et 15; Berlin, 12 et 10; Bonn, 12 et 12; Bruxelles, 13 et 13; Le Caire, 29 et 22; îles Canaries, 25 et 19; Copenhague, 11 et 10; Dakar, 29 et 24; Djerba, 23 et 26; Genève, 15 et 9; Istanbul, 21 et 13; Jérusalem, 23 et 11; Lisbonne, 23 et 13; Londres, 17 et 11; Luxembourg, 10 et 10; Madrid, 20 et 3; Montréal, 16 et 7; Moscou, 11 et 5; Nairobi, 24 et 15; New-York, 25 et 17; Palma-de-Majorque, 21 et 10; Rio-de-Janeiro, 26 (maxim.); Rome, 22 et 11; Stockholm, 7 et 5; Tozeur, 26 et 16; Tunis, 24 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nᵒ 3825



HORIZONTALEMENT

I. Il peut être agréable de le prendre ; il est désagréable de le recevoir. Symbole. — II. Du courant haute fréquence. — III. Personnel. Est donc exprimé de manière cohérente. — IV. Fait tourner les tables. Prénom célèbra. — V. Bon marché pour certains, mais il ne défie pas toute concurrence. — VI. Ne s'utilise pas avec la « crème » anglaise. — VII. En liesse. Fut à mettre dans le même sac qu'Enée. — VIII. Dans une note officielle. Conjonction. — IX. *Fin d'un rite. Plante donc ses* fraises. — X. Fils à maman. Cité. — XI. Accords de « principes ».

VERTICALEMENT

1. Une épreuve pour les uns, un arrangement pour les autres. — 2. Communique avec certaines caves. — 3. Abréviation religieuse. Précise un itinéraire. Vend ou donne. — 4. Table d'addition. Personnel. — 5. Préposition. Devenait virile en prenant de l'âge. A la peau rouge. — 6. Symbole de richesse. Moyen de communication. — 7. Prend donc des libertés sans être familier. — 8. Course mouvementée. *Bien entendu. — 9. Mot d'appel.* La chanson les fait dormir.

Solution du problème nᵒ 3824

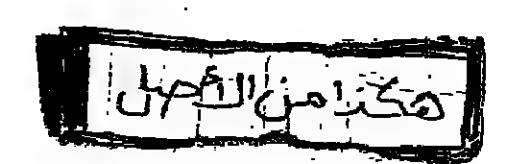
Horizontalement

I. Mâchoires. — II. Aléatoire. — III. Les. Assez. — IV. Essai. Lie. — V. Néant. En. — VI. Tune. Tu. — VII. Estérase. — VIII. Née. Amour. — IX. Sicaire. — X. Un. Lège. — XI. Sévère. Ce.

Verticalement

1. Malentendus. — 2. Aléseuse. Ne. — 3. Cessantes. — 4. Ha. Anée. Ile. — 5. Otait. Raser. — 6. Ios. Ramage. — 7. Risle. Soie. — 8. Ereinteur. — 9. Sèze. Rêve.

GUY BROUTY.



MAITRISE de L'ENERGIE

LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

NUMERO 16 • OCTOBRE 1984

ISSN 0759-1934

Maîtrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

Un dollar cher... qui peut rapporter gros

La flambée de la *monnaie américaine renchérit* le prix de l'énergie et celui des emprunts, mais constitue un atout pour les exportations.

Le dollar *superstar* : il n'en finit pas de battre des records à la hausse. Pour l'énergie, est-ce une bonne ou une mauvaise chose ?

La réponse, apparemment, ne fait pas de doute : chaque fois que le dollar prend 10 centimes de mieux, la facture énergétique française — payable en dollars pour la quasi-totalité — s'alourdit de 2 200 millions de francs. Ainsi, entre 1982 et 1983, le dollar est passé de 6,60 francs (moyenne annuelle) à 7,69 francs (idem) : cela a renchéri la note à payer de 24 milliards de francs. Avec un dollar à 9,50 francs, voilà encore 40 milliards de francs de plus à débourser !

De même, EDF — qui pensait retrouver l'équilibre financier en 1984 — jette l'éponge : ses 10 milliards de dollars de dettes extérieures (dont les intérêts sont payables en dollars) font que, chaque fois que le dollar monte de 10 centimes, l'établissement public perd 220 millions de francs. En 1983, les pertes de change — rembourser à 8 francs un dollar emprunté lorsqu'il en coûtait 5 ou 6 — se sont élevées à 3,4 milliards de francs. Pour 1984, il est vraisemblable qu'elles dépasseront les 5 milliards de francs.

Mais, heureusement, il y a quelques contreparties positives ; sinon l'économie serait bien cette « science lugubre » dont parlait Carlisle. Un dollar cher, cela signifie aussi un franc bon marché. Donc des produits français bon marché.

La grogne des producteurs américains

Les Américains sont en train de s'apercevoir de cet effet pervers du dollar cher : leurs importations grimpent à toute vitesse, et sont actuellement deux fois plus fortes que leurs exportations. Ce déficit commercial ne leur pose pas de problème particulier, puisque les Etats-Unis ont la chance de pouvoir payer leurs importations en dollars. Mais les producteurs nationaux apprécient peu la concurrence étrangère et font pression pour que des mesures protectionnistes réduisent quelque peu cette « invasion étrangère ».

Le poids relatif des produits français

Les industriels français, jusqu'ici, *ont su profiter de l'aubaine* : leurs exportations sur le marché américain ont augmenté d'un tiers entre 1982 et 1983, et encore d'un tiers pendant le premier semestre 1984. Parmi ces exportations figurent celles de matériels de maîtrise de l'énergie. Car — qui le sait ? — la France est relativement bien placée dans ce domaine.

Ainsi, nous avons exporté, en 1983, presque trois fois plus de chaudières à récupération (qui fonctionnent à partir des fumées ou des gaz récupérés) que nous n'en avons importé (145 millions de francs contre 56). *Même constat pour les* moteurs électriques à haut rendement (226 millions de francs contre 110) ou les échangeurs de chaleur.

Certes, il n'en va pas de même pour tous les matériels de maîtrise de l'énergie. Ainsi, pour la régulation du chauffage, les fabricants français ne pèsent que d'un poids réduit par rapport à leurs concurrents étrangers : nous importons pour 625 millions de francs de thermostats ou de régulateurs, et nous en exportons pour... 65 millions de francs. Mais, là aussi, la hausse du dollar avantage les fabricants nationaux, dont les produits deviennent moins coûteux que ceux qui sont importés du Japon et des Etats-Unis (où se trouvent leurs principaux concurrents). *Ce coup de fouet sera sans* doute bénéfique... à condition toutefois que les fabricants en question sachent profiter de l'opportunité. Car, on le sait, la concurrence ne joue plus aujourd'hui principalement sur les prix ; elle joue sur la fiabilité, le service après-vente, les performances, les rendements... Et, *dans ce domaine, l'expérience* acquise, les parts de marché détenues sont décisives. En outre, n'oublions pas que nombre de fabricants nationaux sont en réalité des filiales de groupes étrangers. Ainsi, pour les fours à induction, les principaux fabricants français sont des filiales, respectivement, d'un groupe suisse (BBC) et d'un groupe belge (ACEC) ; pour les échangeurs de chaleur, Alfa-Laval, groupe suédois, domine très largement, etc.

Ne nous faisons cependant pas d'illusion. Supposons — hypothèse optimiste ! — que nos exportations de matériels de maîtrise de l'énergie doublent ; voilà 1,5 milliard de francs *de rentrées supplémentaires* de devises : à peine de quoi compenser l'accroissement des seules pertes de change d'EDF... Ne parlons pas des 40 milliards de francs de devises à trouver pour payer nos importations énergétiques.

La conclusion s'impose : quand le pétrole devient encore plus cher, la *seule solution rationnelle c'est de* réduire les gaspillages et les utilisations contestables. La maîtrise de l'énergie est plus, que jamais, d'actualité !

TOUT LE MONDE SUR LE PONT

« Vogue le navire ! » Quand le vent était établi, l'ancre levée, les armateurs s'en remettaient à la clémence des éléments et à la science de leurs capitaines pour mener leurs navires à bon port et gagner de nouveaux marchés. Les conditions de rentabilité de la flotte de commerce ont aujourd'hui changé. L'une d'elles, et non des moindres, c'est la réduction des consommations d'énergie à bord des navires *(lire page 3)*. Il faut agir dans ce secteur comme dans bien d'autres, souligne notre invité Claude-Alain Sarre, du CNPF, étant donné les caprices du dollar *(lire page 1)*. Agir et inventer sans cesse des techniques nouvelles: c'est ce qu'a fait dans le Dauphiné une petite entreprise locale, en collaboration avec des organismes de recherche, des établissements publics, des grandes entreprises... A Voiron, pour fabriquer du gaz de poubelles, tout le monde est monté sur le pont *(lire page 4)* !



DES PERSPECTIVES CONSIDÉRABLES

A l'occasion du Salon MEI 84, Claude-Alain Sarre, directeur général des affaires économiques du CNPF, fait le point sur la maîtrise de l'énergie dans l'industrie.

A la suite du premier choc pétrolier, l'énergie est apparue comme une contrainte pesant de façon particulièrement lourde sur la croissance économique des pays industrialisés. *Fortement dépendante* à l'égard du pétrole et des importations énergétiques, la France a évidemment été, de ce fait, confrontée avec un problème majeur. La nécessité d'une politique de maîtrise de l'énergie s'est donc naturellement imposée.

Des résultats notables

Dans un premier temps, les objectifs poursuivis ont été relativement simples. Il *s'est agi prioritairement de* réduire l'augmentation de la consommation d'énergie au regard de la croissance du produit intérieur brut et d'accélérer la substitution d'autres énergies au pétrole. Dans l'ensemble, cette période s'est caractérisée par une priorité accordée aux économies purement quantitatives et peut-être une moindre attention attachée aux prix des énergies de remplacement.

Les résultats de cette politique ont été sensibles. On observe, en premier lieu, une notable diminution du rapport entre la consommation énergétique et le produit intérieur brut. En quelque dix ans, ce coefficient a baissé d'environ 18%. Cette évolution a été due en partie à certaines restructurations de l'appareil productif (recul des branches intermédiaires), mais les économies d'énergie *stricto sensu* n'en ont pas moins été considérables.

Par ailleurs, les substitutions interénergétiques ont été importantes. On a ainsi vu la part du pétrole passer *de 66 % en 1973 à 57% en 1979 et* à 45,6% en 1983. Cette évolution s'est faite au profit du gaz naturel (8,5% en 1973, 14% en 1983) et de l'électricité primaire (7,4% en 1973, 24% en 1983). Cela a corrélativement permis une forte diminution de notre *dépendance énergétique* (76 % en 1973, 63 % en 1983) et une limitation de notre facture énergétique qui, sans ces actions de maîtrise, aurait crû de manière insupportable à la suite de la hausse continue du dollar. Les approvisionnements de la France ont donc gagné en sécurité.

S'il est nécessaire de poursuivre la politique de maîtrise de l'énergie, il n'en apparaît pas moins fondamental, depuis quelque temps, de modifier sensiblement ses orientations. En tout premier lieu d'accorder désormais à la rationalité économique *une place prééminente. L'essen*tiel est de permettre aux entreprises de minimiser leurs coûts de production sur la base des prix du marché. Cela exige l'absence d'interventionnisme dans la formation des prix relatifs et la substitution intégrale du

suite page 4

Rendez-vous à MEI 84

Chefs d'entreprise, si vous ne l'avez pas encore fait, n'oubliez pas de noter sur votre agenda les dates du Salon de la maîtrise de l'énergie dans l'industrie (MEI 84), qui se tiendra du 20 au 23 novembre 1984 porte de Versailles.

En effet, cent cinquante entreprises, réparties sur 5 000 m², seront là pour vous fournir, en un seul lieu, les réponses à vos problèmes énergétiques. Parallèlement, vingt-cinq communications et tables rondes vous permettront de faire le point sur les toutes dernières nouveautés techniques.

Vous savez mieux que quiconque que l'énergie est l'un des rares postes « compressibles » permettant une amélioration notable des comptes d'exploitation. L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie le sait aussi, et c'est pourquoi elle a voulu créer ce Salon qui réunira, pour la toute première fois, l'offre — et plus particulièrement l'offre française — des matériels performants de maîtrise de l'énergie dans l'industrie.

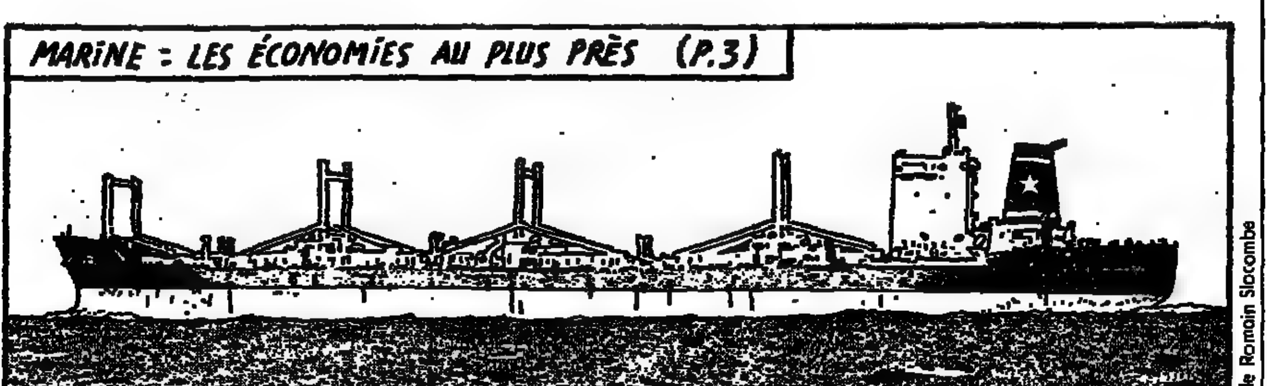
C'était un pari. Il fallait d'abord démontrer aux exposants potentiels que ce Salon, qui leur est spécifiquement consacré, présentait pour eux un réel intérêt économique, était capable de leur apporter des clients. Ce pari, nous l'avons gagné et c'est forts du soutien des organisations professionnelles, du Conseil national du patronat français et de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie que nous avons « monté » cette manifestation.

Qu'en toute connaissance de cause de nombreuses affaires s'engagent ou même se concluent et la maîtrise de l'énergie — l'une des rares activités dans ce pays qui, à la fois, relance l'économie, améliore notre commerce extérieur et soutient l'emploi — y trouvera son compte.

Mais les professionnels concernés et, partant, la nation tout entière y trouveront aussi leur compte si une puissante industrie des matériels pour l'utilisation rationnelle de l'énergie émerge, qui pourra répondre au développement d'un vaste marché intérieur mais aussi aux exigences d'une politique efficace d'exportation.

Michel Rolant, président de l'AFME

MARINE : LES ÉCONOMIES AU PLUS PRÈS (P.3)



Dessin de Romain Slocombe

N O U V E L L E S

BRETAGNE

Du soleil en conserves

A Pouldreuzic, au cœur du pays bigouden décrit dans le *Cheval d'orgueil* de Pierre-Jakez Helias, est implantée depuis 1907 une célèbre conserverie.

Sa spécialité : le pâté en boîte (25 millions de boîtes par an), auquel s'ajoutent *aujourd'hui les plats cuisinés. Son nombre* de salariés : 175. Sa caractéristique : être restée une entreprise familiale. Son nom : *les conserves Jean Hénaff*.

Le 26 septembre, les habitants de Pouldreuzic et des environs ont pu assister à *une première : l'inauguration d'une installation* solaire dont il n'existe pas d'équivalent dans l'industrie agro-*alimentaire.*

Les données du problème ? 3 400 tonnes de pâté et 1 000 tonnes de plats cuisinés, *qui représentaient* jusqu'à présent 730 tonnes équivalent pétrole sous forme de charbon. Les plus gros postes : la cuisson des viandes (40% de l'énergie consommée), la production d'eau chaude sanitaire (20%) et l'autoclavage (10%).

En 1979, l'ex-Comes confie à Séri-Renault une étude sur les possibilités d'utilisation *thermique de l'énergie solaire dans le* secteur agro-alimentaire. Sitôt contactée, la société Jean Henaff donne son accord. *Première étape : en remplaçant certains* appareils de cuisson, en procédant à une refonte du réseau de distribution de l'eau *sanitaire et en récupérant des calories sur* l'eau de refroidissement des autoclaves, on peut économiser chaque année 240 *tep, soit le tiers de la consommation* totale de l'usine !

Deuxième étape : la « solarisation » pro*prement* dite. Deux systèmes sont possibles : une production d'eau chaude par capteurs à tubes sous vide, représentant *une surface de 300 m²* (complémentaire de l'installation de récupération), ou un système de production de vapeur par capteurs à concentration du type « Thek ».

C'est finalement la première solution qui a été retenue, au début de 1983, et sa *réalisation* a été achevée au printemps 1984. Couplée au réseau thermique de l'usine, l'installation vient d'entrer dans sa phase d'exploitation et d'évaluation.

Jusqu'à présent, l'eau chaude utilisée dans l'usine était fournie par un échangeur, lui-même alimenté par la vapeur produite par une chaudière au charbon. Désormais, si l'eau de l'installation solaire a une température suffisamment élevée, elle sera utilisée directement dans *le réseau d'eau chaude. L'objectif* : approcher, en période estivale, l'autonomie en matière de production d'eau *chaude (soit 15m³ d'eau à 60° C chaque* jour, ou encore 75% des besoins). En production annuelle, l'économie visée *doit correspondre à environ 25 tonnes* de charbon.

Expérimentale, l'installation a été entièrement financée par l'AFME. Seule contrepartie : au terme de l'accord passé avec la société Hénaff, le kWh fourni par la centrale solaire est facturé sur la base du kWh charbon substitué.

Cette réalisation doit venir valider les hypothèses d'investissement d'une installation dont la compétitivité peut intervenir *dès que le coût de l'énergie primaire* dépasse 1 franc par kWh. □

Caractéristiques de l'installation

• L'installation mise en place aux établissements Hénaff comprend :

— un champ de capteurs solaires Cortec (fabrication Sicover), à tubes sous vide, en parallèle, représentant une surface au sol de 800 m² et un potentiel d'énergie utile annuelle de 460 kWh/m² à la sortie des capteurs ;

— un réservoir solaire de 10 m³ ;

— un système de régulation permettant à l'installation solaire de se mettre en marche dès que l'eau à l'intérieur des capteurs est à une température supérieure de 2° C à celle du stockage solaire et une utilisation prioritaire des calories solaires à leur plus bas niveau thermique ;

— des pyranomètres, pour la mesure du rayonnement global et du rayonnement dans le plan des capteurs, ainsi que des compteurs de calories sur tous les circuits, de manière à pouvoir faire le bilan thermique détaillé de l'installation et mesurer l'« apport solaire ».

LES ALGUES SE MÉTHANISENT BIEN

La Coopérative pour les énergies nouvelles (Comén) de Mellac, Finistère, a procédé entre le 15 juillet et le 15 septembre à une importante campagne de méthanisation d'algues marines. Quarante-six *tonnes de laminaires ont été gazéifiées* dans les digesteurs de cette entreprise, l'une des six déjà sélectionnées par *l'AFME pour participer à une opération de* prédiffusion de la méthanisation. Les résultats obtenus sont tout à fait intéressants. Avec *une tonne d'algues, on a* obtenu 75 m³ de biogaz, ce qui suppose un rendement de 500 m³ par tonne de *matière sèche, alors qu'on n'en escomp*tait que 340. L'Association pour la promotion des îles du Ponant, l'Union des coopératives aquacoles du Ponant, à l'origine de l'expérience, fondent de sérieux espoirs sur cette technique. Les algues peuvent avoir d'autres usages qu'énergétiques, mais ces utilisations peuvent facilement se compléter. Ainsi le biogaz peut-il servir à sécher les algues destinées à l'agro-alimentaire ou à l'industrie pharmaceutique. Dans les îles, il pourrait également être utilisé pour le chauffage de l'habitat ou des serres. L'AFME et *l'Institut scientifique et techni*que de pêches maritimes ont suivi cette campagne de très près.

« ENERGIE ET ENVIRONNEMENT » A QUIMPER

Du 24 au 28 octobre se tiendra au parc des expositions de Quimper le premier grand Salon consacré à l'énergie et à l'environnement. Il s'agit d'une manifestation organisée par l'Association pour le développement des énergies renouvelables, avec le concours de l'AFME. Cinq à dix mille visiteurs sont attendus. Il est prévu en outre, dans les différents départements bretons, une série de visites d'installations performantes et novatrices utilisant les énergies renouvelables.

ALSACE

La parole est aux consommateurs d'énergie

● 94% *de personnes attentives à l'infor*mation reçue en matière d'énergie, mais 56% qui n'en estiment pas moins être *insuffisamment informées* et 37,7% qui ne savent où trouver cette information, tels sont quelques-uns des enseignements *ressortant d'une enquête sur l'énergie* effectuée en Alsace par une quinzaine d'organisations et de mouvements associatifs. *Un questionnaire à 50 000 exem*plaires, 851 retours, dont 541 exploités : si la démarche n'est pas scientifique au *sens qu'on accorde généralement* à ce mot en termes de sondages, l'enquête n'en est pas moins intéressante.

Dans l'ensemble, les réponses sont venues d'une population jeune, puisque 46,1% d'entre elles émanent de gens de moins de quarante ans.

*Autres caractéristiques : 52% des per*sonnes résident dans une commune de moins de 5 000 habitants (où existe, dans 91,4% *des cas, un système de transports* en commun). 72% des personnes ayant répondu habitent une maison individuelle *(dont 79,8% sont propriétaires).*

Dans 54% des *réponses*, le logement occupé a fait l'objet de travaux récents d'isolation (moins de dix ans).

En termes de consommation, 80,9% des personnes ayant répondu à l'enquête disposent d'un moyen de chauffage indivi*duel ; le fioul est utilisé dans* 53,6% des cas ; le bois dans 32,3% ; l'électricité dans 27,3% ; le gaz, dans 23,3% et le *charbon dans* 15,2% *(plusieurs combus*tibles pouvant évidemment être utilisés dans un même logement).

Consommations moyennes par an : 3 500 litres de fioul ; 8,5 stères de bois ; 1,4 tonne de charbon ; les consommations de gaz et d'électricité étant calculées en francs : 4 400 francs pour le fioul, 4 600 francs pour l'électricité.

Mais, en fait, il ressort surtout qu'un nombre important de personnes (de 22,8 à 53,1%, selon le combustible !) ne connaissent par leur consommation annuelle. Autre point intéressant à mentionner : ce que les enquêteurs appellent « *la dynami*que de consommation et le futur ». 85,6% des personnes interrogées ont *déclaré avoir modifié leurs* habitudes de consommation depuis la crise pétrolière de 1973. Premier domaine concerné : le chauffage (81,4% des réponses). *Deuxième domaine* : la consommation domestique (55,5%). Troisième *domaine : les transports* (49,5%). Enfin, la consommation indirecte : 28,2%.

Quant aux grands choix de politique *énergétique*, ils se caractérisent par un chiffre particulièrement intéressant : 95,9% des réponses plaident en faveur *d'une diversification des sources d'éner*gie, la production d'énergie à partir de grosses centrales (plusieurs réponses pos*sibles) venant loin derrière* : 22,8%.

A vrai dire, lorsqu'on détaille davantage les réponses, les comportements n'appa*raissent pas d'une rationalité à toute* épreuve : 90,8% préconisent le solaire, 45,4% le nucléaire, 25,9% la géother*mie*, 19,2% *l'énergie éolienne*, 16,1% le charbon et 3,2% le fioul. On notera surtout que les 45,4% de réponses favorables à un développement de l'énergie nucléaire vont de pair avec les 66% de réponses défavorables à une utilisation *plus large de l'énergie.*

Les principales conclusions tirées par les *responsables de l'enquête indiquent* :

— une persistance du mode de transport prioritaire de la voiture individuelle ;

— la persistance du fioul comme combustible dominant, mais avec une progression non négligeable du bois (en Alsace) ;

— une place de plus en plus importante prise par l'électricité (chauffage électrique intégré, appoint et surtout eau chaude sanitaire) ;

— un non-suivi par les gens de leur consommation énergétique.

D'autres conclusions sont tirées sur le plan des consommations indirectes (alimentation, emballage, etc.), le tout s'achevant sur des propositions : politi*que volontariste de l'information* (centre de documentation, banques de données, éducation sur l'utilisation rationnelle de l'énergie) ; nécessité d'une aide prioritaire aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie, d'un développement des transports collectifs, d'un arrêt de la pénétration du vecteur électrique non spécifique. Les différents mouvements ayant participé à l'enquête deman*dent à la région Alsace la mise en œuvre* d'un certain nombre de moyens pour une meilleure maîtrise de l'énergie par les consommateurs alsaciens, qui avaient déjà été sensibilisés l'an dernier par la sortie d'un livre présentant le projet Alter : *Les Energies de l'Alsace* (éditions Syros, collection « La France des points chauds »). □

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE À *MARJOLAINE*

L'association RE-Sources animera, au Salon Marjolaine (du 1er au 11 novembre, 24, quai d'Austerlitz, Paris 13e), un stand consacré à la maîtrise de l'énergie. Des professionnels compétents (architectes, ingénieurs, installateurs, enseignants) y présenteront de manière concrète diverses techniques concernant, *notamment*, la construction bioclimatique, l'utilisation de l'énergie solaire, la mise en valeur des ressources locales.

Une conférence sur le thème « Energie et développement du tiers monde » se tiendra le jeudi 8 novembre à 18 heures.

RHÔNE-ALPES

Expotherm s'intéresse à l'industrie

● C'est à Lyon, du 12 au 17 novembre prochain, que se déroulera le Salon Expotherm, une manifestation qui alterne, les années paires, avec Interclima, organisé les années impaires à Paris. 600 exposants présenteront leurs produits et l'on attend plus de 30 000 visiteurs, alors qu'on en avait compté 23 850 en 1982. En s'insérant pour la première fois dans le cadre plus général d'Eurexpo, ce Salon espère attirer de nombreux visiteurs étrangers. Si le succès auprès des visiteurs étrangers se confirmait, les vœux des organisateurs seraient comblés. En effet, alors que ce Salon est destiné traditionnellement aux professionnels du bâti*ment qui travaillent dans les secteurs rési*dentiel et tertiaire, Expotherm se tourne cette année en partie vers l'industrie. Dans cette optique, des forums techniques seront organisés sur les utilisations performantes du gaz et de l'électricité, ainsi qu'un carrefour des techniques innovantes auquel participera notamment l'Agence régionale pour l'information scientifique et technique. Pour les entre*prises exposantes*, il peut y avoir là d'intéressantes perspectives d'exportation. Le Centre français du commerce *extérieur a d'ailleurs été mis à contribu*tion pour faire connaître cette manifestation à l'étranger, et les organisateurs ont établi des formules de forfaits voyage-séjour-Salon destinés à la clientèle étrangère. □

L'ENERGIE DANS L'HISTOIRE

Quand le feu voulut éteindre l'eau

C'est le vainqueur qui écrit l'histoire.

L'abondante littérature « productiviste » qui accompagne le développement de notre société thermo-industrielle ne fait pas exception. Elle oublie singulièrement les roues hydrauliques. « Siècle de la vapeur », le XIXe ? Pas si simple !

Il y a toutefois une explication à cette méconnaissance du pluralisme énergétique. L'idéologie de l'industrialisation, qui se répand en Europe dans les années 1830-1850, est contemporaine de l'établissement de la théorie de la chaleur et de sa connexion avec la mécanique. D'où les *concepts* unificateurs de travail et d'énergie, la naissance de la thermodynamique, la science de l'éner*gie ou « énergétique »* (1).

En se propageant dans la culture, la théorie de la chaleur refoule l'*ancien régime* de l'eau. La « société chaude » envahit et dévore la « société froide ». C'est la victoire de la technologie de la puissance.

Dans son *Manuel de la machine à vapeur et des autres moteurs*, William John Macquorn Rankine (1820-1872) commence — suivant la mode de l'époque — par une « esquisse historique se rapportant principalement à la machine à vapeur ».

Il déclare notamment : « *On essayerait en vain de tracer l'histoire de l'application de la puissance musculaire ou de la force de l'eau et du vent au travail des machines. A l'exception de la machine à air chaud, de quelques autres machines thermiques et de la machine électromagnétique encore dans l'enfance,*



la machine à vapeur est le seul moteur dont l'histoire soit connue avec quelque certitude, et encore son origine se perd-elle dans l'antiquité. »

Ainsi seule la société chaude, thermodynamique, serait historique. Or l'histoire de l'énergie a commencé par le mythe de la révolution industrielle, je veux dire : l'idée d'une transition totale et brutale qui remplace la technique médiévale des moulins, la force animale et humaine par la technologie moderne des machines à vapeur. Mais cette vision n'est qu'un rêve.

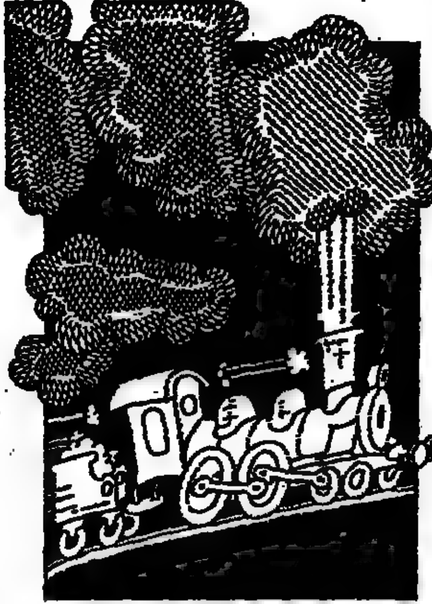
Au début du siècle dernier, on assista à l'apparition d'une croyance, d'un mythe énergétique (au sens donné à cette expression par Nicholas Georgescu-Roegen), qui a été récemment ravivé par la conquête de l'atome, en 1945.

« *Les horizons ouverts par l'utilisation pacifique et rationnelle de l'énergie issue de la matière*, écrivait Charles-Noël Martin dans les années 55, *sont à peine aperçus actuellement. Le monde futur sera dominé par l'atome, qui doit porter à l'humanité l'énergie illimitée et gratuite...* »

Dans cette vision mécaniste, on peut *prédire* ainsi, dans le passé comme dans le futur.

L'historiographie de la révolution industrielle, dans un premier temps, négligea la question énergétique. D'où le mythe de la machine à vapeur et l'oubli de l'hydraulique. Depuis peu, il existe une nouvelle historiographie plus attentive à la complexité de l'histoire des techniques.

Dans le contexte de la « crise de l'énergie », on se préoccupe de la diversité des technologies de l'énergie. On n'avait pas tant surestimé les machines à vapeur que sous-estimé la persistance, le perfectionnement et le développement des roues hydrauliques. Pour le XVIIIe siècle, il ne faut d'ailleurs pas parler de concurrence mais de véritable coévolution.



L'enquête historique n'est pas encore achevée, mais déjà on peut affirmer que la roue hydraulique contribua d'une manière décisive aux débuts de la révolution industrielle. Pour certaines régions, les résultats sont étonnants. A l'échelle mondiale, où les données sont très approximatives, l'énergie des combustibles fossiles ne dépasse les autres sources dites « traditionnelles » qu'après le milieu du siècle dernier.

Le chemin de fer, symbole de l'industrialisation, avait mis un écran de fumée entre nous et notre passé énergétique, c'est-à-dire technologique et écologique. Significativement, *l'archéologie industrielle* se préoccupe beaucoup de nos jours de ce vieux monde des moulins qui constitue la protohistoire de la révolution industrielle. La part relative de l'énergie hydraulique reste encore délicate à établir.

En France, plusieurs recherches sont en cours, qui réévaluent ce qu'André Guillerme nomme *les temps de l'eau* (Champ/Vallon, 1983). Il ne faut pas oublier que la France fut le pays par excellence de *l'architecture hydraulique*.

L'historiographie de la naissance de la thermodynamique a bien mis en évidence la rivalité des deux technologies, de l'eau et du feu. L'université de Manchester a joué un rôle pionnier dans cette petite révolution historiographique.

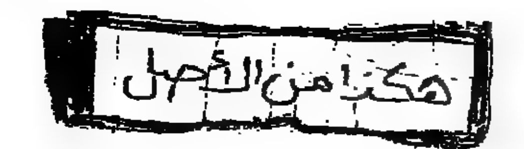
Quant aux Etats-Unis, ils possèdent désormais sur ce point une histoire énergétique bien documentée (2). Les turbines hydrauliques ont notamment fait l'objet d'études admirables. Enfin, il existe désormais un ouvrage de référence pour l'histoire de l'énergie hydraulique, le beau livre de Terry S. Reynolds sur l'évolution de la roue hydraulique verticale (3). Manifestement, la recher*che historique, la critique* et la réflexion théorique doivent s'unir pour éclairer nos choix technologi*ques et politiques*.

Jacques Grinevald
université de Genève,
Institut universitaire d'études du développement



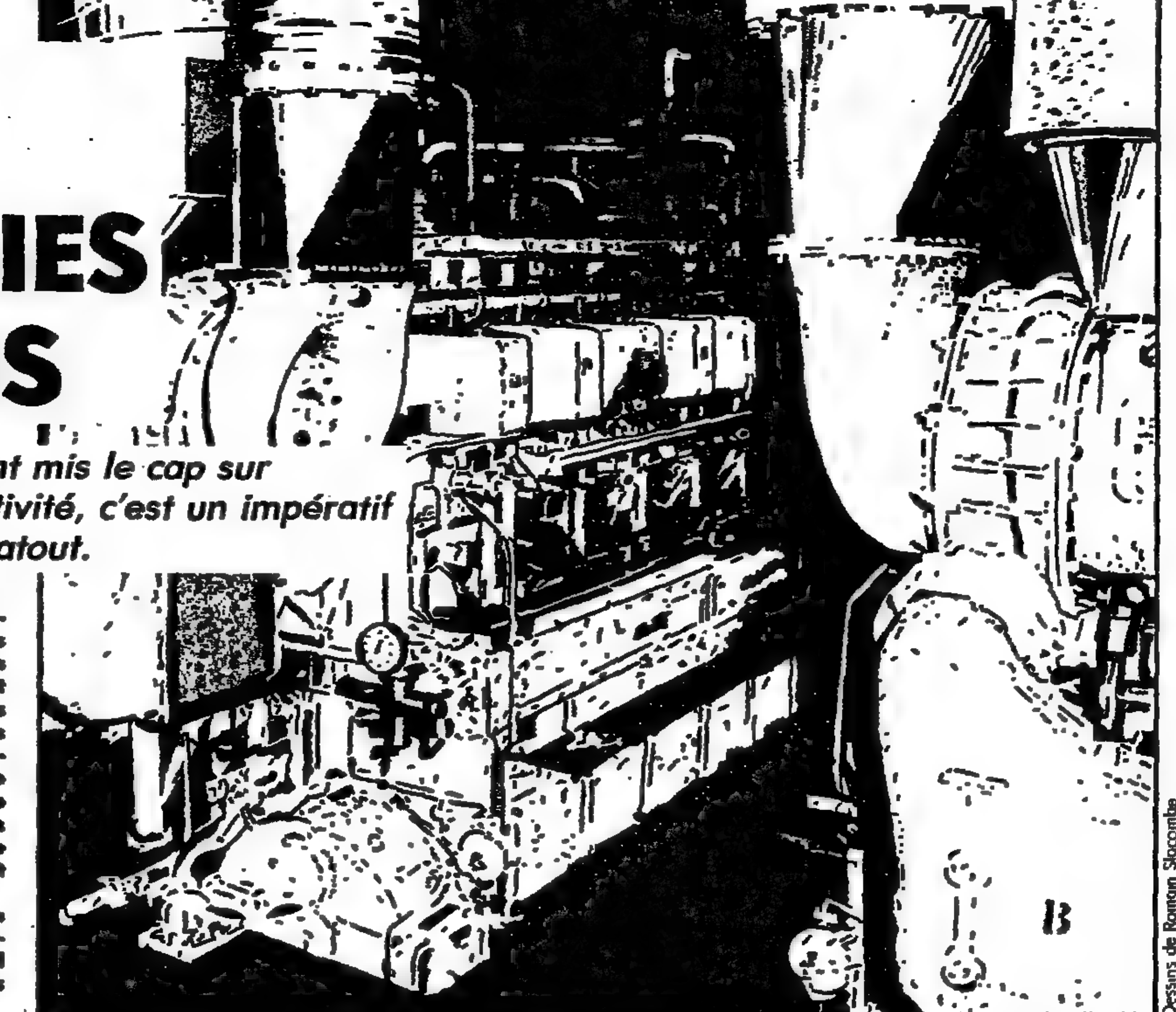
Dessins d'Alain Lecloi

1. Voir les colloques *Sadi Carnot et l'essor de la thermodynamique* (Ecole polytechnique, 11-13 juin 1974), Paris, Editions du CNRS, 1976. « Thermodynamique et sciences de l'homme » (université de Paris XII-Créteil, 22-23 juin 1981), *Entropie*, n° hors série, 1982.
2. Louis C. Hunter, *A History of Industrial Power in the United States, 1780-1930*, vol. 1, *Waterpower in the Century of the Steam Engine*, University Press of Virginia, 1979.
3. Terry S. Reynolds, *Stronger than a Hundred Men. A History of the Vertical Water Wheel*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1983.



MARINE : LES ÉCONOMIES AU PLUS PRÈS

Les compagnies de transports maritimes ont mis le cap sur la maîtrise de l'énergie. Pour leur compétitivité, c'est un impératif pour le commerce extérieur français, un atout.



Dessins de Roman Slocombe

Les transports maritimes consomment près de 3 millions de tonnes de combustibles pétroliers par an, soit 10% de la consommation totale du secteur des transports. Dans le bilan énergétique de la nation, la flotte de commerce pèse donc moins lourd que le parc poids lourds, par exemple.

Mais dans le bilan d'un armateur, comme dans celui d'un transporteur routier, le poste carburant pèse un poids considérable : il *représente* 30 à 40% des dépenses d'exploitation d'un navire, *parfois plus de 50%* dans le cas des gros pétroliers à turbine par exemple. Plus grave : pour les bateaux naviguant au long cours, la majeure partie de l'approvisionnement se fait dans des ports étrangers et se règle en dollars. Comme tous les transporteurs, les armateurs sont contraints de répercuter les hausses des carburants sur leurs tarifs, mais il leur faut en plus intégrer les mouvement désordonnés de la monnaie américaine. Conséquence directe de cette situation : les marchandises *transportées renchérissent* et le commerce extérieur s'en ressent *d'autant*.

La conclusion s'impose : tant du point de vue de la collectivité nationale que de celui des armateurs, il faut réduire la consommation des navires marchands.

Carnot n'a pas le mal de mer

● ***A bord de ces usines flottantes que sont les grands navires de commerce, mille moyens s'offrent pour économiser l'énergie. Les armateurs choisiront en fonction de la rentabilité des investissements. Mais avant de choisir, il faut les connaître.***

Un navire, c'est d'abord un mobile *de plusieurs milliers de tonnes qui se* déplace au sein de deux fluides — *l'air et l'eau* — par l'intermédiaire d'un moteur thermique, d'un système de transmission et d'une hélice.

Réduire sa consommation d'énergie, cela va consister, en premier lieu, à agir sur une série de paramètres que tous les moyens de transports ont en commun : améliorer l'hydrodynamisme, réduire les frottements, optimiser le rendement du système propulsif, modérer l'appel de puissance.

Il est naturel que les compagnies maritimes aient d'abord fait porter leurs travaux sur ces différents points. Nouvelle architecture des navires, peintures autopolissantes, adaptation des hélices sont les résultats les plus tangibles de cette action. On mesurera son efficacité si l'on sait que, suivant l'état de la coque, un navire peut voir sa consommation varier de 50%.

En jouant sur ces différents paramètres, les compagnies qui ont eu la *chance de* pouvoir renouveler une partie de leur flotte au cours des dernières *années sont parvenues à améliorer* considérablement le bilan *énergétique de leurs navires.* A capacité équivalente, un porte-conteneurs construit il y a dix ans consomme jusqu'à deux fois plus *qu'un navire construit aujourd'hui.*

Faut-il pour autant considérer que *les quelque 380* navires qui constituent la flotte commerciale française ne verront leurs performances s'améliorer... qu'au fur et à mesure de leur remplacement ?

La question mérite d'autant plus réflexion qu'un navire, c'est aussi... une usine, et parfois... un hôtel. Et tous les dispositifs conçus pour maîtriser l'énergie à terre peuvent avoir droit de cité sur mer — aussi longtemps qu'ils ne nuisent pas à la sécurité du navire, cela va sans dire ! Constatation qu'un officier de marine reconnaissait en ces termes : *« C'est vrai, Carnot n'a pas le mal de mer ! »*

A Marseille, la délégation régionale de l'AFME a décidé d'apporter des éléments concrets à l'appui de cette dernière argumentation. Un ingénieur, lui-même ancien officier mécanicien, a donc entrepris d'établir le diagnostic de quelques navires de types différents, basés dans le grand port méditerranéen.

A titre démonstratif, deux navires — *de conception ancienne — ont ainsi* été minutieusement auscultés : l'*Azur*, un paquebot de la compagnie Paquet, et l'*Aquila*, un roulier *(navire transportant des camions et* des remorques) de la compagnie UIM. Passer en revue tous les postes *sur lesquels il a paru possible* d'intervenir serait trop long ; on se bornera donc à donner une *idée de* leur extrême diversité, une diversité qui, jointe à la nouveauté de la démarche, justifie en tout cas la présence d'un œil neuf à bord.

Certaines économies sont simples à réaliser : la pose de minuteries sur les éclairages, plus généralement la programmation de la climatisation ou de la ventilation grâce à des capteurs judicieusement placés ; le remplacement progressif des multiples moteurs électriques par des moteurs à vitesse variable, en un mot tout ce qui permet à l'homme — assisté par l'électronique — de moduler les consommations en fonction des besoins.

Un peu plus complexe à mettre en œuvre, la récupération de chaleur sur les eaux de refroidissement du moteur principal présente un grand intérêt : sur l'*Aquila*, par exemple, une telle dérivation permettrait de chauffer les cabines en remplacement des radiateurs électriques installés actuellement. Sur l'*Azur*, cette source pourrait permettre la production de l'eau chaude sanitaire fournie aujourd'hui par deux chaudières servant aussi au chauffage des cabines.

Une possibilité existe sur l'Azur de produire l'ensemble de la vapeur *nécessaire en récupérant* la chaleur des fumées du navire. Il faut savoir *en effet que 35% de l'énergie fournie* au moteur s'échappe en fumées à 300°C. En mer, une chaudière utilisant cette chaleur produirait suffisamment de vapeur pour l'ensemble des besoins *du bord.*

Sur l'*Aquila*, c'est une solution plus *« élégante » encore qui est proposée.* Ce navire n'a pas de considérables *besoins de chaleur et de froid.* On propose donc de convertir la chaleur *des fumées en électricité. Cela serait* possible en recourant à une machine frigorifique (fonctionnant suivant le cycle de Rankine). Un tel dispositif permettrait de couvrir l'ensemble des besoins d'électricité en mer. L'originalité du procédé peut surprendre ; il faut savoir cependant que les Japonais y ont déjà recours...

L'ensemble des investissements proposés sur l'*Azur* permettrait à ce navire d'économiser 10% de sa consommation, soit environ 1 150 tep, au *prix* d'un investissement de l'ordre de 3 millions de francs doté *d'un bon taux de rentabilité.*

Ces premiers essais de « diagnostic *thermique* » des navires aboutiront-ils à la mise au point d'un dispositif *semblable à celui que l'AFME* a mis en place dans les secteurs résidentiel et industriel ?

Il est encore trop tôt pour le dire, mais une voie est tracée par laquelle passe la compétitivité de la flotte commerciale française.

Michaël Gheerbrant

COUSTEAU ET PECHINEY VOGUENT DE CONSERVE

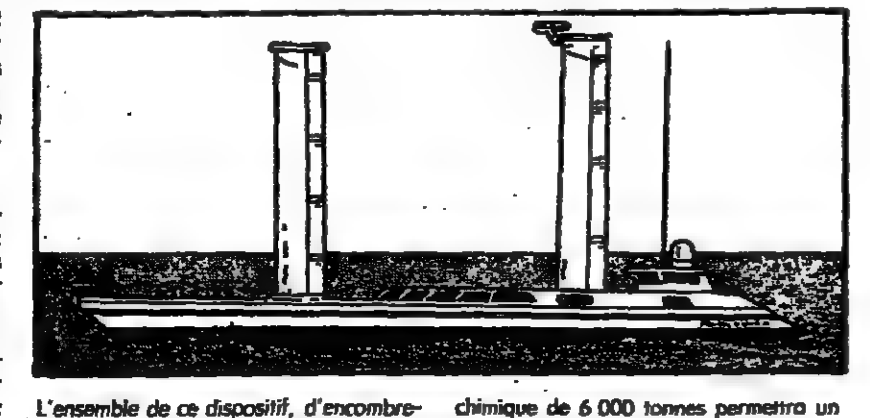
● Aux termes d'un accord signé le 12 septembre dernier, la société Pechiney et la Fondation Cousteau se sont engagées à collaborer à la commercialisation d'un système de propulsion éolienne baptisé turbo-voile ou système Cousteau-Pechiney.

Ainsi les travaux du professeur Malavard, *qui avaient abouti*, en 1982, au lancement du catamaran *Moulin à vent*, avec *un financement entièrement* public, ont-ils aujourd'hui des chances de déboucher sur *des applications à l'échelle industrielle.*

Pour l'équipe du commandant Cousteau, *dont l'action en faveur d'une gestion maîtrisée* des ressources de la planète n'est plus *à démontrer, cette association* avec la grande industrie est un succès.

L'idée d'un recours à l'énergie éolienne pour la propulsion des navires a connu, *au cours des dix dernières années, un* renouveau d'intérêt. Le système mis au point par le professeur *Malavard et son* élève Bertrand Charrier avait en soi de bons arguments à faire valoir.

Dérivé du cylindre rotatif imaginé par l'Allemand Magnus et appliqué par l'ingénieur Flettner à plusieurs navires dans les années 20, il s'agit d'un cylindre profilé fixe mais orientable, muni de volets et d'un système d'aspiration.



*L'ensemble de ce dispositif, d'encombre*ment beaucoup plus restreint qu'une voile de type *conventionnel ou qu'une voile* rectangulaire rigide comme celle que les *Japonais expérimentent actuellement*, devrait permettre des économies de carburant de l'ordre de 30%, *soit trois à* quatre fois plus que la voile japonaise.

Le Moulin à vent II (un navire de 30 m) actuellement en chantier à La Rochelle, construit entièrement en aluminium, devrait effectuer une première traversée de l'Atlantique dans le courant de l'année prochaine.

En 1986, l'équipement d'un transporteur chimique de 6 000 *tonnes* permettra un premier test en grandeur réelle. Au-delà ? *Une étude de marché réalisée en* 1984 révèle un *intérêt* certain des arma*teurs pour ce procédé. En 1990, une cen*taine de navires, neufs ou existants, *pourraient être équipés chaque année.* Ainsi que le souligne M. J.P. Ergas, *directeur général de Cegedur-Pechiney*, l'intérêt des armateurs est compréhensible quand on sait qu'un navire de 30 000 tonnes, équipé de turbo-voiles, passant trois cents jours à la mer, réaliserait au prix actuel du fioul lourd une économie annuelle de 700 000 dollars. □

AFME — ARMATEURS

Une action concertée

C'est en 1979, sous l'égide du Comité central des armateurs de France (CCAF), que s'est ébauchée la réflexion de la profession sur les économies de carburants.

Une section « transports maritimes » s'est créée au sein de l'Association technique pour les économies d'énergie, tandis que différents groupes de travail se mettaient en place sur un certain nombre de dossiers précis.

En mai 1983, le CCAF et l'AFME signaient un contrat de secteur, qui permettait la mise en place d'une équipe permanente chargée de mener les cinq actions suivantes.

1. Une enquête annuelle sur les consommations des navires, information qui, curieusement, faisait défaut jusque-là. Les premiers résultats de cette enquête ont fait apparaître quelques chiffres intéressants : on constate ainsi que, entre 1981 et 1982, les quantités de carburants — les « soutes » — achetées dans les ports français et étrangers ont diminué de près de 500 000 tonnes pour le fioul lourd, de 28 000 tonnes pour le gazole. Pour plus de 58%, ce fioul lourd a été acheté dans des ports étrangers.

2. La mise au point d'une méthodologie pour effectuer le diagnostic énergétique des navires. Cette action, menée par un groupe de travail particulier, vise notamment à déterminer les points clés de mesures et en particulier les meilleurs équipements qu'il faudra employer pour évaluer exactement les performances des navires, tâche moins simple qu'il n'y paraît compte tenu de la complexité des paramètres à prendre en compte.

3. Une aide au fonctionnement des groupes de travail spécialisés de l'ATEE. Il en existe quatre traitant des questions suivantes : revêtement des carènes, peintures et hélice ; fonctionnement des groupes électrogènes au fioul lourd ; influence de l'assiette et du tirant d'eau sur la puissance propulsive ; traitement des combustibles.

4. La préparation d'une action de formation des personnels des compagnies de navigation. Une action qui doit viser non seulement les directions techniques mais également les directions commerciales et, naturellement, les équipages.

5. Un colloque récapitulatif en fin de contrat destiné à faire connaître les résultats de l'action commune.

Les armateurs ne s'en sont pas tenus à cette approche sectorielle des problèmes puisque trois contrats d'entreprise ont été signés avec la société Delmas-Vieljeux, la Compagnie générale maritime et la NCHP (Banque Worms). Ces contrats concernent au total 55 navires, permettant l'économie de 20 400 tep pour un total de 37,5 millions de francs d'investissements subventionnés pour 4,1 millions de francs par l'AFME. Avant la fin de l'année, trois nouveaux contrats devraient être signés qui permettraient 15 millions de francs de travaux sur 23 navires pour économiser quelque 10 500 tep.

1985 verra la poursuite de cette concertation, avec notamment un effort particulier en faveur de la formation.

A plus longue échéance, ce travail commun pourrait déboucher sur la création d'un label « économies d'énergie sur les navires », qui contribuerait à doter la flotte française d'un élément de compétitivité supplémentaire.

Commentant les premiers résultats de ce contrat de secteur, M. Gautrat, délégué général du CCAF, nous faisait observer que *« la conclusion et la gestion de ce contrat de secteur, l'un des premiers qu'ait conclus l'AFME, n'avaient été possibles que grâce à la participation active des armements, et notamment à l'esprit d'équipe de quelques personnes qui avaient saisi de longue date l'importance prioritaire des économies d'énergie pour préserver la compétitivité de la flotte française »*. Une conjonction d'efforts, concluait-il, *« qui a contribué au bilan positif qui peut être établi à l'issue de la première année de contrat »*. ■

ORDURES MÉNAGÈRES

Du gaz dans les poubelles

Les ordures ménagères peuvent donner de la chaleur : plusieurs réseaux de chauffage urbain sont alimentés par ce combustible économique. Mais on peut également en faire du gaz et du compost.
C'est l'expérience que poursuit avec succès une jeune société dauphinoise.

Produit ô combien renouvelable, les ordures ménagères peuvent être, selon la façon dont on aborde le problème, un encombrant fléau ou une source d'énergie. Alors pourquoi pas, un jour, une source de revenus ? Les décharges n'ont pas bonne presse. Leur contrôle est difficile, le site pas toujours évident. Elles coûtent et ne rapportent rien. L'incinération, directe ou non, a déjà de nombreuses applications, une efficacité certaine et des perfectionnements possibles, mais aussi des points faibles liés aux fumées ou aux seuils de rentabilité.

Une alternative attrayante est aujourd'hui proposée : la méthanisation, c'est-à-dire la production, par digestion bactérienne à l'abri de l'air, de biogaz riche en méthane à partir des ordures ménagères. Un procédé original et performant mis au point par la société Valorga, avec dès l'origine le soutien de l'AFME, appliqué en version industrielle à La Buisse près de Voiron (Isère) depuis février dernier, intéresse déjà le monde entier.

L'AFME, l'ANVAR, l'ANRED et les régions

Le traitement par méthanisation se fait généralement à partir d'effluents liquides. L'alimentation du digesteur s'opère alors par pompage. L'application de ce principe aux déchets solides se heurtait à plusieurs difficultés : méconnaissance et doutes sur les possibilités de fermentation des matières sèches, lourdes contraintes dues aux exigences de chargement et de déchargement « en une fois » du digesteur, obligation de suivre le rythme de production du biogaz — soit quarante-cinq à soixante jours entre deux opérations. Enfin, faible production de biogaz : au mieux 1 m³ par jour par m³ utile de digesteur, craignait-on.

Le système sur lequel travaillent depuis quatre ans Michel Bonhomme et son équipe, avec l'aide de Gilbert Ducellier, spécialiste de la méthanisation, le soutien de l'AFME, de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche, de l'Agence nationale pour le recyclage et l'élimination des déchets et des régions Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, avec le concours de l'Université des sciences et techniques du Languedoc à Montpellier, constitue donc un véritable bouleversement technologique.

Dessin de Coureuil

Les déchets urbains grossièrement triés et broyés sont réhumidifiés. Ces boues chargées de matières sèches à 25 ou 30%, sont introduites « en continu » dans le digesteur. Des sas de chargement et de déchargement, sous pression grâce à l'apport d'une circulation interne de biogaz, permettent de respecter les impératifs de fermentation à l'abri de l'air du digesteur.

A l'intérieur de la cuve centrale, une agitation très puissante par injection de biogaz permet d'éviter le risque de « bétonisation » des boues durant leur montée en température à 35 ou 40° C. La géométrie de cette cuve facilite ce brassage.

Grâce à ce procédé, qui constitue véritablement une première, la production de gaz est ici quatre à cinq fois supérieure à celle que l'on peut obtenir avec un système plus classique : 5 m³ par jour par m³ utile de digesteur. Et Valorga pense déjà faire beaucoup mieux.

Construite pour traiter les ordures ménagères du syndicat mixte d'aménagement du Voironnais, soit pour vingt et une communes environ 10000 tonnes, l'installation restera propriété de Valorga durant les deux premières années.

Le tri des plastiques, PVC, verres, effectué en aval du digesteur, alors que la matière destructurée est plus facile à affiner, permet d'obtenir une qualité de digestat facilement commercialisable pour des applications agronomiques et constitue un apport tout à fait intéressant pour l'équilibre financier de l'entreprise.

« *Les derniers essais,* indique Michel Bonhomme, *montrent que notre digesteur est peu délicat. Les applications tentées avec des déchets de mégisserie ou des lies de vin ont donné de bons résultats.* » Toutes sortes de mélanges sont probablement envisageables et la rentabilisation d'une installation de méthanisation devrait être atteinte à partir d'une ressource de 90000 tonnes de déchets, chiffre qui pourrait baisser ultérieurement.

En Champagne-Ardennes, en Bretagne, des installations sont déjà programmées. A l'étranger Liège, Conakry, Dakar, trois villes des USA et même Tokyo sont sur les rangs. L'équipe Valorga a su obtenir à temps les aides dont elle avait besoin pour progresser, et possède de ce fait une avance technologique confortable sur ses éventuels concurrents. La CGE, Gaz de France se retrouvent aux côtés de la Société de développement régional de l'Isère, de la Région Languedoc-Roussillon, et les sociétés financières Sofinova et Soginove sont derrière Valorga. Une récente augmentation de capital a associé la Caisse des dépôts et consignations pour 15 à 18%.

Des études approfondies

L'avenir de Valorga s'annonce d'autant plus prometteur que certains aspects délicats du processus ont reçu récemment des réponses satisfaisantes. Ainsi la concentration éventuellement néfaste du jus de pressage recueilli à la sortie du digesteur pour redélayer le substrat est évitée en jouant sur l'intensité du pressage. L'inocuité du résidu de digestion utilisé en compost, un point sur lequel beaucoup de questions ont été posées, a fait l'objet d'études spécifiques à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie durant deux ans. Ces études ont démontré en fait que le digestat subissait les mêmes transformations que celles que les normes exigent pour les autres composts. Grâce à la simplification des chaînes moléculaires, on assiste quelques jours après la mise en terre à la disparition des germes pathogènes. Tous les additifs utilisés en agriculture n'ont peut-être pas cette qualité. Pour plus de sûreté, l'ANRED et l'AFME ont décidé de financer une campagne de mesures pour des recherches biologiques sur le comportement de ce compost, ainsi que sur la combustion du biogaz produit et les émissions de gaz carbonique qui en résultent. Toutes les précautions sont ainsi prises pour que le développement éventuel de ce système de traitement des ordures ménagères ait lieu dans les meilleures conditions.

Cécile Elie

Brûler ou méthaniser ?

• Une quarantaine de systèmes d'incinération des ordures ménagères, couplés à des réseaux de chaleur qui utilisent généralement d'autres sources d'énergie, existent en France. Mais si la combustion des ordures ménagères constitue pour les collectivités locales une bonne solution technique, celle-ci suppose, pour se dérouler dans de bonnes conditions de rentabilité, qu'un certain nombre de conditions soient rassemblées.

Pour alimenter une installation, il est en effet nécessaire de disposer d'un volume d'ordures ménagères suffisant et constant tout au long de l'année. Il faut également prendre en compte l'obligation d'utiliser la chaleur dans le plus petit rayon possible, là encore avec le plus de régularité possible. Il faut également surveiller attentivement le problème des fumées et trouver des débouchés aux 300 kg de mâchefer que produit la combustion d'une tonne d'ordures.

Le procédé Valorga, utilisable avec une ressource « élastique », fabriquant à la fois un combustible stockable et un sous-produit utilisable — dès lors que son inocuité sera établie sans discussion —, présente en comparaison des avantages certains. Tout est affaire de contexte local. Une chose est sûre : il serait regrettable que ce procédé soit oublié dans les études préalables.

DES PERSPECTIVES CONSIDÉRABLES (suite)

calcul économique à toute autre approche.

En second lieu, il convient d'assurer le développement des matériels français de maîtrise de l'énergie. L'effet des prix relatifs actuels, qui pousse naturellement aux économies et aux substitutions énergétiques, ainsi que la forte croissance de nos capacités de production électronucléaire ouvrent à cet égard des perspectives considérables à l'industrie française des biens d'équipement spécialisés.

Les enjeux du Salon MEI

On doit par conséquent se féliciter de l'initiative prise par l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, notamment avec le soutien du CNPF, de réaliser en novembre prochain le premier Salon français de maîtrise de l'énergie dans l'industrie. Il y a lieu d'espérer que les utilisateurs de matériel témoigneront d'un intérêt aussi considérable que celui dont ont fait preuve les producteurs.

L'enjeu de cette mise en contact est tout à fait considérable, puisqu'il s'agit non seulement de réduire nos importations de biens à haute technologie mais aussi de développer nos exportations dans ce secteur. La contribution de la maîtrise de l'énergie au nécessaire redressement de nos échanges extérieurs devrait ainsi se révéler significative. Il en irait de même par conséquent de son effet sur l'élévation de la croissance et sur l'amélioration de la situation de l'emploi.

Claude-Alain Sarre

• « **Maîtrise de l'énergie** » **est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.**
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis-Vicat — 75015 Paris
• **Rédaction et communication :** Hugues Sibille et Michaël Gheerbrant. **Maquette :** Claudine Roy, TEN et Associés, 10 rue Mayet — 75006 Paris.
• **Composition, montage, photogravure :** Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.

B R E V E S

LE CHEF DE L'ÉTAT EN VISITE CHEZ GRÉGOIRE

Au cours de son voyage en Aquitaine, M. François Mitterrand a visité l'entreprise Grégoire (menuiserie industrielle), en Dordogne, à laquelle l'AFME a accordé une subvention de 20% sur fonds publics pour permettre l'investissement nécessaire à la mise en œuvre d'un conditionnement et d'un traitement spécifique du pin des Landes.

L'objectif poursuivi est d'utiliser le pin des Landes en remplacement du bois exotique pour la fabrication industrielle de menuiseries du bâtiment, et ce avec un gain appréciable par rapport au prix du marché, à qualité égale.

Les progrès technologiques (élimination des défauts, automatisation, traitement antiparasitaire, etc.) ont permis de mener à bien cette réalisation démonstrative.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE : LA HAUSSE CONTINUE

La consommation d'énergie primaire s'est élevée à 122,7 Mtep pour les huit premiers mois de 1984, soit une hausse de 3,6% par rapport à la période équivalente en 1983. Pour l'année mobile septembre 1983-août 1984, la hausse est de 3,2%, mais ce chiffre doit être ramené à 2% si l'on tient compte des variations climatiques. Parallèlement, la production nationale d'énergie a continué à augmenter avec 73,8 Mtep pour l'année mobile à la fin août. Le taux d'indépendance énergétique était, à la même période, de 39,4%.

DOUBLE RÉFÉRENDUM ÉNERGÉTIQUE EN SUISSE

Les électeurs suisses ont refusé, à une faible majorité des voix (54%) mais à une forte majorité des cantons (20 contre 6), de renoncer à l'énergie nucléaire. Deux questions leur étaient posées par référendum. La première se limitait à proposer l'interdiction de construire de nouveaux réacteurs nucléaires ou de remplacer ceux qui existent actuellement (cinq centrales). L'autre « initiative populaire » proposait le remplacement progressif des centrales nucléaires existantes par le recours aux énergies renouvelables et un important programme d'économies d'énergie.

UNE CENTRALE HYDRAULIQUE FRANÇAISE AU MAROC

Un groupement d'entreprises, constitué d'Alsthom, Neyrpic, Jeumont-Schneider, Spie-Batignolles et Citram, s'est vu confier la construction d'une centrale hydraulique au Maroc, dans la province de Marrakech. Cet ouvrage, dont la mise en service est prévue pour 1988, devrait permettre au Maroc d'économiser 35 000 tep par an et d'irriguer 36 000 hectares de terre.

L I V R E

La stabilité du prix des matières premières

Au moment où presque partout dans le monde se pose avec une brûlante acuité le problème de l'endettement extérieur, où les mouvements du dollar posent aux économies nationales d'inextricables problèmes, la question de la stabilisation du cours des matières premières prend une nouvelle dimension. Pour les pays producteurs, cette stabilisation fait même figure d'impératif catégorique.

C'est ce que montrent, dans un ouvrage paru aux éditions Economica, Claude Guillemin, consultant auprès du ministère des Relations extérieures et de l'ONU, et Philippe Delmas, maître de conférences à l'Ecole des ponts et chaussées, où il enseigne les questions d'énergie et de compétitivité industrielle.

Un impératif catégorique car, contrairement à une idée d'autant mieux reçue qu'elle se focalise aisément sur l'image de l'émir aux pétrodollars, la possession de ressources en matières premières n'a jamais suffit à assurer le développement des pays concernés. Loin s'en faut : depuis 1950, le pouvoir d'achat des matières premières n'a cessé de décroître, et de la façon la plus désordonnée qui soit. Des variations de cours de 20 à 30% d'une année sur l'autre sont — si l'on ose dire — monnaie courante ; dans ces conditions, la dépendance dans laquelle se trouvent trois pays en développement sur quatre vis-à-vis d'un petit nombre de produits (très rarement plus de trois) rend la gestion de leur économie formidablement complexe. Les exemples sont nombreux, quel que soit d'ailleurs le type d'organisation économico-politique des pays concernés.

Dans une seconde partie de l'ouvrage, les auteurs passent en revue les différents moyens de stabiliser les cours. Leurs préférences vont à l'intervention préalable aux échanges, en particulier par le biais d'accords internationaux par produits, mais à condition que ceux-ci soient utilisés pour ajuster l'offre à la demande au moyen du contingentement, moyen le plus sûr de parvenir à une véritable régulation. Il est certain que les pays développés ont un rôle important à jouer dans cette régulation de l'offre. Mais on peut ajouter que leur responsabilité n'est pas moindre s'agissant de la régulation de la demande : maîtriser l'énergie et les matières premières constitue bien également, pour les pays développés, un impératif catégorique, dans la perspective même qui est celle des auteurs. Comme l'écrit Edgard Pisani en conclusion de sa préface, « Il est sans doute faux de dire que le "nouvel ordre économique international" suffirait à sortir de la misère et de la faim tous ceux qui y survivent. Mais il est faux d'affirmer que le libre-échange et l'effort des pays pauvres suffiraient à les sortir de leur détresse. »

M.G.

• Philippe Delmas et Christophe Guillemin, *La Stabilisation des prix des matières premières, un dialogue manqué*, Economica, 358 pages, 98 francs.

M. Jacques-Antoine Gross est placé sous contrôle judiciaire

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Louis Gondre, aux côtés de qui siégeaient MM. Jean Pascal et Paul Pieri, conseillers, a décidé, lundi 22 octobre, de placer sous contrôle judiciaire M. Jacques-Antoine Gross, président de chambre à la cour d'appel de Colmar, inculpé, depuis le 15 octobre, de corruption et trafic d'influence. Ce contrôle fait obligation à M. Gross de ne pas quitter le territoire national et, plus particulièrement, de demeurer à Strasbourg où il a son domicile. Il devra en outre déposer au greffe de la chambre d'accusation *« tout document justificatif de son identité, notamment son passeport »*.

L'inculpé pourra se rendre à Paris, mais uniquement pour répondre aux convocations judiciaires dont il sera l'objet et pour rencontrer son avocat.

Cet arrêt de la chambre d'accusation, rendu collégialement comme le veut la procédure particulière imposée dans un cas comme celui de M. Gross, avait été précédé d'un cours débat à huis clos auquel ce dernier avait été convoqué et où il devait effectivement se présenter, en compagnie de son défenseur, Me Marcel Soroquere, avocat au barreau de Paris.

Vêtu d'un imperméable, le regard dissimulé derrière des lunettes noires, M. Gross était arrivé exactement à l'heure dite, 14 heures, par l'accès normal, à la salle du Palais de justice où siège la chambre d'accusation. Il se refusa à toute déclaration, mais sans chercher à se dissimuler aux caméras de la télévision et aux photographes. Appelé aussitôt par une appariteice, il pénétra, en compagnie de son avocat, dans le prétoire, dont les portes se sont refermées. Comme ces portes comportent des hublots, les curieux, professionnels ou non, purent assister du couloir à une sorte de film muet.

Ils virent d'abord M. Gross signer certaines pièces, puis, debout devant M. Gondre, répondre à des questions. Ce face-à-face achevé en quelques minutes, il s'assit sur une chaise pour entendre les conclusions de l'avocat général, M. Pierre Lecocq, qui lui aussi fut bref, pour exposer les raisons de sa demande de contrôle judiciaire et, ensuite, la réplique de son avocat pour qui une telle mesure n'apparaissait pas nécessaire ; tout cela dans une salle sans public et une sorte de solitude étrange.

M. Gross, qui devait ensuite quitter le Palais de justice, y revint à l'heure qu'on lui avait indiquée pour entendre la décision qui lui a été notifiée.

Dans l'information ouverte contre lui, il ne s'agit là que de préliminaires. L'instruction proprement dite n'a pas, en effet, dépassé, sur le fond des choses, l'interrogatoire de première comparution, au cours duquel furent notifiées les inculpations. C'est à M. Gondre, que la chambre d'accusation a désigné pour mener cette instruction, qu'il appartiendra, dans les semaines et les mois à venir, d'entendre non seulement le président de chambre de la cour de Colmar, que son procureur général a déchargé de ses fonctions, mais aussi toutes les autres personnes utiles à la manifestation de la vérité, de délivrer les commissions rogatoires qui lui paraîtront nécessaires et de procéder aux confrontations éventuelles.

En l'état des choses, on ne sait toujours rien des faits qui ont entraîné la procédure particulière qui amena, le 10 octobre, la chambre criminelle de la Cour de cassation à désigner la chambre d'accusation de Paris pour en connaître et apprécier s'ils constitueront, au bout du compte, des charges suffisantes pour un renvoi devant une juridiction de jugement.

J.-M. Th.

Les nécessités de l'instruction

Institué par une loi du 17 juillet 1970, le contrôle judiciaire avait pour objet de limiter le nombre des mises en détention en imposant diverses obligations aux inculpés libres, dont on entendait s'assurer, malgré tout, qu'ils ne disparaîtraient pas avant la fin de l'instruction de leur affaire.

L'affaire 137 du code de procédure pénale indique que ce contrôle *« ne peut être ordonné qu'à raison des nécessités de l'instruction ou à titre de mesure de sûreté »*.

L'article 138 du même code fixe la liste des obligations auxquelles un magistrat-instructeur peut astreindre un inculpé laissé en liberté si celui-ci *« encourt une peine d'emprisonnement correctionnel ou une peine plus grave »*. Cette liste comporte treize obligations : elles vont de l'interdiction de sortir des limites territoriales déterminées par le magistrat à l'interdiction d'émission de chèques, en passant par celle de fréquenter certains lieux, la nécessité de se présenter périodiquement aux services ou autorités désignées (*commissariat de police, gendarmerie*), la remise de documents justificatifs de l'identité, l'interdiction de conduire un véhicule, le versement d'une caution, l'obligation de se soumettre à des examens, traitements ou soins dans le cas d'intoxiqués, et de ne pas se livrer à certaines activités de nature professionnelle.

Cet éventail très large permet d'adapter le contrôle en fonction de l'infraction reprochée ou d'une situation particulière de l'inculpé.

En ce qui concerne M. Gross, la chambre d'accusation, qui, en l'occurrence, avait les pouvoirs d'un juge d'instruction, a relativement limité l'étendue du contrôle. Mais, dans la mesure où elle pouvait aussi s'abstenir de l'ordonner, elle confère implicitement au dossier qu'elle vient d'ouvrir un caractère indéniable de sérieux.

Principes

par PHILIPPE BOUCHER

La présomption d'innocence vaut aussi pour les puissants, de même que la liberté d'aller et venir, lorsqu'ils sont inculpés. La loi le dit. Les faits le démentent trop souvent. La plupart du temps pour des accusés obscurs mais aussi, par une injustice à rebours, pour des hommes placés haut dans la hiérarchie sociale et, à ce seul titre, plus sévèrement traités que le fretin. Comme si leurs juges, plus craintifs qu'intraitables, plus sensibles à l'opinion qu'imperturbables à ses mouvements, souhaitaient en remettre pour preuve qu'ils sont impavides.

Ainsi de ce sot « contrôle judiciaire » imposé à un homme dont les *« garanties de représentation »* (c'est-à-dire la certitude qu'il ne fuira pas à l'étranger !) ne sont pas ce qui fait le plus visiblement défaut. Cette demi-sanction préalable, inutile en tant que telle, est de mauvais augure pour la conduite du dossier, de mauvais aloi pour son principal acteur.

Magistrat, ainsi investi du droit de disposer de l'honneur, de la liberté et des biens de ses concitoyens, un tel homme ne peut être admis au *bénéfice ambigu* d'une mesure qui ne le lave de rien, mais le laisse exposé à toutes les suppositions, y compris celles qui ne figurent pas au dossier.

Les exemples sont rares mais réguliers de ces hommes que leur statut social accable ou atteint, alors qu'ils pouvaient se croire, grâce à lui, presque certains de l'indulgence ou, au moins, d'une plus juste application de la loi que *ce qu'on voit couramment*. Comme pour témoigner que cela se peut et laisser croire que cela se fait. L'inverse se produit parfois. Fils pauvrement dévoyé de la Maison de France, Thibaud d'Orléans passa un an en prison pour ce que le langage populaire appellerait des « carabistouilles ».

S'il devait être établi que ce magistrat a « touché », comme on disait du temps du scandale de Panama, la rude condamnation dont il devrait être frappé ne ferait pourtant pas disparaître d'autres formes de corruption qui prospèrent dans l'Etat, à l'abri des lois et des mœurs.

Les premières, précisément, tiennent à la loi, qui les autorise. Ce sont ces multiples primes de rendement, ces intéressements aux contrats publics qui récompensent moins l'assiduité au travail *qu'ils ne perpétuent des pratiques d'Ancien Régime*. A moins qu'il ne s'agisse de faveurs plus réduites consenties à de plus subalternes délateurs douaniers ou policiers. Les secondes, qui touchent aux mœurs, naissent de la solidarité des notables et ne sont pas les moins pernicieuses.

Les appareils

Le 4 octobre 1976, les quatre chefs de la cour d'appel de Rouen — premier président, procureur général, président et procureur de la ville — accompagnés de leur ancien garde des sceaux, M. Jean Lecanuet, se rendent à un déjeuner organisé par trois dirigeants du journal *Paris-Normandie*, alors qu'ils sont cités devant les tribunaux de cette ville à propos de transactions que diligente M. Robert Hersant autour du quotidien normand. N'y a-t-il pas là quelque *forme de corruption de l'esprit*, même si le code, évidemment, ne peut — et ne doit — en connaître une manifestation aussi abstraite ?

C'est pourtant la forme la plus courante et la plus perverse : celle qui découle des relations de classe et de caste, dont on finit *par ne plus percevoir l'influence*, tant elles composent une manière d'être et de penser. A Colmar, le président de la chambre correctionnelle serait allé plus loin que cela, et ce pas franchi serait pendable. S'il est établi, assurément. Mais le magistrat n'est encore convaincu de rien.

Or il y a quelque chose de caricatural dans ce qui arrive à cet homme, happé par les appareils, une fois encore objectivement convergents et alliés, de la justice et de la presse. L'une donnant à l'autre son feu vert, il doit, à l'une et à l'autre, répondre non seulement de ce dont on l'accuse mais de tout ce qui serait ombreux de sa vie passée.

Pour le juger, deux institutions conjuguent leurs pouvoirs, c'est-à-dire leur puissance. La presse, étalant sa vie au prétexte de l'expliquer, alourdit un dossier qui n'a pas besoin qu'on le leste pour être pesant. La justice, exerçant contre lui une rigueur qu'elle n'aurait pas épargnée à d'autres de son rang, lui fait sentir le fer de la vertu.

A défaut de certitudes il est d'autres hypothèses. Ce magistrat sera jugé par ses pairs, siégeant, après tout, en conseil de discipline autant qu'en tribunal ; se penchant sur sa vie autant que sur ses fautes. A deux années de sa retraite, on s'en étonnera. Si égarement il y eut, il n'est pas sans précédents. Ceux-ci, à ce point d'une carrière, sont ordinairement plus discrètement réglés. Pas aujourd'hui.

Doit-on y voir un salutaire sursaut de la morale, ou bien une autre explication que le temps fournirait — ou ne fournira pas, selon que la leçon infligée au magistrat aura ou non été entendue ?

LES RÉACTIONS

■ *Deux réactions d'associations de magistrats.* — Commentant dans un communiqué l'inculpation de M. Jacques-Antoine Gross, l'Union syndicale des magistrats (USM), de tendance modérée, se déclare *« très émue des incessantes indiscrétions commises à l'encontre de M. Gross ». « Si un magistrat n'est pas au-dessus des lois,* ajoute le communiqué, *et doit répondre, devant la juridiction, des délits dont il a pu se rendre coupable, il n'en a pas moins droit aux mêmes garanties que tous les citoyens, notamment au respect de sa vie, à la présomption d'innocence et au secret de l'instruction. »*

Pour M. Jean-Paul Jean, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, *« les magistrats, comme tous les citoyens, ont le droit de mener la vie privée qu'ils entendent, mais ils ne peuvent pas juger une affaire dans laquelle ils ont un intérêt quelconque ou connaissent une des parties. Nous regrettons cependant que cette affaire ait été mise sur la place publique de la façon dont elle l'a été. Un magistrat n'est pas au-dessus des lois, et, comme tout citoyen, tant qu'il n'est pas jugé, il doit être présumé innocent »*.

EN BREF

L'assassinat du petit Grégory : une nouvelle piste ?

L'enquête sur la mort du petit Grégory Villemin, quatre ans et demi, dont le corps noyé avait été repêché, mardi 16 octobre, dans la Vologne, près de Docelles (Vosges) (*le Monde* du 19 octobre), semblait momentanément marquer le pas, mardi 23 octobre, après avoir connu la veille quelques rebondissements.

Le lundi 22 octobre, une jeune femme, dont l'identité n'a pas été révélée, s'était présentée, *« spontanément »*, selon les enquêteurs, à la gendarmerie de Bruyères (Vosges), où elle devait être placée en garde à vue. Peu après, deux couples étaient à leur tour placés en garde à vue, après une perquisition à leurs domiciles respectifs. Toutefois, ces cinq personnes devaient quitter librement la gendarmerie au cours de la nuit de lundi à mardi.

Enfin, la gendarmerie a diffusé le portrait-robot d'un homme âgé d'une quarantaine d'années. Ce document a été établi d'après plusieurs témoignages faisant état de la présence d'un inconnu, le soir de la mort de l'enfant, près de la poste de Lépanges-sur-Vologne, où habite la famille de la victime, et d'où avait été postée une lettre anonyme l'informant de l'assassinat de Grégory.

M. Jean-Jacques Lecomte, substitut à Epinal, s'est borné à déclarer que *« tout le monde reste suspect »* et que, s'*« il n'y avait pas d'éléments nouveaux »*, l'enquête s'orientait toutefois *« vers une nouvelle piste »*.

LA CORSE INDÉSIRABLE

Un accord verbal entre l'Agence régionale du tourisme et des loisirs de Corse et les propriétaires d'un immeuble situé au 47 bis de l'avenue Bosquet à Paris (7e arrondissement) a été rompu, lundi 22 octobre.

Les propriétaires ont craint d'éventuels attentats.

L'Agence régionale de tourisme avait décidé de rouvrir une « vitrine » de l'île dans la capitale, « vitrine » fermée il y a quelques années pour des raisons budgétaires. Elle cherchait un local. Après plusieurs essais infructueux, elle vient d'essuyer un nouvel échec.

M. José Rossi, président sortant de l'agence régionale, a indiqué qu'il informerait ce mardi l'Assemblée de Corse, dont il est le premier vice-président, d'une situation *« qui commence à devenir préoccupante »*. Il souhaite que l'assemblée régionale examine rapidement les mesures à prendre pour améliorer l'image de l'île à l'extérieur. *« Il faut d'abord mettre un terme à la violence »*, a-t-il précisé en estimant qu'il existe désormais *« un consensus local pour condamner les excès »*. *« Il faut ensuite que les autorités assurent l'ordre public »*, une mission qui, à son avis, pourrait être mieux remplie. *« Enfin nous allons lancer, au plan national, un sondage d'opinion qui constituera pour nous une étude de marché, sondage qui s'accompagnera d'une campagne d'action promotionnelle. »*

La « grève des écrous » dans les prisons

Le mouvement de grève lancé pour le lundi 22 octobre par des surveillants de prison (*nos dernières éditions*) a été faiblement suivi, selon la chancellerie. Quatre syndicats avaient appelé à cette grève pour demander une revalorisation de traitement : la CGT, la CFDT, la CFTC et le Syndicat autonome des personnels pénitentiaires. Selon le ministère de la justice *« il ne s'est presque rien passé »* dans cinq des neuf régions pénitentiaires.

La grève, qui consistait à refuser l'écrou de détenus, leur transfert et leur comparution devant les tribunaux, a en revanche été mieux suivie, selon le ministère de la justice, à Marseille, à Nice, à Bordeaux, à Paris et dans la région parisienne. A Fleury-Mérogis, l'administration a dû menacer de faire intervenir la force publique pour obtenir la levée d'un barrage de voitures devant l'entrée de l'établissement.

Le 25 octobre, journée de revendication dans la fonction publique, les trois autres syndicats, dont le principal, FO, ont l'intention d'observer également une « grève des écrous ». Les élections professionnelles dans le secteur pénitentiaire, qui doivent avoir lieu le 22 janvier 1985, expliquent en partie la grève de lundi. A la suite d'une série de scissions intervenues ces dernières années, les syndicats de surveillants espèrent faire la preuve de leur représentativité à l'occasion de ces élections.

RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 23 octobre, ce n'est pas en juillet 1983 qu'a été supprimé le secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique, mais en juillet 1984.

AÉRONAUTIQUE

LA TURQUIE SE PROPOSE D'ACHETER SEPT AIRBUS

Ankara (*Reuter, AP*). — Le gouvernement turc a décidé d'autoriser la compagnie aérienne Turkish airlines à commander des avions européens Airbus, dans la version A-310-200, de préférence à leur concurrent américain Boeing-767.

M. Mesut Yilmaz, ministre d'Etat, a précisé, lundi 22 octobre, que la compagnie allait acquérir quatre Airbus en 1985 et trois autres en 1986.

[Au siège du consortium européen Airbus-Industrie, à Paris, on se contente de dire qu'aucun contrat n'a encore été conclu.]

LA FUSILLADE DE L'AVENUE TRUDAINE EN 1983

Action directe revendique les meurtres de deux policiers

Pour la première fois, lundi 22 octobre, l'organisation clandestine Action directe a revendiqué les *meurtres de deux policiers*, le 31 mai 1983, avenue Trudaine, dans le neuvième arrondissement de Paris. Un communiqué authentifié reçu par l'Agence France-Presse confirme les conclusions de l'enquête policière qui avait abouti en juillet aux inculpations pour *« assassinats »* de Régis Schleicher, de Claude et de Nicolas Halfen.

Selon Action directe, deux de ses membres qui se rendaient à un rendez-vous avec deux autres « camarades » ont fait l'objet d'un *« contrôle d'identité »* avenue Trudaine par quatre policiers, dont une femme, qui furent *« immédiatement menacés l'arme au poing »*. Selon le communiqué, les policiers ont eu un *« mauvais réflexe »*, tentant de sortir leurs armes. *« Pour leur protection, les militants de notre organisation se virent dans l'obligation de tirer. » « Pour nous,* ajoute Action directe, *il est clair que, avenue Trudaine, deux policiers n'entrevirent pas la portée de leur réaction et en supportent entièrement les conséquences. »*

Action directe revendique, d'autre part, les deux attentats qui ont visé, dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 octobre, les locaux des sociétés Messier-Hispano-Bugatti, à Montrouge, et Marcel Dassault, à Saint-Cloud. Elle affirme, par ailleurs, n'avoir *« aucun lien organisationnel avec les Cellules communistes combattantes »* qui viennent de revendiquer cinq attentats en Belgique, tout en relevant cependant la *« convergence »* de leurs actions et des siennes, *« dans la nécessité actuelle de la lutte en Europe »*.

Régis Schleicher, Nicolas et Claude Halfen, en grève de la faim depuis un mois pour *« l'amélioration de leurs conditions de détention »*, pourront désormais recevoir la visite de leurs parents respectifs. M. Jean-Louis Bruguière, le juge d'instruction parisien chargé d'instruire les dossiers Action directe, a, en effet, délivré, lundi 22 octobre, des permis de visite aux familles de Schleicher et des frères Halfen. Il a également autorisé la mère et le frère de Paule Abadie, alias Paula Jacques, l'amie de Claude Halfen, détenue depuis le 19 octobre, à lui rendre visite. L'obtention de permis de visite pour leurs familles était l'une des revendications des grévistes de la faim.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Formule 1 et puissance industrielle

Battu par Niki Lauda pour le titre de champion du monde (*le Monde du 23 octobre*), Alain Prost avait été aussi à la lutte, pour ce même titre, l'an passé. En 1983, le Français était au *volant d'une Renault alors que*, cette année, il pilotait la monoplace de l'écurie britannique McLaren qui vient de gagner le titre mondial des constructeurs. Dans ce classement, Renault n'obtient que la cinquième place.

Ce nouvel échec de la Régie pose, encore une fois, le problème de la formule 1 pour un grand constructeur. L'arrivée de Renault sur les circuits avait suscité l'inquiétude des écuries traditionnelles, qui redoutaient d'être écrasées par la puissance financière de la Régie. Celle-ci a imposé le moteur turbo qui a entraîné une croissance importante des budgets des constructeurs. Mais, en dépit de nombreux succès en grands prix, *Renault n'est pas encore parvenu*, après plus de six ans d'efforts, à mettre un pilote sur la plus haute marche du podium mondial.

Domaine traditionnel des ingénieurs et des mécaniciens de génie, la formule 1 apparaît comme le domaine réservé des petites unités, capables de résoudre dans des délais minimums les problèmes technologiques très « pointus » qui apparaissent, chaque saison, en fonction de l'évolution des règlements.

C'est cette ingéniosité qui avait permis à l'écurie Ligier de se hisser au premier plan en 1981. C'est elle, encore, qui a permis à Brabham, en 1983, et à *McLaren, en 1984, de s'imposer* face à une entreprise qui est beaucoup plus puissante *a priori*. L'adaptation instantanée aux évolutions les plus rapides est l'une des caractéristiques fondamentales du championnat du monde de formule 1 ; cela explique, *dans une large mesure*, pourquoi les grosses entreprises, dont les structures financières et productives ont des temps de réponse plus lents, ne se risquent pas dans l'aventure, en dépit des retombées commerciales qu'une victoire peut avoir.

Cela n'a pas empêché les grands motoristes de développer des moteurs qui équipent les monoplaces. Pendant de très *longues années, le Ford Cosworth* atmosphérique a régné sans partage. Depuis deux ans, le turbo s'est imposé. Il sort aussi bien des ateliers de BMW, de Porsche, d'Alfa Romeo et de Honda que de Renault et de Ferrari. Le cas de l'écurie du « Commendatore » est, à cet égard, assez différent de celui de Renault : tout en étant intégrée au géant turinois Fiat, l'unité de production des bolides rouges est demeurée très autonome.

Il reste que les arcanes du monde de la vitesse sont très difficiles à pénétrer, même avec les meilleurs ingénieurs du monde. Aussi les grands constructeurs préfèrent-ils prendre le moins de risques possible, en investissant essentiellement dans des formes de compétitions qui ont des retombées directes sur le grand public, comme les rallyes en tout genre qui mettent en compétition des voitures plus proches des modèles courants que les monoplaces de formule 1.

A.G.

En Nouvelle-Calédonie

Les indépendantistes obligent les autorités à mettre fin au tour cycliste

De notre correspondant

Nouméa. — la tension est brusquement montée en Nouvelle-Calédonie à l'occasion du traditionnel tour cycliste. Samedi 20 octobre, deux barrages ont été installés par les indépendantsites appartenant au FLNKS (Front de libération national kanake et socialiste) à la hauteur de la tribu des Tibarame, sur la route principale qui longe la côte est de l'île pour interrompre le tour cycliste de Nouvelle-Calédonie.

Dimanche matin, à quelques kilomètres des barrages un hôtel a été attaqué par un commando composé d'une vingtaine d'indépendantistes, âgés de quinze à vingt ans, appartenant à la tribu des Tieti. Les agresseurs ont saccagé toutes les installations avec des pioches et roué de coups deux des cinq personnes qui se trouvaient à l'intérieur des bâtiments.

Dimanche après-midi, après que les organisateurs du tour cycliste eurent cédé aux exigences du FLNKS en modifiant l'itinéraire de la course (*le Monde* du 23 octobre) les barrages ont été levés sans l'intervention des gardes mobiles qui étaient sur place depuis vingt-quatre heures. Les partis hostiles à l'indépendance ont tous vigoureusement protesté contre ces *« actes terroristes »* et appelé les Calédoniens à se mobiliser, à s'unir et à se préparer à *« repousser par tous les moyens et avec de plus en plus de vigueur le FLNKS »*. De son côté, le RPCR (RPR local), en la personne de son chef de file M. Jacques Lafleur, député, a estimé que de tels actes ne pouvaient que se renouveler et s'amplifier jusqu'aux élections territoriales du 18 novembre prochain, élections que les indépendantistes ont décidé de boycotter.

L'agitation du FLNKS a conduit le haut-commissaire à interrompre l'épreuve cycliste, qui réunit chaque année des coureurs locaux, métropolitains et étrangers.

(*Intérim*).

RELIGION

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES A LOURDES

L'assemblée plénière de la conférence épiscopale française aura lieu à Lourdes du 24 au 29 octobre.

Deux sujets principaux à l'ordre du jour : la catéchèse, avec l'examen du projet d'une nouvelle édition revue et corrigée du recueil *Pierres vivantes* ; le droit canon, avec l'étude de vingt-six articles du nouveau code qui doivent recevoir des précisions quant à leur application locale.

Deux sujets secondaires : la coresponsabilité évêques-prêtres dans les diocèses et la vie religieuse. Parmi les élections qui interviendront, celles du président et du vice-président de la conférence. Les titulaires actuels, NNSS Jean Vilnet et Albert Decourtray arrivent au terme de leur premier mandat de trois ans et peuvent être réélus pour un second.

Catéchèse contre catéchisme

Catéchèse. Mot savant (du grec *Katèkhein*, informer) qui signifie : transmission du message de Jésus de Nazareth. Pourquoi le préférer au bon vieux mot catéchisme, en usage jusqu'aux années 60 ? Désir de modernité ? Au contraire, le catéchisme n'est vieux que de quatre siècles et demi, alors que la catéchèse *remonte* aux origines chrétiennes.

Inventé par Luther au XVIe siècle et adopté ensuite par le concile de Trente, le catéchisme désigne l'enseignement autoritaire de « *vérités à croire* » et de « *devoirs à remplir pour se sanctifier* ». La catéchèse, en revanche, qui signifiait dans l'Eglise primitive la transmission de la foi aux convertis, implique une tout autre pédagogie : la découverte de Jésus-Christ et de son message par les textes de la Bible et la tradition de l'Eglise à travers une histoire vivante.

Voilà l'essentiel de la controverse. Elle risque d'être au centre des débats de l'assemblée de Lourdes au sujet du recueil catéchétique *Pierres vivantes*.

C'est pourquoi certains évêques, répugnant à étaler leurs divisions en plein jour, avaient souhaité que les discussions se déroulent entièrement à huis clos. D'autres optaient pour une transparence totale, et on a fini par adopter un compromis qui ne satisfait personne : les sessions du matin seront ouvertes à la presse, celles de l'après-midi à huis clos.

Les outrances d'une polémique

La réforme catéchétique s'est faite par étapes. Dès 1966, les évêques avaient décidé de remplacer le catéchisme national, sous forme de questions-réponses à apprendre par cœur, par un « *fonds commun obligatoire* », à partir duquel différents manuels ont été rédigés, selon le public visé. A la suite du synode romain sur la catéchèse de 1977, les évêques ont adopté à Lourdes, en 1978, une proclamation intitulée : *Il est grand le mystère de la foi*, puis, en 1978, un texte de « *référence* » qui, après approbation par la Congrégation romaine du clergé, constitue la base de tous les documents catéchétiques actuels. Ceux-ci sont de deux sortes : 1° Des *Parcours catéchétiques*, sorte de programme adapté à chaque diocèse après avoir été déclaré « conforme » avec le texte de référence par chaque évêque; 2° Un recueil de documents, *Pierres vivantes*, adopté par l'assemblée plénière de Lourdes en 1980 (1).

Dès leur parution, les *Parcours catéchétiques* et *Pierres vivantes* ont été l'objet d'une campagne systématique de dénigrement des milieux tradionalistes. Dans une inverview publiée le 12 octobre par le quotidien d'extrême droite *Présent*, M. Marc Dem, auteur d'un pamphlet *Evêques français, qu'avez-vous fait du catéchisme ?* donne le ton de la polémique : « *Nos enfants ont le droit à une nourriture correcte. On demande pour eux du pain et on leur donne des pierres (vivantes).* »

Ce qui a envenimé le débat et semé le doute jusque dans l'épiscopat a été l'intervention malencontreuse du cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, au début de 1983. Invité à prononcer une conférence à Lyon et à Paris par les archevêques de ces deux villes, le préfet de l'ex-Saint-Office a ému son auditoire en déclarant que « *ce fut une première et grave faute de supprimer le catéchisme* » et en dénonçant « *la grande misère de la catéchèse nouvelle* » , qui oublie « *de distinguer le texte de son commentaire* ». Il ajoutait : « *Il faut oser présenter le catéchisme comme un catéchisme* » – phrase qui semble s'appliquer directement à *Pierres vivantes*.

Les évêques ont eu beau expliquer que le cardinal n'entendait nullement « *s'ingérer dans les affaires françaises* », mais « *traitait globalement de la situation de la catéchèse* », ils étaient bien embarrassés pour répondre aux critiques redoublées des traditionalistes. Embarras qui explique la décision prise par l'assemblée de Lourdes de 1983 de procéder à une seconde édition de *Pierres vivantes*, revue et corrigée à partir des observations de l'ex-Saint-Office et d'une enquête réalisée dans soixante-quinze diocèses. Le projet sera présenté à Lourdes cette année.

Deux options théologiques

Derrière une querelle qui peut paraître académique se cachent des options théologiques divergentes qui éclairent les récentes interventions du cardinal Ratzinger (catéchèse, théologie de la libération, ministères) et dont l'enjeu est capital pour la mise en œuvre des intuitions du concile de Vatican II. Tout tourne autour de la manière de présenter la Révélation chrétienne. Celle-ci, demande le Père René Marlé, directeur jésuite de l'Institut supérieur de pastorale catéchétique à l'Institut catholique de Paris, « *est-elle faite de parole tombées du ciel, comme Mahomet présente les paroles du Coran ? Ou d'une histoire singulière à laquelle Dieu a lié son nom et, finalement, son visage ?* »

Les critiques du renouveau catéchétique français optent pour la vision intemporelle et non historique de la Révélation, en accusant les évêques d'avoir « *construit une catéchèse qui omet le dogme et qui prétend ne connaître que la Bible : mais c'est une Bible arbitrairement reconstruite selon des hypothèses incertaines et variables* ». Le cardinal Ratzinger lui-même va dans ce sens lorqu'il déclare : « *On n'a plus le courage de présenter la foi comme un tout organique en soi, mais simplement comme des reflets choisis d'expériences anthropologiques partielles (...) Il en résulte que la catéchèse omet généralement le dogme et qu'on essaie de reconstruire la foi à partir de la Bible directement.* » Qu'il s'agisse des théologiens de la Libération ou du Père Édouard Schillebeeckx, récemment convoqué à Rome pour s'expliquer sur sa théologie des ministères, c'est leur vision historique de la Révélation que Rome refuse.

L'un des principaux reproches formulés par Rome à propos de *Pierres vivantes* concerne l'ordre des textes bibliques présentés, qui ne suivent pas l'ordre canonique des livres de la Bible, mais plutôt la chronologie historique du « *peuple de Dieu* » en commençant par l'Exode. Il s'agit d'un choix délibéré de la part des auteurs, comme cela est clairement indiqué dans le texte de référence des évêques français. « *La Révélation est histoire*, y lit-on. *Elle se fait dans et par l'histoire du peuple de Dieu. Elle s'inscrit également dans la trame historique de l'humanité. (...) Ainsi la Bible elle-même se présente-t-elle comme une perpétuelle reprise des récits livrés par la tradition.* »

Les modifications qui seront proposées pour la nouvelle édition de *Pierres vivantes* iront-elles à l'encontre de cette option fondamentale? Voilà le véritable enjeu de l'assemblée de Lourdes.

ALAIN WOODROW.

(1) Ni catéchisme ni encyclopédie, *Pierres vivantes* (127 pages) est un livre de référence unique pour toute la France, à utiliser avec les « *Parcours catéchétiques* », sous forme d'un recueil de textes priviligiés de la foi. Voir l'analyse théologique complète et favorable de *Pierres vivantes* dans le dernier numéro d'*Etudes*, octobre 1984, 25 F. 14-14 *bis*, rue d'Assas, 75006 Paris.

MÉDECINE

Le SIDA est bien une maladie sexuellement transmissible

L'hebdomadaire américain *Science* publie, dans son dernier numéro (daté 19 octobre), de nouveaux résultats concernant le SIDA (syndrome d'immuno-déficience acquise). Grâce aux techniques de la biologie moléculaire, on a aujourd'hui la certitude absolue que le SIDA est – entre autres – une maladie sexuellement transmissible (vénérienne). Des virus suspects ont été découverts dans le sang et dans le sperme des sujets contaminés, mais aussi de « porteurs sains ». *Autant d'éléments qui témoignent de l'urgence qu'il y a à mettre en place une véritable politique de prévention contre cette nouvelle maladie.* Les derniers recensements du *Center for Disease Control* d'Atlanta font état, au 15 octobre, de 6402 personnes touchées à travers le monde. 2993 d'entre elles sont mortes.

L'épidémiologie avait d'emblée ouvert la voie en établissant que le SIDA frappait en priorité les jeunes *homosexuels masculins* des grandes communautés urbaines. Les techniques ultra-sophistiquées de la biologie moléculaire et du génie génétique permettent aujourd'hui d'aller plus loin et de confirmer, sans équivoque, ce qui demeurait encore du domaine de l'hypothèse.

Le virus connu pour être étroitement corrélé au SIDA est baptisé, selon les cas, LAV (dénomination princeps due à des travaux français de l'Institut Pasteur de Paris) ou HTLV-3, dénomination due aux travaux d'une équipe américaine du National Cancer Institute. Deux équipes viennent de retrouver ce virus dans le sperme de malades atteints du SIDA. Le même résultat a été obtenu chez des personnes apparemment indemnes de la maladie. C'est notamment le cas d'un Américain, âgé de trente ans, qui, en 1982, a eu des rapports sexuels avec un ami aujourd'hui atteint du SIDA. Se trouve ainsi confirmée l'hypothèse de « porteurs sains », sujets en bonne santé mais susceptibles de transmettre le germe pathogène et la maladie.

On savait déjà que la population homosexuelle à risques pour le SIDA possédait, dans une large mesure, les traces sanguines d'un contact avec le LAV-HTLV-3. La présence de ce virus dans le sperme vient conforter le caractère sexuellement transmissible de la maladie. D'autant qu'une troisième équipe américaine (National Cancer Institute), travaillant au New England Deaconess Hospital, annonce, dans le même numéro de *Science*, avoir retrouvé ce virus dans la salive de seize personnes : six homosexuels connus comme sujets à risques et dix autres montrant les premiers symptômes de la maladie. Néanmoins, selon le docteur Jérôme Groopman, membre de cette équipe, rien ne permet, pour autant, de conclure que les contacts buccaux constituent une voie de contamination.

De telles données convergentes permettent de mieux dessiner le profil du SIDA ainsi que les voies probables de contagion. Maladie sexuellement transmissible, bien que faiblement contagieuse, le SIDA impose, à l'évidence, la mise en œuvre d'une politique de prévention. Outre-Atlantique, la communauté médicale se sent particulièrement concernée. Elle est aussi étroitement associée à la lutte contre cette épidémie. L'Association médicale américaine vient de publier, dans son dernier numéro, une liste de conseils pratiques de prévention.

Dans les milieux homosexuels français, après de nombreuses tergiversations et quelques discours totalement irresponsables, l'heure est à la prise de conscience. Une association d'entraide est sur le point d'être créée. Du côté médical, les différentes tentatives thérapeutiques ne laissent, pour l'instant, que peu d'espoir de guérison. Reste la mise au point d'une méthode de dépistage sanguin des sujets porteurs du virus. Une telle méthode permettrait d'éliminer les dons de sang et de plasma à risques. Car, bien que relativement rares, les cas de SIDA post-transfusionnels ne sont plus une exception : 1,5 % (cent un cas) ont déjà pu être reliés, sans équivoque, à une transfusion sanguine pratiquée dans les cinq ans qui ont précédé l'apparition des premiers symptômes.

Centocor, jeune société spécialisée dans les manipulations génétiques et basée en Pennsylvanie, vient, pour sa part, d'annoncer qu'elle a mis au point, pour la première fois, une méthode de dépistage des anticorps anti-HTLV-3 dans le sang humain (1). Selon Centocor, ce test sera bientôt mis sur le marché et couplé avec un autre assurant le dépistage du virus de l'hépatite B. Le marché ainsi créé est évalué, par la firme américaine, à cinquante millions de tests par an.

JEAN-YVES NAU.

(1) Parmi les partenaires de Centocor, on trouve les firmes Hoffman La Roche, Abbott, Sorin et le Commissariat à l'énergie atomique.

RECTIFICATIF. – Une coquille a déformé le sens d'une phrase dans l'article intitulé « Les nouveaux cancres » (*le Monde* du 23 octobre), qu'il convient de rétablir ainsi : « *Loin d'être considérée comme une élévation générale du niveau de formation, la multiplication du nombre des diplômés – qui répondent pourtant aux exigences des examinateurs – se double d'une dévalorisation des diplômes.* » (et non revalorisation comme nous l'avons écrit par erreur).

CARNET DU Monde

Naissances

– Marigrine AUFFRAY-MILESY et Jean-Philippe MILESY,

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Lionel,

à Paris, le 16 août 1984.

– Sa maman, médecin,
Son papa, médecin,
Son grand-père, médecin,
qui l'a mise au monde,
ont choisi, pour que naisse

Marie,

la maternité de l'hôpital rural de Melle, sans plateau technique, mais avec un personnel attentif, proche et chaleureux.

Marie-Paule et Christophe **FREREBEAU,**

79170 Brioux-sur-Boutonne.

11 octobre 1984.

Décès

– Mme Jules Benedetti,
née Vanina Poli, son épouse,
M. et Mme Bernard Deler
et leurs enfants,
M. et Mme François Bertin
et leurs enfants,
Mlle Marcelle Benedetti,
M. et Mme Xavier Benedetti
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Benedetti
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Le Grand
et leurs enfants,
M. Georges Galteau,
son beau-frère et ses enfants,
Mme veuve Vincent Bonelli,
sa belle-sœur et ses enfants,
Mme Jean Poli,
sa belle-sœur et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules BENEDETTI,

survenu le 17 octobre 1984, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée à Aullène.
Cet avis tient lieu de faire-part.

20144 Monaccia d'Aullène.

– Mme Emile Kast,
M. et Mme Jacques-Daniel Vernon
et leurs enfants
Deborah et Jill,
M. Fabrice Kast,
Tous ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre KAST,

Les obsèques seront célébrées au temple de l'Oratoire-du-Louvre, 1, rue de l'Oratoire, à Paris-1er, le vendredi 26 octobre 1984, à 10 h 30.

« Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. »
(Matthieu, 28-20.)

(*Le Monde* du 23 octobre.)

– M. Pierre Milleron,
M. et Mme Michel Auberger
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Milleron
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Richard
et leurs enfants,
Les docteurs Bernard
et Marie-Elisabeth Milleron
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre MILLERON,
née Geneviève Eldécola,

leur épouse, mère et grand-mère, survenu le 20 octobre 1984, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, le mercredi 24 octobre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.
Ni fleurs ni couronnes.

12, rue Wilhem,
75016 Paris.

– On annonce le décès de

Mme Marcel TREMOIS,
née Marthe Curtet,

le 20 octobre 1984, à Paris, dans sa quatre-vingt-douzième année.
De la part de
Claude-Marie Trémois,
Sa fille,
Sa famille et ses amis.
Les obsèques auront lieu le mercredi 24 octobre, à 16 heures, en la chapelle Saint-Bernard de la gare Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Tous ceux qui ont aimé profondément

François TRUFFAUT,

Son père, Roland Truffaut,
Ses filles, Laura, Eva, Joséphine,
Ses proches,
Ses amis,
Ses collaborateurs,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 21 octobre 1984, à l'âge de cinquante-deux ans.

L'inhumation des cendres sera lieu le mercredi 24 octobre, à 15 h 30, au cimetière de Montmartre, 20, avenue Rachel, Paris-18e, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe à l'intention de

François TRUFFAUT

sera ultérieurement célébrée en l'église Saint-Roch, à Paris.
La date en sera communiquée par la presse.

(*Le Monde* du 23 octobre.)

– Mme Dominique Wargny,
son épouse,
M. et Mme Pierre Lelong,
Adeline, Vincent, Clémence et Clarisse,
M. et Mme Hubert Wargny,
Aude, Laure, Stanislas et Axelle,
M. et Mme Antoine Wargny,
M. Christophe Wargny,
Mlle Céline Wargny,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Aubry,
sa belle-mère,
Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Dominique WARGNY,

survenu le 21 octobre 1984 à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Houlbec-Cocherel (Eure).
Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Yves Dobrowolski,
M. Jacques Lelong
Et les collaborateurs de la Société civile professionnelle,
Dominique Wargny, Yves Dobrowolski et Jacques Lelong, notaires associés,
font part du décès de

M. Dominique WARGNY,
notaire à Colombes,
président
de la chambre départementale
des notaires
des Hauts-de-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 octobre 1984, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine.

16, avenue Henri-Barbusse,
92700 Colombes.

Remerciements

– Colette Katz,
sa mère,
Jeanne Katz-Schpilberg,
son épouse,
Geneviève et Georges Schpilberg,
ses beaux-parents,
Et leurs familles,
très touchés de la sympathie et de l'amitié qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

François KATZ,

remercient sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– Le 24 octobre 1981, il y a trois ans,

Catherine MARMOZ

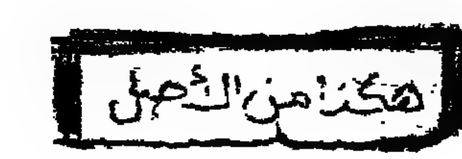
nous quittait.

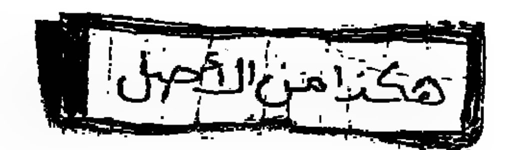
Sa famille, ses amis se souviennent.

– Pour le dixième anniversaire de la mort du

professeur E. F. TERROINE,

une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



DIRECTEUR DES ETUDES IAO

Etudes et Conseils Ingénierie Assistée par ordinateur La Défense

GEIA, Division Productique de GE, est chargée du développement des ventes liées aux systèmes industriels (de la CAO aux robots). La promotion que vient de connaître notre actuel Directeur des Etudes IAO nous conduit à rechercher son remplaçant. La nature du poste et les responsabilités qu'il engendre *exigent un haut niveau de compétences. Seul un* INGENIEUR (Centrale, AM...), rompu depuis plusieurs années à la conduite de projets IAO, CFAO peut bien tenir le poste. Au sein de notre division, il est amené à manager une équipe de chefs de projets de haut niveau, il est donc indispensable qu'il ait assumé des responsabilités d'encadrement lors de ses précédentes expériences. Nous lui demandons d'assurer la gestion des ressources et des moyens pour le développement des études *dans les domaines industriels suivants : mécanique, automobile,* aéronautique, industries de transformation. Support chez nos clients dans le cadre de projets particulièrement pointus, il mène ces derniers jusqu'à la signature du contrat, preuve donc qu'il doit montrer des qualités «d'entrepreneur». *C'est lui qui juge la rentabilité d'une affaire, c'est lui qui la gère* et qui en contrôle les postes revenus/dépenses. Un dernier détail : la connaissance de l'anglais est impérative et elle l'aidera en outre pour faire évoluer sa carrière au sein de notre groupe.

Adresser, CV, photo et prétentions sous réf. 966M aux Consultants d' **ALPHA CDI** qui s'engagent à vous recevoir rapidement. ALPHA CDI 181, Av. Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

DESSEIN



U.S.A.







BAT TARAFLEX fournisseurs officiel des J.O. de Montréal, Moscou, Los Angeles, filiale du groupe GERLAND (2 Milliards de Francs), recherche son :

DIRECTEUR EXPORT

(LYON)

Les J.O. : Une excellente référence à utiliser pour développer nos ventes à l'Export pour l'ensemble de nos produits revêtements de sol haut de gamme (salles de sport - industrie - bâtiment...).

D'autant qu'un nouvel investissement nous permet d'accroître nos capacités de production et donc de vraiment respecter nos délais.

C'est important, lorsque l'on est un vrai négociateur, un animateur enthousiaste et un homme de marketing imaginatif, d'être sûr de la qualité des produits et de la fiabilité de la logistique.

Vous êtes diplômé d'une grande école, parfaitement trilingue Allemand-Anglais et, à 35 ans environ, vous avez déjà fait vos preuves sur le terrain de l'Export pour prendre en charge la mission suivante :

- définition avec le Directeur Commercial de la politique de développement à l'étranger (réseaux, prix, marketing, promotion).
- animation de l'équipe Export et du département Administratif.

Les consultants de A.I.R. examineront tous les dossiers de candidature (C.V. + lettre manuscrite + niveau de rémunération actuelle).

Assistance Internationale en Recrutement - 132 av. de Villiers 75017 PARIS sous réf. M1023.

Prendre notre direction technique

300 000

Depuis plus de 50 ans, nous produisons une gamme complète d'appareils de mélange et d'agitation que nous commercialisons dans le monde entier, auprès d'industries diverses : chimie et parachimie, pharmacie, agro-alimentaire, etc...

Dans le cadre de notre actuel développement qui implique que nous fassions évoluer notre structure, votre mission est large. Vous assurez le bon fonctionnement de notre outil de production et *parallèlement vous contrôlez les méthodes et animez le bureau* d'études. D'autre part, vous participez aux décisions de direction générale pour tout ce qui concerne l'aspect technique des évolutions produits et des investissements usine. Enfin, vous êtes l'homme des *solutions techniques aux problèmes difficiles de nos clients. Vous* participez à la formation de notre force de vente pour l'aspect bien sûr technique de nos produits.

La quarantaine, ingénieur AM ou équivalent, vous parlez anglais. Votre expérience à la direction d'une unité de production comportant méthodes et bureau d'études, dans une structure plutôt PME du secteur mécanique, devrait faire de vous notre homme... Vous avez le sens de la communication, une autorité naturelle empreinte de souplesse et de détermination qui vous fera reconnaître et admettre parmi nous.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier *(lettre, CV, photo)*, réponse et *discrétion. Merci d'écrire sous* référence 2106M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

En Rhône Alpes la gestion d'une PME

Une entreprise industrielle bien connue dans le domaine des biens d'équipements, recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Interlocuteur direct du Directeur Général, il assurera l'ensemble de la comptabilité : générale, analytique, paye...

Il sera responsable de tous les aspects juridiques des activites de la société. Il analysera les résultats, établira les previsions a court et moyen terme.

Il animera une équipe de 10 collaborateurs.

De formation comptable DECS, il possède de solides connaissances en droit des affaires.

Son expérience des entreprises industrielles et ses compétences lui permettront d'assumer la plenitude de cette fonction comptable et juridique.

Merci de nous adresser CV, photo récente et remunération actuelle sous la référence 309.254 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS

Etablissements Henri COINEAU

Entreprise de négoce de produits pétroliers fortement implantée dans sa région.

(200 points de vente, *180 000 m³ distribués, C.A. 600 MF*), nous consolidons notre développement en renforçant nos structures de direction et créons la fonction de

directeur administratif et financier

Limoges

Directement adjoint au gérant de l'entreprise, vous êtes responsable des services comptables, de la trésorerie, du service informatique et du contrôle de gestion. Outre la mise en œuvre de moyens modernes de coordination entre les services, et de contrôle de l'activité, vous jouez un rôle permanent de Conseil auprès de la Direction.

Jeune, ESC + DECS... une expérience similaire vous a préparé à assumer une large responsabilité dans une entreprise en forte expansion.

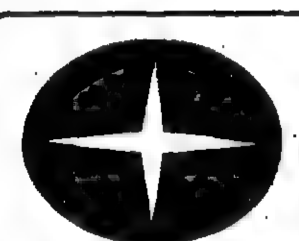
Nous vous remercions d'adresser votre offre de collaboration (lettre, C.V., rémunération) sous la *référence 811 M à Mme Bernié*. Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris, qui respectera vis-à-vis de nous les souhaits de confidentialité exprimés.

Résonance



emplois internationaux : emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)



Karriere im internationalen Bank-Marketing

Firmenkundenbetreuer

Account Officer

Wir sind die deutsche Tochtergesellschaft einer der führenden internationalen Banken. Unser Geschäftsvolumen beläuft sich auf über 5,5 Mrd. DM.

Im Zuge unserer weiteren Expansion — auch im mittelständischen Bereich (Middle Market) — suchen wir zur Pflege und Intensivierung bestehender Kundenbeziehungen und der Akquisition neuer Geschäftsverbindungen Kundenberater. Die Aufgabe beinhaltet die Umsetzung der Kundenwünsche in individuelle Service und Produktangebote, wobei Sie mit Electronic Banking und Cash Management neueste Technologien anbieten können.

Als qualifizierter Bewerber sollten Sie über eine abgeschlossene Bankausbildung, mehrjährige Erfahrung im Industriekreditgeschäft sowie über Grundkenntnisse im Aussenhandelsgeschäft verfügen. Ferner sollten Sie fundiertes Wissen in den Bereichen Bilanzanalyse, Kreditvorlage und Kreditüberwachung nachweisen können.

Ihre akquisitorischen Fähigkeiten und Ihr Verhandlungsgeschick, verbunden mit einem überzeugenden Auftreten, werden Sie nach einer entsprechenden Einarbeitungszeit befähigen, unsere Bankdienstleistungen auch auf höchster Verhandlungsebene eigenverantwortlich vertreten zu können.

Wir bieten eine attraktive Vergütung sowie umfangreiche, einer internationalen Grossbank angemessene Sozialleistungen. Darüber hinaus hat jeder engagierte Mitarbeiter die Möglichkeit, über ein vielfältiges Aus- und Weiterbildungsprogramm seine Fähigkeiten zu vervollkommnen und sich mittelfristig auch für die Übernahme zusätzlicher Aufgaben innerhalb unserer weltweiten Organisation zu qualifizieren.

Wenn Sie an einer dieser Positionen interessiert sind, bitten wir um Übersendung Ihrer Bewerbungsunterlagen an unseren Personalleiter, Herrn Fritz H. Schmachtel, den Sie zu einer ersten *Vorab-information unter Telefon-Nr. (069) 1366-336 erreichen.*

Citibank Aktiengesellschaft
Neue Mainzer Straße 69, 6000 Frankfurt/Main
Berlin · Düsseldorf · Hamburg · München · Nürnberg · Stuttgart

CITIBANK

SOYEZ UN AIGLE A L'EXPORTATION



CA 250 MF, déjà 20% à l'étranger : les chiffres parlent. L'affaire *se développe. Il est vrai que notre nom nous interdit de ne pas* progresser.

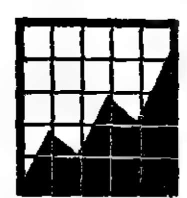
Convaincus que nous pouvons largement continuer, nous recherchons un nouveau patron à l'exportation. Il devra consolider nos positions en Europe et accroître notre présence aux USA et au Japon.

Nous avons de grandes ambitions, vous aussi. Alors, vous êtes l'homme de la situation. Doté d'une formation commerciale, vous vous êtes déjà fait les griffes en produits de grande consommation. Vous maîtrisez l'anglais et peut être une autre langue. Vous souhaitez vous intégrer dans une structure performante : vous serez un aigle à l'export !

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 967 M à notre Conseil.
ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine

DESSEIN

ALPHA-CDI



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Trente ans d'expérience hors de France, plus de la moitié de notre C.A. à l'étranger, de bons résultats, et le besoin d'un excellent

RESPONSABLE FINANCIER EXPORT

Vous avez la trentaine, vous maîtrisez bien l'étude, la négociation, et le montage de financements pour des opérations importantes à l'exportation : contrat, investissement, "project-finance", compensation ; bien sûr vous parlez Anglais. Investissez-vous dans notre Groupe, vous ne le regretterez pas.

Pour un premier contact, écrivez à : L'Agence MEESTERS, sous réf A/10.226, 113, rue de Reuilly 75012 PARIS qui transmettra rapidement.

Importante société recherche pour DAKAR

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

40 ans minimum, BP ancien régime ou DECS.
Supervision des fonctions financières, administratives et comptables, et liaison département informatique.

Expérience dans un poste de même niveau exigée.
Expérience Afrique Noire appréciée.
Avantages liés au statut d'expatrié.

Envoyer votre CV, photo et prétentions sous la référence n° 103 à
P.A. Service 20, rue Margaux
33000 Bordeaux

UN HOMME A LA MESURE DE NOTRE CROISSANCE

DIRECTEUR INFORMATIQUE H/F

NOUS ? UPJOHN, filiale d'un important laboratoire pharmaceutique international, 450 personnes + de 500 millions de C.A. pour 1984 - Croissance de 30 % par an - 2 Usines au Vaudreuil (Eure) gérées par logiciel MAPICS.

NOTRE INFORMATIQUE ? à l'heure actuelle, une équipe de 8 personnes, un IBM 36, 25 écrans, 3 PC, un système WANG, 7 écrans, 3 imprimantes.

VOUS :
- Ingénieur de formation, vous maîtrisez parfaitement les techniques informatiques après une dizaine d'années de réussite professionnelle.
- Véritable manager, vous avez l'expérience de l'animation d'une équipe.
- Homme de dialogue, vous serez auprès de la Direction Générale et de la maison mère, le promoteur de la stratégie de votre service.
- Homme de demain, vous aurez à préparer la Société à l'informatique et à la Bureautique des années 1990.

Pour ce poste évolutif à la rémunération attractive, la connaissance de l'anglais est impérative.

Basé à notre siège de Paris la Défense, il dépend du Directeur Administratif et Financier.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions -
Direction du Personnel
Laboratoires UPJOHN - Tour Franklin -
Cedex 11 - 92081 PARIS LA DEFENSE.

Upjohn

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) [illegible]



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



LEADER EUROPÉEN DU VÊTEMENT PROFESSIONNEL

recherche PLUSIEURS JEUNES

ATTACHÉS DE DIRECTION EXPORT

pour renforcer son département grande exportation dont l'activité a doublé en 4 ans.

Leur mission sera de promouvoir la gamme des produits destinés à l'hotellerie dans les pays d'Afrique, du Moyen-Orient et dans tous pays à vocation touristique Europe incluse.

Ce poste directement rattaché à la Direction Commerciale implique un travail très autonome et une bonne pratique de l'anglais (et de l'allemand, si possible).

Basé à EPINAL, ils se déplaceront les 2/3 de leur temps. Une formation d'E.S.C. est indispensable pour réussir. Les rémunérations seront fonction du potentiel et des capacités d'évolution seront fonction du potentiel et des capacités d'évolution - Perspectives de carrière intéressantes.

Adresser candidature avec C.V., photo et rémunération actuelle à :
BRAGARD S.A. - DIRECTION COMMERCIALE - 88025 EPINAL CEDEX

Bleu

Responsable publicité communication clientèle

Vous possédez une formation supérieure (Ecole de Commerce ou équivalent), renforcée par une expérience réussie de quelques années en publicité ou communication.

Rejoignez le Crédit Mutuel de Bretagne en tant que responsable publicité - communication clientèle.

Au sein de notre département commercial, nous vous confierons l'ensemble des fonctions suivantes :
- élaboration du programme de publicité et suivi des budgets,
- développement de la stratégie publicitaire en fonction des objectifs commerciaux et des objectifs d'image du groupe,
- recherche concernant toutes formes nouvelles de publicité et de communication clientèle,
- prise en charge de l'harmonisation et de l'évolution de l'aspect extérieur et intérieur des guichets,
- élaboration des campagnes publicitaires nationales conformément aux objectifs du Crédit Mutuel de Bretagne.

Lieu de travail : BREST.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE - Gestion des Carrières - B.P. 351 - 29274 BREST Cedex.

Crédit Mutuel de Bretagne

MEDIA 84

CABINET DE CONSEILS INTERNATIONAL
membre de Arthur Young International
basé à Monaco
recherche pour l'intégrer dans son équipe

un(e) fiscaliste débutant(e)

- DESS ou maîtrise de droit.
- Préférence donnée à candidat diplômé de l'Ecole nationale des impôts.
- Solides connaissances comptables.
- Anglais parlé, lu et écrit indispensable.

Env. c.v. avec prétent. et photos à Somodeco S.A.M., 29, bd Princesse-Charlotte, MC 98000 Monte-Carlo.

Aujourd'hui nous sommes à la pointe du progrès, c'est une position que nous entendons maintenir pour l'avenir.

Ce progrès se traduit par une informatisation très poussée pour l'ensemble de nos installations.

Le poste que nous avons à pourvoir s'adresse à un

INGENIEUR ELECTRONICIEN

pour la fonction de

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE DE PRODUCTION.

Sur le plan technique vous assurez la maintenance et le développement du système : VAX 750, PDP 1134.

Sur le plan humain, vous encadrez directement une dizaine de personnes.

Nous recherchons une personnalité qui saura s'adapter au contexte et le faire évoluer progressivement vers des technologies encore plus pointues.

Nous vous remercions de vous adresser à notre cabinet de recrutement en lui adressant votre C.V. sous réf. 1073 M. Il vous assure une totale discrétion et vous fera découvrir dans le détail, votre éventuel futur employeur.

MANAGING
Cabinet de Recrutement
5-7, rue Pierre Perrat
57000 METZ

managing



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

URGENT
LICENCIÉ(E)
INTERPRÈTE SIMULTANÉ(E)
anglais, allemand.
Langue maternelle française.
C.V. avant le 31-10-84 au :
COPA – COGECA
rue de la Science 23-25,
B. 1040 BRUXELLES.

FOR EAST AFRICA
we urgently require :

1 PLANT MANAGER

Experienced in agronomic and biological processing of seafoods.

1 PLANT MECHANICAL

ENGINEER experienced in workshop machinery.

1 PLANT REFRIGERATION

ENGINEER experienced in frozen food facilities (ice machinery).

1 CONSTRUCTION

SUPERVISOR ability to lead civil team in construction of workshop, slipways and ship landing facilities.

All the positions bachelor status. Three years project in East Africa very primitive conditions ; only those with ten years experience need apply.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous n° 4.110/0 à AMP, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui transmettra.

ZAIRE
INGÉNIEUR DE MAINTENANCE
SALAIRE LOCAL + 200.000 FF

Responsable pour la maintenance mécanique d'une usine de ciment produisant 1.000 tonnes par jour. Expérience minimum de dix à quinze ans dans l'industrie du ciment plus qualifications. Contrat de deux ans, statut famille avec maison, voiture et deux mois de vacances par an. Adresser curriculum vitae à T.P.R. LTD, 27, Clarence Square, Brighton, Angleterre, BN1 2ED.

Amnesty International recherche un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

pour son secrétariat international à Londres

Amnesty International est un mouvement mondial, indépendant et impartial, qui travaille pour la libération des prisonniers d'opinion et s'oppose à la torture et aux exécutions. Son secrétariat international comprend 180 membres de 27 nationalités différentes qui assurent la recherche d'informations, la planification de l'action, la liaison entre les membres et l'information du public. Son budget annuel est de 4.600.000 livres sterling.

Le secrétaire général adjoint fera partie d'une équipe administrative dirigée par le secrétaire général qui est le responsable exécutif. Le titulaire de ce poste sera responsable de la planification et de la supervision du programme d'action de l'organisation ainsi que des relations avec les sections dans le monde entier. Il sera également responsable du développement des politiques de gestion et du personnel, et des relations avec le syndicat du personnel ; le développement et la mise en œuvre d'une politique sur le traitement des données et sur l'informatique relèveront aussi de ses fonctions.

Les candidats doivent posséder une expérience étendue des responsabilités de supervision à haut niveau, de préférence auprès d'associations bénévoles à but non lucratif. La connaissance et la compréhension de sujets relevant des droits de l'homme et la capacité de discernement politique sont essentielles. La parfaite maîtrise de l'anglais et une bonne connaissance du français et/ou de l'espagnol sont indispensables ; l'expérience de travail avec un personnel multi-culturel est un avantage.

Traitement annuel : £ 15.000 (à l'étude) indexé, augmenté annuellement et versé sur la base d'un contrat renouvelable de 5 ans. Frais de déménagement assurés aux termes du règlement du personnel et des conditions d'emploi.

Pour recevoir la description détaillée du poste et une formule de candidature, prière de s'adresser au service du personnel, Amnesty International, Secrétariat international, 1, Easton Street, WC1X 8DJ. Téléphone : (1) 833 1771, postes 5145/5146. Telex : 28502.

DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES CANDIDATURES : 19 novembre 1984.

LA SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS, RHIN, RHONE recherche

CHEF DE DISTRICT

responsable de son centre de Belfort (90)

MISSIONS ESSENTIELLES :
- Encadrement du personnel (50 agents) ;
- Relations avec l'administration, les banques, les médias, les usagers et la gendarmerie ;
- Elaboration et suivi du budget de fonctionnement ;
- Recrutement.

PROFIL SOUHAITÉ :
- 35 ans environ ;
- Formation de niveau supérieur ;
- Expérience réussie de l'encadrement d'un personnel nombreux ;
- Connaissances en législation du travail ;
- Une disponibilité immédiate sera un atout supplémentaire ;
- Participation périodique à des astreintes de nuit et de week-end.

Position cadre. Rémunération annuelle : 150.000 F, voiture et logement de fonction.

Adresser CV à Société des Autoroutes Paris, Rhin, Rhône, Service des Relations Humaines, 36, rue du Docteur-Schmitt, Saint-Apollinaire, 21000 Dijon.

SOCIÉTÉ AGRO-ALIMENTAIRE

MARSEILLE
recherche

L'ADJOINT DE SON CHEF COMPTABLE

Deux ou quatre années dans une entreprise industrielle complétées par une formation supérieure + DECS lui permettront :

- De maîtriser les pages de la comptabilité générale ;
- De participer au schéma directeur informatique de la société ;
- Une première expérience dans un cabinet d'audit anglo-saxon sera un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo sous n° 2.973 à Eurosud, 2, rue de Breteuil, 13001 Marseille, qui transmettra.

ENERTEC

Leader européen de la mesure et de la régulation, filiale du groupe Schlumberger, recherche pour sa division électricité-distribution à Poitiers

Contrôleur de gestion

HEC - ESSEC - SUP DE CO + DECS

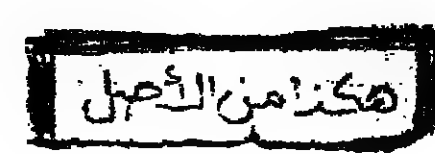
Rattaché au directeur d'une unité de 300 MF de CA, il sera particulièrement responsable de : • l'élaboration et le suivi du budget, • la comptabilité analytique, • l'établissement des tableaux de bord, • l'administration et la fiscalité.

L'unité comprend une filiale en Allemagne Fédérale : des voyages fréquents sont à prévoir dans ce pays.

Ce poste offre à un candidat de valeur et mobile, possédant quelques années d'expérience, parlant couramment l'anglais, de larges possibilités d'évolution au sein d'un groupe international de tout premier plan.

Merci d'adresser votre dossier, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous la réf. CG 21, à C. de la Combe, Enertec, 86360 Chasseneuil.

ENERTEC
Schlumberger





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

ENERTEC

Société du Groupe **Schlumberger** recherche pour sa **Division Instruments**, un

Ingénieur électronicien

Futur Chef de groupe

Notre Département conçoit et réalise des périphériques de calculateurs, des enregistreurs vidéo numériques et des enregistreurs magnétiques spécialisés.
Le futur chef de groupe sera chargé après une période d'adaptation à notre technologie et à notre société :
- d'assurer la gestion d'un projet des points de vue technique, délais et budget,
- d'animer et de motiver une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Nous recherchons **un ingénieur confirmé**, diplômé d'une **grande école** ayant acquis une **expérience d'au moins 3 ans** dans le domaine électronique, éventuellement dans la conduite de projets.
Nous offrons à un candidat de valeur, de réelles possibilités d'évolution dans un groupe de dimension internationale.

Le poste est basé à Vélizy.

Adressez CV et prétentions, sous réf. IE 2510, à ENERTEC,
Service du Personnel, 1 rue Nieuport, 78140 Vélizy- Villacoublay Cédex.

ENERTEC
Schlumberger

THOMSON CGR

METTRE DES EQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA SANTE

Nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Dans un secteur stratégique, nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie au service de la santé.

Nous renforçons notre Direction Technique par un

RESPONSABLE INDUSTRIALISATION

Fonction-clef au sein du Service Études Radiologique conventionnelle et numérique, il prend en charge l'ensemble des problèmes industriels.

Il assure un interface efficace entre les études et la production et sait imposer ses idées.

Il coordonne et contrôle les actions menées:
- *Analyse de la valeur.*
- *Évolution des produits et industrialisation.*
- *Évolution des méthodes de production et des procédures.*

L'ingénieur que nous recherchons est un homme de dialogue, diplômé d'une grande école et ayant acquis une expérience de 10 à 15 ans dont au moins 5 ans dans l'industrialisation de plusieurs projets importants associant la mécanique, l'informatique, l'électronique.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à Yves KULIG – THOMSON CGR, 3, rue d'Amiens, 93240 STAINS.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT



emploi régionaux — emploi régionaux



MICRO

GERER
REALISER

Si grande soit l'intelligence de nos ordinateurs, ils ont besoin de l'Homme pour les construire.

Nous sommes une société neuve, regroupant les activités informatiques du Groupe MATRA.

Pour notre établissement de Wintzenheim (68), nous recherchons :

UN RESPONSABLE DE PRODUCTION

Il sera le garant de la réalisation auprès du Directeur du Centre de l'ensemble de nos programmes en terme de quantité, qualité, prix et délais.

Pour ce faire, il lui appartiendra d'organiser, coordonner : ateliers, appro/ordonnancement, stocks, expéditions qui sont placés sous sa responsabilité, et optimiser notre système mapics.

Ingénieur Grande Ecole, nous vous demandons une expérience de 7 à 10 ans dans la production d'ensembles électroniques complexes petite et moyenne série. Des compétences techniques certaines, mais aussi des qualités confirmées d'animateur et bien sur un goût prononcé pour la productivité.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV, rémunération souhaitée sous référence 886 M à Régis Fournier MATRA DATASYSTEME BP 77 - 78391 - Bois d'Arcy Cedex.

MATRA DATASYSTEME



Analyste système

Nous sommes un important Groupe de Distribution exploitant des Grands Magasins et Magasins Populaires.
Nous recherchons pour notre Direction Informatique à Paris un analyste système pour gérer les moyens logiciels et matériels du Centre.
IBM 4381 - MO2 sous MVS, base de données IDMS supportant 100 terminaux sous SNA et TRANSPAC.
Au sein de l'équipe système, il sera chargé :
- de la mise en place des nouveaux logiciels,
- de l'évolution et du développement des moyens informatiques,
- d'un rôle de conseil et de formation à l'intérieur de la Direction Informatique.

Nous souhaitons intégrer un jeune ingénieur de 30 ans environ, ayant le goût des contacts et du travail en équipe, et ayant déjà une première expérience système.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence 3841 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Valeo

1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes – C.A. 9 Milliards de Francs

recherche pour développer son potentiel humain

Ingénieur Responsable du Service Industrialisation

diplômé grande école électronique pour son *DEPARTEMENT ELECTRONIQUE.*

Valeo Machines Tournantes (Beaugency – 45)

Vous valoriserez une PREMIERE EXPERIENCE industrielle en prenant en charge avec votre équipe de 7 techniciens la rationalisation des implantations, la standardisation des composants, l'élaboration des gammes et des prix prévisionnels en liaison avec les méthodes, les relations avec le bureau d'études de Paris ainsi qu'avec les clients et fournisseurs. Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence 55381/M à Valeo Service Recrutement I & C - 43, rue Bayen - 75017 PARIS

De l'étude sur le terrain à la réflexion analytique, soyez l'interprète de l'activité économique de notre région : *Dans un but d'information et de prospective*, la chambre régionale de commerce et d'industrie de Franche-Comté crée un poste de :

CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES

SA MISSION : Sous la responsabilité du chef de service, ses initiatives devront se situer au niveau du recueil sur le terrain et dans les organismes concernés, du traitement et de la rediffusion des informations auprès des entreprises et des partenaires économiques de la C.R.C.I.
Il ne s'agit pas de mission ponctuelle, mais d'une analyse continue du comportement économique de la région.

SON PROFIL : d'esprit rapide et curieux, cultivé dans sa branche, ouvert à l'informatique, sa formation sera de niveau maîtrise sciences économiques.

SA RÉMUNÉRATION : fonction de son expérience et de sa formation, elle évoluera avec l'adaptation du candidat à ce poste.

CANDIDATURE : c.v. manuscrit + photo + prétentions + tél. à notre conseil chargé de ce recrutement, sous réf. 8 495, cabinet d'études et recherches humaines, CHANTAL GUY, Combotte d'Or, 25360 BOUCLANS.

CERH

Discrétion et réponse à toute candidature

CONCEPTION DE CIRCUITS INTÉGRÉS :

UN CHEF DE SERVICE

Un poste d'avenir, dont l'essentiel consiste en un travail de conception, en vue d'industrialisation ultérieure.
Cela vous intéresse ?

Nous sommes une société spécialisée dans une électronique de pointe. Nous proposons à un INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE de prendre la responsabilité de notre service *CONCEPTION DE CIRCUITS INTÉGRÉS.*

Vous possédez :
- une expérience d'au moins 5 ans dans ce domaine particulier,
- de solides connaissances en Électronique et Technologies Appliquées,
- la parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Vous serez capable :
- *de dominer l'élaboration d'outils de conception,*
- de gérer et d'encadrer une équipe de 20 Ingénieurs et Techniciens.

Ce poste, qui offre des perspectives d'avenir intéressantes, est à pourvoir en région parisienne.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 46 283 à HAVAS-CONTACT – 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

La Compagnie Générale d'Informatique

recherche pour un de ses clients appartenant à l'un des premiers groupes français d'Assurances

Informaticien

Le candidat retenu aura une formation supérieure (BAC + 3 années minimum).

Le poste offert permettra l'acquisition d'une expérience professionnelle diversifiée.

Le travail portera sur des applications spécifiques aux assurances et s'exercera dans *un contexte technique avancé*, matériel BULL 64 DPS et DPS 7, TDS, IDS 2, système PACBASE.

Une formation complémentaire sera assurée.

Une évolution de carrière intéressante est permise à des candidats de bon potentiel.

Lieu de travail : **LE MANS.**

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence AB/FF7 à
Michèle FARINEAU, CGI, 27 rue de Tolbiac - 75013 Paris.

cgi

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des **CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.-F.)**
- Ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités :
- Formation assurée ;
- Rémunération motivante.

Tél. 500-24-03, poste 40 pour Paris et Versailles, poste 50 pour banlieue Sud.

Association Régionale recherche pour étude en vue de la coopération des Bibliothèques et Centres Documentaires en Poitou-Charentes, diplômé de l'enseignement supérieur ayant connaissance suffisante des structures institutionnelles et techniques des domaines concernés. Goût des contacts et de la négociation.
Contrat à durée limitée, de janvier à juillet 1985. S'adr. à la Direction Régionale des Affaires Cultur. de Poitou-Charentes (coopération des bibliothèques), 102, Grand-Rue, 86020 POITIERS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

Maîtrise Maths + sens des contacts

Votre goût des chiffres vous a conduit tout naturellement à l'obtention d'une licence ou d'une maîtrise de mathématiques.

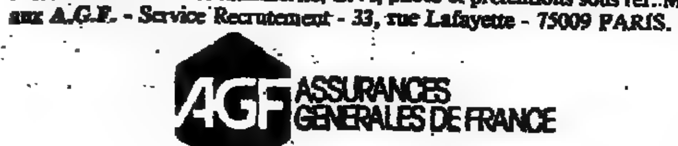
Votre atout majeur : une aisance relationnelle qui vous permet d'accorder une grande importance à la *qualité des contacts humains.*

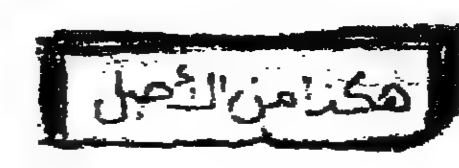
Votre «plus» : la faculté de dialoguer en anglais.

A présent, âgé de 23 ans minimum, vous souhaitez valoriser votre formation et évoluer au sein de l'un des tout premiers français d'assurance.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf..M/23 aux *A.G.F.* - Service Recrutement - 33, rue Lafayette - 75009 PARIS.

MEDIA 84





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Faites Évoluer votre Carrière chez le n° 1 des Produits Laitiers Frais

Ingénieur de formation agro-alimentaire, vous avez une première expérience professionnelle qui vous a permis de mesurer vos atouts et vous conduit maintenant à vouloir évoluer.

Venez participer au développement de **GERVAIS-DANONE FRANCE** – 3,7 Mds de F de C.A., 7 usines, 4.500 personnes – société déjà leader sur son marché et qui poursuit son expansion.

Directement rattaché à un Patron d' usine, *vous prendrez au* départ la responsabilité du Service Contrôle Qualité pour évoluer ensuite vers d'autres postes-clés.

Vous *serez* le garant de la qualité des produits et interviendrez à tous les stades de la production : matières premières, emballages, procédés de fabrication et de conditionnement, produits finis. Vous apporterez en permanence vos compétences techniques et scientifiques à la production et développerez au sein de l'usine un état d'esprit "qualité".

Vous contribuerez à l'élaboration des plans directeurs de l'établissement et à la définition des investissements nécessaires pour améliorer la qualité des fabrications existantes ou pour mettre en route de nouvelles productions.

Vous serez l'interface entre l'usine et la Direction Recherche et Développement pour la mise en place des innovations techniques et le lancement de nouveaux produits.

Vous *animerez une équipe* de douze personnes.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M 6 M, en précisant rémunération actuelle à : BSN-Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75381 PARIS Cedex 08.

HAVAS CONTACT

ENERTEC

Nous sommes leader européen de la mesure et régulation, filiale du groupe Schlumberger. Nous recherchons pour le service études de notre département **Protection des réseaux à haute tension**

2 INGENIEURS GRANDE ECOLE
(SUPELEC, CENTRALE, ENST, SUP-AERO, ENSI)

UN SPECIALISTE DU FILTRAGE ET DU TRAITEMENT NUMERIQUE DU SIGNAL

ayant impérativement une première expérience industrielle dans ce domaine (2 à 3 ans). (réf. 84150).

UN JEUNE INGENIEUR D'ETUDES

passionné par tout ce qui a trait à la physique et à l'électricité. Il aura à effectuer des modélisations et des simulations sur ordinateur. (réf. 84151)

Pour ces deux postes, un goût marqué pour la recherche appliquée ainsi qu'un esprit créatif sont des qualités indispensables.

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Ces opportunités sont à saisir dans un environnement technique de haut niveau, au sein de notre établissement de Montrouge. Elles ouvrent de larges perspectives au sein du Groupe Schlumberger.

Adressez lettre manuscrite, CV et photo sous référence correspondante à Alain CLOSSON, ENERTEC, Service du Personnel, BP 620, 92542 MONTROUGE CEDEX.

ENERTEC
Schlumberger



THOMSON
Division Semiconducteurs

Notre fort ***développement international*** *nous amène à démarrer un* ***vaste projet de gestion commerciale*** *(gros systèmes IBM, 300 terminaux). Nous renforçons nos équipes en créant les postes suivants :*

INGÉNIEUR SYSTEME

De formation supérieure, vous avez acquis une solide expérience de la fonction et vous maîtrisez parfaitement ***CICS, DL 1, TSO.***

Votre mission :
- *optimiser l'ensemble des bases de données ;*
- *contrôler l'exploitation à distance sur matériel déporté et diriger une équipe (1 chef de salle, 4 opérateurs) ;*
- *être le support technique des différentes équipes informatiques.*

INGÉNIEUR RÉSEAUX

De formation supérieure, vous justifiez d'une première expérience similaire et connaissez ***CICS, DL 1, TSO.***

Votre mission :
- *optimiser et garantir le fonctionnement du réseau ;*
- *étudier et mettre en place, en relation avec les responsables informatique, les différentes possibilités d'extension dans les usines en France et à l'étranger ;*
- *encadrer une équipe de 4 personnes.*

La vocation internationale de ces deux postes implique une bonne connaissance de l'anglais.

Si ces opportunités vous intéressent, merci d'écrire sous réf. 1438/M. à notre Conseil ***INFORAMA Carrières.*** *– 7, rue Pasquier, 75008 PARIS.*

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS



4, rue Massenet 75116 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Deux jeunes organisateurs dynamiques réalisateurs

LE CRÉDIT AGRICOLE à BOURGES donne une nouvelle dimension à son Service Organisation afin d'optimiser sa productivité en tenant compte des objectifs de la Caisse Régionale.

Dans cette perspective pour étoffer le Service Organisation qui est désormais rattaché à la Direction Générale, une intéressante opportunité de carrière est offerte à deux **jeunes Cadres Organisation.**

Leur profil : diplômé de l'enseignement supérieur (gestion ou scientifique) et une expérience professionnelle de 2 à 3 ans en Organisation, acquise de préférence en milieu bancaire.

Leur mission :
- participer à la définition du système d'information générale (informatique, bureautique...),
- assister les responsables du département dans l'analyse de leurs besoins en matière d'évolution de leur organisation, de leurs méthodes et de leurs moyens de traitement,
- participer aux études de faisabilité préalable à l'inscription des projets dans le schéma directeur Organisation - Informatique (IBM 43/41).

L'un de ces postes implique une mission spécialisée en micro-informatique et des connaissances, ou un intérêt marqué dans ce domaine d'activités.

Postes intéressants nécessitant des qualités de contacts, de conception, ainsi que l'aptitude à convaincre et à concrétiser.

référence DL 203 AM

Pour le Cadre impliquant une mission spécialisée en micro-informatique
référence EM 204 AM

Juriste d'entreprise confirmé
référence JR 208 AM

UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL, CA 20 milliards, recherche, pour l'intégrer à sa Direction Juridique, un Juriste ayant 5 à 8 ans d'expérience acquise, soit en entreprise, soit en cabinet juridique et fiscal et capable d'assumer avec dynamisme, autonomie et esprit d'équipe des responsabilités d'étude, de conseil auprès des directions opérationnelles et de négociation avec des partenaires extérieurs dans le domaine des accords industriels.

Ce poste conviendrait à un candidat titulaire d'un Doctorat d'État ou de 3[e] cycle en droit privé ou droit des affaires ou, à défaut, au minimum d'un DEA, DESS ou DES complété par un diplôme *des instituts suivants :* IEP, IDA, IAE.

Une parfaite maîtrise de l'anglais est demandée.
Réelles possibilités d'évolution selon performances.
Poste à Paris.

Secrétaire général
référence [illegible]G 206 CM

IMPORTANT ORGANISME COLLECTEUR DU 1% LOGEMENT EN RÉGION PARISIENNE recherche son futur Secrétaire Général.

Sa mission :
Compte tenu du proche départ en retraite du titulaire actuel du poste, il s'agit de gérer un organisme bien implanté et en développement :
- assurer le bon fonctionnement administratif et financier en animant une équipe de 10 personnes,
- négocier avec les promoteurs sociaux les réservations de logement,
- *assurer les relations extérieures auprès des entreprises, pouvoirs publics, administrations...*

Son profil :
De formation Sup de Co ou équivalent, il devra disposer d'une expérience de 10 ans minimum acquise dans un domaine proche et avoir accédé à un niveau de responsabilité impliquant autonomie, qualité de négociateur et de réalisateur.
La réussite dans cette mission peut permettre des perspectives de développement de carrière.

Rémunération : 250 000 F

Ingénieurs propriété industrielle
référence IP 207 AM

UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL, CA 20 milliards, recherche deux **Ingénieurs pour les intégrer au sein de son service Propriété Industrielle.**

Ces postes conviendraient à des ingénieurs chimistes (+ CEIPI très souhaité) ayant environ 4 ans d'expérience dans le domaine des brevets.
Connaissance de l'anglais obligatoire et de l'allemand souhaitée.

Un poste se situe dans une ville nord de la France, l'autre à Paris.

Écrire en précisant la région souhaitée.

Jeune cadre fort potentiel commerce international
référence FN 205 AM

SOCIÉTÉ DE COMMERCIALISATION INTERNATIONALE de matières premières, solidement implantée et en expansion (1 milliard de chiffre d'affaires) crée, au sein de son bureau parisien, un poste de Négociateur Commercial, offrant une importante et réelle opportunité de développement.

Rattaché à la Direction, le titulaire, après une courte période de formation technique, participera à la commercialisation d'un produit d'origine africaine.
Cette activité requiert, outre la connaissance du produit, une disponibilité indispensable pour entretenir et développer des contacts fréquents avec les Producteurs Africains, ainsi qu'avec la clientèle européenne et d'Extrême-Orient.
Nous souhaitons rencontrer un candidat motivé par les opérations commerciales et financières, disposant :
- d'une formation supérieure (Sciences Po, HEC, ESSEC...),
- d'une expérience de trois ans environ acquise en milieu bancaire ou commerce international de haut niveau (une connaissance de l'Afrique serait particulièrement appréciée),
- d'une personnalité alliant des qualités d'ouverture humaine, de diplomatie et de savoir-faire dans les contacts coexistant avec des exigences personnelles de rigueur et de fermeté,
- nécessité bilingue français-anglais.

Rémunération motivante.
Poste basé à Paris.

Jeune ingénieur d'achat ENI - EPF... 2 à 3 ans d'expérience industrielle
référence CK 202 AM

GRAND ORGANISME INDUSTRIEL D'ÉTAT dont la vocation est d'assurer la maîtrise d'œuvre d'équipements de pointe, recherche un ingénieur pour renforcer la structure de son service central d'achat.

Il sera intégré dans une équipe d'une dizaine d'ingénieurs chargés de négocier et rédiger, avec le concours des services techniques, des contrats d'études et de réalisations d'équipements dans le domaine de l'électronique et de l'informatique (détection - transmission...).
Le candidat possédera une formation d'ingénieur (ENI - EPF...), si possible à dominante électronique, ainsi qu'une première expérience industrielle (2 à 3 ans).
Les nombreuses relations avec des interlocuteurs de haut niveau nécessite d'excellentes capacités relationnelles et un goût prononcé pour la négociation.

Poste à Paris.

Membre de Syntec

Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

Promoteur social

recherche

UN CADRE FINANCIER ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Pour prendre en charge des opérations de construction sous la responsabilité d'un chef de programmes.
Deux à trois ans d'expérience souhaités.

Adresser curriculum vitae sous n° T 68.729 M à REGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.





CONTESSE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AVEC PLUS DE 500 OFFRES D'EMPLOI PARUES OU A PARAITRE

La télématique au service du recrutement : des informations sur l'emploi, la presse, les grandes entreprises et toutes les annonces Contesse.



CONTESSE
Télématique

LE GRAND PLUS DES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateurs, nous appartenons au GROUPE SNECMA (26.000 personnes, dont 3.200 cadres) qui entend poursuivre une politique de recherche et de développement de technologies avancées.

GROUPE SNECMA

Le Département Moyens d'Essais

recherche un

INGENIEUR ANALYSTE

Au sein du Service «Automatisation des mesures», il devra assurer l'analyse, l'écriture et la mise au point de programmes concernant les problèmes d'acquisition de données de traitement de mesures.

Nous recherchons pour ce poste un ingénieur électronicien ou automaticien possèdant 2 à 3 ans d'expérience logiciel.

Lieu de travail : VILLAROCHE (77).

Merci d'adresser sous référence 204/84, lettre, CV et prétentions à SNECMA - Département Encadrement - 2 Boulevard Victor 75724 PARIS Cedex 15.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 280.10.85

Rechercher des médicaments pour le «cerveau âgé»

Vétérinaire toxicologue

Pour mener à bien les études de toxicologie internes (screening toxicologique, études de toxicologie aiguës et subaiguës), nous recherchons un **Docteur Vétérinaire.**

Ce chercheur aura acquis, de préférence dans l'industrie pharmaceutique, une **solide expérience dans la conduite d'essais** toxicologiques et des compétences en histologie.

Maîtrisant parfaitement les essais toxicologiques, il aura le souci d'animer son équipe en vue d'obtenir des résultats fiables dans les délais prévus au plan de développement des molécules.

Si cette perspective vous intéresse, n'hésitez pas à transmettre votre candidature et votre C.V., sous référence M/23 à notre Direction administrative,

Centre de Recherche Delalande *10, rue des Carrières - 92500 RUEIL-MALMAISON*

MEDIA PA

Paris

2 500 PERSONNES COMPOSANTS ELECTRONIQUES

Profession : Chef des nouveaux produits dans une entreprise mondialement connu, en *expansion et performante.*

Créez la fonction de Business Development Manager

Pour l'une de ses divisions, cette société veut mieux prendre en *compte les nouveaux produits dont ses clients auront besoin dans les* 5 prochaines années. Elle crée donc la fonction de Responsable du développement des nouveaux produits.

Rattaché au Directeur du Marketing Europe, ce manager devra :

- *détecter rapidement les futures technologies à moyen terme des clients ;*
- se tenir constamment au courant du marché et des produits lancés par la concurrence ;
- être à l'écoute des décideurs du développement des clients pour *identifier avec eux leurs demandes technologiques spécifiques à* l'horizon 90.

Ingénieur de Grande Ecole (Sup'Elec, Centrale, A.M.), vous avez *quelques années d'expérience industrielle dans une activité voisine* de celle des composants électroniques et/ou électromécaniques. Vous avez été confronté à des activités de recherche et de développement (laboratoire ou Ingeniering d'applications). Vous possédez, évidemment, une forte motivation pour le marketing. Basé à Paris, vous êtes européen (de préférence de nationalité française, hollandaise, allemande, anglaise). Vous êtes au minimum parfaitement bilingue (français-anglais). Des déplacements sont à prévoir pour 40 % de votre temps. *La rémunération prévue est attractive.*



Merci d'adresser votre CV, photo, prétentions, en précisant un N° de téléphone, sous réf. 350, à : Guy POSTEL, CONSEIL, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup, qui s'engage à traiter confidentiellement votre dossier.

Guy Postel

Techniciens de Maintenance élargissez les frontières de votre évolution

Leader mondial dans la fourniture de systèmes de télécommunication numérique, nous employons plus de 45 000 personnes dans 25 pays (CA 83 : 3,3 milliards de dollars).

Notre famille de produits VIENNA, née début 84, réussit l'intégration des standards industriels en télécommunication et gestion *ainsi que la portabilité des applications. Conçue pour le marché européen elle* remporte déjà un succès considérable en *France.*

Notre filiale *française,* NORTHERN TELECOM DATA SYSTEMS, *pour* répondre à son fort développement recherche des TECHNICIENS DE MAINTENANCE.

Dans notre nouvelle définition d'Homme de Maintenance, votre domaine d'activité s'étend à la prise en charge du logiciel.

Votre expérience minimum de 3 ans en maintenance informatique de systèmes de gestion et votre goût pour le contact clientèle seront les atouts décisifs de votre intégration au sein de notre structure.

Une formation minimum Bac + 2 en informatique, et une bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires.

Si vous êtes attiré par les ouvertures de ce nouveau marché technologique et une rémunération motivante, envoyez dès aujourd'hui votre dossier de *candidature* (lettre, CV, prétentions) sous *référence* 784M à *Monique* COQUIN, 41-49 avenue de la Garenne - 92310 Sèvres.

JOURCLJ



L'informatique au service de la communication

HISPANO SUIZA

Spécialistes des équipements aéronautiques et nucléaires, des turbines industrielles *et matériels d'armement.* nous appartenons au Groupe SNECMA - 26.000 personnes dont 3 200 cadres - qui entend poursuivre une politique de recherche *et de développement de technologies avancées.* Nous recherchons

pour notre Division Informatisation

CHEF DE PROJET

Diplômé grande école (Centrale, Sup'aéro...) ou Universitaire (MIAGE...) et éventuellement IAE, ICG... Vous avez acquis une première expérience de l'informatique (stages, service national) et désirez poursuivre dans cette voie. Organisateur et informaticien vous disposerez de moyens informatiques modernes pour conduire des projets d'envergure.

Nous vous offrons en région parisienne un travail motivant, des perspectives *d'évolution et des possibilités réelles de diversification.*

GROUPE SNECMA

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à SNECMA-Département Encadrement - 2, bd Victor 75724 PARIS CEDEX 15 sous référence HL1

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 280.10.85

Nous sommes avec nos filiales l'un des premiers groupes français d'ingénierie. Nous offrons à nos clients l'ensemble des services leur permettant de définir et de réaliser leurs projets d'investissement tant en France qu'à l'étranger (chimie, offshore, bâtiment, industries de transformation, techniques avancées...). Compte tenu de notre développement nous recherchons

contrôleur de gestion export

TRES HAUT NIVEAU. Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion et vous possédez au moins 5 ans d'expérience du contrôle de gestion dans un contexte de préférence proche du nôtre. Vous avez également une expérience comptable. Sous l'autorité du Responsable Financier, vous aurez pour mission d'assurer l'efficacité et la cohérence de la gestion financière et de l'administration de toutes les activités Serete à l'étranger en relation avec les responsables locaux. Sur place vous mènerez vos missions en toute autonomie. Depuis Paris, vous disposerez de l'appui d'experts internationaux. Pour mener à bien vos travaux, vous utiliserez des programmes informatisés de contrôle budgétaire. Ce poste, basé à Paris, nécessite un anglais aisé et des déplacements à l'étranger de courte durée.

Merci d'envoyer votre candidature à SERETE, Service du Recrutement, 86, rue Régnault, 75013 Paris en précisant la référence 84.77.M.





Groupe Industriel Français en forte croissance dans les domaines de la SANTE : C.A. : F 9 milliards, 17.000 personnes ; fortement implanté à l'étranger ; 80 filiales dans 30 pays ; offre à un jeune cadre la possibilité de développer ses connais*sances et d'élargir ses compétences dans un poste d'*

auditeur opérationnel

Au sein d'une équipe d'auditeurs et dans un contexte composé d'unités de taille *humaine, il interviendra dans toutes les fonctions de l'entreprise et de ses filiales :* production, commerciale, informatique, etc.

Ce poste conviendra à un candidat de formation supérieure avec une spécialisa*tion en gestion, dynamique, très motivé,* excellents contacts humains, pratiquant couramment l'anglais et si possible l'espagnol et ayant déjà acquis une première expérience *professionnelle.*

Des déplacements d'une durée raisonnable sont à prévoir.

Un niveau de rémunération attrayant peut être négocié en fonction de l'expérience du candidat.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., *photo (retournés) et prétentions, sous référence* 21.845-M *à H. CARON*

CLA RECRUTEMENT
56 RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS



RECHERCHE SSSSSSSSS

pour la filiale pharmaceutique française d'un important groupe international son

Chef de service informatique

Rattachement :
à la Direction Administrative

Fonction :
- *Assurer l'ensemble des prestations informatiques.*
- *Animer et gérer les équipes d'exploitation et de développement (7 personnes).*
- *Constituer l'interface entre les besoins des utilisateurs et les possibilités informatiques.*
- *Définir les futurs besoins informatiques.*

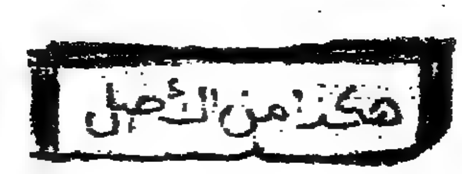
Profil :
- *30-35 ans.*
- *Expérience de Chef de projet en informatique de gestion.*
- *Pratique de l'**IBM 38** et du langage COBOL.*
- *Connaissance des télécommunications et de la micro-informatique.*
- *Anglais.*

*Lieu de travail : **REIMS.***

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à l'attention de Jean-Pierre DELEPLANQUE - 21, bd du Lycée - 92170 VANVES.

MEDIA PA

SSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSS



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

INFORMATIQUE

INTERTECHNIQUE, le grand constructeur français d'ordinateurs de gestion

recherche :

INTERTECHNIQUE

1) Pour sa DIRECTION DES ETUDES À PLAISIR :

● **INGÉNIEURS DE FORMATION GRANDES ÉCOLES, DEA INFORMATIQUE**

et ayant une expérience dans le ou les domaines suivants :

a) Logiciel systèmes de gestion. (RÉF. DE-65).

- Bureautique (messagerie, traitement de texte,...).
- Systèmes d'exploitation.
- Systèmes de télécommunications.
- Systèmes de gestion de bases de données.
- Techniques de compilation.

b) Logiciel systèmes d'instrumentation (RÉF. DE-66).

- Systèmes d'exploitation.
- Systèmes d'acquisition de données.
- Applications traitement du signal.

c) Matériel pour systèmes de gestion. (RÉF. DE-67).

- Contrôleurs disques durs.
- *Microprocesseurs 16 ou 32 bits.*
- Contrôleurs de transmissions.

2) Pour son département INFORMATIQUE À PLAISIR :

a) service « grandes affaires » :

● **DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES** (RÉF. DI-68)

scientifiques ou université, pour assurer les fonctions de chefs de projets s'adressant à de grands utilisateurs. Ces postes nécessitent une expérience de quelques années dans le dépouillement des appels d'offres liés à l'équipement de clients se dotant de réseaux de miniordinateurs de gestion.

Aptitude à développer la coordination entre services techniques et commerciaux.

La connaissance de l'anglais et de l'espagnol sera appréciée.

Le niveau de rémunération motivant tiendra compte de la qualité et de l'expérience des candidats.

b) service documentation :

● **UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN OU UNIVERSITAIRE** (RÉF. DI-69). (Miage ou équivalent) débutant ou confirmé.

Au sein de l'équipe de documentation, il sera chargé, en liaison avec les services techniques et commerciaux, de la conception de la documentation technico-commerciale.

Ce poste constitue un bon complément de formation aux produits informatiques et, éventuellement, un tremplin vers d'autres fonctions dans la société.

Des connaissances en télé-informatique, du système RÉALITÉ, et de la langue anglaise seront appréciées.

3) Pour sa DIRECTION DE PRODUCTION À PLAISIR :

● **RESPONSABLE PROGRAMMES ET PLANNING** (RÉF. DPI-70).

Il sera rattaché au chef du service ordonnancement et aura pour mission d'élaborer les *différents programmes de production* et d'assurer la fonction planning de fabrication d'ensembles électroniques.

Ce poste convient à un titulaire d'un DUT gestion ou technique, ayant l'expérience du planning fabrication, de préférence en électronique professionnelle, et ayant utilisé des systèmes de gestion informatisée.

● **AGENT D'ORDONNANCEMENT** (RÉF. DPI-71).

Pour la gestion des mouvements de matériel *et la préparation de systèmes avant l'expédition aux clients.*

Du niveau BAC, il aura une expérience technique (de préférence en électronique professionnelle) et administrative acquise dans les domaines réception, livraison ou préparation d'opérations de montage.

4) Pour son département TÉLÉMESURE ET SYSTÈMES aux ULIS :

● **INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN GRANDE ÉCOLE** (RÉF. UL-72).

Débutant ou ayant quelques années d'expérience, apte à diriger des études et réalisations de systèmes électroniques et informatiques d'acquisition et de traitement de données dans les domaines aérospatial et nucléaire.

Adresser curriculum vitae avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel - INTERTECHNIQUE - B.P. Nº 1, 78374 PLAISIR Cedex.

Ingénieurs commerciaux en informatique

vous pratiquez la vente depuis plusieurs années et, aujourd'hui, vous souhaitez évoluer, développer votre expérience et satisfaire *vos ambitions...*
Alors le moment est venu de nous rencontrer pour en parler

Plusieurs de nos clients, filiales de multinationales, ayant leurs sièges à PARIS ou en proche banlieue, nous ont confié la recherche d'

Ingénieurs d'affaires

(hommes ou femmes)

ayant une formation supérieure (commerciale ou technique), une bonne connaissance du *monde IBM et de son environnement, et pouvant justifier* de plusieurs années d'expérience de négociations commerciales à HAUT NIVEAU.

Nous leur proposons de devenir soit :

- des spécialistes de la vente de systèmes mini et gros systèmes sur le marché des compatibles IBM qui seront responsables au sein d'un secteur d'activité économique, de la négociation, avec les différents décisionnaires, des solutions informatiques *adaptées aux besoins* et au développement de leurs entreprises. (Réf. IAM/925)
- des spécialistes de la vente des services informatiques (logiciel et progiciel) dans les domaines de la CFAO, GPAO et des réseaux destinés aux applications *bureautiques, télématiques, robotiques* et ateliers flexibles dans le secteur de la grande industrie. (Réf. ICT/926)
- des spécialistes de la vente de systèmes intégrés d'édition (matériels et logiciels auprès d'une clientèle spécifique composée de Sociétés de PRESSE, D'EDITION ET D'IMPRESSION. (Réf. IAE/927)

Pour tous ces postes, les candidats bénéficieront d'une large autonomie, ils établiront les négociations à tous les niveaux de décision et seront responsables : *du traitement, du suivi et du développement des affaires,* tant sur le plan technique que financier.

Les rémunérations proposées tiendront compte du profil et de l'expérience des candidats et ne sauront être un obstacle à l'intégration d'éléments compétents et évolutifs.

Si vous êtes intéressés par l'un de ces postes, veuillez adressez votre C.V. + photo + prétentions en précisant la référence du poste choisi, à l'attention de Bernard G. ALLEN, qui étudiera avec une totale discrétion toutes les candidatures qui lui seront adressées.

CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, Rue des Ecoles - 78400 CHATOU

MEDIA BA

Nous cherchons un chargé d'études pour lui confier des missions d'

Etudes et organisation comptables

Au sein du département spécialisé de notre Direction Financière votre domaine d'intervention concernera

- la conception, le développement et la mise en place des méthodes et *procédures comptables du Groupe.*
- l'organisation, l'assistance et le conseil pour les services comptables des sociétés du Groupe.

De formation supérieure + DECS, vous possédez une première expérience acquise dans une fonction comptable. Vous maîtrisez l'Anglais et peut-être une autre langue.

Outre les qualités classiques demandées pour ce type de fonction -*ordre, méthode, rigueur*-nous apprécierons vos qualités rédactionnelles et relationnelles.

Merci d'adresser votre candidature - lettre manuscrite + CV. + rémunération souhaitée-sous réf. 573/M à Marc DESGORCES
ROUSSEL UCLAF B.P. 120.07-75323 PARIS CEDEX 07.

ROUSSEL UCLAF

Vous avez 10 bonnes raisons de rejoindre IBM France

1
Une grande entreprise privée française. Plus de 20.000 Françaises et Français travaillent chez IBM France, 5ème exportateur français dans des unités à taille humaine, dont quatre usines et deux centres de recherche.

2
Un secteur d'avenir. L'informatique l'est par *excellence. Ses applications à tous les domaines* de l'industrie et de la vie ouvrent des perspectives illimitées.

3
L'avance technologique. A l'écoute du besoin des clients, IBM développe constamment des produits nouveaux, destinés à des utilisateurs nouveaux. L'avance technologique explique leur succès.

4
Une entreprise en bonne santé. Nous nous portons bien, grâce à des efforts de rationalisation et de rigueur. Cette bonne santé, nous en sommes fiers, car elle est un gage de sécurité pour nos collaborateurs.

5
De bonnes conditions de travail. Vivre et travailler dans un climat social serein, bénéficier de nombreux avantages, avoir des rapports simples et directs avec la hiérarchie : ce sont les conditions de travail à IBM France.

6
De réelles responsabilités. Analyser le besoin du client, l'étudier, soumettre une solution *adaptée, aider au démarrage du système* et en assurer le suivi : voilà les responsabilités de nos ingénieurs commerciaux.

7
Une évolution ouverte. Toutes les évolutions sont envisageables dans des postes fonctionnels ou hiérarchiques et des fonctions commerciales, techniques ou administratives, à Paris, en province ou même parfois à l'étranger. En un mot, rester dans la même entreprise, mais changer de métier.

8
Une formation réputée. Quand vous entrez, *elle complète vos études par la théorie et la pratique.* Cela nous permet de recruter aussi bien de jeunes ingénieurs que de jeunes diplômés d'Ecoles de Commerce. Ensuite, la formation IBM vous aidera à tous les stades de votre évolution.

9
Une grande liberté. Nous tenons à la liberté dans l'organisation du travail. Pour nous, il y a d'abord une mission à remplir, sans contrôles *tatillons ni systématiques.*

10
La dernière raison... Ce sont nos collaborateurs actuels qui vous la donnent. Ils sont bien chez nous, ils le disent et ne cherchent pas à partir. C'est pour nous le meilleur témoignage. C'est pour vous la meilleure raison de rejoindre IBM.

JEUNES DIPLOME(E)S D'ECOLES D'INGENIEURS ET DE COMMERCE,

hommes et femmes, vous qui souhaitez devenir ingénieur commercial, adressez-nous votre candidature. *Si vous avez une courte expérience professionnelle, écrivez-nous aussi.*
IBM France, Département Recrutement - Orientation - Conseil, (Référence ICM23/10)
2, rue de Marengo, 75001 PARIS.
Nous rembourserons vos éventuels frais de déplacement

IBM

Organisation et Publicité

Gestion de Patrimoine

Spécialiste des marchés obligataires, vous souhaitez gérer des FCP, des SICAV, concevoir de nouveaux produits, participer à l'expansion d'un groupe financier de premier plan.

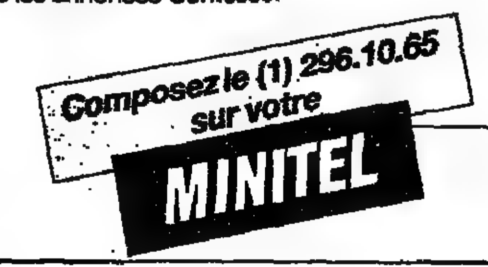
Une formation d'actuaire complétée par une expérience de 5 ans et une pratique courante de l'Anglais seront des atouts appréciés.

Adresser candidature à M. CHASSERY réf. 4094/O - 110, rue du Colonel Fabien 92160 ANTONY (qui transmettra)



CONTESSE VOUS EN DIT PLUS SUR LES ENTREPRISES QUI VOUS RECRUTENT

La télématique au service du recrutement : des informations sur l'emploi, la presse, les grandes entreprises et *toutes les annonces Contesse.*



CONTESSE *Télématique*

LE GRAND PLUS DES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



CIMSA

SPÉCIALISTES BASES DE DONNÉES : UN GRAND PROJET VOUS ATTEND

Notre matériel, nos systèmes et nos logiciels font appel à une informatique de pointe, performante au plus haut niveau, dans les milieux les plus sévères.

INGÉNIEURS BASES DE DONNÉES

Vous êtes spécialiste en conception, en réalisation ou en maintenance de logiciels de bases de données réparties : nous vous proposons de rejoindre notre équipe d'ingénieurs, actuellement chargée de la réalisation d'un grand projet à l'export.

De formation ingénieurs Grandes Écoles ou Universitaire, vous avez acquis une solide expérience industrielle dans des domaines comparables. Votre connaissance des normes internationales sera appréciée.

Ces postes sont basés à Vélizy (les ingénieurs intéressés pourront rejoindre notre Établissement de TOULOUSE).

Merci d'adresser votre candidature sous référence 90130/M, à JFD CONSEIL, Jacqueline Fleurent-Didier, 102, bd Malesherbes, 75017 PARIS, qui l'étudiera en toute discrétion.



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

Chef de produit senior

Cette société, basée en banlieue ouest, filiale d'un important groupe international, est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de *systèmes de marquage et de biens d'équipement électroniques* ayant des applications en grande distribution. Réputée pour la qualité de ses produits et de son approche marketing, elle cherche à intégrer dans son équipe un chef de produit senior. Sous l'autorité du directeur marketing, il se verra confier la responsabilité d'un nouveau système faisant appel aux dernières techniques informatiques et aux applications multiples en grande distribution. Sa tâche sera d'assurer l'adaptation du produit, sa promotion, la formation de l'équipe commerciale, l'analyse des besoins des clients, la réalisation du plan marketing. Véritable interface entre la maison-mère et la filiale, il devra impérativement parler l'anglais. Ce poste intéresse un candidat âgé de 27 ans minimum de formation HEC, ESSEC, ESC ou équivalent et ayant une expérience similaire acquise, par exemple, chez un constructeur informatique (terminaux point de vente, systèmes d'enregistrement et de contrôle des données, etc...). La connaissance de la grande distribution est vivement souhaitée. La rémunération de départ de bon niveau sera fonction des compétences et du potentiel offert. Ecrire à H. MICHERON en précisant la référence A/R9072M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Chef de mission dans un cabinet d'audit international

Après au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans un cabinet d'expertise comptable ou d'audit, vous souhaitez valoriser cette expérience en exerçant des responsabilités de senior (chef de mission) dans un cabinet international. *Agé(e) d'au moins 26 ans,* vous êtes diplômé(e) d'une grande école de commerce, ou titulaire d'une maîtrise de sciences économiques ou de gestion avec une spécialisation comptable (DECS).

Nous vous proposons d'intégrer une équipe de professionnels de haut niveau et de donner une dimension internationale à votre carrière en appliquant les méthodes qui nous sont propres.

Ecrire sous réf. 510/11M à COFROR qui transmettra.



COFROR
Tour Fiat-Cedex 16-92084 Paris la Défense

Ingénieurs
Réseaux téléphonie

ARN INFORMATIQUE, société spécialisée en télé-informatique et logiciels de base, compétente dans tous les domaines de transmission (données, voix, image) recherche pour elle-même et pour ses clients, plusieurs ingénieurs expérimentés(ées).

Ingénieur, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans en informatique et connaissez les réseaux ou la téléphonie (logiciels de base, protocoles de transmission, etc.).

Nous vous proposons d'intervenir sur des projets variés, en réseaux ou téléphonie, au sein d'équipes dynamiques et professionnelles. Chacune de nos équipes est ponctuellement responsable d'un projet de la rédaction du cahier des charges à la livraison de ce projet clé en mains.

Et si le poste de chef de projet vous tente, plusieurs opportunités existent actuellement dans notre société, vous garantissant une évolution de carrière rapide et motivante.

ARN informatique

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à ARN INFORMATIQUE 51-57, r. Jules-Ferry - 93170 BAGNOLET.

MEDIA PA

Chef de Projet
Informatique de Gestion de Pointe

Au sein d'une très importante Société du secteur tertiaire, notre Direction Informatique développe des applications informatiques avancées - équipement actuel : 66 DPS 3 ; important réseau télétraitement.

Afin de renforcer notre potentiel, nous recherchons un Chef de Projet. Il animera une équipe chargée de la conception et de la réalisation d'une importante application de gestion utilisant des bases de données. *Il travaillera en liaison étroite avec les services utilisateurs.*

De niveau de formation ingénieur + formation complémentaire en gestion d'entreprises, il a une expérience d'au moins cinq ans, de préférence dans le secteur tertiaire. Il a acquis une pratique de la conduite de projets.

Le poste, basé à Paris, intéresse un Chef de Projet ayant le goût du travail en équipe, de l'innovation, et *recherchant le challenge.*

Les conditions de rémunération et les avantages sociaux offerts sont de nature à intéresser un professionnel de valeur.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci de téléphoner ou d'écrire sous référence 9205 M à Marion DELPARD qui garantit la confidentialité.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

PANALPINA

TRANSITAIRE
de renommée internationale
recherche

ATTACHÉ (E) COMMERCIAL (E)

IUT transport
gestion commerciale
ou équivalent.
Expérience souhaitée 2 à 3 a.
Vente en milieu industriel.
Anglais : lu, écrit, parlé
Allemand ou espagnol : apprécié
La mission consiste à rechercher *développer et entretenir la clientèle de une à plusieurs lignes de groupage routier dans les secteurs* 75, 91, 92, 93, 94.
Grande liberté d'action assurée à candidat(e)s stables et de valeur. Clientèle de départ existante. Appuis des services d'exploitation. Soutien publicitaire assuré.
Déplacements occasionnels *à l'étranger.*
Rémunération motivante.
Voiture de service.
Frais profess. remboursés
Adr. C.V., référ. et prét. à
PANALPINA
Transports internationaux
B.P. 98, 93505 PANTIN CEDEX.

Société de Service haute performance recherche pharmacien (H., F.) 24-28 ans. Option industrie *IAE ou équivalent,* connaissance souhaitée de la législation pharmaceutique et des classes thérapeutiques, anglais courant indispensable. Poste responsable des études de la documentation et de l'information.
Le poste convient à un (e) candidat (e) aimant l'ordre et possédant un esprit d'analyse.
Evolution en fonction de la croissance de l'entreprise et de l'aptitude du candidat.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite à Yves TILLET, *directeur* général I.D.D., 350, rue St-Honoré, PARIS-1er.

Ecole des parents rech.

JURISTE

Exp. consultations droit privé. Pour réponse tél. (travail en équipe, 20 h à 24 h par semaine) 3.640 F à 4.350 F + 13e mois. Env. C.V. + photo à : I.S.P., 6, impasse Bon-Secours, 75011 PARIS.

RECHERCHONS
PROFESSEURS DE PIANO

Env. C.V. avec photo

Écrire sous le nº T 68.644 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ville de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise), 12.000 h., recr. UN ATTACHÉ COMMUNAL *2e classe, pour services* finances et personnel. Formation *financière, comptable et informatique exigée.*
Adresser candidature avec C.V. à M. le Maire, Hôtel de Ville, 95320 SAINT-LEU-LA FORÊT.

Cab. conseil jurid. cherche collaborateur 3-5 ans expérience dans cabinet international.
Ecrire sous le nº T 068.781 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
DOTE DE PUISSANTS MOYENS INFORMATIQUES
RECHERCHE

LE RESPONSABLE DU SERVICE REALISATIONS

Encadrant une équipe d'une trentaine de personnes :
■ *Il gère les projets de développement,* ■ *Il conçoit avec les utilisateurs les* projets nouveaux : applications de gestion et applications scientifiques. ■ Il assure la coordination des projets sous-traités à l'extérieur.

Justifiant d'une large expérience de la conduite de projets, le candidat souhaité :
■ *est diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole d'ingénieur ou équivalent).*
■ parle un anglais courant. ■ est capable d'évaluer la faisabilité d'un projet en sachant travailler sous la contrainte des délais et des coûts.

Merci d'écrire à notre Conseil sous réf. T 101

INFORAMA *carrières*
la technologie par les hommes

24 rue du Mare 31000 Toulouse Tél. (61) 52 23 50 PARIS - LILLE - LYON - MARSEILLE - PAU

GROUPE D'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL
recherche

CHEF COMPTABLE

Rattaché directement au directeur financier, il aura la responsabilité de sociétés d'investissement immobilier en France, et de sociétés de services apparentées, dans les domaines suivants :

- **Comptabilité générale ;**
- **Déclarations fiscales ;**
- **Paie ;**
- **Trésorerie.**

Ce poste nécessite une connaissance de la comptabilité anglo-saxonne et de la gestion informatisée, une expérience de l'immobilier ainsi que la pratique de la langue anglaise.

Adresser candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions et photo) à CHAGAL INVESTMENT ADVISORS FRANCE, 99, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

• INFORMATICIENS •

la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier. Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses. Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ?
Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique.
Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....

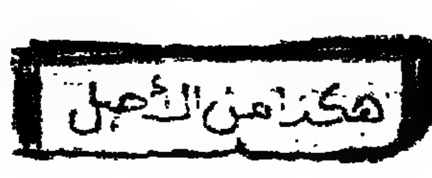
Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle, accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse Inf., 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

SOCIETE SPECIALISEE DANS L'EXPORTATION DE MATERIELS *INDUSTRIELS* SOPHISTIQUES en forte expansion : l'effectif a doublé en 3 ans (250 personnes, pour l'essentiel cadres et techniciens) recherche un (e)

COLLABORATEUR JURIDIQUE
Droit Commercial et Droit Public

Pour seconder le Directeur du département opérations dans la *mise au point* et la coordination des multiples textes contractuels liés à chaque exportation.
Expérience préalable de plusieurs années dans un poste similaire.
Anglais nécessaire.
Rémunération annuelle de l'ordre de 190.000F, selon expérience.
Le poste est situé à SAINT-CLOUD.

Envoyer candidature manuscrite avec CV détaillé, photo d'identité et prétentions *sous référence 6768 à PARFRANCE ANNONCES* - 4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS – qui transmettra



ROBOTRONICS

GROUPE MATRA

Situé en Banlieue Sud recherche H/F pour

Gagner avec nous le marché de la Productique

Ingénieurs Technico-Commerciaux

Ils négocient les contrats de vente et participent à la promotion de systèmes automatiques industriels en milieu de fabrication, en relation étroite avec des équipes projets.

Ingénieurs de formation confirmés par 5 ans d'expérience environ, ils sont rompus aux négociations commerciales et connaissent les milieux de fabrication (biens d'équipements - machines outils ...).

Hommes de «terrain», pragmatiques et capables de négocier à tous les niveaux de clientèle, ils apportent une expérience réussie de la vente par leur tempérament «gagneur».

Déplacements de courte durée en France et en Europe. Anglais courant.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous Nº NK 1166 à ROBOTRONICS – *rue de la Terre de Feu* – B.P. Nº 224 – 91942 – LES ULIS CEDEX



Une implantation mondiale - 23.000 personnes, 1,3 Milliard de C.A. -, une croissance de plus de 20% l'an ; notre objectif essentiel est de contribuer au progrès dans les domaines de la mesure (oscilloscopes, analyseurs de spectre...) et du traitement de données (l'informatique graphique) au SERVICE DE LA SCIENCE ET DE L'INDUSTRIE. Nos cadres évoluent vite dans un *contexte jeune et performant ; avec eux, avec nous vivez «HIGH TEK» !*

INGENIEURS COMMERCIAUX

Jeune diplômé ou première expérience, de formation ELECTRONIQUE ou de culture scientifique, vous maîtrisez l'anglais et avez la conviction d'être les vecteurs de produits à la pointe de la Technologie.

Nous vous proposons de vendre, au sein de la Division Instrumentation, des solutions à des problèmes de mesure.

Vos clients, vos prospects, sont des ingénieurs passionnés par leur environnement, nous vous demandons de les *comprendre et de les séduire.*

Pour une réussite méritée, nous vous assurons une rémunération élevée, une voiture de fonction, une formation France ou USA.

Si votre souhait de progresser est aussi ambitieux que notre politique produits, écrivez nous sous réf. M.23 à TEKTRONIX - Direction du Personnel - B.P. 13 - 91941 LES ULIS CEDEX : nous saurons vous convaincre.

Tektronix

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

RIBER

DIVISION D'INSTRUMENTS S.A.

SPÉCIALISTE MONDIAL EN ÉQUIPEMENTS DE RECHERCHE POUR LA MICRO-ÉLECTRONIQUE ET L'ANALYSE
en très forte expansion sur le marché international (JAPON, U.S.A., U.R.S.S...)

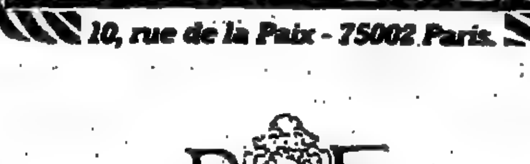
recherche

ingénieur recherche & développement

Rattaché au DIRECTEUR du DÉVELOPPEMENT, il sera chargé de concevoir et développer de nouveaux RÉACTEURS D'ÉPITAXIE, en étroite collaboration avec le service Marketing et le Bureau d'Études. Il participera également à l'industrialisation des produits qu'il aura mis au point.

Ce poste sera confié à un INGÉNIEUR en SCIENCES DES MATÉRIAUX ou PHYSICIEN familiarisé avec les phénomènes de croissance cristalline des semi-conducteurs et ayant par ailleurs une très bonne connaissance des techniques de la MÉCANIQUE sous VIDE ou ULTRA-VIDE. Une expérience dans l'étude et la mise au point de machines industrielles pour la MICRO-ÉLECTRONIQUE serait vivement appréciée.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2918 M, à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par



MEMBRE DE SYNTEC

CATIA®: OFFRES D'EXPLOITS DANS LA CFAO D'AVANT-GARDE.

DASSAULT SYSTÈMES confirme de mois en mois, avec le logiciel CATIA, son leadership international de la CFAO. *Rejoindre nos équipes de très haut niveau, c'est concevoir dès aujourd'hui l'Informatique de l'An 2000, que vous soyez :*

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Informaticien débutant ou confirmé, vos connaissances vous permettent de concevoir de nouveaux systèmes de CFAO sur postes de travail autonomes. Vous développerez en langage C sous UNIX ou en Assembleur IBM. *(Réf. DS/1)*

INGÉNIEURS D'APPLICATIONS DÉBUTANTS

Votre formation (X, CENTRALE, SUP-AÉRO...) *et votre potentiel vous permettent de participer en équipe au développement de* nouvelles applications de CFAO dans des domaines tels que • Géométrie tridimensionnelle • Image synthétique • Robotique • *Intelligence artificielle. Vous pourrez devenir rapidement* CHEF de PROJET *ou, en fonction de vos affinités, évoluer vers des* interventions de nature plus commerciale. (Réf. DS/2)

RESPONSABLE DOCUMENTATION

Vous êtes de langue maternelle anglaise, et possédez un niveau de formation supérieure. Animateur d'une équipe de traducteurs, rédacteurs et dessinateurs, vous allez être le maître-d'œuvre de la conception et de la réalisation – en français et en anglais – des documents et notices techniques CATIA. (Réf. DS/3)

Quel que soit votre domaine d'intervention, vous bénéficierez si nécessaire d'une période de formation préparant votre intégration.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) précisant la référence concernée, à Dominique CALMELS – Directeur Technique – DASSAULT SYSTÈMES 40, boulevard Henri-Sellier, 92150 SURESNES.



dassault systemes

HAVAS CONTACT

BUE

LA BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE
recherche pour sa succursale de STRASBOURG

exploitant clientèle déposante
particuliers et institutionnels

Si vous avez un tempérament COMMERCIAL et un réel goût pour les CONTACTS, que votre formation supérieure ou bancaire approfondie a été confortée par une PREMIERE EXPERIENCE de 3 à 7 ans dans le suivi de la clientèle déposante.

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe commerciale à Strasbourg pour y *développer son fonds de commerce.*

Ce poste peut conduire, à terme, à des responsabilités d'animation dans le cadre de la succursale.

Envoyer CV, lettre manuscrite et photo à la
BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE
Service Recrutement Cadres - 4, rue Gaillon - BP 89
75060 PARIS CEDEX 02 sous la réf. LM

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

La presse informatique : un créneau commercial d'avenir

JEUNE CHEF DE PUBLICITE

Joignez-vous, à Paris, au **Groupe TESTS, numéro un de la presse informatique** en France. Dans une entreprise qui connaît un essor spectaculaire, vous développez la vente d'espaces publicitaires d'une revue mensuelle, **l'Ordinateur Personnel**, qui bénéficie d'une large audience. Vous êtes responsable des relations avec les interlocuteurs d'un milieu professionnel réputé dynamique : agences de publicité, distributeurs et boutiques d'informatique, constructeurs, sociétés de services...

Vous avez 25 ans minimum et vous bénéficiez, de préférence, d'une première expérience professionnelle acquise dans l'exercice de fonctions commerciales.

Nous vous remercions d'écrire, sous la réf. M/3868, à Nicole DOGNIN qui *étudiera votre candidature à titre confidentiel.*

SERTI SELECTION – *49, av. de l'Opéra* 75002 PARIS

MEDIA PA

Une carrière bancaire dans un créneau porteur...
Les Moyens de Paiement.

Au sein de notre Direction de l'Informatique et des Techniques Bancaires nous proposons à un(e) diplomé(e) de formation supérieure le poste de

CHARGE(E) D'ETUDES

Votre mission : participer au développement des produits bancaires au sein du Crédit Mutuel et dans les instances *de concertations professionnelles*

Ce poste essentiellement fonctionnel implique de nombreux *contacts et requiert de réelles capacités d'adaptation* et d'organisation.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. + lettre manuscrite) à Henry YVAN sous Réf. 876 Confédération Nationale du Crédit Mutuel 88-90, rue Cardinet 75017 PARIS

Curriculum

Crédit Mutuel

Chef de projet

Et si vous changiez pour...

créer et mettre en place des applications financières dans un grand groupe bancaire privé !

- Une formation ingénieur ou MIAGE.
- Une première expérience en informatique de gestion, sur *gros systèmes IBM.*

VOTRE MISSION :

- La création et la mise en place de l'ensemble des applications financières et comptables d'un groupe de sociétés, c'est-à-dire une fonction de chef de projet à part entière.

LES MOYENS :

- Un équipement informatique de pointe (Infocentre, Télématique, IBM 4381...).
- *Une large autonomie d'action* au sein d'une jeune équipe informatique de taille humaine (18 personnes).

Vous avez des projets de développement personnel...

Venez les réaliser au sein d'une société novatrice et en expansion (à Neuilly), filiale d'un des tout premiers groupes financiers privés !

Adressez dès maintenant votre candidature sous la référence *CAR/M* à notre *Conseil* Jacqueline Fleurent-Didier - **JFD CONSEIL** - 102, bd Malesherbes - 75017 PARIS.

MEDIA PA

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

ENTREPRISE FRANCAISE DE
ROBOTIQUE
en forte croissance recherche pour son établissement de CERGY-PONTOISE des jeunes ingénieurs ayant une formation de base appropriée au profil de chaque poste
(ESE, ENSAM, ENSIMAG...)

INGENIEURS EN LOGICIEL ROBOTIQUE

INGENIEURS EN METHODES DE TESTS DES CARTES MICROPROCESSEURS

INGENIEURS ELECTROMECANICIENS

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Adresser CV, lettre manuscrite et photo sous réf. 2823 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui trans.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

INGENIEURS

participez à notre réussite

(Expansion 1984 : 100%)
Société d'informatique spécialisée en

**TELECOMMUNICATIONS
PROCESS INDUSTRIEL
LOGICIEL DE BASE**

recherche en création de postes

1) des ingénieurs CONFIRMÉS
2) des ingénieurs DÉBUTANTS
ayant une première expérience acquise au cours de stages

pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS RÉEL sur minicalculateurs et microprocesseurs.

La QUALITÉ des relations dans notre entreprise, l'INTERET des projets qui nous sont confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 45 à
Pierre GILLIER
57, rue Vasco de Gama
75015 PARIS.

SEGIME

JEUNE CABINET EXPERT COMPTABLE SPÉCIALISTE ENTREPRISES CULTURELLES cherche

COLLABORATEUR(TRICE) CONFIRMÉ(E)

Curriculum vitae et prétentions à CABINET RICHARD, B.P. 102, 94514 Rungis Cedex.

SETEC ORGANISATION
recherche

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

(Mines, Ponts, Centrale, T.P.) débutant ou 2 ans d'expérience pour missions de conseil.
ORGANISATION, GESTION ET MANAGEMENT DE GRANDS PROJETS
Rigueur intellectuelle, curiosité, capacité d'adaptation, excellents contacts humains, esprit d'équipe.
Écrire avec C.V., prét. et photo à SETEC ORGANISATION,
Tour Gamma D,
58, quai de la Rapée,
75583 PARIS CEDEX 12.

Entreprise Industrielle et Commerciale de notoriété nationale, située en proche banlieue parisienne, recherche pour sa Division Informatique (environnement IBM 30XX), son

RESPONSABLE DES ETUDES

A la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes, il sera chargé de repenser complètement le système d'informations de la Société, dans ses structures et ses applications, principalement :
- comptabilité et commercial,
- fichiers clients,
- facturation,
- statistiques...

Après définition et approbation du nouveau système, il suivra sa mise en place, notamment dans les nombreuses agences régionales.
L'homme recherché a une expérience d'au moins 5 ans de la responsabilité d'importants projets informatiques, de préférence dans le tertiaire, soit en tant que Chef de Projet ou de Responsable d'Etudes.
Il a le goût de l'opérationnel et du management des hommes.
Adresser C.V. détaillé en précisant votre salaire actuel sous référence LES 410 à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche pour une de ses divisions qui regroupe un ensemble de PMI (600 personnes et plus de 500 millions de CA).

Un jeune responsable marketing
HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent

Il s'agit de la création et du développement de la fonction Marketing pour des produits industriels de large diffusion.
Réelles possibilités d'évolution de carrière au sein de la division ou du groupe.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. SE 500 AM
Discrétion absolue

etap
4, rue Massenet 75016 Paris
Membre de Syntec

Importante entreprise installations électricité Banlieue Ouest
recherche

CORRESPONDANT HF INFORMATIQUE PAIE

DUT gestion du personnel.
Directement rattaché (ée) au Chef du Service du Personnel le candidat prendra en charge l'évolution et le suivi du progiciel de paie PACHA déjà en place.
Stage formation assuré.
Possibilité d'évolution ultérieure.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 81090 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX.

POUR LA DIFFUSION DE PRODUITS NOUVEAUX DANS LE SECTEUR HOSPITALIER
nous recherchons

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL POUR L'EXPORT

PHARMACIEN DIPLOMÉ

- Langues étrangères nécessaires ; anglais, espagnol courants.
- Grande disponibilité.
- Expérience confirmée du technico-commercial.
- Tempérament de vendeur.

CETTE PERSONNE DE TERRAIN DEVRA AVOIR LA CLASSE VOULUE POUR DES CONTACTS AU NIVEAU CHIRURGIENS.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo + prétentions sous référence n° 1510 à :

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris

KNOLL INTERNATIONAL
recherche

EXPORT CUSTOMER SERVICE SENIOR

(langue maternelle anglaise ou parfaite maîtrise de l'anglais)

POUR :
- Superviser et animer son administration commerciale export (traitement des commandes, suivi de fabrication en relation avec le service planning, suivi des procédures de paiement, organisation des transports...).
- Organiser les routines du service (4 personnes) et l'assister dans la résolution des problèmes opérationnels.

Ce poste conviendrait à un jeune cadre pouvant déjà justifier d'une expérience similaire, capable de prendre en charge de manière énergique les situations difficiles et de s'investir totalement dans sa fonction.

ENVOYER C.V. + PRÉTENTIONS A :
KNOLL INTERNATIONAL
B. Moreau BP 746 95004 Cergy.

BANQUE PARIS 9e
recherche pour sa
Direction de la Comptabilité

JEUNE CADRE

Niveau expertise comptable
Expérience 4 à 5 ans Banque ou Cabinet.
Envoyer lettre manuscrite, Curriculum-Vitae + photo, sous la référence 69.746
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.R.B.

GROUPE I.F.G. PARIS
recherche pour L'I.F.A.G.
- première formation futurs cadres de gestion -

Responsable des Etudes

Ce véritable patron des études, rattaché au Directeur de l'I.F.A.G. assure la responsabilité globale des enseignements, participe à l'élaboration des programmes et en assure la réalisation, anime le corps professoral (60 praticiens en entreprise), conseille les élèves (80 élèves par promotion × 3). –

Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir une formation supérieure commerciale ou de gestion, 28 ans minimum, une première expérience (2 ans minimum) en entreprise et le goût de la pédagogie.

Veuillez écrire en précisant motivations et prétentions sous référence 1041 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

PANALPINA

TRANSITAIRE de renommée internationale recherche

EMPLOYÉ (E) DE TRANSIT QUALIFIÉ (E)

dactylographe confirmée
Pratique de l'espagnol
Notions d'anglais appréciées
Expérience souhaitée 2 à 3 a. dans une fonction similaire
Excellente ambiance de travail au sein d'une équipe motivée.
Salaire intéressant. 13e mois, indemnités de repas.
Engagement immédiat.
Adresser C.V., référ. et prét. à l'adresse suivante :
PANALPINA
Transports internationaux
B.P. 98, 93505 PANTIN CEDEX.

Importante société fret aérien recherche son

RESPONSABLE EXPORT

Secteur JAPON
Trilingue japonais français anglais, préf. à candidat japonais.
Expér. non exigée, période de formation. Voiture de fonction
Visa; permis de séjour fournis.
Ecr. s/nº 8.529 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GRAND CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT

RECHERCHE

SENIORS (CHEFS DE MISSION)

- Agés de 25 à 30 ans ;
- Diplômés d'une Grande Ecole de Commerce ou Maîtrise de droit, gestion, sciences-Po, et DECS ;
- Ayant au minimum 3 années d'expérience dans un cabinet d'expertise comptable ou d'audit.

Ecrire sous référence 510-12 à Audit Continental SA, correspondant de Peat, Marwick, Mitchell & Co,
Tour Fiat, Cedex 16,
92084 Paris-La Défense.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

pour assurer des développem. :
- CAO ;
- LOGICIEL DE BASE ;
- LOGICIEL D'APPLICATION ;
- TRANSMISSION ;
- Connaissances MOTOROLA 68.000.

Ecrire ou téléphoner au :
78-80, avenue Galliéni,
tour Galliéni 1;
93174 BAGNOLET CEDEX
Téléphone : 360-13-54/55.

Groupe de jeunes experts comptables Paris (Etoile) rech.
ASSISTANT
niveau certificat supérieur, diplôme enseignement supérieur apprécié. Expérience 2 ans minimum. Pour révision, assistance et conseil auprès de PME-PMI, sous la responsabilité directe d'un expert-comptable. Adresser CV sous réf. 022 à C.E.A., 10, rue Pergolèse, 75116 Paris.

EDGETEK

Leader mondial dans le service test de C.I., recherche :

1. - JEUNE INGÉNIEUR

H. ou F. Technico-commercial.
Formation supérieure en électronique.
Techno ou applications pour vente de services :
- Contrôle d'entrée,
- Évaluation et expertise,
- Programmation.

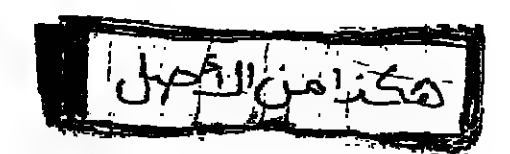
Quelques années d'expérience souhaitées dans vente de composants ou systèmes de test.
Anglais courant.

2. - INGÉNIEUR

pour test de wafers.
Formation supérieure en électronique.
Expérience similaire souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
Z.I. Courtabœuf, av. des Andes,
91940 LES ULIS.

Ass. rech. formateur (trice) expérimenté pour stage ISP 18-25 ans, 1er décembre.
Envoyer curriculum vitae.
711, quartier Albert-Camus,
77190 DAMMARIE-LES-LYS.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

HOTEL PARTICULIER duplex beau volume, séjour, chambre, bureau, état exceptionnel, 1.500.000 F, MATIMO. TÉLÉPH. : 272-33-25.

4e arrdt

PROXIMITÉ QUAI DES CÉLESTINS, 135 m²

SUPERBE 5-6 PIÈCES, 4 chambres, asc., parking possible. MATIMO 272-33-25.

MARAIS Près SEINE Atelier 80 m². S/cour pavée, lumin. 650.000. 587-33-34.

5e arrdt

MÉTRO MAUBERT

Bon immeuble, chff. cent. ind., gd séjour, 1 petite chambre, entrée, cuisine, bains, w.-c., 45, BD ST-GERMAIN. Mardi-mercredi 14 à 17 heures.

PLACE MONGE

IMM. P. DE TAILLE

2 PIÈCES

Cuis., w.-c. possible, salle de bains, 3e ét., très clair.

385.000 F

Etude BOSQUET. 705-06-76.

SAINT-MICHEL Imm. XVIIIe rénové, studios et 2 pces, à aménager. 272-40-19.

A VENDRE

2 PCES TT CONFORT

(près du bd Saint-Germain). Cuis., s. de bns, entrée, w.-c. Tél. le matin avant 9 h : 707-85-64.

6e arrdt

LUXEMBOURG R. CORNEILLE r.-de-ch. s/cour dble séj. + ch. travx. 635.000. 354-01-55.

SÈVRES-BABYLONE. Imm. pierre de taille 3/4 p., soleil, calme, 900.000, 322-61-35.

9e arrdt

RUE DE MONTYON 145 m², 5 P., CUIS., BAINS, 3e étage, asc., possibilité professionnel ou commercial. GARBI - 567-22-88.

11e arrdt

Duplex, rénové. 703-32-31

LOFT 160 m²

Soleil. 950.000 F. A SAISIR.

PÈRE-LACHAISE Immeuble récent, standing

2 P. 50 m², 540.000 F

refait neuf, parking. MATIMO 272-33-25.

13e arrdt

LOFT

329-58-65.

NATIONALE 3/4 P.

tt cft, parkg + studio contigu et parking, 336-17-36.

PRÈS PARC MONTSOURIS beau 5 P. 132 m², balcons, 2 bains, soleil, 8e étage, imm. récent, grand confort, 2 park. LAGARDE 326-22-63.

16e arrdt

SQUARE JOUVENET NEUF STDG JAMAIS HABITÉ GD 3 PIÈCES + TERRASSE. Finitions soignées 15.500 F LE M2 Vis. s/rendez-vs 503-00-11.

17e arrdt

Rue des MOINES, côté square, bel appart. d'angle 6 P., 3e ét., 120 m². ALGRAIN, 285-00-59

FACE LYCÉE CHAPTAL dble séj. état impec. 2 ch., + 2 bns, terrasse, 387-95-97.

18e arrdt

Mairie 18e imm. briques 1930, studio tt cft, 6e ét. s/rue

139.000 F

IMMO Marcadet 252-01-62.

Résidence MAIRIE DU 18e

53, RUE DU SIMPLON

IMMEUBLE NEUF DE STAND. Prêts conventionnés poss. STUDIO à partir de 354.100 F 2 PCES à partir de 395.900 F 3 PCES à partir de 617.000 F Bureau de vente ouvert du MARDI au SAMEDI de 14 heures à 19 heures. Tél. (1) 258-44-96 ou CECOGI, (1) 575-62-78.

Métro LAMARCK, cadre fleuri, 2 p., entrée, cuisine, w.-c., douches, 3e ét., 189.000 F. IMMO Marcadet 252-01-62.

19e arrdt

R. PETIT, 2 P., tt cft, 48 m², 8e ét., asc., imm. 1970. Prix 320.000 F. ALGRAIN 285-00-59.

BUTTES-CHAUMONT, récent, studio 8e ét., parkg. Loué 2.100 F mensuel, 387-47-29.

20e arrdt

LOFT - DUPLEX

88 m² + terrasse 15 m². A aménager. 544-48-44.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY ARGENSON Imm. récent, standing, 1er étage s/jardins, superbe récept., 2 ch., s/balcons, 90 m² CALME. 1.300.000 F EGETIM. 562-52-22.

VANVES Mº 3 mn

Bel imm. pierre de t. 1970.

2 P. CFT 50 m²

garage. Prix : 470.000 F. RENAULT (1) 286-36-47.

Province

FRÉJUS (VAR)

A 400 MÈTRES DE LA PLAGE de résid. avec jard. 2/3 PIÈCES 48,75 m² + 15,85 m² balcon. 550.000 F. Cave et park. ss-sol inclus. Gd conf. Cuis. équipée. Tél. 16 (94) 95-52-11.

locations meublées offres

Région parisienne

RÉSIDENCE GANDOLFI

STUDIOS MEUBLÉS

2, 3, 4 pers., 1 000 F semaine. Prix au mois, 883-04-59 62, r. Garibaldi, 94 Saint-Maur par métro RER, ligne A.

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ? Pensez HESTIA le NUMÉRO 1 de la location entre particuliers 104, r. de Richelieu, PARIS (75002) Tél. : 296-58-46.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers. Paris-Banlieue

TÉL. : 707-22-05

CENTRALE DES PPTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard, Paris-5e, métro CENSIER.

Région parisienne

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS

C.L.P. 807-05-46

68, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris Mº St-Ambroise.

VERSAILLES CHATOU RUEIL VÉLIZY COURBEVOIE TRÈS BEAUX APTS 2 à 6 P. et DUPLEX. Jardin et Villas.

504-91-11.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal cherche STUDIO 1.500 F PARIS. T. 461-32-31.

Pour dirigeants et employés européens mutés IMPORTANTE BANQUE, rech. appartements 2 à 5 P. Loyer [illegible] accepté ou villas. 504-01-34.

Jeune fonctionnaire ch. studio Paris tout confort. Tél. : 257-04-47.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas tres banl. Loyer garanti. 889-89-86. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

immobilier information



Vous faites des travaux ?

C'EST VRAIMENT LE MOMENT D'INTERROGER L'ECUREUIL



522.95.00

CENTRE D'INFORMATION ECUREUIL

Contact Immobilier Marseille J. ORTOLLAND, 5, cours Lieutaud, 13001 MARSEILLE.

immeubles

GROUPE FINANCIER terrains ou immeubles libres Paris 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 16e. Intermédiaires acceptés. TÉL. : 723-01-20 M. DRAY.

ACHETONS CPT. IMMEUBLES LIBRES OU OCC. PARIS ou BANL. PROCHE. Sté de SAINT-PRAY - 755-89-27.

maisons individuelles

VERSAILLES

Av. de Paris (proche) solide construct. 125 m² hab. (4 chambres), 90 m², sous-sol, tout confort, jardin EXCLUSIVITÉ IMMOBILIÈRE NORMANDE 42, av. Jean-Jaurès BOIS D'ARCY (78390) Tél. : (16-3) 045-29-09.

propriétés

PRÊTS IMMOBILIERS

Vous faites construire une maison ?

C'EST VRAIMENT LE MOMENT D'INTERROGER L'ECUREUIL



522.95.00

CENTRE D'INFORMATION ECUREUIL

BORD DE MARNE

15 km Paris secteur résidentiel protégé PARTICULIER VEND PROPRIÉTÉ 220 m² habitables sur parc paysagé 3.800 m², clos, téléph. 329-58-65.

viagers

PORTE DE COURCELLES Superbe 90 m² + terr., imm. neuf, gd stand., park. Occupé 2 têtes 72 ans. 100.000 F + rente. VERNEL 526-01-80.

formation professionnelle

DIPLOMÉS DE MAITRISE, MST, DEA, ÉCOLES D'INGÉNIEURS N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ

Vous cherchez une spécialisation vous garantissant un emploi dans l'industrie, Participez au cycle de neuf mois

SPÉCIALISTES EN AUTOMATISATION DES PROCESSUS INDUSTRIELS

Dix bourses de 15.000 F chacune sont offertes par la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'ARLES

Contactez-nous immédiatement : INSTITUT SUPÉRIEUR D'AUTOMATIQUE ET D'INFORMATIQUE INDUSTRIELLES

ISAII, CHEMIN DES MOINES, 13644 ARLES, tél. (90) 93-68-49.

ACILOG

DÉPARTEMENT ÉTUDES ET **FORMATION**

programmes nationaux et internationaux

Formation professionnelle en 10 mois 1/2

d'ANALYSTE PROGRAMMEUR

sur gros systèmes IBM + gamme Micros. Format : + INTERVENANTS internationaux. Tél. : 723-55-18, 38, rue de Bassano, 75008 PARIS. Métro : Etoile, Georges-V.

STAGE RÉMUNÉRÉ Conseil Général de Paris 700 heures

VENDEURS

BUREAUTIQUE INFORMATIQUE I.R.F.O.P. formation, 45, rue de Richelieu, PARIS-1er Tél. : 296-14-24.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Fabricant prêt-à-porter féminin (P.A.P.) articles vendus en boutique recherche fabricants différents articles de qualité pour exploitation d'une marque commune permettant budget publicitaire important. Ecrire sous le nº 13.700 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

travail à domicile

SYNTHÈSE DE DOCUMENTS Pour un travail rapide et soigné. Tél. : 203-25-91 ou 341-15-15.

DEMANDES D'EMPLOIS

JURISTE

J.F. 27 ans, maîtrise en droit, bilingue anglais, 3 ans expér. dans le service international de litiges d'un établissement financier, ouverte à toutes propositions d'emploi stable. Ecrire sous le nº T 068.789 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

TRADUCTRICE TECHNIQUE (français, anglais, espagnol) 35 ans, lic. d'anglais, formation ESIT, expérience industrielle, informatique, recherche poste toutes spécialités. Ecrire sous le nº T 068.746 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Traductrice anglais-allemand, exp. jurid. techn., dipl. ETI Genève. T. 547-17-09 apr. 18 h.

TRADUCTRICE ESIT anglais, allem., russe, plusieurs années exp. traduct. interprétation, relations extérieures industries, médias, technico-ccials, cherche emploi correspondant. Ecrire sous le nº T 68.728 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL spécialisé dans circuit imprimé et connexion télécom et électronique, cherche emploi Paris et rég. parisienne, 030-56-92.

DIRECTEUR EN LOGISTIQUE

H. 38 ans, univers. angl., espagnol, maîtrise outil informatique

- 10 ans gestion stocks, achats, distribution.
- 6 ans transports, gestion, parc, éco-carburants optimisation tournées messageries rapides.

Ecr. s/nº 6 679 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GESTION D'ENTREPRISE

41 ans. Sc. Po, droit, angl., esp., dir. et adm. PME, contrôle de gestion et finan. Banque, contentieux, négoc. contrats, ch. poste à responsabilités. Ecr.s/nº 6 686, le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS. Tél. : 637-07-16.

MARIN DE COMMERCE 39 ans. Notions angl. désirent se reconvertir de n'importe quel domaine, cherche emploi bien rémunéré. Tél. : 325-71-23.

J.H. 26 a. BAC G 3 DEA angl., format. traduc., cherche emploi en rapport avec pays anglophone. tél. : 305-62-76

ORGANISATION

J.H. 29 ans, maîtrise sciences éco, sciences po, écofi, 2 ans exp. entreprise, rech. fonction organisation en entreprise ou cabinet. Tél. : 353-23-59.

F. 37 ans, dipl. gest. et adm. com., exc. dactylo, exp. négoc. suivi marchés intern. rech. pour Alger poste :

ATTACHÉE DIRECTION

Gde exp. comm. et adm. de ce pays (12 ans). Etud. ttes prop. Ecrire sous le nº 13.701 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Communication. Ancien maître-assistant en sciences de l'information et de la communication dans une université étrangère, cherche poste relevant des métiers de l'information. Etudie toutes propositions. Tél. 547-05-47.

Sociologue économiste, 38 ans, 9 ans d'expérience professionnelle, recherche, enseignement, édition, cherche emploi correspondant qualification formation journaliste, France, étranger. Ecrire sous le nº T 68.782 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. sérieuse étudt. 26 ans ch. place réceptionniste mi-temps libre lun. vend. sam. chez médecin, dentiste. Ecr. s/nº 6683 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Technicien 36 ans, planning ordonnancement lancement suivi de stock, 10 ans d'exp. dont 3 ans en gestion informatique, cours CNAM, BTE, libre de suite rech. situat. rég. parisienne. Ecrire à RÉGIE PRESSE sous Nº T 068787 M 7, r. de Monttessuy. 75007 Paris.

J.F. 27 ans, TRILINGUE ANGLAIS, ALLEMAND, études sup. Expérience 5 ANS en France et Allemagne, recherche poste RESPONSABILITES et INITIATIVES, branche COMMERCIALE comportant éventuellement déplac. Expér. acquise dans les domaines des arts graphiques et de la promotion. Tél. H.B. 553-76-20.

Docteur ing. 50 ans, gestion financière, courtage, biotechnologie, exp. biochimie, microbiologie, technologie alimentaire, pharmacie, pollution, études de faisabilité doc. scientif., études de marchés, recherche actions ponctuelles, missions temporaires, vacations France, étranger. Ecrire sous le nº T 68.801 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 26 ans, diplômée ESC, DESUP d'ergonomie, licence de philo, anglais, allemand courant, expérience 9 mois IBM, étudierait toutes propositions. Tél. 554-30-55 après 18 h.

DOCUMENTALISTE

15 a. Exp. orig. all. + angl. – proficiency Cambridge – en fin d'analyse – cherche travail – Sud-Ouest. Ecr. s/nº 6617 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille 19 ans, 3 ans de photo. Cherche emploi d'aide laborantine à Paris ou proche banlieue. Ecrire à Mlle Lemore. Résidence groupe Lorilleux B.A.T. AD. Appt 1160 92800 Puteaux.

J.H., 24 a., dégagé OM, licence d'anglais, BTS TC Chambres de commerce anglaise et espagnole cher. poste traducteur-interprète, étud. ttes prop. Tél. : (43) 95-10-49.

Célib. 28 ans, Sc. éco, MBA, bonne conn. marché améric., étud. ttes pr. Tél. : 326-08-43.

H. 37 ans, cadre technique coord. études travaux, 15 ans expérience dont 2 ans au Moyen-Orient. Langue anglaise. Etudie toutes propos. Tél. 886-86-04 avant 11 h.

J.F. 22 ans, 5 ans exp. bonne dactylo, standard, saisie, télex cherche place stable. Tél. 249-77-40

H., 34 ans, maîtrise de psycho, études de graphologie, cherche une première expérience sérieuse dans une fonction de recrutement région. parisienne. Ecr. s/nº 8.528 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

traduction demande

Interprétariat, traduction, cours

ARABE-ANGLAIS

Si vous avez besoin
- D'un trad. lors d'une négociat. ou d'une visite d'aff. ;
- D'un ling. pouv. vous init. à la conn. de la langue arabe : .
- Rédaction ou transcription en arabe docum. administrat., commerc., littéraires.

Tél. 822-95-52.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vend Fuego GTL 6 CV 1982, 45.000 km, bon état gén. Px 38.500 F à déb. 019-50-91.

de 8 à 11 C.V.

PARTICULIER VEND 2 voitures R 5 81, 5 portes, 75 000 km, vert foncé métal. Nfs pneus et peinture, auto radio, 25.000 F. Coupé 104 Z 83, 38 000 km, noir, peinture neuve, 28.000 F. (51) 87-81-12 av. 9 h ap. 20 h.

divers

BMW, SÉRIE 3, 5, 7

84/85 peu roulé, garantie Auto Paris XV. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, PARIS-15e.

appartements achats

PRÊTS IMMOBILIERS

Vous achetez un appartement ?

C'EST VRAIMENT LE MOMENT D'INTERROGER L'ECUREUIL

522.95.00

CENTRE D'INFORMATION ECUREUIL

Recherche 2 à 4 p., PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e et 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

JE RECHERCHE ÉCHANGISTES

D'APPTS ET MAISONS BIEN PLACÉS DANS PARIS. CONSULTATION GRATUITE préalable à tte transaction. SERGE KAYSER 320-50-60.

terrains

Recherche terrain à bâtir banlieue SUD PARIS, même avec petite maison, 938-87-27.

SUD DE LA FRANCE PRÈS MONTPELLIER 15 MIN. MER

Propriétaire vend directement

TRÈS BEAUX TERRAINS BOISÉS

CONSTRUCTIBLES SUR HAUTEUR VUE ET SITE EXCEPTIONNELS Calme, de 1.000 à 30.000 m² eau, électricité. S'adresser à : monsieur JEAN AZEMAR 34980 COMBAILLAUX TÉL. : (67) 84-20-57, h. b.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

maisons de campagne

(Près ANDELYS 27) refaite à neuf sur terrain clos par haies de 1.800 m². R.-de-Ch. : séj. dble 35 m², cuis. 16 m², w.-c., s. d'eau, lingerie, gd garage. Etage : 3 chbres, cab. toilettes. Poutres apparentes sur totalité, chauff. central + récupération chal. + chem. rustique Px : 480.000 F. Tél. DOURDOU 16 (32) 54-21-11.

Pour amoureux de la montagne, part. vd maison à rénover. 160 m² hab. près Briançon 330 000 F. Tél. : 636-81-17.

hôtels particuliers

PARIS H.P. 100 m²

Poss. jard. privé. 508-53-84.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

ARTISAN 100 F. RC 180 F. Constitution SARL, 2 000 F. S.D.M. 21, rue Fécamp (12e), 340-24-54. 8, faubourg Poissonnière, 9e-10e. 770-54-56.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

S.A.R.L. - R.C. - R.M. . Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques

355-17-50.

PARIS-ÉTOILE

BUREAUX

MEUBLÉS Secrétariat, télex. Tél. (1) 727-15-50.

Votre adresse commerciale

OU SIÈGE SOCIAL

Loc. bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION SOCIÉTÉS

et CRÉAT. DE TTES ENTREPR. ASPAC S.A. 293-60-50 +

Votre siège social rue Saint-Honoré constitution de Stés

CONSEIL D'ENTREPRISES

PARIS - ILE-DE-FRANCE INITIATIVE. 260-91-63.

GARE DE LYON

Dans petit imm. commercial luxueux bureaux meublés (secrétariat, télex tech.) location courte durée. 329-58-65.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e. Domiciliation, RM, RC, SARL. Constitution Sté. 763-47-14.

fonds de commerce

Ventes

Antibes/Juan-les-Pins hôtel-restaurant en SARL, 250 couverts, 40 chambres, 2 étages.

GRAND ***

Parking, piscine, murs et fonds. Conviendrait maison de retraite ou de repos. 15 000 000 F. Tél. : (93) 33-51-56.

boutiques

Ventes

MURS ET BOUTIQUES 230.000 F et 380.000 F Rentabil. 10 %. 338-16-50.

locaux commerciaux

Locations

Proxim. avenue d'Italie et rue Tolbiac bâtiment indépendant gde hauteur sous plafond surface 300 m² environ entrepôt idéal agence de publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte. Tél. : 329-58-65.

Le Monde

économie

DEVANT LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DU FIDA

M. Mitterrand dénonce le « triomphe d'un libéralisme de façade »

C'est un discours embrassant de très larges aspects des relations Nord-Sud et du développement du tiers-monde qu'a prononcé M. Mitterrand à la cérémonie inaugurale de la huitième session du conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA), lundi 22 octobre, au palais de l'UNESCO, à Paris. Un discours qui, comme ceux qui furent devant la conférence des pays les moins avancés, en septembre 1981, dans la même salle, au sommet Nord-Sud de Cancun (Mexique), un peu plus tard, et à la session d'automne de l'ONU, l'année dernière, devrait jalonner, sur ces thèmes, le septennat.

Sans excessif catastrophisme, mais sans concessions aussi, le président de la République a d'abord évoqué la *« crise alimentaire sans précédent* [qui] *ébranle toutes les sociétés du Sud, y compris celles qui, jusqu'à présent, paraissaient pouvoir demeurer à l'abri du fléau ». « Des paysans de plus en plus nombreux exploitent des ressources naturelles de plus en plus limitées »*, a-t-il déclaré, soulignant la rupture de *« l'équilibre millénaire »* entre l'homme et la nature, l'accentuation des instabilités (cours des matières premières, recettes d'exportation, monnaies), les taux d'intérêt records, et l'extension du chômage de telle sorte que *« le développement recule et la famine s'aggrave ».*

Pour M. Mitterrand, cependant, *« la crise des agricultures s'inscrit dans le désordre général des économies du monde »* et elle est accentuée par la *« domination »* d'un *« centre »* sur les *« périphéries »*, qui veut imposer *« un modèle unique »* par le *« triomphe d'un libéralisme de façade »*. Aussi bien estime-t-il qu'il *« devient suicidaire de laisser la loi du plus fort être la loi du monde »* et oppose-t-il à cette conception une *« vision plus solidaire »*. A plusieurs reprises, ainsi, et en gardant toujours la même hauteur de vues, le chef de l'Etat a pris le contrepied de la politique de l'administration Reagan, laquelle menace des institutions comme le FIDA. Il n'a pas caché sa déception devant l'impasse — imputable à cette politique — du dialogue Nord-Sud.

Ainsi s'est-il demandé ce qu'étaient devenus les engagements précis lors du sommet ayant réuni à Cancun vingt-deux chefs d'Etat et de gouvernement du Nord et du Sud, pour conclure que ceux-ci n'avaient pas été tenus. Le *« sentiment profond »* de M. Mitterrand, pourtant, n'a pas varié : *« Les destins du Nord et du Sud sont liés : il n'y a pas d'issue durable à la crise pour le Nord si le développement des pays du Sud n'est pas assuré. »*

Augmenter les ressources pour le développement

Selon le chef de l'Etat, la crise de *« l'endettement est telle qu'elle finit par absorber les ultimes énergies »* et ne pourra être résolue par les seuls rééchelonnements de la dette et ajustements économiques, mais il faut garantir *« la reconstruction d'un potentiel productif »*. Il faut que se conjuguent les impératifs immédiats de l'équilibre et les nécessités à plus long terme du développement. Il a alors rappelé que la France plaidait pour un accroissement des ressources en faveur du développement du tiers-monde et aurait souhaité que des *« progrès substantiels »* dans ce sens soient faits lors de la dernière Assemblée du FMI et de la Banque mondiale.

M. Mitterrand a donc déploré la diminution d'un quart des ressources de l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale, accordant des prêts à très bas taux d'intérêt aux pays les plus pauvres (à la suite, singulièrement, d'une baisse de la contribution américaine), et également le fait que n'avait pu être décidée — en raison également de l'opposition des Etats-Unis et de quelques autres pays donateurs — la création d'un fonds spécial pour l'Afrique. La France, a-t-il rappelé, est prête à constituer ce fonds *« avec ceux des pays qui le voudront »* et a *« décidé, malgré son effort propre de rigueur budgétaire, d'y consacrer déjà plus de 500 millions de francs pour 1985 ».*

M. Mitterrand a, d'autre part, souligné l'importance que Paris attache au renforcement des institutions multilatérales, à l'égard desquelles l'administration républicaine est pour le moins réservée, au soutien de leur action et à la coordination de leurs interventions. Qualifiant d'exemplaire la coopération entre la CEE et les soixante-quatre pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, il a redit que la France avait proposé d'augmenter les ressources du Fonds européen de développement, invitant, d'autre part, tous les partenaires au sein de l'OCDE et, *« en particulier les plus riches »* (allusion à nouveau aux Etats-Unis), à augmenter comme la France leur aide publique au développement.

Pour relancer les agricultures du tiers-monde et répondre aux urgences, le président de la République a suggéré plusieurs orientations : établissement de systèmes de prix encourageant les paysans à produire et accords de produits pour régulariser les prix des denrées exportées — et mettre ainsi les pays producteurs à l'abri des *« puissances économiques dominantes »*, — mise en œuvre des stratégies alimentaires, etc. Il a cité l'exemple du FIDA, organisation *« utile et sans doute nécessaire au soutien des projets »*, mais qui *« doit disposer de ressources financières plus importantes »*. Cette question est au centre de la réunion du conseil des gouverneurs du Fonds.

Enfin, le chef de l'Etat s'est montré préoccupé par le déséquilibre *« entre l'homme, les cultures, le bétail, le milieu naturel »*. Estimant que des actions isolées ne permettront jamais de lutter contre la dégradation du patrimoine, il a invité la communauté internationale, et d'abord les pays donateurs, à mettre rapidement en œuvre les moyens de restaurer les équilibres et de sauvegarder les ressources naturelles, d'enrayer la déforestation et la désertification. Car, a-t-il déclaré : *« La déforestation d'aujourd'hui, c'est la sécheresse de demain et la famine d'après-demain. »*

M. Mitterrand a proposé, qu'après le congrès mondial forestier de la FAO, en juillet 1985, à Mexico, se tienne *« peut-être à Paris, ou ailleurs »*, une rencontre *« au plus haut niveau des responsables politiques des pays concernés par la déforestation »*. Cette conférence aurait pour objet de décider les moyens les plus efficaces pour rechercher les essences les plus productives, éduquer les populations, mobiliser les ressources pour replanter. La France, a-t-il rappelé, est prête à participer à un programme régional de reforestation (actuellement à l'étude pour le Sahel).

On ne joue pas impunément avec les forces naturelles, avec la réalité du monde rurale, a conclu le chef de l'État, soulignant que l'agriculture était à la base de tout développement et qu'on ne pouvait *« construire un monde sur des modernités hâtives »*. Et il a déclaré : *« Souhaitons-nous laisser dans l'histoire le souvenir de la science, du progrès et de la solidarité ou bien le souvenir de la faim triomphante ? La réponse nous appartient. J'espère, mais je sais aussi que rien ne se fera sans dialogue et sans travail. »*

GÉRARD VIRATELLE.

LES DÉCLARATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

« Il devient suicidaire de laisser la loi du plus fort être la loi du monde »

« Lorsque se déploient les armes d'une domination, l'équilibre se rompt, les énergies se gaspillent. La concurrence cède le pas à l'exploitation, lorsqu'à partir d'un centre on impose à toutes les périphéries un modèle unique sans souci des besoins et des différences. Le terroir et la structure sociale sont ruinés pour longtemps. Lorsque triomphe un libéralisme de façade, ennemi des libertés vraies, le dominant oublie que l'exploitation du dominé l'entraînera lui-même dans sa chute.

» Aujourd'hui, plus que jamais, il devient suicidaire de laisser la loi du plus fort être la loi du monde. »

● **Que reste-t-il des engagements pris à Cancun ?**

« Mon pays avait fait [à Cancun] *des propositions. Elles ont été approuvées, appuyées, au moins verbalement. Que sont devenus les engagements précis que comportait le texte final de Cancun ? Que reste-t-il de l'analyse unanime du diagnostic sur l'ampleur de la pauvreté, la montée de la famine, la crise de l'endettement ? Qu'avons-nous entrepris pour relancer les négociations globales Nord-Sud, permettre une meilleure organisation des marchés mondiaux, pour stabiliser les cours des matières premières ? Où en est la filière énergie de la Banque mondiale ? Qu'a-t-on fait pour enrayer l'endettement, relancer l'appareil productif bloqué dans presque tous les pays du tiers-monde, pour augmenter l'aide publique au développement, pour soutenir les efforts des plus pauvres parmis les pauvres ? Avouons-le, les résultats sont décevants, les engagements pour la plupart non tenus. »*

● **Des tragédies à éviter.**

« On ne peut que constater que si tous les partenaires, au sein de l'OCDE et les plus riches d'entre eux, s'étaient engagés dans la même voie [celle qu'a prise la France en augmentant son aide publique au développement], *au même rythme, l'APD des pays de l'OCDE atteindrait plus de 37,4 milliards de dollars, c'est-à-dire 10 milliards de dollars de plus que les contributions actuelles. Malheureusement, ces chiffres ne sont pas seulement des abstractions budgétaires. Ils sont autant de rendez-vous manqués, d'urgences oubliées, de stratégies impossibles ; des tragédies, des morts d'hommes, de femmes, d'enfants, qu'il s'agit désormais et par-dessus tout d'éviter. »*

LA GRÈVE DE LA FONCTION PUBLIQUE LE 25 OCTOBRE

M. KRASUCKI : « Il faut aller au maximum des actions collectives »

Intervenant le 22 octobre à l'émission de France-Inter « Face au public », M. Henri Krasucki a estimé, à propos de la grève du 25 octobre dans la fonction publique, que les fonctionnaires *« réagissent en état de légitime défense »*, car *« tous les ans on prend sur leur pouvoir d'achat »*. Pour le secrétaire général de la CGT, *« cette journée est faite pour dire que ça ne passe pas : naturellement, ça ne suffira pas, il faudra faire autre chose »*. M. Krasucki a invité l'ensemble des salariés à *« peser vraiment »* sur le pouvoir d'achat et l'emploi *« sans s'interdire quoi que ce soit ». « Selon nous, il faut aller au maximum des actions collectives partout où c'est possible »*, a-t-il ajouté.

La commission exécutive de FO a apporté *« son soutien total à ses fédérations engagées dans la grève du 25 octobre »* et a mis *« en garde l'opinion contre les arguments de ceux qui vont tenter de dresser les salariés du privé* (...) *contre les agents de la fonction publique »*, considérant que *« de tels raisonnements ne peuvent qu'ébranler les fondements de la société républicaine ».*

A Paris, la manifestation prévue le 25 octobre à 10 heures, de la place de la République au Palais-Royal, à l'appel de la CGT, de la CFDT, de la FEN, de la CFTC et des autonomes, fait l'objet d'interprétation diverses puisque la FEN la considère comme une manifestation locale — à laquelle ne participeront pas ses dirigeants nationaux — et non comme une manifestation nationale.

A la RATP, où une réunion salariale se tient le 23 octobre, il n'y a pas pour l'instant de mot d'ordre commun. La CGT souhaitait un débrayage commun de deux heures, mais le syndicat autonome, majoritaire chez les agents de conduite, a appelé à des arrêts de travail de vingt-quatre heures. A EDF, la CGT appelle à un arrêt de travail minimal de quatre heures le 25 octobre, avec un rassemblement à 9 heures rue Condorcet.

« Je vais me syndiquer, mais je ne cesserai pas le travail »

« Nous sommes culpabilisés parce que nous avons la sécurité de l'emploi en période de crise ; cela empêchera beaucoup d'entre nous de faire grève le 25 octobre. » Cette constatation d'une syndicaliste CGT, secrétaire au ministère de la culture, se vérifie auprès de bon nombre de fonctionnaires. *« Je gagne 5 200 F par mois, et, en 1983, j'ai eu 12 000 F de prime. 3 % d'augmentation, ça n'est pas assez. Il faut commencer par aligner les salaires sur les prix pour l'année 1984. De plus, un rattrapage est nécessaire, car nous avions déjà du retard sur 1983. Les fonctionnaires sont mécontents. Si l'on affirme qu'ils ont la sécurité de l'emploi, on oublie trop souvent qu'ils ont de petits salaires. Je suis en catégorie B ; j'ai donc un salaire moyen ; que dire de ceux qui sont en catégorie C ? »*

Pour Mme R..., *« le gouvernement passe les bornes. Les fonctionnaires ne sont pas contents, mais ils ne sont pas les seuls. Il faudrait que la journée du 25 soit un jour de grève pour tous les Français mécontents du socialisme, même pour ceux qui travaillent dans le secteur privé. »*

Ce mécontentement est-il général ? M. S..., employé aux PTT (7 000 F par mois), qui a pourtant été syndiqué durant vingt ans, juge que *« 3 % d'augmentation, c'est convenable, sauf pour les fonctionnaires qui sont au bas de l'échelle. Il faudrait moduler l'augmentation en favorisant les plus petits salaires ». « Je ne ferai pas grève,* affirme-t-il. *Même si j'ai un salaire modeste, je considère mon sort comme enviable. En période de crise, les salaires sont bloqués, et le chômage règne. J'ai longtemps travaillé dans le secteur privé. Je sais ce que c'est ; je préfère encore l'administration. » « C'est vrai que 3 % d'augmentation, c'est peu, mais nous avons la sécurité de l'emploi,* renchérit une directrice d'école maternelle de Brest. *Au moment où la crise n'épargne personne, nous ne sommes pas trop à plaindre, il faut le reconnaître. Je vais me syndiquer pour marquer mon mécontentement devant cette perte de pouvoir d'achat, mais je n'irai pas jusqu'à faire grève le 25 octobre. »*

Même son de cloche auprès de Mme J..., professeur agrégé à mi-temps (7 000 F par mois) : *« Compte tenu de l'augmentation du coût de la vie, je vais gagner moins d'argent, et c'est normal. Parmi les enseignants, les agrégés sont les mieux payés, et il me semble normal d'être touchée par la baisse de revenus ; je trouve cette augmentation uniforme injuste ; j'aurais préféré que les moins gros salaires bénéficient d'une revalorisation plus importante. C'est ce que demande le SGEN-CFDT, dont je fais partie. Je ne ferai pas grève le 25, d'une part, parce que, comparés aux autres Français, nous ne sommes pas mal lotis ; d'autre part, parce qu'on accuse déjà trop souvent les professeurs d'être payés à ne rien faire. »* De tout façon, *« les salaires ne sont pas notre principale revendication, ce sont plutôt les conditions de travail qui catalysent notre énergie ; je préfère faire grève pour avoir moins de trente-cinq élèves par classe que pour gagner 2 % de plus ».*

Les conditions de travail sont aussi le maître mot dans le secteur hospitalier : *« Je ne suis pas d'accord avec cette grève,* affirme Mme P... (6 500 F par mois), secrétaire administrative dans un hôpital. *Si on augmente nos salaires, on donnera moins de moyens au personnel soignant. Or, les hôpitaux manquent cruellement de personnel. Ceux qui s'en vont ne sont pas remplacés. Les hôpitaux ne recrutent plus. Je ne veux pas grever le budget de mon établissement en demandant une augmentation plus importante. » « Les infirmières sont plus sensibles à leurs conditions de travail qu'à leurs salaires,* reconnaît Mlle N... (stagiaire) ; *elles souhaitent que leur métier soit reconnu, que les horaires soient moins contraignants, qu'on engage plus de personnel. Et nous n'avons même pas parlé de l'augmentation de 3 %, ni de la grève du 25. »*

« Nous, à la CGT, nous avons appelé à la grève pour protester contre la désindexation des salaires, affirme un militant de l'arsenal de Brest. *Les salaires les plus bas sont à peine plus élevés que le SMIC. On ne remplace pas les ouvriers qui s'en vont à la retraite. Les fonctionnaires qui travaillent à l'arsenal, comme tout le personnel, sont appelés à une journée d'action, nous ferons la grève le 25. »*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

LE CHOMAGE EN EUROPE A AUGMENTÉ DE 2,7 % EN SEPTEMBRE

Pour le troisième mois consécutif, le chômage a augmenté dans les neuf pays de la Communauté européenne (moins la Grèce) au cours du mois de septembre. Selon les statistiques publiées le 22 octobre par l'Office de la statistique Eurostat à Bruxelles, le nombre des demandeurs d'emploi s'élève à 12,7 millions, soit 2,7 % de plus, en données brutes, qu'au mois d'août (12,3 millions). 11,3 % de la population active est touchée par le chômage, contre 11 % en août 1984 et 10,7 % en septembre 1983.

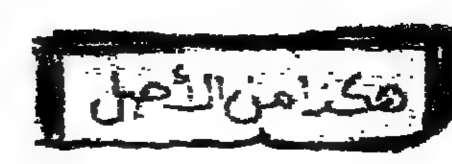
L'Irlande enregistre le plus haut taux de chômage avec 16,7 % de la population active privée d'emploi, suivie de la Belgique avec 15,4 % ; des Pays-Bas avec 14,7 % ; de l'Italie avec 12,8 % et de la Grande-Bretagne avec 12,4 %. Pour la première fois, avec un taux de 10,6 %, la France passe au-dessus de la barre des 10 %. En dessous, on trouve seulement le Danemark avec 9,9 % ; la République fédérale d'Allemagne avec 8 % et le Luxembourg avec 1,6 %.

LA FÉDÉRATION CFDT D'EGF PRÉCONISE LES TRENTE-CINQ HEURES

La Fédération CFDT du gaz et de l'électricité vient de proposer à la direction d'EGF la négociation d'un contrat dit « de solidarité » axé sur la réduction du temps de travail à trente-cinq heures et sur la création immédiate de six mille emplois, a annoncé, le 22 octobre, M. Alain Chapin, secrétaire général de cette fédération.

Le coût de l'opération, estimé à 720 millions de francs, serait financé pour un tiers par EGF (qui verrait ses charges s'accroître de 240 millions de francs la première année), un tiers par l'Etat et un tiers par le personnel.

Les agents dont le traitement est supérieur à 9 400 F (deux fois le SMIC), soit 20 % de l'effectif selon la CFDT, devraient accepter une diminution provisoire de salaire. La CFDT table sur un accroissement de la productivité dans les années qui viennent.



SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR LA FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI

Le CNPF croit à une ouverture syndicale sur les procédures de licenciement

Dernière étape d'un tour d'horizon qui a amené les organisations syndicales et le patronat à aborder tous les thèmes sociaux liés à *« la flexibilité »* de l'emploi, la dixième séance de négociation, le 22 octobre, était consacrée au droit de licenciement.

A partir du 5 novembre, les partenaires sociaux se retrouveront pour la deuxième phase de discussions qui durent depuis le 28 mai dernier. Ils devraient alors tenter de définir leurs priorités réciproques avant d'essayer, dans un troisième temps, de rapprocher leurs points de vue et, peut-être, de trouver un accord.

Cependant, à voir la façon dont évoluent les conversations, et particulièrement depuis que le CNPF a fait connaître ses intentions, le 16 octobre, à propos des contrats de travail à durée déterminée et de l'intérim (*le Monde* du 18 octobre), la possibilité d'une entente sur l'ensemble des sujets paraît relever de la gageure. Ce sentiment s'est trouvé renforcé le 22 octobre puisque, à propos des délais et plus encore de l'autorisation administrative préalable des licenciements, la discussion a donné lieu à un curieux déplacement tactique entre les négociateurs.

Tandis que la CGT, fidèle à son attitude constante depuis le début de la négociation, dénonçait une fois de plus l'intention du patronat de *« démanteler morceau par morceau la législation sociale »*, les autres organisations se montraient plus nuancées. *« J'ai cru voir qu'il n'y avait pas de rejet pur et simple de la part de certains »*, observait ironiquement M. Oswald Calvetti (CGT).

En fait, la CGC et la CFDT trouvaient là l'occasion de répliquer — avec semble-t-il l'assentiment du CNPF, à défaut de la compréhension de la CGPME — en demandant que les syndicats puissent intervenir dans le domaine économique pour juger préventivement de la situation d'une entreprise, avant même que celle-ci n'annonce des licenciements ou n'élabore son plan social. *« C'est vrai que la France est le seul pays où il y a une législation sur les licenciements,* reconnaissait M. Mandinand (CGC), *mais les salariés de la RFA peuvent cogérer. Or la société de l'an 2000 passe par la participation économique des salariés... »*. Admettant que les syndicats avaient peut-être une part de responsabilité dans *« le mauvais usage qui est fait »* des délais, M. Héritier (CFDT) soulignait que tout dépendait en fait de l'entreprise, selon qu'elle avait ou non *« de bonnes habitudes de négociation, car*, ajoutait-il, *il ne faut pas attendre les licenciements pour faire jouer tout son rôle au comité d'entreprise »*.

Prudent, mais ouvert, M. Gruat (CFTC) tenait à son tour des propos semblables en évoquant l'efficacité relative de l'accord de 1969, *révisé en 1974, sur la procédure de* licenciement dont il admettait qu'il *« avait assez mal fonctionné »*.

Manifestement, M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, avait bien compris le sens de ces interventions quand il déclarait, à la sortie, qu'*« il y avait là un espace de négociation »* et se montrait prêt à l'accompagner de quelques concessions *sur l'obligation d'examiner* la réduction du temps de travail parmi les mesures d'un plan social ou disposé à admettre l'expression des salariés dans le domaine économique.

Ce mouvement, pourtant, paraît gêner quelque peu Force ouvrière, qui, jusqu'à présent, a toujours été l'organisation charnière dans ce genre de négociation. Très attachée au rôle traditionnel du syndicat et refusant la cogestion, FO ne pouvait suivre les autres négociateurs sur ce terrain. Aussi M. Paesch se livra-t-il à une explication très sophistiquée de sa position pour justifier sa méfiance tout en se déclarant *« prêt à examiner le problème des délais en fonction du nombre »* de salariés licenciés.

ALAIN LEBAUBE.

LES TRAVAILLEURS DE CREUSOT-LOIRE SE PRONONCENT SUR LES PROPOSITIONS GOUVERNEMENTALES

La consultation des travailleurs du Creusot a commencé à 9 heures le 23 octobre pour les postes du « grand matin » et du matin. Elle débutera à 18 heures pour les postes de l'après-midi et de la nuit. Les salariés — syndiqués ou non — ont reçu deux bulletins : *« accepte le protocole proposé par les pouvoirs publics le 18 octobre avec ses conséquences »* ou *« refuse le protocole et se prononce pour la poursuite de l'action pour que s'ouvre une véritable négociation »*.

Cette consultation à bulletin secret organisée par la CGT — seul syndicat à ne pas accepter formellement le texte présenté par les pouvoirs publics le 18 octobre (*le Monde* du 20 octobre) — ne tiendra compte que des suffrages exprimés. Le dépouillement est prévu à 21 heures et le résultat vers 22 heures. Trois mille six cents salariés sur les cinq mille neuf cents du site sont appelés à voter (les salariés de Framatome — société repreneuse — et de l'unité traction — cédée à Jeumont-Schneider — ne seront pas consultés).

● **La CGT demande une hausse immédiate du SMIC.** — La CGT, qui estime que les salariés payés au SMIC ont subi sur dix-huit mois une *« perte cumulée de 1 400 F de pouvoir d'achat par rapport à l'indice CGT des prix, et de 315 F par rapport à l'indice INSEE »*, a demandé, le 22 octobre, une hausse *« dans l'immédiat »* de 5% du SMIC. Aucun salaire, affirme-t-elle, ne doit être inférieur à 5000 F brut par mois.

AFFAIRES

LE GROUPE SUEZ SE LANCE DANS LE « CAPITAL-RISQUE » AUX ÉTATS-UNIS ET EN EXTRÊME-ORIENT

La Compagnie financière de Suez et sa filiale, la banque Indosuez, ont décidé de développer en commun leurs investissements financiers dans les domaines nouveaux liés aux technologies. Ce nouvel axe de la politique du groupe consistera à procéder à des opérations de capital-risque à la fois aux Etats-Unis — en association avec un partenaire local — et en Asie du Sud-est où la Banque bénéficie d'une forte implantation.

Le groupe a ainsi constitué un fonds de capital-risque, baptisé Suez Technology Fund, avec la société Sequoia Capital. Créée en 1973, cette firme californienne est considérée comme l'une des spécialistes du *venture-capital* américain. Présidée par M. Donald Valentine, elle a financé une centaine de projets en une dizaine d'années, y compris des entreprises telles que Atari, Apple, Tandem... Doté d'un capital initial de 30 à 35 millions de dollars (dont 8 à 10 millions apportés par Suez), ce fonds, qui sera opérationnel au début de l'année 1985, sera établi aux Antilles néerlandaises.

La Compagnie financière de Suez et la banque détiendront environ 20 % du capital, le reste étant partagé avec des partenaires locaux et, du côté français, des organismes financiers et industriels, certains d'entre eux étant étrangers. Ce fonds, créé pour une durée de dix ans, devrait prendre trente à quarante participations dans des entreprises technologiques.

Parallèlement, le groupe Suez a créé une société d'investissement «fermée», spécialisée sur l'Asie du Sud-est, et, par extension, sur l'Australie, le Japon constituant toutefois, une place à part, compte tenu du faible niveau de développement du capital-risque dans ce pays. Prenant appui *sur les équipes en place à Singapour* et à Hongkong, cette société, baptisée Indosuez Asia Development Co. participera au financement de projets communs *(joint-venture)* entre des groupes européens et des partenaires locaux.

● **Feu vert pour l'exploitation du charbon à ciel ouvert à Carmaux.** — La mine de charbon à ciel ouvert de Carmaux va pouvoir être exploitée, après l'autorisation du financement des travaux donnée par le gouvernement. Ce projet, souligne Charbonnages de France, consiste à exploiter à ciel ouvert des réserves de charbon de 15 millions de tonnes et prendra le relais de l'exploitation du fond.

Plus de 2 milliards de francs de crédits publics sont affectés aux quinze pôles de conversion

Le gouvernement vient d'approuver le contenu des premiers « programmes de redéveloppement » dans les quinze pôles de conversion que lui ont présentés les commissaires de la République intéressés. Ces programmes font partie des politiques de *modernisation et* de renouveau économique dans ces zones — très affectées par les crises du charbon, de la sidérurgie et des chantiers navals — et considérées comme « super-prioritaires » pour la localisation des nouveaux emplois, les crédits d'équipement, l'amélioration du cadre de vie industriel et urbain.

Le premier volet de ces mesures porte essentiellement sur les équipements, le logement et les routes, précise la DATAR. Dans un deuxième temps on s'intéressera à la formation professionnelle, à la recherche appliquée et au transfert des technologies.

Une dotation supplémentaire de deux mille cinq cents prêts locatifs aidés a été dégagée (880 millions de francs) à laquelle s'ajoutent 430 millions prélevés sur la troisième tranche du Fonds spécial des grands travaux (FSGT) afin de moderniser des logements. Le Fonds spécial sera en outre utilisé à raison de 465 millions poour améliorer le *réseau routier et* la voirie dans les cités ouvrières des Houillères et des zones sidérurgiques. Le Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT), pour sa part, est mis à contribution, à hauteur de 160 millions, pour la remise en état des friches industrielles et des usines abandonnées (un contrat exemplaire vient d'être signé entre l'Etat et le Nord-Pas-de-Calais sur ce thème), la construction d'équipements urbains, ainsi que des locaux d'enseignement ou de recherche. L'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat dégage, de son côté, 43 millions de francs.

Au total, c'est une enveloppe de plus de 2 milliards de francs qui a été décidée et ces crédits devraient être de nature à soutenir l'activité des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

La répartition des travaux selon les pôles de conversion se présente ainsi :

● **Decazeville** : dans cette zone, l'effort porte essentiellement sur les routes et la remise en état des *friches* industrielles abandonnées (30 millions de francs).

● **Albi-Carmaux** : l'Etat a décidé d'améliorer les liaisons routières et ferroviaires vers Toulouse (33 millions de francs) ainsi que l'habitat (11 millions de francs).

● **Département de la Loire** : rocades routières, résorption de l'habitat insalubre, aménagement des zones industrielles, sont les priorités (130 millions).

● **Montluçon** : dans cette ville, frappée par la crise du pneumatique, *l'accent est mis sur la restructu*ration immobilière de la cité Dunlop (20 millions) et la création d'un nouveau département à l'IUT (4 millions).

● **Le Creusot - Chalon - sur - Saône** : trois actions prioritaires d'équipement sont retenues : les zones industrielles et les équipements urbains (18 millions), les logements neufs (40 millions de prêts locatifs aidés) et l'élargissement de la déviation routière de Montceau-les-Mines.

● **Lorraine** : les routes et la voirie dans les cités sidérurgiques recevront 95 millions, la réhabilitation *des friches industrielles 35 millions* et l'habitat 110 millions, notamment à Hagondange.

● **Vallée de la Meuse** : le programme concerne les routes (19 millions) et la modernisation de deux LEP à Charleville-Mézières et à Sedan.

● **Dans le Nord-Pas-de-Calais**, comme en Lorraine, l'accent sera mis sur les routes où des opérations *« lourdes » sont en cours* (42 millions), les artères des cités minières (42 millions) et le logement (135 millions de primes pour la réhabilitation).

● **La Seyne, La Ciotat et Fos.** Il s'agit, là aussi, de faire porter l'effort sur les grands axes de circulation avec notamment les déviations d'Istres et de La Ciotat et aussi sur la rénovation des logements (84 millions de francs).

● **Caen** : on prévoit 30 millions de francs pour rénover les habitations et pour lancer certains travaux portuaires, mais aucun crédit n'est prévu pour l'installation d'une passerelle pour car-ferries, alors que cet équipement est réclamé à cor et à cri par les élus locaux de toutes tendances.

Il reste à savoir maintenant quand ces crédits seront effectivement injectés dans les circuits économiques, comment les finances des collectivités locales (éprouvées elles aussi par la crise et de plus en plus sollicitées pour venir en aide aux pauvres) pourront, «accompagner» l'effort de l'Etat, et enfin, à quel moment sera lancée puis répartie la quatrième tranche du Fonds des grands travaux dotée de 6 milliards de francs et annoncée au conseil des ministres du 17 octobre.

FRANÇOIS GROSRICHARD

AFFAIRES

Bull crée la zizanie dans la communauté urbaine de Lille

De notre correspondant

Lille. – Bull installera une nouvelle usine à Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, dans le Nord. Spécialisée dans la production de matériel de micro-informatique et de bureautique, cette unité très moderne devrait employer jusqu'à quatre cents personnes. Cette implantation a suscité un profond désaccord et des débats très vifs au sein de la communauté urbaine de Lille, les élus du versant nord-est de la métropole (secteur de Roubaix et de Tourcoing), appartenant pour la plupart à l'opposition, estimant une fois de plus leurs communes défavorisées au profit du secteur lillois, et particulièrement de la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq.

Au point de départ de cette affaire, la visite officielle en avril dernier de M. Mauroy, alors premier ministre, dans le Nord et de passage à Roubaix. Celui-ci déclarait souhaiter *que les communes de ce secteur puissent se mettre* d'accord pour proposer un terrain susceptible de convenir à la société Bull, occasion que les maires concernés, en particulier M. Diligent, sénateur et maire de Roubaix, ne voulaient pas laisser passer. Mais les dirigeants de Bull ne retenaient pas leur proposition et portaient leur choix sur un terrain situé à Villeneuve, propriété de la communauté urbaine.

« Promesse non tenue », ont reproché les élus de l'opposition, qui, avec l'appui des maires des petites communes, pour la plupart non inscrits, allaient former une majorité et geler, au conseil urbain, la vente des terrains. C'était le 17 juillet dernier. Suivait alors une véritable foire d'empoigne, chacun y allant de sa propre proposition.

Pour la direction de Bull, il s'agissait *« avant tout d'un problème industriel »* : créer rapidement une usine pour partir à la conquête d'un marché sur lequel aucun industriel français n'a de place sérieuse : la bureautique et la micro-informatique. L'entreprise, qui avait accepté, sous la pression du gouvernement Mauroy, d'étudier le projet d'une implantation dans le Nord, menaçait alors de construire son usine à... Angers, où elle en possède déjà une.

Qui aurait accepté d'endosser la responsabilité de ce départ ? Le 12 octobre, M. Arthur Notebart, président socialiste de la communauté urbaine, remettait à l'ordre du jour la question de la vente des terrains. Celle-ci était acceptée, mais par les soixante-trois élus de gauche seulement sur cent quarante conseillers communautaires, les élus de l'opposition et les non-inscrits refusant de revenir sur leur décision de juillet et de participer au vote.

Cette « affaire Bull » illustre la fragilité politique de la communauté urbaine de Lille. Elle souffre, depuis les élections municipales de mars 1983, d'un clivage à la fois politique et géographique, et au sein de laquelle M. Notebart, qui pouvait apparaître comme l'homme du compromis, n'a plus de majorité assurée.

JEAN-RENÉ LORE.

LOGEMENT

30 % DE VISITEURS DE PLUS AU SALON DE LA MAISON INDIVIDUELLE...

La mode des « maisons prêtes à équiper »... et ses limites

Le Salon de la maison individuelle, ouvert au Palais des congrès à Paris le 13 octobre, a fermé ses portes le 21 octobre. Il a accueilli 32 859 visiteurs, soit 29 % de plus qu'en 1983. Selon un sondage réalisé à cette occasion, 68 % des visiteurs veulent faire construire une maison. Sur ce total, 58 % veulent la faire construire avant un an.

On sait le goût affirmé de nos contemporains pour la maison individuelle et l'accession à la propriété. Hélas ! les ressources des familles s'amenuisent, les taux d'intérêt, malgré les efforts déjà faits, sont aujourd'hui supérieurs à la hausse des prix annuelle, et le temps est passé où l'on pouvait espérer que l'inflation, au fil du temps, amenuiserait la dette. Pourtant, le rêve et le désir de le réaliser persistent.

Rien d'étonnant que le marché de la maison individuelle, dans le grand effondrement de la construction neuve, ait mieux résisté que l'immeuble collectif. Ce secteur est cependant à son tour touché.

Les constructeurs de maisons individuelles (ces firmes qui fournissent tout à la fois le terrain, le plan de financement et la maison proprement dite) ont cherché, bien sûr, sinon à améliorer, du moins à maintenir leurs performances, en inventant de « nouveaux produits », en se diversifiant.

Un des premiers effets de la baisse du pouvoir d'achat a été l'abandon par les acheteurs de certaines finitions : aujourd'hui moins des trois quarts des maisons sont livrées sans peinture intérieure et sans revêtements de murs, le maniement du pinceau et du rouleau paraissant accessible à bon nombre d'acheteurs, même s'ils n'en ont pas la vocation. La pose de papiers peints fait également partie de ces travaux que tout un chacun se fait fort de réaliser. Depuis quelques années, le système s'est généralisé. On livre ainsi des maisons « prêtes à finir ». On a vu aussi apparaître il y a quatre ou cinq ans les « maisons prêtes à équiper », et il s'en est vendu environ 10 000 en 1983. C'est là une tout autre affaire. L'économie est séduisante : 30 % environ du coût total de la maison, et l'on trouve ainsi des maisons pour 200 000 F.

L'acquéreur reçoit une sorte de « boîte » comportant les murs et les fondations, le toit, les portes et fenêtres, le tout fini extérieurement. Il reçoit aussi, en paquets, tous les éléments (cloisons, fils électriques, sanitaires) qu'il devra poser pour finir sa maison. Il ne lui reste plus qu'à se mettre au travail et à devenir un peu menuisier, un peu plombier, un peu électricien, un peu peintre, grâce à des schémas de montages détaillés et relativement simples.

Certes, la plupart des fabricants lui offrent une manière de formation : il pourra aller en stage gratuit dans l'usine de préfabrication, visionner des films précis (avec arrêt possible à l'image) montrant le déroulement des opérations, et un professionnel compétent pourra répondre à son appel au secours s'il est gêné par un problème délicat. Enfin, si décidément il ne s'en sort pas, il pourra toujours demander – moyennant finances, bien sûr – qu'on lui finisse sa maison.

Professionnels et amateurs

Selon les professionnels, la « maison à équiper » requiert environ deux cent cinquante heures de travail, ou encore trois mois en ne travaillant que le week-end. Pour y parvenir, il vaut mieux avoir une épouse disposée à se transformer en manœuvre ou quelques copains au coup de main facile. Maladroits s'abstenir.

Les clients de ces « maisons prêtes à équiper » sont des couples de trente à trente-cinq ans avec deux enfants, dont les ressources sont assez faibles (de 6 000 F à 9 000 F par mois). Mais on découvre aussi des cadres moyens ou supérieurs intéressés par cette formule.

Cela a sans aucun doute été rendu possible par des systèmes de préfabrication très au point, mais les fabricants, dans leur démarche, se sont appuyés sur trois constatations : leurs clients sont de moins en moins solvables, mais ils ont du temps libre, et, enfin, le goût du bricolage s'est développé.

Il reste cependant que ce transfert de travail du professionnel à l'amateur, s'il entraîne une « économie » apparente de 30 % pour l'acquéreur, entraîne aussi pour le vendeur une diminution importante de son prix de revient, qui n'a rien à voir avec la réduction du coût de la construction.

Enfin, on peut avoir des doutes sur la qualité du travail ainsi réalisé. Il faut plusieurs années d'études théoriques et plusieurs années de pratique pour faire un bon artisan plombier ou électricien. Qu'il s'agisse de chauffage central, de salle d'eau ou de cuisine, de sérieux problèmes d'étanchéité se posent et le risque est grand, s'ils sont mal résolus, de voir apparaître quelques mois après des dégâts difficiles à réparer. Un exemple : que veut dire exactement ce conseil, lu sur une notice de montage plomberie-sanitaire : *« Serre modérément l'écran de serrage plastique. N'utilise aucun outil, serre à la main, matériel fragile »* (il s'agit du raccordement de la baignoire au réseau des eaux usées) ? Si c'est trop serré, la pièce se fend et il y a une fuite. Si le serrage n'est pas assez important, il y a aussi une fuite. Combien de fois un apprenti doit-il faire le geste pour en connaître la juste limite ? Le moins devrait être que, à chaque étape-clé, un professionnel compétent, envoyé par le constructeur, vienne vérifier la qualité du travail accompli. Il ne semble pas que cela ait été systématiquement prévu.

La formule n'est pas condamnable en soi. Elle mérite seulement d'être affinée, semble-t-il, pour que des familles aux ressources limitées, qui s'endettent pour de longues années, ne vivent pas, quelques mois ou quelques années plus tard, des difficultés auxquelles elles ne s'attendaient pas.

JOSÉE DOYÈRE.

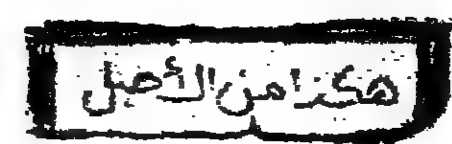
Le mouvement HLM est en désaccord avec le projet de budget pour 1985

L'Union nationale des fédérations d'organismes d'HLM n'est pas d'accord avec le projet de budget pour 1985, estimant que *« les impératifs économiques ont pris le pas sur les objectifs sociaux »*. Pour le comité directeur du mouvement HLM, le projet de budget *« traduit un certain nombre de choix difficilement acceptables. L'amélioration des taux des prêts à l'accession à la propriété a pour contrepartie une diminution du montant de ces prêts qui nécessite un recours à des prêts complémentaires plus onéreux ; dans la plupart des cas, les mensualités seront alourdies. En locatif, la construction sociale est le seul secteur de l'économie qui ne bénéficie pas de la baisse générale des taux ; ce que traduit la baisse de 15 % en francs courants des autorisations de programme. »*

Enfin, les aides personnelles perdent à nouveau de leur pouvoir d'achat, alors que les revenus des ménages aidés ont tendance à stagner, voire à diminuer.

Dernier sujet d'inquiétude, le taux des loyers impayés ne cesse de croître. Longtemps limité à 3 ou 4 %, il est passé aujourd'hui à 6 ou 7 %.

Le mouvement HLM, qui s'estime *« bien placé »* pour parler du problème de la pauvreté, entend faire, vers la fin novembre, des propositions pour faciliter le logement des personnes défavorisées.



هكذا من الأصل

ÉTRANGER

L'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE

Les Dix adoptent une position commune sur trois dossiers en suspens

Luxembourg (Communautés européennes). – Les négociations d'adhésion progressent à petits pas. Les ministres des affaires étrangères des Dix sont parvenus, lundi 22 octobre, à dégager une position commune sur trois dossiers en suspens : l'huile d'olive, les *affaires sociales et* surtout les modalités de protection du marché de l'automobile espagnol durant la période de transition.

Le problème que pose l'approvisionnement des raffineries portugaises en sucre en provenance des pays fournisseurs africains ayant été réglé le 2 octobre, un accord existe désormais entre les Dix sur les quatre dossiers que la présidence irlandaise avait décidé, en septembre, à Dublin, de faire progresser de façon parallèle. Sur ces « *mini-paquets* », la négociation directe peut maintenant s'engager avec les Portugais ainsi qu'avec les Espagnols.

● **L'huile d'olive.** – Un compromis a été trouvé entre la thèse des pays membres producteurs, la Grèce et l'Italie, et celle des autres États membres qui considèrent surtout le coût du soutien de cette production. La Communauté renonce à préconiser la mise en place, très vite après l'adhésion, d'un mécanisme de plafonnement de la production (fixation du seuil de garantie) ; mais elle indique que la commission fera des propositions dans ce sens

De notre correspondant

aussitôt qu'elle constatera « *l'existence ou le risque réel de formation d'excédents* ».

● **Le marché automobile espagnol.** – Les Français, dont les constructeurs ont beaucoup investi en Espagne et qui redoutent la concurrence ouest-allemande, ne seraient pas mécontents de s'abriter le plus longtemps possible derrière des barrières élevées – ce qui en dit long sur leur manque de confiance dans leur propre compétitivité. Les droits de douane, très élevés, seront progressivement diminués.

Actuellement, les Espagnols importent quinze mille voitures par an à droits réduits. Ce contingent est établi sur mesure pour les grosses cylindrées allemandes et les petites voitures anglaises. Le contingent tarifaire sera augmenté, l'idée étant de le doubler en quatre ans et ouvert désormais à toutes les catégories de voitures sans discrimination... C'était là une condition posée par les Italiens qui, pour l'instant, sont exclus du marché.

● **Les questions sociales.** – Ce qui est en jeu, ce sont les modalités de paiement des allocations familiales aux travailleurs espagnols et portugais installés dans les autres États membres. La Communauté – nécessité d'économies fait loi – se montre parcimonieuse. Pendant sept ans, le paiement se fera selon le lieu de résidence : autrement dit, la femme d'un ouvrier espagnol *installé en RFA, mais qui, elle, est restée* au pays avec ses enfants, touchera les allocations familiales nationales moins élevées, et non pas les allocations allemandes.

Autre point acquis lundi : les Dix et les Portugais ont approuvé une « *déclaration commune* », où les deux parties, au vu de l'accord déjà acquis sur un nombre important de chapitres de la négociation, constatent « *le caractère irréversible du processus d'intégration du Portugal aux Communautés européennes (...). L'objectif ferme est que le nouvel élargissement de la Communauté devienne une réalité le 1er janvier 1986, échéance dont la signification politique et économique a été pleinement reconnue* ». Cette déclaration à laquelle tenaient beaucoup les Portugais sera bientôt signée à Dublin par M. Fitzgerald, le président en exercice de la CEE, et M. Lopez, le ministre des finances et du plan portugais.

Il n'y aura pas de déclaration solennelle du même ordre signé entre la Communauté et l'Espagne. Cependant, les intentions des deux parties sont tout à fait identiques comme en témoigne l'intervention de M. Barry, le ministre des affaires étrangères irlandais. « *Les propositions de fond et de procédure que je viens de vous faire confirment ainsi, sans ambiguïté, que pour vous comme pour nous le 1er janvier 1986 est la date à laquelle l'élargissement prendra effet. Il ne peut subsister dans l'opinion publique aucun doute sur le caractère irréversible du processus d'intégration de l'Espagne aux Communautés européennes.* »

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,3920	9,3950	+ 10	+ 25	– 10	+ 15	– 230	– 170
$ can.	7,1227	7,1266	– 100	– 78	– 201	– 167	– 625	– 526
Yen (100)	3,8078	3,8106	+ 132	+ 147	+ 257	+ 275	+ 685	+ 739
DM	3,0668	3,0688	+ 123	+ 133	+ 241	+ 255	+ 613	+ 661
Florin	2,7198	2,7207	+ 100	+ 108	+ 189	+ 200	+ 494	+ 536
F.B. (100)	15,1631	15,1728	– 94	– 33	– 175	– 86	– 671	– 372
F.S.	3,7240	3,7274	+ 153	+ 173	+ 300	+ 319	+ 817	+ 879
L (1 000)	4,9510	4,9552	– 247	– 226	– 486	– 454	– 1378	– 1286
£	11,3080	11,3182	– 26	+ 30	– 50	+ 18	– 215	– 36

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 3/4	10 1/4	9 15/16	10 5/16	10	10 3/8	10 1/2	10 7/8
DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 3/4	6 1/8
Florin	5 1/2	6	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 1/16	6 7/16
F.B. (100)	10 1/2	11 1/4	10 9/16	11 3/16	10 5/8	11 1/4	10 3/4	11 5/16
F.S.	0 3/4	1 1/8	5	5 3/8	5 1/8	5 1/2	5 5/16	5 11/16
L (1 000)	15 3/8	16 1/2	15 1/4	16	15 3/8	16 1/8	15 5/8	16 1/4
£	10	10 3/8	10 7/16	10 13/16	10 1/2	10 7/8	10 1/2	10 7/8
F. franç.	10 3/8	10 7/8	10 1/2	10 15/16	10 1/2	10 15/16	11 1/4	11 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

GLISSEMENT DU DOLLAR 9,3755 F

En hausse lundi 22 octobre à 3,08 DM et 9,46 F, le dollar s'est inscrit en baisse mardi 23 octobre à 3,06 DM et 9,3755 F, sans raison très valable.

On a noté, particulièrement, son repli à Tokyo, où il est revenu de 248 yens à 245,50 yens : il semble que les opérateurs aient décidé de s'intéresser davantage à la monnaie japonaise.

LES CONTREMAITRES NÉGOCIENT AVEC LA DIRECTION DES CHARBONNAGES BRITANNIQUES

Londres (*AFP*). – De nouvelles négociations doivent s'ouvrir, ce mardi 23 octobre, entre la direction des charbonnages britanniques (NCB) et le syndicat des contremaîtres des houillères (NACODS), qui a appelé à une grève, jeudi, susceptible de provoquer l'arrêt total de la production minière. Les négociations auront lieu sous l'égide de la commission indépendante d'arbitrage des conflits sociaux (ACAS), qui a pris contact avec les deux parties en cause.

« *Il est important pour nous d'éviter cette grève, il est beaucoup plus facile d'arrêter une grève avant qu'elle ne commence qu'après* », a déclaré le NCB. Son nouveau porte-parole, M. Michael Eaton, désigné à ce poste pour ses qualités de conciliateur, assistera aux négociations. Le syndicat des mineurs n'y participera pas.

ÉTATS-UNIS

● *3,5 % de croissance en 1985.* – Les États-Unis connaîtront une croissance de 3,5 % en 1985 et de 2,7 % en 1986, estiment les directeurs financiers de quarante et une grandes sociétés américaines, industrielles et commerciales, interrogés par le Conference board, institut patronal d'études économiques. Selon ces directeurs, la hausse des prix sera « *modérée* » – 4,8 % en 1985 et 5,3 % en 1986, contre près de 4 % actuellement – et les taux d'intérêt « *changeront relativement peu* ». Le taux de base des banques américaines sera en moyenne de 13,1 % l'an prochain, contre 12,5 % actuellement, et baissera « *modestement* » en 1986. Enfin, d'après les mêmes directeurs, le dollar « *s'affaiblira au printemps prochain par rapport aux principales devises étrangères* », en particulier par rapport au mark, au sterling et au yen. – (*AFP.*)

BELGIQUE

● **Prix : + 0,5 % en octobre.** – La hausse des prix belges à la consommation a atteint 0,5 % au mois d'octobre, ce qui correspond à un taux annuel de 5,8 % contre 5,3 % en septembre. En 1983, l'inflation s'était établie à 6,5 %. – (*AFP*).

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. – 64, rue La Boétie - 563-12-66

SERVICE DES DOMAINES
VENTES AUX ENCHÈRES
17, rue Scribe à PARIS 9e
LUNDI 5 NOVEMBRE, 14 h
Machines à écrire marques diverses
MARDI 6 NOVEMBRE, 14 h
Péniche « Désirée », 1925
39 m × 5 m
MERCREDI 14 NOVEMBRE, 14 h
BIJOUX OR
RENSEIGNEMENTS : SCP, 17, rue Scribe 75436 PARIS CEDEX 09
(Tél. : 266-93-46, poste 204)
Pour être le premier informé de ces ventes comme des nombreuses ventes d'immeubles et de matériels divers faites par les DOMAINES, abonnez-vous au « BOAD » - Magazine illustré - 98 FRANCS les 22 numéros. Chèque bancaire à l'ordre du Trésor public, à adresser au SCP, 17, rue Scribe - 75436 PARIS CEDEX 09.
(Tél. : 266-93-46, poste 204)

Vente sur saisie immobilière
au Palais de Justice d'EVRY (91)
le Mardi 6 novembre 1984 à 14 h
UN APPARTEMENT
avec cave, esc. c, 7e ét.
rue des Rossays, numéro 29 à
SAVIGNY S/ORGE (91)
Mise à prix : 50 000 F
Consignation inds. pr enchérir Rens. : Me TRUXILLO & AKOUN Avts ass.
4, bd de l'Europe à EVRY
Téléphone : 079-39-45

Vente sur saisie immobilière
Au palais de justice de Bobigny
le mardi 30 octobre 1984 à 14 h
en un seul LOT
Dans un immeuble **A DRANCY**
(93) 70, RUE CHARLES-GIDE
Lot no 11 : dans le bât. A, au 1er étage, escalier 2, porte G.
APPARTEMENT Comp. 3 p. Cuis., salle d'eau W.C., placard, dégagement et les 363/10 000es des P.C. Gales. LOT no 30 : dans le bât. A : UNE CAVE no 14 et les 6/10 000es des P.C. Gales LOT no 32 : UNE CAVE no 16 et les 10/10 000es des P.C. Gales.
MISE A PRIX : 90 000 F
S'adresser pour tous renseignements à :
1°) La S.C.P. Schmidt et David,
avocats au barreau de Paris, demeurant même ville (75017), 76, avenue de Wagram. Tél. : 766-16-69 du lundi au vend. entre 10 h et 12 h.
2°) Et sur les lieux pour visiter. Pour les jours et heures de visite, tél. au 766-16-69 de 10 h à 12 h.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à PARIS
le JEUDI 8 NOVEMBRE 1984 à 14 h - EN UN LOT
UN APPARTEMENT de 2 PP. au 9e étg. avec une CAVE et EMPLACEMENT DE PARKING, ds Imm.
139 à 143, RUE PELLEPORT - PARIS (20e)
MISE A PRIX : 300 000 F
S'adr. à Me BAILLY, GUILLET, DELMAS, avocats associés, 18, rue Duphot, PARIS (1er) - Tél. : 260-39-13 - Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil - Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie-immobilière au Palais de Justice de Bobigny
le Mardi 6 novembre 1984 à 13 h 30 – En un seul lot
PROPRIÉTÉ à MONTREUIL-Ss-BOIS
(Seine-Saint-Denis)
comp. maison d'habitation élevée sur/sous-sol d'un rez-de-chaussée comp. de couloir, entrée et 4 pièces - 1er ét. 3 pièces cuis. 2e ét. légèrement mansardé de même composition - grenier, dépendances, cour
rue de Romainville numéro 66
MISE A PRIX : 250 000 FRANCS
S'ad. pour tous renseignements à Me WUILQUE, KNINSKI, BOSQUE Avts à Aulnay-ss-Bois (93) 31, rue de Bondy, au Greffe du T.G.I. de Bobigny où le cahier des charges est déposé - Sur lieux pour visiter

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE LA HÉNIN

Le conseil d'administration de la Compagnie La Hénin, réuni le 11 octobre 1984 sous la présidence de M. *Dominique Chatillon*, a approuvé les comptes de l'exercice 1983-1984, clos le 31 août dernier.

Ceux-ci se traduisent par un bénéfice d'exploitation de 77,6 millions de francs, se comparant à 57,9 millions pour l'exercice précédent. Après comptabilisation des produits et charges hors exploitation, le bénéfice net de l'exercice atteint 74,7 millions de francs, en nette augmentation par rapport aux 32,5 millions de l'exercice 1982-1983, marqué par la constitution d'importantes provisions.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée, qui se tiendra le 5 décembre prochain :

– La distribution d'un dividende de *58,9 millions* de francs soit 13,50 F, par action, assorti d'un avoir fiscal de 6,75 F ;

– L'affectation à la réserve spéciale des plus-values à long terme d'une somme de *13,8 millions* de francs ;

– Le report à nouveau du solde : le report passant ainsi de 40,1 millions de francs à 42,1 millions de francs.

En application des dispositions de *l'article 48 des statuts, il est proposé de* régler le dividende par la remise :

– D'une action « A » Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, pour un nombre d'actions Compagnie La Hénin détenues qui *sera fixé par l'assemblée* générale ordinaire ;

– Et par le paiement d'une somme en espèces pour chaque action Compagnie La Hénin formant rompu par rapport à la quotité ci-dessus.

Les actions Compagnie des Salins du Midi *et des Salines* de l'Est dont la valeur unitaire sera arrêtée par référence au cours moyen des quarante dernières séances de Bourse précédant *la date de* réunion de l'assemblée générale ordinaire, seront délivrées jouissance du 1er janvier 1984.

Il est rappelé que la Compagnie des *Salins du Midi et des Salines* de l'Est est une filiale de la Compagnie La Hénin à 80,4 %. Son activité, au cours de l'exercice en cours, qui correspond à l'année civile, permet à ce jour d'escompter des résultats satisfaisants. Son dernier dividende, réglé le 2 juillet 1984, s'est élevé à 15 F, non compris l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 7,50 F.

SADE

EXERCICE 1983-1984

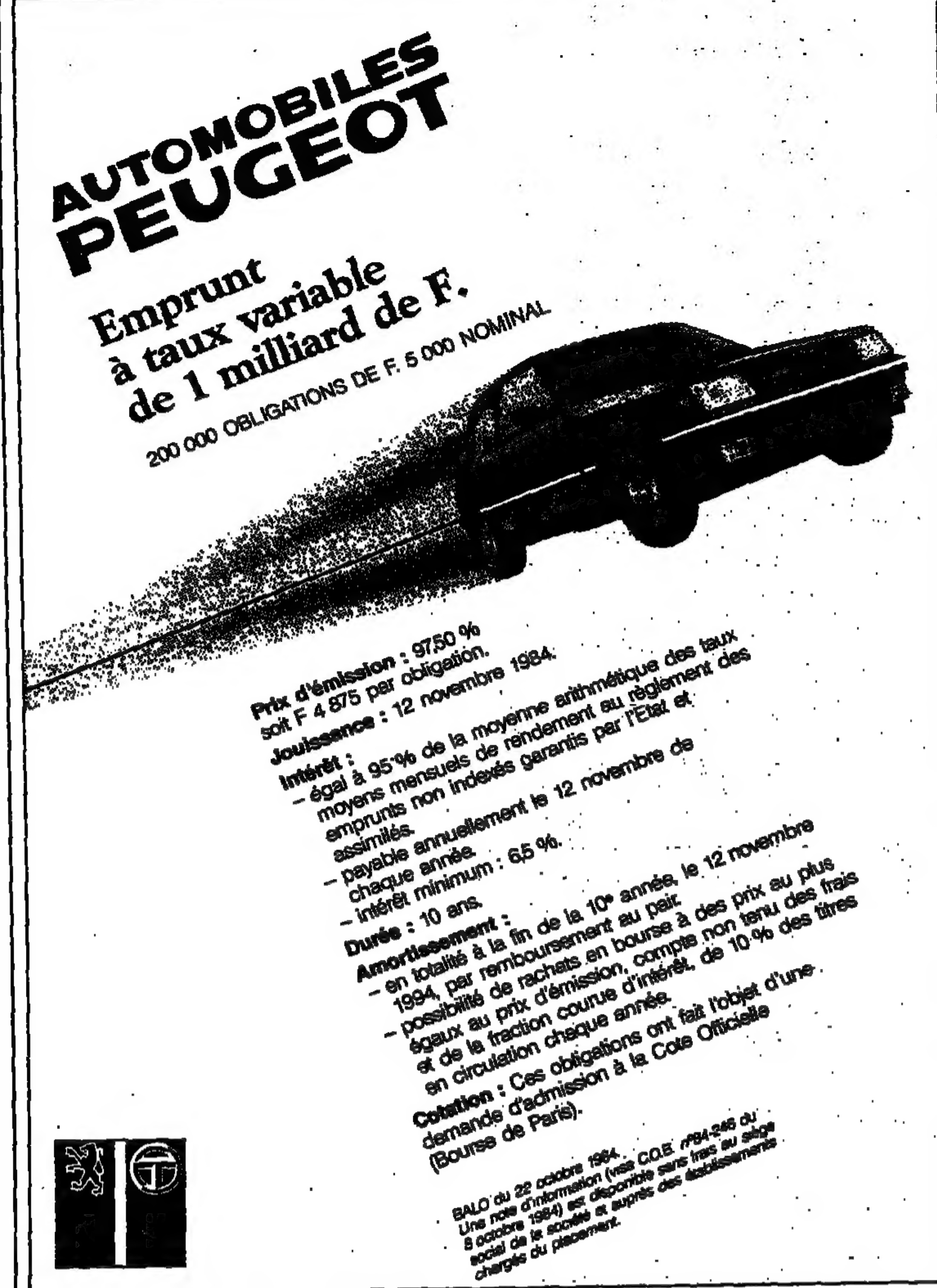
Le conseil d'administration, réuni le 18 octobre 1984, a arrêté les comptes de l'exercice 1983-1984 qui font ressortir un bénéfice net de 15,9 millions de francs (+ 15 % sur l'exercice précédent).

Il sera proposé à l'AGO du 7 décembre, sur un capital social augmenté de 40 % avec effet au 1er juillet 1983, un dividende de 12,70 F (assorti d'un avoir *fiscal* de 3,77 F), soit un *coupon total* de 16,47 F, en progression de 4,8 %.

La SADE a réalisé au cours de l'exercice un total d'interventions financières, toutes opérations confondues, de *350 millions de francs*.

Béghin Say

A la suite d'une information publiée *dans la presse concernant une éventuelle* cession par Beghin-Say de son activité « papiers sanitaires et domestiques » à un groupe américain, la société indique que ces rumeurs sont dénuées de tout fondement.



AVEC NOS SICAV

Une épargne à vos mesures

SITUATION AU 28.09.84		Nombre d'actions en circulation (en milliers)	Actif net (en MF)	Valeur liquidative de l'action (en F)	Revenu acquis depuis le début de l'exercice (en F)	Dividende mis en paiement (en F)	Au titre de l'exercice
SLIVAM	Un portefeuille équilibré de valeurs françaises et étrangères	6022,57	1880,29	312,21	14,27	15,74	1983
SLIVAFRANCE	Une sélection de valeurs françaises dynamiques	2432,44	868,90	357,21	5,69	19,86	1983-84
SLIVARENTE	Un choix de valeurs de rendement	23448,55	4402,03	187,73	9,98	19,21	1983-84
SLIVINTER	Un placement à vocation internationale	1466,40	483,58	329,77	15,81	13,54	1982-83
SICAV 5000	Sicav régie par les lois des 13.7.78 et 29.12.82	34272,36	7527,81	219,65	10,83	13,00	1983
OBLILION	Un choix d'obligations françaises et étrangères	183,87	193,68	1053,37	53,14	—	—
LION ASSOCIATIONS	Un placement pour les organismes non fiscalisés sur les produits obligataires	665,74	8288,20	12449,53	2045,23	—	—
GESTILION	Un capital protégé et bien rémunéré	107,22	6093,22	56829,66	3322,52	6789,15	1983-84
LIONPLUS	Un placement en obligations françaises cotées privilégiant l'appréciation du capital	14,26	773,50	54254,10	337,63	—	—
LION INSTITUTIONNELS	Un placement obligataire destiné aux investisseurs institutionnels et plus particulièrement aux mutuelles et caisse de retraite.	2,57	52,28	20356,45	153,86	—	—

CL CREDIT LYONNAIS
LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

De Dietrich

Lors de sa réunion du 9 octobre dernier, le conseil d'administration a pris connaissance de la situation du groupe au 30 juin 1984.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 1984 de 1 027 308 000 F – en forte augmentation (+ 31 %) – doit être comparé à celui du premier semestre 1983. Cette progression résulte de la facturation exceptionnelle de matériel ferroviaire livré à l'étranger (328 millions de francs), permettant ainsi à la division ferroviaire et mécanique de doubler quasiment son chiffre d'affaires par rapport à la même période de 1983.

L'activité des autres divisions a été satisfaisante et marque une progression de 13 %, avec 698,5 millions de francs.

La marge brute d'exploitation avant amortissements, frais financiers et provisions pour créances douteuses *s'établit à 66,6 millions de francs* contre 61,4 millions au 30 juin 1983.

En tenant compte de diverses provisions, notamment pour créances douteuses (5,2 millions de francs contre 1,9 million en 1983), d'une dotation aux amortissements de 40,8 millions de francs contre 31,8 au 30 juin 1983 et des revenus des filiales, le résultat du groupe ressort à :

– 4,583 millions de francs contre + 5,221 millions au 30 juin 1983.

Malgré le blocage des prix de certains de nos produits, la vive concurrence et la forte progression des créances douteuses, nous envisageons une amélioration des résultats de l'exercice.

⁂

Le bon niveau d'enregistrement de commandes se traduit par un chiffre d'affaires à fin septembre 1984, en progression de 29 %.

	F	
Division équipement ménager	540 177 000	+ 8 %
Division équipement thermique	364 472 000	+ 24 %
Division équipement chimique	138 103 000	+ 19 %
Division matériel ferroviaire et mécanique	440 459 000	+ 87 %
Administration forestière	6 037 000	+ 3 %
	1 489 248 000	+ 29 %

Ce développement général du chiffre d'affaires est conforté par celui de l'exportation, où toutes nos activités progressent, en particulier celle de notre division matériel ferroviaire et mécanique.

	F	
Division équipement ménager	43 062 000	+ 9 %
Division équipement thermique	53 253 000	+ 33 %
Division équipement chimique	93 663 000	+ 19 %
Division matériel ferroviaire et mécanique	131 607 000	+ 430 %
	321 555 000	+ 72 %

La division équipement ménager voit ses parts de marché se développer en cuisinières, et plus spécialement en matériels à encastrer, fours et tables.

Les nouvelles chaudières à haut rendement énergétique commercialisées par la division équipement thermique ont permis à celle-ci de consolider ses positions en France comme à l'étranger, et essentiellement en Allemagne.

La reprise des investissements de l'industrie chimique et pharmaceutique, principalement en France, du chiffre d'affaires que la division équipement chimique réalise tant sur le marché national qu'à l'étranger.

Les facturations de la division ferroviaire et mécanique sont conformes à nos prévisions.

Les objectifs que le groupe s'était fixés pour l'exercice en cours devraient être *réalisés, voire dépassés pour certaines de nos activités.*

Tous ces titres ont été vendus. Cet avis est publié pour mémoire seulement.



1 250 000 actions de catégorie B (sans droit de vote) confiées à un dépositaire américain

représentant

1 250 000 actions de catégorie B (sans droit de vote)
(Valeur nominale: 20 couronnes norvégiennes)

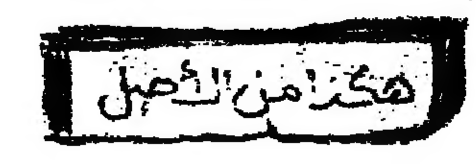
MORGAN STANLEY & CO.
Incorporated

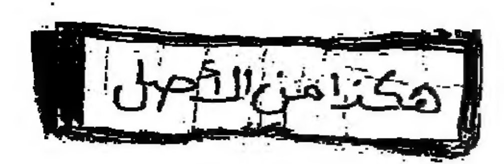
ATLANTIC CAPITAL Corporation — *BANQUE PARIBAS* — *COUNTY BANK Limited*

NOMURA INTERNATIONAL LIMITED — *UBS SECURITIES INC.*

CARNEGIE FONDKOMMISSION AB — *FONDSFINANS A.S*

Le 10 octobre 1984





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 octobre

Effritement

La cotation de l'emprunt 7 % 1973 a continué mardi d'attirer la foule au premier étage de la Bourse de Paris. Mais l'affluence a encore diminué et la baisse du titre s'est de nouveau ralentie, qui n'a, au bout de sept minutes de négociations, perdu que 34 F à 8 861 F. A l'évidence, la tension se relâche. La veille, ces transactions avaient porté sur 70 963 titres d'emprunt. Mais sur ce chiffre, plus de 30 000 provenaient d'opérations réalisées le vendredi précédent qui n'avaient pas été comptabilisées. De l'avis des professionnels, des séquelles sont encore possibles, mais dans quelques jours, quand « les ventes des paticuliers seront terminées, tout rentrera dans l'ordre ».

Au parquet, la liquidation mensuelle avait lieu ce jour. Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions. Quelques ventes avaient encore pesé sur les cours à l'ouverture. Mais peu à peu, le marché a remonté son handicap et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait même à 0,04 % au-dessus de son niveau précédent.

Cette liquidation était déjà, il est vrai, à peu près terminée. Pour la troisième fois consécutive, elle est positive. De peu de chose certes (+ 1,5 %), mais le fait est là et mérite d'être souligné. Bref, depuis la fin juin, la Bourse a monté d'environ 8 %. C'est un score non négligeable.

De cette séance, l'on retiendra seulement les baisses d'Esso (– 3 %) et d'Elf-Aquitaine (– 1,5 %).

La devise-titre s'est repliée dans le sillage du dollar pour s'échanger entre 10,43 F et 10,55 F contre 10,55 F-10,66 F.

Léger raffermissement de l'or à Londres : 339,40 dollars l'once contre 338,40 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 300 F à 102 750 F et le napoléon 1 F à 606 F.

Le volume des transactions n'a guère varié : 12,13 millions de francs contre 12,07 millions.

NEW-YORK

Calme et en repli

Très actif ces derniers jours, le marché de New-York a enregistré, lundi, une forte diminution de son activité. De ce fait, les quelques ventes bénéficiaires favorisées par le dernier mouvement de hausse ont pesé sur les cours et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 217,20, soit à 8,72 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a donné une bonne image de ce résultat. Sur 2 006 valeurs traitées, 844 ont baissé, 687 ont monté et 475 n'ont pas varié.

L'absence des grands investisseurs a été très remarquée. Quand plus de 10 000 blocs de titres furent échangés vendredi dernier, il y en eut seulement 1 700. Du coup, le volume des transactions, qui avait atteint le 19 octobre un de ses plus hauts niveaux de l'histoire (près de 187 millions d'actions échangées), n'a porté que sur 81,02 millions de titres. Pourquoi cette soudaine réticence ? Les professionnels l'attribuaient aux dernières nouvelles, en provenance de l'OPEP, dont il ressort que les pays producteurs vont s'efforcer de maintenir leurs prix malgré l'abaissement décidé par la Norvège, la Grande-Bretagne et le Nigéria. Wall Street, qui, après mûre réflexion, avait bien accueilli la désescalade des tarifs, un facteur déflationniste à ses yeux, recommence à se poser des questions. Pour cette raison, ni la détente des taux d'intérêt ni le léger avantage obtenu par le président Reagan face à son adversaire, M. Mondale, n'ont eu vraiment d'impact sur le marché.

VALEURS	Cours du 19 oct.	Cours du 22 oct.
Alcoa	35 7/8	35 1/8
A.T.T.	19 1/8	18 5/8
Boeing	57 7/8	58
Chase Manhattan Bank	43 1/4	43 1/4
Du Pont de Nemours	47 3/4	47 3/8
Eastman Kodak	73 3/8	73 5/8
Exxon	41 1/2	41 1/4
Ford	50	50 1/8
General Electric	58 1/2	57 7/8
General Foods	58 5/8	58 7/8
General Motors	80 7/8	78 1/2
Goodyear	28 3/4	27 1/8
I.B.M.	125	125 3/4
I.T.T.	29 1/8	30 1/8
Mobil Oil	27 7/8	28 5/8
Pfizer	37 1/2	38
Schlumberger	40 5/8	41
Texaco	34 1/8	33 3/4
U.A.L. Inc.	42 3/4	42 5/8
Union Carbide	50 1/8	49 5/8
U.S. Steel	23	22 3/4
Westinghouse	27 5/8	27 7/8
Xerox Corp.	37 3/4	37 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GENCOR. – Les onze mines d'or de ce groupe minier sud-africain ont réalisé, pour le troisième trimestre, un bénéfice après impôt de 138,68 millions de rands, en hausse de 20 % par rapport à la période correspondante de l'année écoulée. Ce résultat est également supérieur de 12 % à celui du deuxième trimestre 1984.

La mine de Buffelsfontein, avec 51,85 millions de rands de bénéfice, a été la plus florissante du groupe. Les investissements se sont élevés à 24,61 millions de rands, contre 24,96 millions.

DOW CHEMICAL. – Le groupe chimique américain annonce un bénéfice net de 506 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'année, contre 262 millions pour la période correspondante de 1983.

Le chiffre d'affaires s'élève à 8,7 milliards de dollars (contre 8,02 milliards de dollars).

Pour le troisième trimestre, le résultat net a été de 176 millions de dollars (soit 91 cents par action), contre 100 millions (soit 51 cents), et le chiffre d'affaires de 2,82 milliards de dollars, contre 2,76 milliards.

RTZ-PENARROYA-COFRAMINES. – Le groupe minier britannique Rio Tinto Zinc (RTZ) va acquérir la participation de 49 % de Penarroya et de Coframines dans la mine de cuivre portugaise de Neves-Corvo. Dans un communiqué, RTZ précise que sa filiale RTZ Metals venait de conclure un accord à cet effet avec les deux compagnies françaises sous réserve des autorisations nécessaires et du droit de préemption de la société nationale portugaise EDMA, qui détient les 51 % restants. Le prix d'achat n'a pas été révélé. RTZ s'est borné à préciser que le règlement se ferait en espèces et représentait « considérablement moins » de 5 % des actifs du groupe.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	19 oct.	22 oct.
Valeurs françaises	117,8	118
Valeurs étrangères	94,4	94,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 oct.	22 oct.
Indice général	179	179,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 octobre .... 10 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 oct.	23 oct.
1 dollar (en yens)	247,25	247

BOURSE DE PARIS Comptant 23 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Actions au comptant — SECOND MARCHÉ — Hors-cote — SICAV 22/10 — Étrangères

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1721	4,5 % 1973	1710 50	1710	1710	– 0 02
3850	C.N.E. 3 %	3830	3810	3820	– 0 26
1488	Electricité T.P.	1480	1480	1480	....
1015	Renault T.P.	1078	1082	1085	+ 0 64
2970	Essilor	2850	2850	2850	....
580	Esso S.A.F.	580	543	538	[illegible]
885	Euralrance	950	945	944	[illegible]
700	Euromarché	680	670	670	[illegible]
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 464	9 376	9 100	9 600
ECU	6 843	6 831	....	....
Allemagne (100 DM)	306 810	306 900	292	312
Belgique (100 F)	15 181	15 157	14 600	15 600
Pays Bas (100 fl.)	271 990	272 250	260	280
Danemark (100 krd)	85 030	84 820	68	83
Norvège (100 k)	106 040	105 820	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 315	11 307	10 700	11 600
Grèce (100 drachmes)	7 507	7 452	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 957	4 953	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	373 380	372 500	358	378
Suède (100 krs)	108 340	108 100	105	112
Autriche (100 sch)	43 700	43 620	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 446	5 451	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 780	5 760	4 700	5 330
Canada ($ can 1)	7 149	7 113	6 890	7 230
Japon (100 yens)	3 821	3 823	3 670	3 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/10
Or fin (kilo en barre)	102500	102500
Or fin (en lingot)	102450	102750
Pièce française (20 fr)	605	606
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	600	600
Pièce latine (20 fr)	580	581
Souverain	741	747
Pièce de 20 dollars	4400	4405
Pièce de 10 dollars	2110	2100
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3880	3855
Pièce de 10 florins	620	621

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 octobre 1984 a été tiré à 505 055 exemplaires

A B C D E F G

SIX MINISTRES DE L'OPEP SONT RÉUNIS A GENÈVE

Accord sur le principe d'une baisse de la production de pétrole

De notre envoyée spéciale

Genève. – Après une journée de discussions peu fructueuses, les six ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), *réunis à Genève, devraient proposer*, le 29 octobre lors de la réunion consultative de l'Organisation, d'abaisser le plafond de production à un niveau inférieur aux 17,5 millions de barils par jour actuels (peut-être 16 millions). Cheikh Yamani, en quittant Genève, *a affirmé que tout* le monde participerait à cette baisse de production et que la réduction saoudienne serait substantielle. M. Al-Oteïba, des Émirats arabes *unis, a précisé, pour sa part*, que la conférence consultative serait longue et que l'on y discuterait de différentiels de prix (primes de qualité et éloignement des marchés de consommation) et de quotas de production.

Les ministres d'Arabie saoudite, du Koweït, du Venezuela, d'Algérie, de Libye et des Emirats arabes unis, *espèrent ainsi* renverser la tendance du marché au jour le jour et provoquer une hausse des cours du pétrole assez forte pour permettre à l'Organisation de maintenir son prix de *référence* inchangé.

Ils doivent, pour ce faire, convaincre le Nigéria, pays membre, qui a annoncé, jeudi 18 octobre, une baisse unilatérale de ses tarifs, suivant l'exemple de la Norvège et de la Grande-Bretagne – producteurs non membres de l'OPEP – quelques jours auparavant, de relever à nouveau ses tarifs. *« Les Nigérians devraient reculer »*, a déclaré M. Al Maghour, ex-ministre libyen du pétrole, qui participe néanmoins à ces entretiens à titre de consultant. Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, doit personnellement se *rendre au Nigéria dans le courant de* la semaine – probablement mercredi 24 octobre – pour tenter de persuader le gouvernement de Lagos, qui a refusé d'assister à la *réunion informelle de Genève.*

Lundi, toutefois, les ministres réunis dans la capitale helvétique, d'accord sur le principe d'une baisse globale de leur production, n'ont cependant pu s'entendre *sur un* mécanisme précis de mise en œuvre : ampleur de la réduction nécessaire, répartition de l'effort pays par pays. Les chiffres envisagés allaient de un à deux millions de barils par jour (50 à 100 millions de tonnes par an) sur une production totale actuellement estimée à au moins dix-huit millions de barils par jour. Selon M. Al Maghour, l'Arabie saoudite, le plus gros producteur de l'OPEP, serait censée supporter la plus grande part de cet effort.

Bien que Cheikh Yamani ait assuré lundi, qu' *« Il n'y aura pas de modification de prix »*, et ajouté qu'il réservait à tous *« une surprise »*, la plupart des observateurs présents à Genève doutaient que les six ministres, auxquels s'étaient joints à titre d'observateurs les ministres du Mexique et de l'Egypte, pays producteurs non membres de l'OPEP, puissent finaliser rapidement un accord en bonne et due forme. Les ministres se sont d'ailleurs séparés mardi 23 octobre en fin de matinée. Un groupe d'experts pourrait être chargé d'examiner les détails de ce plan de riposte.

VÉRONIQUE MAURUS.

Le championnat du monde d'échecs

KASPAROV « SECOUE » KARPOV

Raté mais de peu ! Kasparov a bien failli remporter sa première victoire lundi à Moscou dans la seizième partie du championnat du monde. Le jeune challenger, contre l'inévitable ouest-indienne de son adversaire, n'a pas hésité à se lancer dans un sacrifice de qualité surprenant qui aurait pu le conduire au gain. Il a fallu l'énorme sang-froid de Karpov pour rétablir la situation, aidé tout de même par une imprécision de Kasparov au trentième coup (Dd4+), alors que, selon Taimanov : 30-Cé6+ récupérait la qualité *en conservant* le pion de plus.

Cette septième « nulle » consécutive montre que Kasparov sort, petit à petit, du trou où l'avait plongé son catastrophique début de championnat. Karpov doit commencer à avoir hâte de marquer les deux derniers points qui lui manquent pour garder son titre. Prochaine partie mercredi.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Seizième partie
Ouest-indienne

1. d4	Cf6	19. Dxg4	Ff6
2. ç4	é6	20. Tad1	Fxd4
3. Cf3	b6	21. Txd4	Dç7
4. g3	Fa6	22. Cd6	Cé6
5. b3	Fb4+	23. Txé6	h5
6. Fd2	Fé7	24. Dé4	fxé6
7. Fg2	ç6	25. Dxé6+	Rh7
8. Fç3	d5	26. Td5	g6
9. Cd2	Fb7	27. Cé4	Tad8
10. Cé5	0-0	28. Cg5+	Rg7
11. é4	Ca6	29. Dé4	Tfé8
12. 0-0	ç5	30. Dd4+	Rg8
13. éxd5	éxd5	31. Txd8	Txd8
14. Té1	çxd4	32. Df6	Td6
15. Fxd4	Cç5	33. Df4	Dç6+
16. Cg4	dxç4	34. Rh3	Dd7+
17. Cxç4	Fxg2	35. Rg2	Dç6+
18. Rxg2	Cxg4	36. Rh3	Dd7+
		37. Rg2	Nulle



Au Tchad

LES TROUPES FRANÇAISES ONT ÉVACUÉ MOUSSOURO

Les troupes françaises de la force Manta ont évacué la base de Moussouro, située à 280 kilomètres au *nord* de N'Djamena, dans la nuit de lundi 22 à mardi 23 octobre, et doivent quitter Biltine mercredi matin, puis Abéché jeudi, a-t-on appris mardi, de source informée. Un porte-parole du contingent français a confirmé que *« le désengagement de Moussouro était intervenu dans la nuit »* et qu'il n'y avait plus de soldat français dans cette localité. D'autre part, le retrait de la force Manta du Tchad s'est poursuivi mardi avec le départ pour le Cameroun de cent cinquante parachutistes et d'une soixantaine de véhicules. – *(AFP.)*

[NDLR. – A Paris, de source militaire autorisée, on indiquait, ce mardi, en fin de matinée, à propos du retrait des troupes libyennes : *« Il n'y a pas de doute : nous avons des signes concordants d'un retrait progressif des Libyens dans le Nord. Celui-ci est amorcé à Faya-Largeau et dans deux autres localités situées au nord de cette palmeraie, mais il n'a pas commencé à Fada. Rien ne permet de dire que le délai ne sera pas respecté. Notre dispositif, sauf à Salal et à Arada, n'est dégagé que partiellement, et des éléments de combat demeureront à Moussouro et à Abéché, où un dégagement partiel commence à partir d'aujourd'hui. »*]

M. JACQUES-LOUIS LIONS NOUVEAU PRÉSIDENT DU CNES

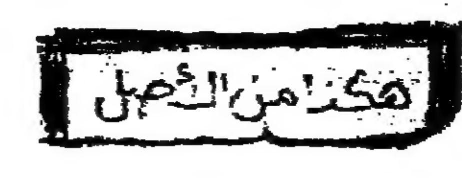
M. Jacques-Louis Lions a été nommé président du conseil d'administration du Centre national d'études spatiales (CNES) par le conseil des ministres du 23 octobre, pour une durée de trois ans. Il remplace à ce poste M. Hubert Curien, appelé en juillet aux fonctions de ministre de la recherche et de la technologie. Il sera assisté par M. Frédéric d'Allest qui est actuellement le directeur général du CNES.

[Né à Grasse (Alpes-Maritimes) le 2 mai 1928, M. Lions est ancien élève de l'École normale supérieure. Ce mathématicien, professeur à l'École polytechnique, professeur au Collège de France (chaire d'analyse mathématique des systèmes et de leur contrôle), et membre de l'Académie des sciences depuis 1973, était depuis décembre 1979 président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche d'informatique et d'automatique (INRIA). Il avait été renouvelé à ce poste en 1983. M. Lions fut, de 1983 à juillet 1984, conseiller scientifique de M. Laurent Fabius, lorsque ce dernier était ministre de l'industrie et de la recherche. A ce titre, il fut chargé d'étudier le prolongement de la loi d'orientation et de programmation de la recherche.]

LE PRIX TOCQUEVILLE A KARL POPPER

Le quatrième Prix Tocqueville, d'un montant de 60 000 francs, a été décerné, mardi 23 octobre, à l'Institut, au philosophe britannique Sir Karl Popper, né à Vienne en 1902. Spécialiste de logique, il est l'auteur de *Misère de l'historicisme, la Logique de la découverte scientifique, la Connaissance objective, la Société ouverte et ses ennemis, l'Univers irrésolu*.

Le jury regroupait MM. Alain Peyrefitte, de l'Académie française, François Goguel, Georges Balandier, Raymond Boudon, Michel Crozier, Olivier Chevrillon, et trois universitaires américains : Stanley Hoffman, Laurence Wylie et Jesse Pitts, directeur de la *Tocqueville Review*.



Sur le vif
L'oreille de Georges

Non, mais c'est pas vrai ! Fabius se tâte. Il hésite. Il n'est pas sûr de ne pas aller à *la fiesta* organisée par l'ambassade soviétique, vendredi prochain, pour célébrer le soixantième anniversaire de l'amitié franco-russe. Il a peur de leur faire de la peine aux Soviétiques. Ça risquerait de les vexer. Ils sont tellement susceptibles. Et puis, c'est gênant aussi. Sous quel prétexte se décommander ? Abouchar ? Il était déjà arrêté quand le premier ministre a reçu son invitation et qu'il a renvoyé le coupon-réponse après avoir rayé la mention « n'assistera pas ». Et mis une croix devant « assistera ».

Non, ce cocktail, vaut mieux y aller bien gentiment. Et protester bien énergiquement contre la sentence. Dix-huit ans de prison, c'est peut-être un peu beaucoup quand même. Les appels, les signatures, les protestations, ils ont l'habitude, les Soviétiques. Ils ne s'en offusqueront pas. On ne va quand même pas se fâcher pour une histoire comme ça. On est entre gens civilisés, non ?

Ben... non, pas tellement... Alors, qu'est-ce qu'on attend pour leur rendre la monnaie de leur pièce et arrêter un journaliste de l'agence Tass en l'accusant d'espionnage. J'en ai vu un justement qui traînait d'un air louche dans le square en bas de chez moi. Pas la peine de se fatiguer à choper un Afghan. Cette affaire-là, c'est entre Paris et Moscou qu'elle se réglera...

Vous allez me dire : là vous poussez un peu. Arrêter un innocent... C'est pas des manières. Si, c'est la leur, la manière forte. Et puis les espions, les vrais, les pros, je ne sais pas combien il en reste, depuis qu'on a été assez bête pour en renvoyer quarante-sept chez eux l'an dernier sans rien demander en retour. Il y en a peut-être encore quelques-uns dans le bunker du boulevard Lannes, il faudrait se renseigner.

Remarquez, on a Marchais comme moyen d'échange. On lui coupe une oreille, on l'envoie à Tchernenko pour bien lui montrer qu'on ne bluffe pas et on exige la libération d'Abouchar. Faute de quoi, son copain Marchais, il ne risque pas de le revoir. Notez, ça pourrait ne pas marcher. Je ne crois pas qu'il y tienne tellement à Georges, Constantin.

CLAUDE SARRAUTE.

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Calmat propose la création d'un loto « multisport »

Le conseil des ministres, qui s'est réuni mardi 23 octobre, en raison du voyage du président de la République en Grande-Bretagne, a entendu une communication de M. Alain Calmat relative aux missions des CREPS (centres régionaux d'études physiques et sportives). Ces missions sont organisées autour de quatre « pôles » : centres d'accueil pour le sport de haut niveau (préparation olympique) ; centres d'animation sociale et soutien aux actions menées en faveur des jeunes ; formation des agents des collectivités publiques et des animateurs d'associations ; liaison avec la recherche médicale et scientifique.

Le ministre délégué à la jeunesse et aux sports a, d'autre part, exposé les principes d'un loto multisport. Après avoir souligné l'importance des créations de nouvelles ressources, il se propose de créer un jeu qui intéresserait plusieurs sports et dont l'essentiel du produit irait au mouvement sportif. Bien que les modalités ne soient pas arrêtées, ce nouveau jeu ne doit pas concurrencer les autres jeux *existants* (tels que le PMU ou le Loto). Censé s'adresser à un public nouveau, ce loto débutera en 1985 et sera basé sur des classements et non sur des résultats directs. Parmi les sports cités par le ministre figurent notamment des sports « populaires », le football, le cyclisme, le tennis... Le ministre a précisé qu'*« en aucun cas »*, il ne s'agira d'un concours de pronostics comparable au Toto calcio italien. Selon M. Calmat, la chance et les connaissances techniques sportives nécessitées par ce jeu constituent des garants de l'*« éthique sportive »*.

UN « PLAN SON »

Le conseil des ministres a, d'autre part, entendu une communication sur un programme concernant les technologies du son, qui entre dans le cadre de l'action menée depuis 1981, a précisé M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, en faveur de la renaissance des industries de la culture. Observant l'importance de la musique (cinq millions de Français dont une forte proportion de jeunes), M. Jack Lang, ministre de la culture, et M[me] Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel, ont mis au point un *« plan son »* qui comporte cinq volets : industrialisation de nouveaux produits en France ; développement des industries du son et de la musique ; formation technique du son, de prise de son et aux études acoustiques ; valorisation industrielle de la recherche dans les domaines du son et de la musique, promotion et diffusion des industries du son. Quelque trente-cinq mesures accompagnent ce plan.

De plus, le conseil des ministres a approuvé deux projets de loi : l'un, relatif à un avenant sur la Sécurité sociale actualisant un accord de 1972 entre la France et la Turquie ; l'autre, relatif aux problèmes d'urbanisme au voisinage des aéroports. M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, qui a fait observer à ses collègues que cinq millions de Français sont concernés, ainsi que quelque quatre cents communes, a indiqué que ce texte remplacerait une directive du 22 septembre 1977. Des plans d'*« exposition au bruit »* avec définition de trois zones (zone A et zone B pour le bruit fort, et zone C pour le bruit modéré) seront créés. Dans les zones A et B devraient être seulement autorisées la rénovation ou l'amélioration de l'habitat, toutes nouvelles constructions seraient interdites. Dans la zone C, des constructions neuves seraient permises, mais de manière limitée et avec soumission à des normes acoustiques. Ce texte, a précisé M. Labarrère, s'inscrit dans le cadre de la décentralisation puisque ces plans seront soumis à l'avis des communes puis feront l'objet de la procédure d'enquête publique avant leur approbation par les commissaires de la République.

Evoquant la situation internationale, M. Labarrère a précisé que le gouvernement a redit *« sa détermination farouche »* pour obtenir la libération de Jacques Abouchar. Il a, également indiqué que le chef de l'Etat argentin, M. Alfonsin, effectuerait une visite officielle en France en 1985 dans le cadre des relations *« exceptionnelles »* entre la France et l'Argentine.

Mesures individuelles

M. Jean-François Merle est nommé directeur des affaires sociales au ministère de l'agriculture.

M. François d'Arcourt, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat.

